



RAISONS DE SANTE 368 – LAUSANNE

Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique
Secteur Evaluation et expertise en santé publique (CEESAN)

Évaluation des mesures complémentaires de la Ville de Lausanne à la pérennisation de l'ECS du Vallon – rapport final

Sanda Samitca, Sophie Stadelmann, Audrey Linder

Le Centre universitaire de médecine générale et santé publique Unisanté regroupe, depuis le 1er janvier 2019, les compétences de la Policlinique médicale universitaire, de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, de l'Institut universitaire romand de santé au travail et de Promotion Santé Vaud. Il a pour missions :

- les prestations de la première ligne de soins (en particulier l'accès aux soins et l'orientation au sein du système de santé) ;
- les prestations en lien avec les populations vulnérables ou à besoins particuliers ;
- les interventions de promotion de la santé et de prévention (I et II) ;
- les expertises et recherches sur l'organisation et le financement des systèmes de santé ;
- les activités de recherche, d'évaluation et d'enseignement universitaire en médecine générale et communautaire, en santé publique et en santé au travail.

Dans le cadre de cette dernière mission, Unisanté publie les résultats de travaux de recherche scientifique financés par des fonds de soutien à la recherche et des mandats de service en lien avec la santé publique. Il établit à cet égard différents types de rapports, au nombre desquels ceux de **la collection « Raisons de santé »** qui s'adressent autant à la communauté scientifique qu'à un public averti, mais sans connaissances scientifiques fines des thèmes abordés. Les mandats de service sont réalisés pour le compte d'administrations fédérales ou cantonales, ou encore d'instances non gouvernementales (associations, fondations, etc.) œuvrant dans le domaine de la santé et/ou du social.

Étude financée par :

Direction générale de la santé du canton de Vaud

Direction des sports et de la cohésion sociale de la Ville de Lausanne

Citation suggérée :

Samitca S, Stadelmann S, Linder A. Évaluation des mesures complémentaires de la Ville de Lausanne à la pérennisation de l'ECS du Vallon. Rapport final. Lausanne, Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2025 (Raisons de santé 368).

<https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/368>

Remerciements :

A Monsieur Olivier Cruchon chef du service de l'inclusion et des actions sociales de proximité, Ville de Lausanne, à Mesdames Marie Cornut et Salomé Donzallaz co-responsables du dispositif addiction, Ville de Lausanne

A Messieurs Ahmed Berzig, médecin cantonal adjoint et Hugues Balthasar responsable de missions stratégiques ; à Madame Clémentine Augusto, chargée de mission stratégique, Office du médecin cantonal, Direction générale de la santé.

A toutes les personnes consommateur-trices et professionnel-les qui nous ont accordé leur confiance en acceptant de répondre à nos questions.

A la Fondation ABS, à la Fondation Mère Sofia, à SYSTMD, à l'Equipe sociale de rue Ville de Lausanne, à la Police, à l'Observatoire de la sécurité et des discriminations de la Ville de Lausanne, ainsi qu'au Bureau BASS pour avoir mis à disposition leurs données.

Nos remerciements vont également à toutes les personnes que nous avons sollicitées et avec lesquelles nous avons eu des entretiens formels ou informels.

Nous remercions enfin nos collègues du CEESAN pour leur précieux soutien.

Relecture et contrôle de l'édition :

Aurélien Baud

Date d'édition :

Novembre 2025

Table des matières

Résumé10

1	Introduction	14
1.1	Contexte	14
1.2	Les mesures complémentaires	15
2	Objectifs de l'évaluation.....	17
2.1	Objectif général de l'évaluation	17
2.2	Les questions d'évaluation	17
3	Éléments contextuels	19
3.1	Chronologie des événements récents (2023-2025)	19
3.2	Panorama de l'ensemble des ressources du dispositif lausannois en lien avec les addictions	24
4	Méthode	26
4.1	Données, méthodes de collecte et d'analyse	28
4.1.1	Données qualitatives	28
4.1.2	Données quantitatives	30
4.2	Analyses	34
5	Résultats	35
5.1	Les Espaces de consommation sécurisés	35
5.1.1	Statistiques d'utilisation des ECS	37
5.1.2	Profil des utilisatrices et utilisateurs des ECS	42
5.1.3	Parcours d'utilisation des ECS	46
5.2	L'Equipe sociale de rue de la ville de Lausanne	55
5.2.1	Mise en œuvre et fonctionnement	56
5.2.2	Statistiques des interventions	62
5.3	Les petits jobs et le travail avec les pair-es	64
5.3.1	SYSTMD	65
5.3.2	Permanence de Macadam	67
5.3.3	Le point de vue des personnes consommatrices	69
5.3.4	Monitoring de la situation en termes de consommations et de déchets dans l'espace public	70
5.4	La collaboration et coordination entre les différentes mesures	74
5.5	Les besoins non couverts par les prestations du dispositif existant	78
5.5.1	Le point de vue des professionnel·les	78
5.5.2	Le point de vue des personnes consommatrices	79
6	Réponses aux questions d'évaluation.....	80
6.1	Quels enseignements peut-on tirer quant au caractère complémentaire et à l'articulation de l'ECS-Vallon et de l'Antenne ECS-Riponne ?	80
6.2	Quels enseignements peut-on tirer concernant la contribution de l'Equipe sociale de rue à l'atteinte des objectifs visés ?	83

6.3	Quels enseignements peut-on tirer concernant la contribution des petits jobs et du travail avec les pair·es à l'atteinte des objectifs visés ?	84
6.4	Comment se met en place la dynamique de collaboration entre les différentes instances impliquées dans les trois mesures ?	86
6.5	Quels sont les besoins non couverts par le dispositif existant et par ces offres ? Quelles adaptations devraient être envisagées pour améliorer l'atteinte de ces objectifs ?	88
7	Conclusions.....	89
8	Recommandations	94
9	Références	98
10	Annexes	101
10.1	COPIL des mesures complémentaires	101
10.2	Questionnaire PPU	102
10.3	Note méthodologique concernant la catégorisation du NPA (PPU)	104
10.4	Interface WiGii® pour le suivi des passages en salle de consommation	107
10.5	Interface WiGii® pour l'inscription d'un·e nouvelle ou nouveau bénéficiaire à la Fondation ABS	108
10.6	Composition et déroulement des entretiens avec les utilisateur·trices	109
10.7	Formulaire de monitoring de l'Équipe sociale de rue de la Ville	110
10.8	Fréquentation des ECS : résultats complémentaires	124
10.9	Monitoring des activités de l'Équipe sociale de rue de la Ville : résultats complémentaires	132
10.10	Monitoring des activités de la permanence de Macadam : résultats complémentaires	139
10.11	PPU : résultats complémentaires	141
10.11.1	Participation et recours aux prestations	141
10.11.2	Profil des bénéficiaires de l'Équipe sociale de rue de la ville	144
10.11.3	Profil des bénéficiaires des petits jobs	146
10.11.4	Résultats du PPU selon le type d'utilisateur·trice des différentes prestations	150
10.12	Monitoring de la situation en termes de consommations et de déchets dans l'espace public : résultats complémentaires	160
10.13	Situation en termes de consommations et de déchets dans l'espace public : rapport du Bureau BASS	170

Liste des tableaux

Tableau 1	Panorama des ressources spécifiques et généralistes de Lausanne pouvant être utilisées par les personnes consommatrices de stupéfiants	25
Tableau 2	Matrice des méthodes utilisées dans le cadre de l'évaluation	27
Tableau 3	Caractéristiques des deux ECS	36
Tableau 4	Nombre de visites effectuées dans les ECS selon le type d'utilisateur·trice des ECS	40
Tableau 5	Catégorisation des différents NPA	105
Tableau 6	Nombre d'actes de consommation selon le mode de consommation à l'Antenne ECS-Riponne, par mois (n)	124
Tableau 7	Nombre d'actes de consommation selon le mode de consommation à l'ECS-Vallon, par mois (n)	125
Tableau 8	Produits consommés aux ECS (%)	127
Tableau 9	Durée des interventions de l'ESR-Ville	133
Tableau 10	Lieu des interventions de l'ESR-Ville, selon le type d'intervention (%)	134
Tableau 11	Type de public rencontré par l'ESR-Ville lors des interventions spontanées (%)	135
Tableau 12	Type de public à l'origine des sollicitations faites à l'ESR-Ville (%)	136
Tableau 13	Type d'activités menées par l'ESR-Ville, selon le type d'intervention (%)	137
Tableau 14	Genre des personnes ayant bénéficié de la permanence de Macadam, selon l'année (%)	139
Tableau 15	Âge des personnes ayant bénéficié de la permanence de Macadam (années)	139
Tableau 16	Régime social des personnes ayant bénéficié de la permanence de Macadam, selon l'année (%)	140
Tableau 17	Région de domicile des personnes ayant bénéficié de la permanence de Macadam, selon l'année (%)	140
Tableau 18	Taux de participation et de refus de participer, selon la vague du PPU (n et %)	142
Tableau 19	Aide au remplissage du questionnaire PPU, selon la vague du PPU (%)	143
Tableau 20	Recours aux différentes prestations des mesures complémentaires au cours des 30 derniers jours, selon la vague du PPU (n et %)	144
Tableau 21	Genre des répondant·es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires	150
Tableau 22	Âge des répondant·es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires	151
Tableau 23	Nationalité des répondant·es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires	151
Tableau 24	Lieu où les répondant·es du PPU ont principalement passé leurs nuits au cours des 30 derniers jours, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires	152
Tableau 25	Type de domicile des répondant·es du PPU au cours des 30 derniers jours, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires	153
Tableau 26	Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours chez les répondant·es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires	153

Tableau 27	Mode de consommation principal au cours des 30 derniers jours des répondant·es du PPU ayant consommé des substances psychoactives, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires	154
Tableau 28	Lieu de consommation principal au cours des 30 derniers jours des répondant·es du PPU ayant consommé des substances psychoactives, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires	155
Tableau 29	Recours aux ECS par les répondant·es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires	156
Tableau 30	Recours aux petits jobs par les répondant·es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires	157
Tableau 31	Contact(s) avec l'ESR-Ville au cours des 30 derniers jours chez les répondant·es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires	158
Tableau 32	Malaise ou surdose à la suite d'une consommation au cours des 30 derniers jours chez les répondant·es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires	158
Tableau 33	Contact(s) avec un·e ou plusieurs professionnel·les de santé au cours des 30 derniers jours chez les répondant·es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires	159

Liste des figures

Figure 1	Frise chronologique des principaux éléments contextuels	23
Figure 2	Nombre d'actes de consommation selon le mode de consommation à l'Antenne ECS-Riponne, par mois (n)	37
Figure 3	Type de recours aux ECS chez les utilisateur·trices des ECS entre le 27 mai 2024 et le 31 mars 2025 (%)	39
Figure 4	Nombre de personnes ayant fréquenté l'Antenne ECS-Riponne (échelle de gauche) et proportion (%) de nouveaux·elles utilisateur·trices parmi elles, par mois	41
Figure 5	Lieu où les répondant·es du PPU ont principalement passé leurs nuits au cours des 30 derniers jours, selon leur utilisation des ECS	44
Figure 6	Lieu des interventions de l'ESR-Ville, selon le type d'intervention (%)	63
Figure 7	Nombre de petits jobs de nettoyage des WC fournis par SYSTMD par trimestre, selon le montant perçu (n)	66
Figure 8	Nombre de petits jobs fournis, selon le montant perçu, et nombre de participant·es aux animations de SYSTMD par trimestre (n)	67
Figure 9	La composition du COPIL	101
Figure 10	Carte des NPA du canton de Vaud	106
Figure 11	Nombre d'actes de consommation selon le mode de consommation à l'ECS-Vallon, par mois (n)	124
Figure 12	Nombre de consommations selon le produit, par mois (n)	126
Figure 13	Mesures de dispersion du nombre de visites des ECS par utilisateur·trice de l'ECS-Vallon uniquement	129
Figure 14	Mesures de dispersion du nombre de visites des ECS par utilisateur·trice de l'Antenne ECS-Riponne uniquement	130
Figure 15	Mesures de dispersion du nombre de visites des ECS par utilisateur·trice des deux ECS	131
Figure 16	Nombre de nouvelles personnes inscrites à la Fondation ABS, par trimestre (n)	132

Figure 17	Nombre d'interventions effectuées par l'ESR-Ville selon le type d'intervention, par mois (n)	132
Figure 18	Nombre de pistons retrouvés dans les WC durant les tournées de nettoyage, par trimestre (%)	160
Figure 19	Nombre de seringues avec aiguille ou aiguilles seules retrouvées dans les WC durant les tournées de nettoyage, par trimestre (%)	162
Figure 20	Nombre d'autres traces de consommation retrouvées dans les WC durant les tournées de nettoyage, par trimestre (%)	164
Figure 21	Nombre de personnes en train de consommer vues dans les WC durant les tournées de nettoyage, par trimestre (%)	166
Figure 22	Nombre de pistons retrouvés dans l'espace public dans le cadre des signalements spontanés, par trimestre (%)	168
Figure 23	Nombre de seringues avec aiguille ou aiguilles seules retrouvées dans l'espace public dans le cadre des signalements spontanés, par trimestre (%)	168
Figure 24	Nombre d'autres traces de consommation retrouvées dans l'espace public dans le cadre des signalements spontanés, par trimestre (%)	169
Figure 25	Nombre de personnes en train de consommer vues dans l'espace public dans le cadre des signalements spontanés, par trimestre (%)	169

Liste des abréviations

AAS	Agent-es d'accueil et de sécurité (Observatoire de la sécurité)
ABS	Fondation pour l'Accueil à Bas-seuil
AI	Assurance invalidité (régime social)
BZD	Benzodiazépine
CABS	Centres d'accueil à bas-seuil
CEESAN	Secteur évaluation et expertise en santé publique, Unisanté
CN	Correspondant-es de nuit (Observatoire de la sécurité et des discriminations de la ville de Lausanne)
Cocaïne HCl	Cocaïne sous la forme de sel hydrochloré
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
Crack	Cocaïne sous sa forme base
CSR	Centre social régional
DAM	Programme de prescription d'héroïne médicalisée (service de médecine des addictions, CHUV)
DGS	Direction générale de la santé du canton de Vaud
DP	Description de poste
DSE	Direction de la sécurité et de l'économie, Ville de Lausanne
ECS	Espace de consommation sécurisé
EMCDDA	Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (Lisbonne)
EMUS	Équipe mobile d'urgences sociales
ESR-Ville	Équipe sociale de rue de la Ville de Lausanne
EUDA	L'agence européenne pour les drogues (anciennement EMCDDA)
FG	<i>Focus group</i>
GA	Groupe d'accompagnement
GT	Groupe de travail
NPA	Numéro postal d'acheminement
OD	Surdose
OMC	Office du Médecin cantonal
PAPU	Pointage annuel du profil des usager-ères des CABS du canton de Vaud
PC	Prestations complémentaires (régime social)
PCRdR	Programme Cantonal de Réduction des Risques (anciennement nommé PPMTMS)
PPMTMS	Programme cantonal de prévention des maladies transmissibles. Echange de matériel stérile pour les personnes toxicodépendantes (PCRdR depuis 2021)
PPU	Pointage du profil des usager-ères des prestations des mesures complémentaires
PUR	Service de la propreté urbaine, Ville de Lausanne
RdR	Réduction des risques
RI	Revenu d'insertion (régime social)
SCMR	Salle de consommation à moindre risque
SDF	Sans domicile fixe
SMA	Service de médecine des addictions, CHUV

SPADOM	Service des parcs et domaines, Ville de Lausanne
SISP	Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité, Ville de Lausanne
SYSTMD	Association de pair-es
TAO	Traitements agonistes opioïdes (anciennement appelés traitement de substitution)
Unisanté	Centre universitaire de médecine générale et santé publique
VHC	Virus de l'hépatite C
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Résumé

Le contexte

En 2023, la Ville de Lausanne a décidé de pérenniser l'ECS-Vallon^{1, 2}. Les objectifs d'amélioration des conditions de consommation et de santé des consommateur-trices n'étaient toutefois que partiellement atteints³. L'éloignement de l'ECS par rapport aux lieux de *deal* limite son accessibilité pour les personnes les plus précarisées, qui ont continué à consommer dans l'espace public, et notamment dans les WC de la Place de la Riponne. A cela s'est ajouté une augmentation de la visibilité de ces consommations dans les WC publics de la Place de la Riponne et aux alentours durant l'été 2022 en lien avec la consommation de cocaïne inhalée (crack). Enfin, une dégradation générale de la santé physique et psychique des consommateur-trices de stupéfiants est constatée par les partenaires du réseau addictions.

Pour répondre à cette situation et aux objectifs de la Ville d'améliorer la prise en charge socio-sanitaire des consommateur-trices ainsi que la situation dans l'espace public, le Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité de la Ville de Lausanne (SISP) a proposé trois mesures complémentaires^{1, 2} :

- Créer une Equipe sociale de rue rattachée à la Ville (ESR-Ville) ;
- Renforcer l'offre de petits jobs pour les personnes consommatrices et développer le travail de pair-aidance ;
- Ouvrir un ECS complémentaire à celui du Vallon proche des lieux habituellement fréquentés par les personnes précarisées et/ou consommatrices de stupéfiants.

En parallèle, l'importance de renforcer la collaboration entre les équipes impliquées dans les trois mesures a été mise en évidence, avec pour objectif d'accompagner le fonctionnement de l'Antenne ECS-Riponne en encourageant son utilisation et en limitant les consommations dans l'espace public. Cela nécessite de plus une coordination étroite entre les acteur-trices de la réduction des risques et de la sécurité.

L'évaluation de ces mesures, financée par le Canton, a été confiée à Unisanté. Elle est pilotée par le SISP de la Ville de Lausanne et l'Office du médecin cantonal (OMC).

Les méthodes

Afin de répondre aux questions d'évaluation, différentes sources d'information ont été utilisées. Elles combinent des approches qualitatives et quantitatives. La triangulation des différents éclairages permet une vision d'ensemble de la mise en œuvre des différentes mesures complémentaires et de leur fonctionnement ensemble.

Les principaux résultats

Les Espaces de consommation sécurisés

L'Antenne ECS-Riponne a ouvert le 27 mai 2024 ; il s'agit d'une SCMR spécialisée qui se concentre sur l'offre de places de consommation sécurisée, sans autres prestations d'aide à la survie, contrairement à l'ECS-Vallon. L'Antenne ECS-Riponne a très rapidement trouvé son public. Plus de 53'500 actes de consommation y ont eu lieu entre le 27 mai 2024 et le 31 mars 2025 (~10 mois). En parallèle, l'ECS-Vallon n'a connu qu'une baisse transitoire de sa fréquentation.

Sur ces 10 mois, 1'408 personnes différentes ont eu recours aux ECS. Parmi celles-ci, 49% ont eu recours aux deux ECS, 40% uniquement à l'Antenne ECS-Riponne et 11% uniquement à l'ECS-Vallon.

Dans les deux ECS, le produit le plus consommé est la cocaïne et le mode de consommation principal l'inhalation. Ces structures sont utilisées en majorité par des hommes, d'une quarantaine d'années. De plus, un peu moins des trois quarts des personnes ayant eu recours à au moins un des ECS au cours des 30 derniers jours a passé les 30 dernières nuits principalement dans la grande région de Lausanne¹.

Aujourd'hui, les personnes qui vont à l'ECS-Vallon sont principalement des ancien·nes habitué·es, alors qu'à l'Antenne ECS-Riponne on trouve plutôt les personnes qui ne se déplaçaient pas jusqu'au Vallon et consommaient dans l'espace public et les WC, soit le public cible des mesures complémentaires. Il s'agit surtout de personnes qui consomment de façon compulsive et privilégient ce qui est facile d'accès.

Le recours à l'un des ECS est principalement motivé par les conditions d'hygiène et de sécurité, qui constituent la finalité première de ces salles. Le choix d'un ECS en particulier repose sur des préférences personnelles. Les deux structures ont des ambiances très différentes : l'ECS-Vallon est apprécié pour son calme et la présence d'une équipe bien connue, mais sa distance par rapport au centre-ville constitue un frein pour certain·es. L'Antenne ECS-Riponne est appréciée pour sa proximité d'avec le centre-ville et les lieux de *deal*, ainsi que sa facilité d'accès (transports publics), mais l'agitation et les tensions présentes sont considérées comme des freins.

L'Equipe sociale de rue de la Ville de Lausanne

L'Equipe sociale de rue de la Ville de Lausanne (ESR-Ville) est un nouvel acteur composé de quatre personnes, intervenant en binôme. Ce rôle d'interface a été formalisé dans un cahier des charges particulièrement dense, avec de nombreux publics cibles et une grande diversité de missions. La mise en œuvre de cette

¹ Il s'agit des communes dont le NPA commence par « 10 ». Cette région s'étend de Lonay à l'ouest, à Montanaire au nord et à Saint-Saphorin à l'est (cf. annexe 10.3 pour plus de précisions concernant cette catégorisation).

intervention s'est avérée complexe, notamment en raison de missions peu définies et d'un positionnement institutionnel flou. L'ESR-Ville a développé sa mission « d'aller vers » à travers des interventions spontanées auprès des consommateur-trices qui relèvent principalement de prises en charge somatiques ou psychiques des personnes marginalisées. Bien que son périmètre d'intervention soit étendu, les activités de l'ESR-Ville se sont principalement concentrées dans les quartiers de la Riponne et de Chauderon-Terreux entre mars 2024 et mars 2025.

Même si l'ESR-Ville intervient principalement auprès des consommateur-trices, ces dernier·ères peine à l'identifier et à la distinguer des autres partenaires intervenant dans la rue. L'ESR-Ville est cependant bien connue des partenaires de terrain qui la sollicitent régulièrement. Elle peut également être amenée à répondre à des sollicitations des commerçant·es et riverain·es.

La mise en place de collaborations entre l'ESR-Ville et la Police a rencontré des résistances liées à des représentations négatives des modalités et des implications de cette démarche. L'intervention au printemps 2025 d'une spécialiste de la médiation interprofessionnelle a permis de dépasser ces réticences et d'initier une dynamique de collaboration.

Les petits jobs et le travail avec les pair·es

Le renforcement de l'offre de petits jobs, qui intègrent ou non l'intervention des pair·es, constitue la troisième mesure complémentaire. Des petits jobs de diverse nature sont proposés par la permanence de Macadam (Fondation Mère Sofia) trois fois par semaine. De plus, SYSTMD (Association de pair·es aidant·es) propose des tournées de ramassage des déchets dans les WC publics tous les matins tôt et en fin de journée, ou des petits jobs dans le cadre d'animations organisées deux après-midis par semaine. Ces petits jobs qui attirent des publics différents ont des caractéristiques et des rémunérations variables (entre Frs. 5.-, 15.- ou 18.-) selon le lieu et le travail.

Les petits jobs, tout comme les animations, sont très prisés par les consommateur-trices. Le demande pour ce type d'activité dépasse l'offre.

Par ailleurs, les tournées de SYSTMD dans les WC contribuent de façon importante au travail du Service de propreté urbaine (PUR) de la Ville de Lausanne dans ses efforts de maintenir propre l'espace public. En outre, les relevés effectués par SYSTMD lors des tournées permettent de suivre l'évolution de la présence de déchets de consommation abandonnés et des consommations dans l'espace public. Ainsi, de manière générale, peu ou pas d'aiguilles ou de pistons sont retrouvés, ce qui est rassurant du point de vue de la santé publique. En revanche, on observe de nombreuses autres traces de consommation dans la plupart des WC nettoyés. Bien que ces déchets ne représentent pas de risques sanitaires particuliers, ils peuvent être perçus comme dérangeant et signalent que des consommations sont toujours présentes dans l'espace public.

La collaboration et coordination entre les différentes mesures

La collaboration et la coordination entre les différentes mesures a été identifiée comme une priorité lors de la conceptualisation des mesures complémentaires, mais sa mise en œuvre s'est avérée compliquée. Les initiatives entreprises, comme l'organisation de séances dédiées, n'ont pas permis d'atteindre les résultats escomptés. Cette difficulté tient notamment à l'absence d'une compréhension partagée des objectifs de la Ville par les différent·es acteur·trices impliqués·es. La diversité des cultures professionnelles impliquées, dont certaines ne perçoivent pas clairement l'intérêt de cette démarche collaborative, a probablement également contribué à ce constat.

Les besoins non couverts par les prestations du dispositif existant

L'offre de prestations dans le domaine des addictions est étoffée à Lausanne et couvre les quatre piliers de la politique suisse en matière d'addictions⁴. Cependant certains besoins restent non couverts ; c'est le cas notamment des hébergements de nuit avec possibilité de consommer, des activités occupationnelles en journée, ainsi que des prestations qui s'adressent spécifiquement aux femmes.

Conclusion

L'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne répond à un besoin en matière de réduction des risques. Cela confirme l'intérêt d'un ECS à proximité du centre-ville, offrant un nombre de places supplémentaires et des horaires élargis incluant la matinée. Cependant, en raison du nombre important de passages quotidiens à l'Antenne ECS-Riponne et du fait que les consommateur·trices n'y restent que peu de temps, les interactions avec les professionnel·les y sont moins nombreuses qu'à l'ECS-Vallon. Par ailleurs, la dégradation des conditions de vie liées à la consommation de cocaïne inhalée (crack) met en évidence de nouveaux besoins tant sociaux que sanitaires.

Comme le montre le monitoring des déchets retrouvés dans l'espace public et notamment dans les WC, la situation dans l'espace public reste très insatisfaisante. Dans ce contexte les activités de l'ESR-Ville, chargée d'intervenir en rue pour orienter ou accompagner les consommateur·trices vers les différentes prestations disponibles, constitue un volet important de l'action socio-sanitaire. De plus, les petits jobs tout comme les animations proposées sont très appréciés des consommateur·trices. Ces activités leur permettent de sortir de leur environnement de consommation et contribuent ainsi à réduire les consommations dans l'espace public.

Enfin, bien que Lausanne dispose d'un large éventail de mesures et de prestations en matière d'addiction, la coordination entre ces mesures ainsi qu'avec les autres partenaires du réseau, reste insuffisante, notamment en raison de l'absence d'un pilotage et d'une gouvernance claires.

1 Introduction

1.1 Contexte

Lausanne connaît depuis l'été 2022 une augmentation de la visibilité des consommations de stupéfiants dans l'espace public, en particulier dans les WC publics de la Place de la Riponne et aux alentours. Des épisodes de consommation aux abords de certaines écoles ont également suscité de l'inquiétude de la part du personnel scolaire et des parents d'élèves, notamment en lien avec les déchets occasionnés et l'usage de WC scolaires pour des consommations en journée, en présence des élèves. En parallèle, les partenaires du réseau addictions observent unanimement une péjoration de la santé psychique et physique des consommateur·trices de stupéfiants.

En réponse à cette situation, l'instance interservices de la Ville de Lausanne qui réunit le Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité (SISP), la Police, l'Observatoire de la sécurité et des discriminations, ainsi que le Service de propreté urbaine (PUR) a rédigé un plan d'action avec deux objectifs principaux :

- Réduire l'ensemble des nuisances occasionnées par les consommations dans l'espace public afin de favoriser la cohabitation ;
- Réduire les risques socio-sanitaires pour les personnes qui consomment dans l'espace public, ainsi que les dangers sanitaires occasionnés pour la collectivité dans son ensemble, y compris les personnes travaillant à la Ville de Lausanne et dans les institutions partenaires.

Ce plan d'action a fait l'objet d'une décision de la Municipalité, adoptée début 2023, qui confirme la pérennisation de l'espace de consommation sécurisé (ECS) du Vallon et propose trois mesures complémentaires (détaillées au point 1.2) pour renforcer le dispositif^{1, 2} :

- Le renforcement des petits jobs proposés par Macadam (Fondation Mère Sofia) et par SYSTMMD ;
- La mise en place d'une équipe sociale de rue rattachée à la Ville ;
- La mise en place d'une Antenne de l'ECS du Vallon à la Riponne, au plus proche des personnes qui consomment.

Ces propositions s'appuient notamment sur l'évaluation externe de la phase pilote de l'ECS-Vallon³, ⁵ réalisée par le secteur Evaluation et expertise en santé publique (CEESAN) du Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Unisanté). Le rapport confirme la pertinence de l'ECS ouvert le 1^{er} octobre 2018 dans les locaux de la Fondation ABS au Vallon^b. Les 35'904 épisodes de consommation entre octobre 2018 et avril 2021 sont autant de consommations qui ne se sont pas faites dans des conditions sanitaires précaires et entraînant l'abandon de déchets dans l'espace

^b Après un premier refus en votation populaire en 2007, le projet d'ouverture d'un ECS en ville de Lausanne a fait, quelques années plus tard, l'objet d'un nouveau préavis (N°2016/41)⁶, approuvé par le Conseil communal le 6 juin 2016.

public. Toutefois, plusieurs enjeux subsistent : la fréquentation régulière de l'ECS-Vallon est inférieure aux attentes, et une partie des personnes continuent à consommer dans les espaces publics, et notamment dans les toilettes de la Place de la Riponne, exclusivement ou en alternance avec leur utilisation de l'ECS-Vallon, parfois même durant les heures d'ouverture de ce dernier. Un travail de sensibilisation ciblé apparaît donc nécessaire pour lever les réticences et rappeler le rôle de l'ECS pour la réduction des risques (RdR).

Consciente que la consommation ne disparaîtra pas, la Ville souhaite préserver un espace public accessible à toutes et tous dans une perspective de « vivre ensemble »^c et d'inclusion. Elle propose ainsi des mesures ciblant les consommateur·trices, visant à réduire les usages en rue et à renforcer le sentiment de sécurité dans l'espace public pour l'ensemble des utilisateur·trices de la ville.

1.2 Les mesures complémentaires

En réponse à l'évaluation positive de l'ECS-Vallon, la Ville de Lausanne a décidé de le pérenniser^{1,2}. Toutefois, son objectif³ d'amélioration des conditions de consommation et de santé des consommateur·trices n'est que partiellement atteint. En raison de son éloignement des lieux de *deal*, une partie des personnes les plus précarisées et notamment celles dans une phase de consommation compulsive, continuent à consommer dans l'espace public, principalement dans les WC de la Place de la Riponne, y compris durant les heures d'ouverture de l'ECS. Cette situation contribue au maintien des risques sanitaires et engendre des nuisances en termes d'ordre public.

Pour répondre à cette situation, le SISP a proposé un plan de mesures conjointes complémentaires. Il s'agit des trois mesures suivantes :

- Créer une Equipe sociale de rue rattachée à la Ville (ESR-Ville) : favoriser une démarche « d'aller vers », avoir une meilleure connaissance du public-cible ; renforcer le travail social de rue et la collaboration avec le volet sécuritaire ;
- Renforcer l'offre de petits jobs pour les personnes consommatrices et développer le travail de pair-aidance ;
- Ouvrir un ECS complémentaire à celui du Vallon à proximité des emplacements habituellement fréquentés par les personnes précarisées et/ou consommatrices de stupéfiants, à savoir à la Place de la Riponne. Sous forme d'un projet pilote, cet ECS s'adresse plus spécifiquement aux personnes qui se trouvent dans l'urgence de la consommation, ne pouvant ou ne souhaitant pas se rendre dans les autres structures du réseau.

Ces mesures visent à répondre aux deux objectifs centraux de la Politique addiction de la Ville qui sont l'amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des consommateur·trices d'une part et, de l'autre, l'amélioration de la cohabitation et du « vivre ensemble » dans l'espace public.

^c Cette notion fait référence au concept de « compatibilité urbaine »⁷, traduction de *Staatverträglichkeit*, cité par Carrasco⁸.

Plus précisément il s'agit de :

- Réduire la consommation de substances illicites dans l'espace public et les WC particulièrement durant les heures d'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne (entre 15h et 21hd), ceci dès son inauguration et la mise en place des mesures complémentaires ;
- Réduire le nombre de déchets abandonnés à la suite de consommations ;
- Mettre en place des actions socio-sanitaires coordonnées en termes de prévention, de médiation, d'accompagnement, de régulation, de dissuasion, voire de répression pour réduire l'utilisation de l'espace public comme lieux de consommation ou de deal ;
- Développer des interventions en étroite collaboration avec la Police (volet sécuritaire).

Plusieurs instances partenaires sont impliquées : l'Équipe sociale de rue de la Ville de Lausanne (ESR-Ville) (SISP), l'ECS-Vallon et l'Antenne ECS-Riponne (Fondation ABS), SYSTMd, Macadam (Fondation Mère Sofia) et Police.

Ce programme de mesures élaboré par le SISP² insiste sur l'importance de développer des synergies et des collaborations entre les différentes équipes impliquées dans chacune de ces trois mesures. Un des enjeux majeurs en termes de réduction des nuisances dans l'espace public est de parvenir à accompagner le fonctionnement de l'Antenne ECS-Riponne de mesures d'encouragement à l'utiliser, et des mesures de découragement à consommer dans l'espace public comme il ressort de l'Évaluation de l'ECS-Vallon³. Pour ce faire l'accent est mis sur la nécessité de développer une bonne collaboration et coordination entre les acteur·trices de la RdR et de la sécurité.

En avril 2023 la Ville de Lausanne a présenté le projet de Mesures complémentaires accompagnant la pérennisation de l'ECS-Vallon. L'évaluation de ces mesures complémentaires portait initialement sur une période de deux ans, à compter de l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne. A la suite de l'annonce des mesures complémentaires de la Ville de Lausanne lors de la séance du Conseil communal du 16 mai 2023, le Conseil communal a voté une résolution stipulant qu'un préavis et une évaluation de l'ensemble des mesures complémentaires devaient être rendus après une année d'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne.

Un Comité de pilotage (COPIL, Figure 9 en Annexe 10.1) du projet, présidé par le chef de service du SISP a été créé. Celui-ci est composé de représentant·es de différentes parties prenantes : l'Office du médecin cantonal (OMC), la Direction de la sécurité et de l'économie (DSE), Police, le Service de la propreté urbaine (PUR), l'Observatoire de la sécurité et des discriminations, le dispositif addiction du SISP. Unisanté est également représenté dans une posture d'observation en lien avec le mandat d'évaluation qui lui a été confié.

Cette évaluation, pilotée conjointement par le SISP de la Ville de Lausanne et l'OMC, et financée par le Canton, a été confiée à Unisanté et fait l'objet du présent rapport.

^d Entre le projet initial et l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne fin mai 2024 différents changements sont intervenus. L'un d'entre eux est la décision d'ouvrir l'Antenne également le matin, du mercredi au samedi (7h-12h30) et de prolonger l'ouverture jusqu'à 21h.

^e Une partie du Conseil communal a réagi et dénoncé le fait de ne pas avoir été consulté préalablement, avec une demande de pouvoir se prononcer sur un rapport préavis. Adoption de la résolution de Mathilde Maillard (16 mai 2023) en réponse à l'interpellation : « Pérennisation de l'ECS : une piqure de rappel ».

2 Objectifs de l'évaluation

2.1 Objectif général de l'évaluation

Cette évaluation vise à produire une information utile aux parties prenantes et notamment aux autorités communales et cantonales, concernant la pertinence des mesures compte tenu de l'urgence de la situation, et leur contribution à l'atteinte des objectifs de la Ville en termes de santé et de sécurité publiques.

2.2 Les questions d'évaluation

Les questions d'évaluation sont les suivantes :

1. Quels enseignements peut-on tirer quant au caractère complémentaire et à l'articulation de l'ECS-Vallon et de l'Antenne ECS-Riponne ?
 - Quels sont les profils des publics qui fréquentent chacun des deux ECS ? Sont-ils différents et si oui, quels sont les éléments susceptibles d'expliquer cette situation ?
 - Quelles sont les motivations, respectivement, les freins à se rendre dans l'un et/ou l'autre des ECS ? Dans quelle mesure l'offre de certaines prestations (échange de matériel, repas, douche, etc.) joue-t-elle un rôle ?
 - Dans quelle mesure les capacités d'accueil respectives et combinées sont-elles adaptées aux besoins ?
 - Quelles adaptations entre les deux ECS (horaires, type de consommation, type d'autres prestations fournies, modes de prise en charge) permettraient d'optimiser la capacité d'accueil ?
 - Quelles sont les modalités de collaboration avec les autres acteur·trices et sont-elles adaptées ?
2. Quels enseignements peut-on tirer concernant la contribution de l'ESR-Ville à l'atteinte des objectifs visés ?
 - Dans quelle mesure les missions de l'ESR-Ville sont-elles complémentaires des autres prestations du dispositif de lutte contre les addictions ?
 - Dans quelle mesure ses horaires d'intervention répondent-ils aux besoins ?
 - Quelles sont les modalités de collaboration avec les autres acteur·trices et sont-elles adaptées ?

3. Quels enseignements peut-on tirer concernant la contribution des petits jobs et du travail avec les pair-es à l'atteinte des objectifs visés ?
 - Dans quelle mesure l'offre de petits jobs et le travail avec les pair-es est-elle complémentaire des autres prestations du dispositif de lutte contre les addictions ?
 - Dans quelle mesure leurs horaires d'intervention répondent-ils aux besoins ?
 - Quelles sont les modalités de collaboration avec les autres acteur-trices et sont-elles adaptées ?
4. Comment se met en place la dynamique de collaboration entre les différentes instances impliquées dans les trois mesures, soit la Fondation ABS, l'ESR-Ville, SYSTMD, la Fondation Mère Sofia et Police ? Et quelle est la perception par les intervenant-es de ces instances de leur travail et de la dynamique interservices ?
5. Quels sont les besoins non couverts par le dispositif existant et par ces offres ? Quelles adaptations devraient être envisagées pour améliorer l'atteinte de ces objectifs ?

L'évaluation de ces trois mesures vise à documenter les modalités de fonctionnement et d'utilisation de ces différentes prestations, ainsi que leur articulation. Malgré une durée d'observation limitée à un an (recueil de données sur 10 mois) plusieurs outils ont permis de recueillir des éléments concrets sur la réalité socio-sanitaire des personnes consommatrices de stupéfiants, et leur présence dans l'espace public.

Pour ce dernier point nous nous appuyons sur les tournées de nettoyage des WC de l'hypercentre dont le mandat a été confié à SYSTMD par l'Observatoire de la sécurité et des discriminations de la Ville de Lausanne. Ces tournées ont notamment fourni des données importantes, bien que partielles, sur les déchets et l'occupation de l'espace public. Par ailleurs, l'Observatoire de la sécurité et des discriminations a confié un mandat distinct au bureau BASS concernant la perception des effets de ces mesures par les riverain-es, commerçant-es et passant-es. Nous présenterons certains de ces résultats dans ce rapport⁹.

3 Éléments contextuels

3.1 Chronologie des événements récents (2023-2025)

Les enjeux autour des questions d'addiction et d'espace public à Lausanne ne sont pas récents. L'ouverture de l'ECS-Vallon en 2018 s'est faite dans un contexte de changements concernant tant le dispositif de régulation du marché que le volet RdR et prise en charge médico-sociale³. Quatre ans après, la situation n'est plus la même, mais elle s'inscrit dans une certaine continuité (Figure 1). Voici le détail chronologique de ces événements :

- Avril 2023 : La Municipalité présente un Communiqué qui annonce la pérennisation de l'ECS-Vallon accompagnée de mesures complémentaires pour améliorer le « vivre ensemble » au centre-ville de Lausanne (voir chapitre 1.2)¹.
- Avril 2023 : Mise en œuvre du renforcement de l'offre de petits jobs rémunérés par Macadam (Fondation Mère Sofia) et par SYSTMD, association de pair-esf.
- Été 2023 : La problématique du « crack » (consommation de cocaïne base par inhalation) et des consommations dans l'espace public prend de l'ampleur. L'occupation des WC de la Riponne par les personnes qui inhalent/fument de la cocaïne (crack) a entraîné un déplacement des personnes qui y consommaient par injection auparavant, les rendant désormais visibles du public. On assiste aux prémices de ce qui pourrait se transformer en un retour des scènes ouvertesg.
- Juillet 2023 : En raison des enjeux de santé publique, le Conseil d'Etat demande à la Ville de Lausanne la mise en place de mesures renforcées, notamment la mise en place d'une veille et d'interventions socio-sanitaires. Ces mesures renforcées comprennent aussi la création d'une cellule de crise qui regroupe des représentant-es de l'ensemble des services/institutions concernées : le SISF, la Fondation ABS, SYSTMD, Rel'aids, le Service de la petite enfance (Espace de la Grenette), l'OMC, le Service de médecine des addictions (SMA) du CHUV et la Police.

Cette cellule a pour objectif de coordonner les actions des différent-es partenaires. Elle doit permettre de clarifier le rôle de chacun-e afin de favoriser la confiance mutuelle et le travail en réseau. Cette cellule vise à fournir des informations pratiques et à proposer des réponses adaptées aux situations problématiques complexes.

- Août 2023 : L'ESR-Ville débute son activité avec un premier binôme.
- Août 2023 : Le SMA intervient en rue avec des permanences infirmières une fois par semaine ; une filière d'urgence dite « Filière Riponne » est mise en place pour faciliter

^f Depuis 2019 l'Association SYSTMD effectue des tournées de nettoyage des WC publics tôt le matin en proposant aux consommatrices et consommateurs de participer au ramassage dans le cadre d'un petit job.

^g Les tensions augmentent autour de la consommation de drogues à ciel ouvert, RTS, [Les tensions augmentent autour de la consommation de drogues à ciel ouvert - rts.ch - Suisse](https://www.rts.ch/fr/actualites/suisse/les-tensions-augmentent-autour-de-la-consommation-de-drogues-a-ciel-ouvert-1188888)

la (re)mise en contact entre les consommateur·trices en rue, désinséré·es et des professionnel·les de santé.

- Octobre 2023 : Création de la force dédiée sous la forme d'une présence dans l'espace public de 50 policiers, 7 jours sur 7 entre 7h00 et 23h00, en réponse à la problématique de la crise socio-sanitaire dans l'hypercentre. Cette force dédiée est composée d'agent·es de la Police de proximité, de Police-secours, de la brigade cycliste et de la brigade des stupéfiants.
- Octobre-novembre 2023 : Le deuxième binôme de l'ESR-Ville entre en fonction.
- Janvier 2024 : Mise en place de Points de rencontre—Partenaires de Terrain (Rencontres du mardi), en complément de la cellule de crise. Ces rencontres hebdomadaires réunissent des intervenant·es de terrain de la Fondation ABS, du SISP et de la Police, ainsi qu'un·e infirmier·ère de liaison du SMA ; elles facilitent la coordination entre les acteur·trices des différentes prestations. Elles offrent un espace d'échange d'informations nécessaire au travail en réseau. Ces rencontres permettent d'aborder des situations complexes et problématiques rencontrées dans l'espace public et de réfléchir à des solutions adaptées.
- Mars 2024 : Mise en place par l'Observatoire de la sécurité et des discriminations de la Ville de Lausanne d'un monitoring mandaté par la Municipalité pour suivre l'évolution de la situation en termes de consommations et de déchets dans l'espace public et dans les WC de l'hypercentre (voir chapitre 4.1.2).
- Renforcement du dispositif dédié à la sécurité en vue de l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne le 27 mai :
 - Les 50 policiers sont renforcés par le solde de la Division proximité, partenariats et multiculturalité (PPM).
 - Déploiement du Poste de Police Mobile (PPMob) sur la Place de la Riponne (devant les escaliers du Palais de Rumine). Ce poste mobile est présent les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h00 à 20h00 et les mercredis et samedis de 08h00 à 20h00. Il est aussi présent à la place Chauderon, selon les activités et ressources disponibles.

Le PPMob a pour mission de rassurer la population sur l'ouverture de l'Antenne ECS, de répondre aux questions ou d'intervenir selon les situations.

- Mai 2024 : Ouverture de l'Antenne de l'ECS à la Riponne ; lundi et mardi de 15h30 à 21h00 et du mercredi au samedi de 7h à 12h30 puis de 15h30 à 21h00.

Les WC de la Riponne sont fermés pendant les heures d'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne.

- Août 2024 : Début des travaux sur la Place de la Riponne qui entraînent une fermeture partielle de la place et des restrictions de circulation.

- Septembre 2024 : Sur décision du Municipal de la sécurité, un agent d'accueil et de sécurité (AAS) patrouille sur la Rue des Deux-Marchés, 7 jours sur 7 de 6h00 à 23h00h.
- Septembre 2024 : Une lettre adressée aux autorités cantonales par les syndicats de Lausanne, Yverdon et Vevey fait état d'une dégradation importante de la situation dans l'espace public en lien avec le deal de rue qui les conduit à demander un soutien du Canton et une réflexion sur la chaîne pénale¹¹.
- Octobre 2024 : Réorganisation de la police municipale. La Division police-secours et la Division proximité, partenariats et multiculturalité fusionnent et deviennent l'Unité d'Intervention de Proximité (UIP). Ce changement s'accompagne d'un renforcement des effectifs en journée et de nuit (23h00 – 7h00), ainsi que de l'instauration de patrouilles pédestres nocturnes (entre 23h00 et 7h00 du matin)^j.
- Novembre 2024 : Fermeture des WC de la Riponne utilisées de façon détournée pour consommer.
- Décembre 2024 : Le Conseil communal accepte deux amendements et débloque un budget pour l'élargissement des horaires d'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne, ainsi que le renforcement de l'ESR-Villek.
- Décembre 2024 : Constitution d'une Commission consultative de la politique des 4 piliers (CC4P) par la Municipalité¹², afin de renforcer le dialogue avec le Conseil communal autour de la politique des drogues et de son évolution.
- Décembre 2024 : Démantèlement des WC de la Riponne ainsi que du « String »l.
- Février 2025 : Présentation de la nouvelle stratégie vaudoise en matière de lutte contre le deal de rue par le chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécuritém. Elle comprend :
 - La mise en place d'une task force, en lien avec l'ensemble des acteurs-trices de la chaîne pénale afin d'offrir des réponses spécifiques.
 - Cinq places en prison réservées chaque semaine pour des personnes arrêtées pour trafic de drogues.

^h Les agent-es d'accueil et de sécurité (AAS) sont engagés par le Domaine médiation urbaine, accueil et sécurité (DoMAS), unité du secrétariat général de la Direction Sécurité et économie (DSE) de la Ville de Lausanne.

ⁱ L'AAS a assuré une présence dans le quartier Sévelin/Sébeillon entre 6h et 10h entre le 17.03 et le 05.05.2025 avant de commencer sa patrouille à la Rue des Deux-Marchés. Depuis le 6 mai un AAS est à nouveau à la Rue des Deux-Marchés dès 6h le matin.

^j Sécurité dans l'espace public : la police municipale de Lausanne se réorganise afin de renforcer sa présence visible en rue, Communiqué Ville de Lausanne, 07.10.2024

^k Conseil communal Ville de Lausanne, séance n°8 du 3 décembre 2024

^l Lieu de rencontre à ciel ouvert sur la Place de la Riponne, composé de quelques bancs surmontés de toiles tendues qui servent de protection contre le soleil et la pluie où se retrouvent des personnes souvent désinsérées et marginalisées¹³.

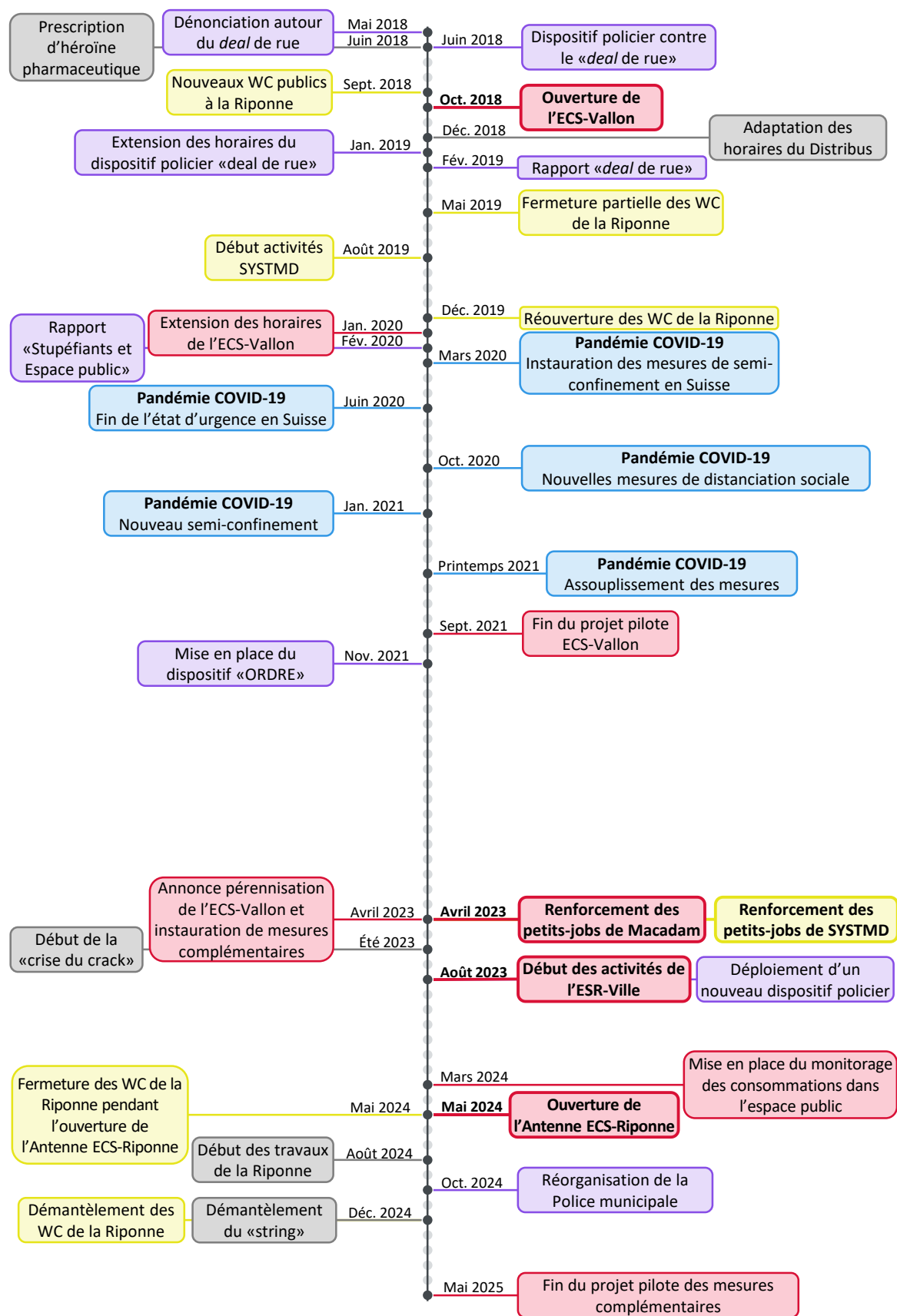
^m Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud, Mesures pour endiguer durablement la surpopulation carcérale, Communiqué de presse, février 2025

Cette chronologie de décisions et d'événements liés directement ou indirectement aux mesures complémentaires ont « accompagné » cette année d'évaluation du projet pilote. Ces événements concernent le deal de rue, les enjeux liés à l'utilisation des WC publics comme espace de consommation, ainsi que les mesures socio-sanitaires et policières qui se sont déployées.

Sans qu'il soit possible d'évaluer l'impact de ces événements sur les consommateur·trices, le public cible des mesures complémentaires, ils constituent cependant le contexte au sens large dans lequel ces personnes évoluent.

Ces différents éléments sont à considérer dans un contexte particulièrement complexe en ville de Lausanne mais aussi plus généralement dans les autres villes suisses et au-delà de nos frontières, lié à la très grande disponibilité et la facilité d'accès à de la cocaïne sur le marché, proposée à très bas prix et avec un taux de pureté élevé.

Figure 1 Frise chronologique des principaux éléments contextuels



3.2 Panorama de l'ensemble des ressources du dispositif lausannois en lien avec les addictions

Les mesures déployées par la Ville de Lausanne sont complémentaires à la décision de pérenniser l'ECS-Vallon et complètent une offre de prestations socio-sanitaires bien étoffée à Lausanne.

Le dispositif addiction du Canton, et à Lausanne plus spécifiquement, s'est développé à partir des années 1990 avec des adaptations au cours du temps pour faire face aux changements de produits et de modes de consommation.

Les différentes prestations relèvent pour certaines d'Associations ou de Fondations au bénéfice d'un contrat de prestations/financement de la Ville, du Canton, ou des deux ; pour d'autres il s'agit de services directement rattachés à l'administration communale. Cela entraîne une diversité des missions, des cultures professionnelles variées et des modes de fonctionnement ou de gouvernance très différents. Par ailleurs, tant les consommateur-trices que les professionnel·les manquent souvent d'une vision d'ensemble sur l'offre disponible.

L'offre existante couvre les quatre piliers de la politique addiction suisse : prévention, traitements, RdR et application de la loi⁴ ; certaines prestations comme les traitements agonistes opioïdes (TAO)ⁿ sont à l'interface entre deux piliers, ici RdR et traitement. Le Tableau 1 présente un panorama de cette offre.

Une partie des acteur-trices de ces prestations ont été mobilisé-es dans la cellule de crise mise en place à Lausanne, à la demande de l'OMC durant l'été 2023, pour répondre à une situation qui se dégradait dans l'espace public.

ⁿ Les traitements agonistes consistent à substituer les opioïdes illicites, comme l'héroïne, par des médicaments légaux aux effets similaires (dits agonistes), prescrits sous contrôle médical et réduisant l'effet de manque, ainsi que la consommation d'autres opioïdes

Tableau 1 Panorama des ressources spécifiques et généralistes de Lausanne pouvant être utilisées par les personnes consommatrices de stupéfiants

Structures	Aide à la survie*	Orientation / accompagnement	Remise de matériel de consommation	Espace de consommation	Traitement Agonistes opioïdes (TAO)	Soins / Prise en charge de santé	Animations / Activités occupationnelles	Petits jobs	Hébergement / Housing first / HU	Répression	Sécurité / Ordre public
Fondation ABS	x	x	x	x				x			
ESR-Ville	x	x	(x)**								
SMA	x	x	x		x	x					
SYSTMD			(x)				x	x			
Fondation du Levant					x				x		
Police										X	x
AAS											x
Fondation Mère Sofia	x							x			
Sport'ouverte							x				
Rel'aids	x	x	(x)								
Point d'Eau	x					x					
Médecins du Monde						x					
L'Espace	x										
HU Ville de Lausanne	x					x**			x		
Sleep-In	x					x**			x		
La Marmotte	x					x**			x		
Fondation des Oliviers	x					x			x		
Fondation de l'Orme						x			x		
Fondation Bois-Gentil						x			x		

Fondation ABS : ECS ; Equipe de rue, Passage ; Mère Sofia : Macadam, Soupe populaire, etc. ; HU Ville de Lausanne : Etape Saint-Martin, Tivoli 12, Abri PC Vallée de la Jeunesse.

* L'aide à la survie désigne le volet du travail social qui consiste à se concentrer sur la situation de vie de la personne avant d'envisager des changements du comportement de consommation (repas, douche, accompagnement administratif, etc.)¹⁴.

** (x) seulement du dépannage ponctuel

** prestation fournie par Médecins du Monde.

4 Méthode

La méthodologie proposée pour répondre aux questions d'évaluation recourt à la collecte et à l'analyse de plusieurs sources de données. Le design retenu combine des approches qualitatives et quantitatives, ce qui se révèle judicieux pour appréhender les thématiques complexes de la recherche en santé publique.

L'évaluation comprend :

- Un **monitorage des activités** découlant des trois mesures complémentaires ;
- Une **étude quantitative transversale** portant sur le profil des bénéficiaires des différentes mesures ;
- Des **entretiens individuels** avec des personnes qui recourent à ces prestations ;
- Des **entretiens individuels et collectifs** avec des professionnel·les responsables / intervenant·es respectivement pour chacune des trois mesures complémentaires, ainsi qu'avec des représentant·es d'autres prestations du réseau ;
- La consultation des documents officiels, PV de séances, et autres documents relatifs aux trois mesures.

Le détail des méthodes proposées pour répondre à chaque question d'évaluation est présenté dans le Tableau 2.

Tableau 2 Matrice des méthodes utilisées dans le cadre de l'évaluation

Questions d'évaluation	Monitoring des prestations	Etude quantitative transversale (PPU)	Entretiens individuels et de groupe avec professionnel·les	Entretiens individuels avec utilisateur·trices	Analyses secondaires des documents, PV etc.
Q1 - Quels enseignements peut-on tirer quant au caractère complémentaire et à l'articulation de l'ECS-Vallon et de l'Antenne ECS-Riponne ?	xx	x	xx	xx	x
Q2 - Quels enseignements peut-on tirer concernant la contribution de l'ESR-Ville à l'atteinte des objectifs visés ?	x	(x)	x	x	x
Q3 - Quels enseignements peut-on tirer concernant la contribution des petits jobs et du travail avec les pair·es à l'atteinte des objectifs visés ?	x	x	x	xx	x
Q4 - Comment se met en place la dynamique de collaboration entre les différentes instances impliquées dans les trois mesures ?	x		xx	x	xx
Q5 - Quels sont les besoins non couverts par le dispositif existant et par ces offres ? Quelles adaptations devraient être envisagées pour améliorer l'atteinte de ces objectifs ?			xx	xx	x

4.1 Données, méthodes de collecte et d'analyse

4.1.1 Données qualitatives

Les données qualitatives ont été recueillies dans de multiples *settings*, à l'aide de différents outils.

Des entretiens individuels ont été réalisés avec les consommateur·trices, deux *focus group* (FG) ont permis d'entendre les intervenant·es de terrain en lien avec les mesures complémentaires d'une part et, de l'autre, les responsables de ces mesures afin d'aborder principalement les aspects de collaboration. Enfin, des entretiens individuels ou de groupe ont été réalisés avec les responsables des trois mesures, ainsi que certaines équipes pour aborder plus spécifiquement leurs activités.

Entretiens avec les consommatrices et consommateurs

Le but de ces entretiens était d'obtenir des informations sur les pratiques des personnes rencontrées en lien avec l'Antenne ECS-Riponne et l'ECS-Vallon, l'intervention de l'ESR-Ville et les petits jobs. Comment ces mesures sont-elles utilisées ? Quels sont les motifs en cas de non-recours à l'une et/ou l'autre des mesures ? Quels sont les incitatifs respectivement les obstacles à l'utilisation de ces prestations ? Les entretiens avec des consommateur·trices qui recourent à ces prestations ont été effectués entre le 1^{er} octobre 2024 et le 16 décembre 2024.

Vingt entretiens individuels ont été menés avec des utilisateur·trices de l'Antenne ECS-Riponne et de l'ECS-Vallon. Huit entretiens ont eu lieu à l'ECS-Vallon (salle de pause des collaborateur·trices) et douze entretiens à l'Antenne ECS-Riponne (infirmerie). Ils ont duré entre 10 et 52 minutes, avec une moyenne de 30 minutes. Tous les entretiens ont été enregistrés puis retranscrits après avoir récolté le consentement oral de la consommatrice ou du consommateur, à l'exception d'un consommateur qui a refusé l'enregistrement. Des notes ont alors été prises à l'ordinateur pendant l'entretien. Les retranscriptions d'entretien – ainsi que les notes de l'entretien non-enregistré – ont ensuite été codées à l'aide du logiciel MaxQDA.

Les personnes ayant complété l'entretien ont reçu un bon Migros de Frs. 20.- pour les remercier de leur participation.

L'analyse des entretiens a été effectuée en suivant la méthodologie de la théorie ancrée. L'analyse permet de mettre en évidence les éléments relatifs au recours à ces prestations en termes de réponse aux besoins, de facteurs incitatifs, de difficultés rencontrées, de modification des pratiques et comportements.

Ces données renseignent principalement les questions d'évaluation 1, 2 et 3 (Tableau 2).

Focus Group avec les professionnel·les de terrain et avec les responsables des mesures complémentaires

Deux entretiens de groupe ont été organisés en automne 2024 pour aborder plus spécifiquement les aspects de collaboration et de coordination entre les différentes mesures complémentaires.

Le premier FG a réuni un·e représentant·e de chacune des mesures (Antenne ECS-Riponne et ECS-Vallon, SYSTMD, Macadam et l'ESR-Ville de Lausanne). Le deuxième FG a réuni la ou le responsable de chacune des mesures, ainsi qu'un·e représentant·e de la Police.

Ces FG ont été enregistrés, retranscrits intégralement et codés à l'aide du logiciel MaxQDA.

Ces données renseignent principalement la question d'évaluation 4 (Tableau 2).

Entretiens individuels ou de groupe avec les responsables des mesures complémentaires et avec l'ESR-Ville

Un entretien a été réalisé avec les responsables de chaque mesure complémentaire pour faire un bilan de cette année de projet pilote :

- Fondation ABS : un entretien individuel avec le directeur, ainsi qu'un entretien en binôme avec les responsables des deux ECS.
- ESR-Ville : un entretien individuel avec la responsable et en complément, un entretien collectif avec les quatre membres de l'ESR-Ville.

Ces entretiens ont été enregistrés, retranscrits intégralement et codés à l'aide du logiciel MaxQDA.

- Macadam : un entretien individuel avec le responsable ad interim.
- SYSTMD : un entretien avec le fondateur et la personne en charge des tournées du matin.

Ces entretiens ont été enregistrés puis ont fait l'objet d'une synthèse.

Ces données renseignent principalement les questions d'évaluation 1, 2, 3 et 4 (Tableau 2).

Réunions et discussions avec les autres parties prenantes

Des échanges réguliers ont eu lieu avec les mandants au SISP et à l'OMC, ainsi qu'avec les différentes parties prenantes liées à ces mesures (Police, Service de la propreté urbaine, Observatoire de la sécurité et des discriminations, et autres structures du réseau de prise en charge des addictions), lors de réunions de travail d'instances du dispositif addictions de la Ville de Lausanne ou lors de séances ad hoc d'échanges avec un·e partenaire en particulier.

Ces réunions ont permis de réunir des informations importantes qui ne font pas l'objet d'une analyse spécifique, mais qui apportent des éléments de cadrage pour l'analyse des données de l'évaluation.

Ces données renseignent toutes les questions d'évaluation (Tableau 2).

Focus groups avec les riverain·es

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures complémentaires de la Ville, l'Observatoire de la sécurité et des discriminations de la Ville de Lausanne est responsable du volet lié à l'espace public. Il a mandaté le bureau BASS pour recueillir la perception des nuisances par le voisinage de l'Antenne ECS-Riponne, ainsi que pour suivre l'évolution de la qualité de vie dans le quartier avant et après son ouverture.

Deux FG ont été organisés par le bureau BASS avec des représentant·es des habitant·es et des entreprises. Les résultats ont été analysés et font l'objet d'une synthèse transmise à l'Observatoire de la sécurité et des discriminations.

Ces données contribuent à la compréhension de l'atteinte des objectifs de la Ville de Lausanne en termes de diminution des nuisances liées aux consommations dans l'espace public.

4.1.2 Données quantitatives

Étude PPU

Une étude anonyme, transversale multicentrique et descriptive, nommée « Pointage du Profil des Usager·ères » (PPU) a été réalisée dans le cadre de cette évaluation afin de décrire le profil des personnes ayant recours à tout ou partie des différentes prestations proposées dans le cadre de ces mesures complémentaires.

Cette étude est largement inspirée du « Pointage Annuel du Profil des Usager·ères » (PAPU) mené chaque année par Unisanté sur mandat de la DGS dans l'ensemble des Centres d'accueil à bas-seuil (CABS) du canton^{15, 16}, ainsi que des études réalisées dans les structures à bas-seuil en Suisse auparavant^{17, 18}. La méthodologie du PPU se base ainsi sur les études de type « un jour donné ». Plutôt que de se limiter à une seule journée, la récolte des données s'est déroulée durant une semaine entière (lundi à dimanche) pendant les jours et les heures d'ouverture ou d'activité des structures considérées. Ce format est préféré à une étude sur un jour prédéterminé en raison de la variabilité de la fréquentation des structures durant la semaine et de leurs contraintes organisationnelles.

Les données ont été récoltées à l'aide d'un court questionnaire de deux pages investiguant la situation socio-démographique des répondant·es, leurs usages de substances psychoactives illégales, leur recours aux différentes prestations offertes dans le cadre des mesures complémentaires à la pérennisation de l'ECS-Vallon, ainsi que leur recours à un suivi médical. Le questionnaire détaillé est disponible à l'annexe 10.1.

Les structures ayant proposé le PPU à leurs utilisateur·trices sont les suivantes : l'ECS-Vallon (Fondation ABS), l'Antenne ECS-Riponne (Fondation ABS), la permanence de Macadam (Fondation Mère Sofia), les petits jobs de l'association SYSTMD, l'ESR-Ville.

Le PPU a été mené à trois reprises durant les 12 mois sur lesquels porte l'évaluation :

- Semaine du lundi 19 août au dimanche 25 août 2024 (3 mois après l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne) ;
- Semaine du lundi 2 décembre au dimanche 8 décembre 2024 (6 mois après l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne, uniquement auprès des utilisateur-trices de l'ECS-Vallon, de l'Antenne ECS-Riponne et de l'ESR-Ville) ;
- Semaine du lundi 24 février au dimanche 2 mars 2025 (9 mois après l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne).

Les équipes des structures concernées étaient chargées d'annoncer la tenue de l'étude à leurs utilisateur-trices quelques jours avant la période de passation effective afin de favoriser son acceptation. Durant la semaine de passation, chaque structure impliquée était tenue de systématiquement proposer le questionnaire à tout-e utilisateur-trice des prestations concernées et n'ayant pas déjà rempli ou refusé le questionnaire auparavant, puis de le récupérer. Le questionnaire était, en principe, auto-administré (*i.e.* rempli seul-e par l'utilisateur-trice), sauf si une demande explicite d'aide était formulée par l'utilisateur-trice^o.

Lors des trois éditions du PPU, le questionnaire a été saisi à l'aide du logiciel EpiData Entry Client (v4.4.3.1), puis la base de données a été traitée et analysée sur Stata (version 18.0).

Les résultats présentés aux sections 5.1.2, 10.11.2, 5.3.1 et 5.3.2 se concentrent sur les répondant-es au PPU ayant indiqué avoir eu recours aux prestations d'au moins une des mesures complémentaires au cours des 30 derniers jours pour chaque vague de l'étude, indépendamment de la structure où le questionnaire a été récolté. Ainsi, un-e répondant-e ayant indiqué avoir bénéficié de plusieurs prestations des mesures complémentaires sera pris en compte pour chaque prestation dont elle ou il a bénéficié. Le taux de participation à chaque vague, ainsi que les effectifs concernés par ces analyses, sont présentés à l'annexe 10.11.1.

Ces données renseignent principalement les questions d'évaluation 1, 2 et 3 (Tableau 2).

Monitoring des consommations aux ECS

La Fondation ABS a mis en place un nouveau logiciel, développé par l'entreprise WiGii^{®p}, sur le modèle de celui utilisé au Quai 9 à Genève. Ce logiciel permet d'avoir un suivi des passages en salle de consommation pour chaque utilisateur-trice et, ainsi, de documenter l'ensemble des passages aux ECS pour consommation. Il a été mis en place à l'Antenne ECS-Riponne dès son ouverture (soit dès le 27 mai 2024) et dès le 1^{er} juillet 2024 à l'ECS-Vallon. Ce logiciel permet de répertorier pour chaque passage en salle l'utilisateur-trice concerné-e, l'ECS concerné, le mode de consommation, le

^o Durant la première semaine de passation en août 2024, l'équipe d'Unisanté s'est rendue ponctuellement à l'Antenne ECS-Riponne, sur des périodes identifiées comme ayant une fréquentation importante, afin de prêter main forte à l'équipe d'ABS présente sur place pour la récolte de ces données. Ce soutien n'a pas été réitéré lors des éditions suivantes du PPU.

^p <https://www.wigii.org/>

produit consommé, ainsi que le matériel remis pour cette consommation (cf. capture d'écran en annexe 10.3).

Les données récoltées entre le 01.05.24 et le 31.03.25 ont été transmises à Unisanté qui les a traitées et analysées à l'aide du logiciel Stata (version 18.0).

Ces données renseignent principalement la question d'évaluation 1 (Tableau 2).

Données sur les bénéficiaires de la Fondation ABS

La Fondation ABS dispose depuis son ouverture d'une liste de toutes les personnes qui ont eu recours à au moins une de leurs prestations. Cette liste a été importée sur le logiciel développé par l'entreprise WiGii[®] depuis sa mise en place à l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne. Pour chaque bénéficiaire, la Fondation ABS dispose de quelques données socio-démographiques : mois et année de naissance, genre, nationalité(s), lieu de domicile et statut d'inscription au sein de la Fondation ABS^q (cf. capture d'écran en annexe 10.5). Cette liste exhaustive permet également de préciser parmi toutes et tous les bénéficiaires de la Fondation ABS lequel-les ont eu recours à l'ECS-Vallon, à l'Antenne ECS-Riponne, aux deux ECS ou à aucun des ECS de la Fondation ABS depuis le 27 mai 2024.

Les données récoltées entre le 01.05.1999 (date de l'ouverture de la Fondation ABS) et le 31.03.25 ont été transmises à Unisanté qui les a traitées et analysées à l'aide du logiciel Stata (version 18.0).

Ces données renseignent principalement la question d'évaluation 1 (Tableau 2).

Monitoring des activités de l'Équipe sociale de rue de la Ville

Le SISP a développé, avec l'aide d'Unisanté, un questionnaire permettant de détailler les activités de l'ESR-Ville, en distinguant principalement deux types : les sollicitations et les interventions spontanées. Pour des raisons de faisabilité, ce monitoring est hébergé sur le LimeSurvey[®] des serveurs d'Unisanté et un accès spécifique à ce questionnaire a été créé pour la responsable de l'ESR-Ville. L'ESR-Ville a pour mission de compléter un nouveau formulaire dès qu'elle a mené une activité. Ceci permet de documenter notamment le type d'activité mené, le public rencontré, le lieu de l'intervention ainsi que la date et l'heure (voir annexe 10.3 pour plus de détails sur les indicateurs récoltés). Ce monitoring a débuté le 14.03.24.

Les données collectées entre le 14.03.24 et le 31.03.25 ont été exportées depuis Limesurvey[®], puis traitées et analysées sur Stata (version 18.0).

Ces données renseignent principalement la question d'évaluation 2 (Tableau 2).

^q Il s'agit un logiciel qui permet de créer des questionnaires en ligne.

Monitoring des petits jobs de la permanence de Macadam (Fondation Mère Sofia)

La Fondation Mère Sofia dispose d'un monitoring quotidien de ses petits jobs, ainsi que d'une liste des personnes qui en bénéficient. Elle a transmis à Unisanté les données du monitoring des petits jobs effectués en 2023 (entre le 1^{er} avril^s et le 31 décembre), en 2024 (toute l'année), et en 2025 (entre le 1^{er} janvier et le 31 mars). Ce monitoring précise le nombre de petits jobs planifiés, le nombre de personnes inscrites, le nombre de petits jobs fournis (dont la part fournie/payée par la Ville dans le cadre des mesures complémentaires) ainsi que le taux d'occupation de la permanence de Macadam.

Par ailleurs, la Fondation Mère Sofia a également transmis une liste des différentes personnes ayant pu bénéficier de la permanence de Macadam en 2023 (entre le 1^{er} avril et le 31 décembre), en 2024 (toute l'année), et en 2025 (entre le 1^{er} janvier et le 31 mars). Ces données contiennent des indications sur le genre, l'année de naissance, la région de domicile (via le NPA complet), le régime social (AI, RI, chômage ou sans aide), ainsi que le CSR de référence de ces personnes.

Les données collectées entre le 01.04.23 (date du renforcement de la permanence de Macadam via les mesures complémentaires) et le 31.03.25 ont été transmises à Unisanté sur Excel qui les a analysées sur ce même logiciel.

Ces données renseignent principalement la question d'évaluation 3 (Tableau 2).

Monitoring des petits jobs de l'association SYSTMD

SYSTMD dispose d'un monitoring quotidien des différents petits jobs effectués. L'association a transmis à Unisanté les données du monitoring des petits jobs effectués en 2023, en 2024, et en 2025 (jusqu'au 31 mars). Ces données permettent de savoir distinctement pour les tournées de nettoyage du matin et celles de l'après-midi/ soirée, ainsi que pour les animations : le nombre de jours où la prestation a été offerte, le nombre de petits jobs à Frs. 5.-, à Frs. 10.- et à Frs. 15.-, et le nombre de bénéficiaires hommes et femmes^t. Pour les animations, le nombre de participant-es est également renseigné.

Les données collectées entre le 01.01.23 et le 31.03.25 ont été transmises à Unisanté sur Excel qui les a analysées sur ce même logiciel.

Ces données renseignent principalement la question d'évaluation 3 (Tableau 2).

Monitoring de l'espace public et des WC de l'Observatoire de la sécurité et des discriminations de la Ville de Lausanne

L'Observatoire de la sécurité et des discriminations a mis en place un outil de monitoring utilisé par différent-es acteur-trices du réseau pour relever chaque situation où des déchets en lien avec la consommation et/ou des personnes en train de consommer sont vues dans l'espace public lausannois. Les entités qui contribuent à ce monitoring sont (situation au 17.6.2024) : Fondation

^s Le financement complémentaire permettant l'augmentation du nombre de permanences de Macadam, via les mesures complémentaires, est entré en vigueur le 1^{er} avril 2023.

^t Nous avons constaté quelques incohérences. Ainsi, certains mois, le nombre total de petits jobs offerts ne correspond pas à la somme du nombre de bénéficiaires hommes et femmes.

ABS, Fondation Mère Sofia, SYSTMD, équipes de nettoyage des WC du PUR, ainsi que différentes équipes de terrain des services de la Ville (Correspondant-es de nuit (SGSE), ESR-Ville (SISP), Groupe de propreté espace public (GPEP, PUR), Service des parcs et domaines (SPADOM), Service des écoles et du parascolaire (SEP), Halte-Jeu la Grenette (SPE)). Cet outil a été mis en place à partir de fin 2023, mais ce n'est qu'à partir d'avril 2024 que toutes les entités contributrices ont rejoint l'outil.

La récolte de données consiste d'une part en un relevé systématique du matériel abandonné dans les WC (heures fixes) par l'Association SYSTMD, le matin entre 5h30 et 8h30 du lundi au samedi et l'après-midi/soir entre 15h30 et 21h30^u les lundis, jeudis et samedis^v. Et, d'autre part, des signalements spontanés dans l'espace public et dans les WC^w peuvent être faits par les différents partenaires du réseau participant à ce monitoring. Du fait de leur nature, les signalements spontanés sont plus sporadiques.

Les indicateurs sont les mêmes pour les deux types de relevés : date et heure du relevé, nombre de pistons de seringue (sans aiguille) retrouvés, nombre d'aiguilles ou de seringues complètes retrouvées, nombre d'autres traces de consommation retrouvés (aluminium, cupules, mouchoirs, sang, etc.), nombre de personnes en train de consommer^x. Ces données collectées entre le 01.04.24 et le 31.03.25 ont été transmises sur Excel, puis importées sur Stata (version 18.0) et traitées et analysées à l'aide de ce même logiciel. Afin de pallier la fluctuation du nombre de relevés effectués, nous rapportons dans ces analyses le nombre de situations où une certaine quantité de déchets ou un nombre de personnes a été observé (aucun/aucune, 1 à 5 unités/personnes, 6 à 10 unités/personnes, plus de 10 unités/personnes) au nombre de relevés effectués.

Ces données contribuent à la compréhension de l'atteinte des objectifs de la Ville de Lausanne en termes de diminution des nuisances liées aux consommations dans l'espace public.

4.2 Analyses

Les données recueillies avec chaque outil sont, dans un premier temps, analysées et synthétisées individuellement. Puis, dans un deuxième temps, elles sont mises en perspective pour répondre aux questions d'évaluation. La triangulation de ces différents éclairages permet d'avoir une vision globale de l'utilisation des mesures et de leur contribution à l'atteinte des objectifs de la Ville.

Les données quantitatives analysées dans ce rapport couvrent différentes périodes en fonction de leur date de mise en œuvre. A minima, pour chacune des mesures, nous avons des données de mai 2024 à fin mars 2025. Nous avons allongé autant que possible la période de référence, mais il était nécessaire de disposer de temps pour le nettoyage et l'analyse des bases de données.

^u Lors de ce deuxième passage l'Antenne ECS-Riponne est ouverte.

^v Bien que ces relevés soient systématiques, leur nombre peut varier en fonction des fermetures temporaires de certains WC et des absences au sein de l'équipe de SYSTMD.

^w En raison du très faible nombre de signalements spontanés effectués dans les WC (maximum par trimestre : 11), ceux-ci n'ont pas été analysés.

^x Selon le type de relevé considéré (relevé WC ou signalement spontané) et selon le lieu considéré, soit le chiffre exact, soit un résultat catégoriel (aucun, 1 à 5 unités, 6 à 10 unités, plus de 10 unités) étaient disponibles. Afin de pouvoir regrouper l'ensemble de ces données et d'avoir des résultats comparables, tous ces résultats ont été traités de manière catégorielle.

5 Résultats

5.1 Les Espaces de consommation sécurisés

L'ECS-Vallon et l'Antenne ECS-Riponne sont gérés par la Fondation ABS et organisés autour d'une équipe socio-sanitaire et d'un responsable. En tant que salles de consommation à moindre risque (SCMR)^{y19, 20} ils offrent un environnement sécurisé et encadré, avec des conditions d'hygiène optimales, permettant une consommation supervisée dans une logique de RdR.

A Lausanne, pour l'instant^z, il n'y a pas de critères^{aa} limitant l'accès aux espaces de consommation. Contrairement à l'ECS-Vallon qui est une SCMR intégrée^y, l'Antenne ECS-Riponne est spécialisée. Elle se concentre sur l'offre de places de consommation sécurisée, sans autres prestations d'aide à la survie. Une infirmerie ainsi qu'une zone de repos sont à disposition. Réservée aux utilisateur·trices de l'Antenne ECS, cette dernière permet un temps de répit avant de retourner en rue après avoir consommé. L'Antenne ECS-Riponne assure également la remise de matériel stérile de consommation depuis l'arrêt des prestations du Distribus le 26.05.24^{bb}. Les personnes qui n'utilisent pas l'espace de consommation peuvent également bénéficier de l'échange de matériel stérile.

Les caractéristiques de l'ECS-Vallon et de l'Antenne ECS-Riponne sont décrites dans le Tableau 3.

^y Il existe principalement trois formes de SCMR : les structures spécialisées (« *stand alone* ») créées spécifiquement pour consommer n'offrent pas d'autres prestations d'aide à la survie (l'Antenne ECS-Riponne ou le Quai 9 à Genève) ; les structures intégrées à un hôpital ou intégrées à un centre à bas-seuil d'accès qui proposent aussi des prestations d'accueil, des prestations sociales et/ou de soins (ECS-Vallon) ; ou les structures mobiles.

^z L'introduction de critères d'accès à Lausanne a été votée au Conseil communal en novembre 2024²¹. Les modalités d'introduction de critères sont en cours de discussion.

^{aa} L'accès aux SCMR en Suisse alémanique est défini par des critères limitant l'accès aux personnes résidant dans un certain périmètre autour de la structure.

^{bb} Le Distribus - bus mobile d'échange de matériel stérile de la Fondation ABS, présent sur la Place de la Riponne du lundi au samedi de 19h à 21h. Il a fermé juste avant l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne, son budget ayant été réalloué à cette nouvelle prestation.

Tableau 3 Caractéristiques des deux ECS

	ECS-Vallon Ouverture 1 ^{er} octobre 2018	Antenne ECS-Riponne Ouverture 27 mai 2024
Horaires	Sept jours sur sept Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche : 9h30 à 17h30 ^{cc} Jeudi : 11h00 ^{dd} à 17h30	Lundi – mardi : 15h30 à 21h30 Mercredi au samedi : 7h00 à 12h30 et 15h30 à 21h30
Places	15 places de consommation <u>Injection</u> : 4 places <u>Inhalation</u> : 10 places dans deux salles <u>Sniff</u> 1 place	17 places de consommation* <u>Injection</u> : 5 places <u>Inhalation</u> : 10 places dans deux salles <u>Sniff</u> 1 place Deux salles hybrides pour injection ou inhalation : 1 place
Autres prestations en plus de la consommation	SCMR Intégrée Espace d'accueil et prestations d'aide à la survie (repas, douche, lessive) Echange de matériel de consommation Transmission d'informations sur l'hygiène de consommation Soins de premier recours, orientation dans le réseau médico-social.	SCMR spécialisée Réponse à l'urgence de la consommation Echange de matériel de consommation Transmission d'informations sur l'hygiène de consommation Mise à disposition d'un espace de repos post- consommation ou en attendant de pouvoir consommer.

* Plus exactement 17 personnes peuvent consommer en même temps. Ainsi pour le sniff et pour les salles hybrides on peut avoir 1 ou 2 personnes selon la configuration.

Un volet sécurité accompagne les deux ECS, comme c'est le cas dans la plupart des SCMR en Suisse et en Europe. Les AAS^{ee}, sous la responsabilité de l'Observatoire de la sécurité et des discriminations de la Ville, agissent en soutien de l'équipe socio-sanitaire. A l'ECS-Vallon, un AAS est présent et circule entre les différents lieux (le Passage où se fait l'accueil, l'espace extérieur qui sert de terrasse, la passerelle d'accès, ainsi que les escaliers et abords immédiats). Son rôle consiste à désamorcer d'éventuelles tensions et à intervenir lors de situations de violence. A l'Antenne ECS-Riponne, l'AAS se tient à l'entrée de la structure^{ff}. Sa mission consiste à contrôler l'accès, comme c'est le cas dans d'autres cantons. Sa présence conditionne l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne.

^{cc} Ce nouvel horaire est en vigueur depuis mai 2024 parallèlement à l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne.

^{dd} Le jeudi le Passage ouvre à 11h00 en raison du Colloque d'équipe.

^{ee} Les agent-es d'accueil et de sécurité (AAS) sont engagés par le Domaine médiation urbaine, accueil et sécurité (DoMAS), unité du secrétariat général de la Direction sécurité et économie (DSE) de la Ville de Lausanne.

^{ff} Depuis septembre 2024 un 2^{ème} AAS « patrouille » à la Rue des Deux-Marchés tous les jours de 6h à 23h. Il peut intervenir en renfort auprès de son collègue présent à l'entrée de l'Antenne ECS-Riponne en cas de besoin. Cette mesure relève d'une décision du Municipal de la sécurité et fait l'objet d'un financement distinct de celui de l'AAS de l'Antenne ECS qui fait partie des mesures complémentaires.

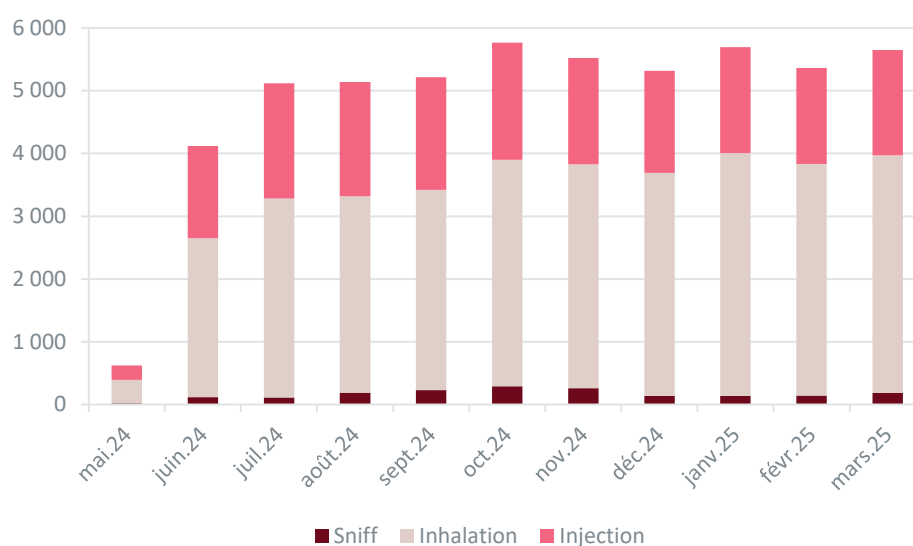
5.1.1 Statistiques d'utilisation des ECS

Fréquentation des ECS

Au total, 53'525 actes de consommation ont eu lieu à l'Antenne ECS-Riponne entre son ouverture le 27 mai 2024 et le 31 mars 2025⁹⁹. Dès le mois de juillet 2024 il y a eu entre 5'000 et 5'700 actes de consommation par mois (Figure 2 et Tableau 6 en annexe 10.8). Ainsi, il n'a fallu que deux mois pour que l'Antenne ECS-Riponne atteigne une forme de stabilisation dans le nombre d'actes de consommation qui y sont effectués.

Ce sont les consommations par inhalation qui sont les plus fréquentes à l'Antenne ECS-Riponne, viennent ensuite les consommations par injection, puis les consommations par sniff (respectivement 3'789, 1'677 et 185 actes de consommation en mars 2025, Figure 2 et Tableau 6 en annexe 10.8).

Figure 2 Nombre d'actes de consommation selon le mode de consommation à l'Antenne ECS-Riponne, par mois (n)



Cette figure présente l'ensemble des consommations effectuées entre le 27.05.24 et le 31.03.25 à l'Antenne ECS-Riponne.

La Figure 11 et le Tableau 7 en annexe 10.8 présentent l'évolution la fréquentation de l'ECS-Vallon entre janvier 2022 et mars 2025, selon le mode de consommation. On constate qu'à la suite de l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne, l'ECS-Vallon a connu une baisse transitoire de sa fréquentation (2'571 actes de consommations en mai 2024 vs 1'972 en juin 2024), mais que la

⁹⁹ A titre de comparaison, sur la même période (01.05.24-31.03.25), l'ECS-Vallon a accueilli 25'408 actes de consommation.

fréquentation a retrouvé des niveaux similaires (bien que légèrement inférieurs) à ceux observés avant l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne dès la fin de l'été 2024.

Produits consommés aux ECS

La Figure 12 en annexe 10.8 présente le nombre de consommations effectuées entre mai 2024 et mars 2025 selon le produit, pour les six principaux produits consommés aux ECS de Lausanne (voir Tableau 8 en annexe 10.8 pour voir l'ensemble des produits consommés). Globalement, la distribution de la consommation de ces différents produits est restée stable sur la période considérée.

Dans les deux ECS, c'est la cocaïne base qui est le produit majoritairement consommé. Dans 99.0% des cas de consommation de cocaïne base, il s'agissait de cailloux préparés en salle de consommation et non de cailloux importés^{hh}. Le deuxième produit le plus consommé est la cocaïne HCl (cocaïne sous la forme de sel hydrochloréⁱⁱ). La cocaïne HCl concerne moitié moins de passages en salle de consommation que ceux de cocaïne base.

Les consommations d'héroïne, de morphine, de cocaïne base avec de l'héroïne, de cocaïne HCl avec des benzodiazépines (BZD) sont plus marginales (entre 2.5% et 4.6% de toutes les consommations effectuées aux ECS, Tableau 8 en annexe 10.8).

Le nombre de consommations effectuées chaque mois à l'Antenne ECS-Riponne constitue environ le double de celles effectuées à l'ECS-Vallon pour chacun des produits considérés, à l'exception de l'héroïne. En effet, il y a beaucoup plus de consommation d'héroïne à l'Antenne ECS-Riponne. Certains mois, il y a plus de 10x plus de passages en salle pour consommation d'héroïne à l'Antenne ECS-Riponne qu'à l'ECS-Vallon.

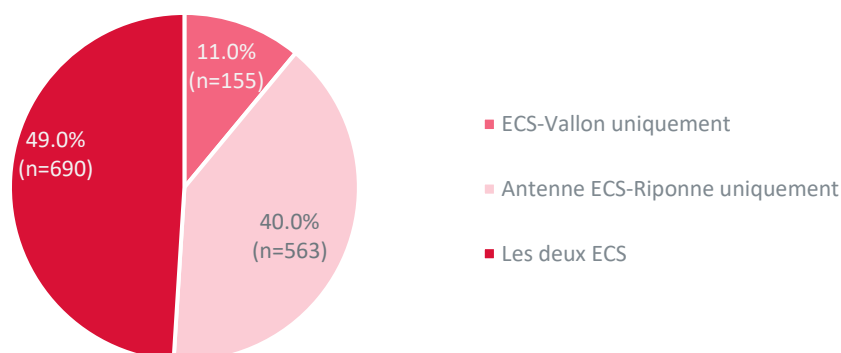
Modes d'utilisations des ECS

Entre le 27 mai 2024 et le 31 mars 2025 (~10 mois), 1'408 personnes différentes ont eu recours aux ECS. Parmi celles-ci, 49.0% ont eu recours aux deux ECS durant la période considérée, 40.0% uniquement à l'Antenne ECS-Riponne et 11.0% uniquement à l'ECS-Vallon (Figure 3).

^{hh} Dans une situation, il s'agissait d'un mélange entre un caillou importé et un caillou cuisiné en salle.

ⁱⁱ Pour plus d'informations quant aux différentes formes de cocaïne voir Zobel et al.²².

Figure 3 Type de recours aux ECS chez les utilisateur-trices des ECS entre le 27 mai 2024 et le 31 mars 2025 (%)



Cette figure ne considère que les personnes ayant eu recours à l'un des deux ou aux deux ECS entre le 27.05.24 et le 31.03.25. Les personnes ayant eu recours à l'ECS-Vallon avant l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne et qui ne seraient pas retourné-es dans aucun des deux ECS depuis le 27.05.24 ne sont pas considéré-es dans ces analyses.

Ces différents groupes ont eu recours aux ECS de manière différente (Tableau 4 et Figure 13 à Figure 15 en annexe 10.8). En effet, alors que les utilisateur-trices ayant eu recours aux deux ECS durant la période considérée ont fait en moyenne 104.2 visites aux ECS au total, cette moyenne est de 4.4 pour les utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement et de 7.2 pour les utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement. De plus, 47.7% des utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement et 40.5% des utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement n'ont fait qu'une seule visite en ECS sur la période considérée. Ces résultats sont corroborés par la médiane du nombre de visites par utilisateur-trice qui s'élève à 2.0 pour ces deux groupes, indiquant que la moitié ne s'y sont rendu-es que 2.0 fois ou moins. Les utilisateur-trices ayant accumulé le plus de visites sur la période considérée (plus de 200) sont toutes et tous des utilisateur-trices des deux ECS. Cependant même dans ce groupe, la médiane reste très différente de la moyenne (35.0 vs 104.2), indiquant une distribution asymétrique des données. En d'autres termes, peu d'utilisateur-trices ont fait de très nombreuses visites, et la plupart en ont fait peu. Ainsi, les cinq utilisateur-trices ayant comptabilisé le plus de visites aux ECS entre le 27.05.24 et le 31.03.25 (plus de 800 chacun-e) ont réalisé 3.7% de tous les passages à l'ECS-Vallon et 7.8% de ceux de l'Antenne ECS-Riponne.

Tableau 4 Nombre de visites effectuées dans les ECS selon le type d'utilisateur·trice des ECS

	Utilisateur·trices ECS-Vallon uniquement (n=155)	Utilisateur·trices Antenne ECS-Riponne uniquement (n=563)	Utilisateur·trices des deux ECS (n=690)
Moyenne	4.4	7.2	104.2
Médiane	2.0	2.0	35.0
Min - Max	1 – 84	1 – 199	2 – 1'272

Ce tableau présente le nombre moyen, médian, minimum de visites effectuées dans un ECS entre le 27.05.24 et le 31.03.25 selon le type d'utilisation faite de ces ECS durant cette période.

Lorsqu'on s'intéresse au nombre de semaines complètes écoulées entre la première et la dernière venue aux ECS par utilisateur·trice depuis le 27.05.24, on constate que 30.5% d'entre elles et eux n'y ont pas eu recours pendant une semaine complète^{jj} et que 24.6% y ont eu recours sur une période qui couvre 33 semaines ou plus (*i.e.* longue période d'utilisation)^{kk}. De plus, en moyenne, les utilisateur·trices des ECS ont effectué 3.5 visites par semaine aux ECS sur la période où elles et ils y ont eu recours (médiane : 1.3)^{ll}. Si on considère distinctement les utilisateur·trices en fonction de leur utilisation des ECS, on constate que les utilisateur·trices de l'ECS-Vallon uniquement et celles et ceux de l'Antenne ECS-Riponne uniquement font en moyenne moins de visites par semaine que les utilisateur·trices des deux ECS (respectivement 2.4 et 2.8 vs 3.9 visites par semaine).

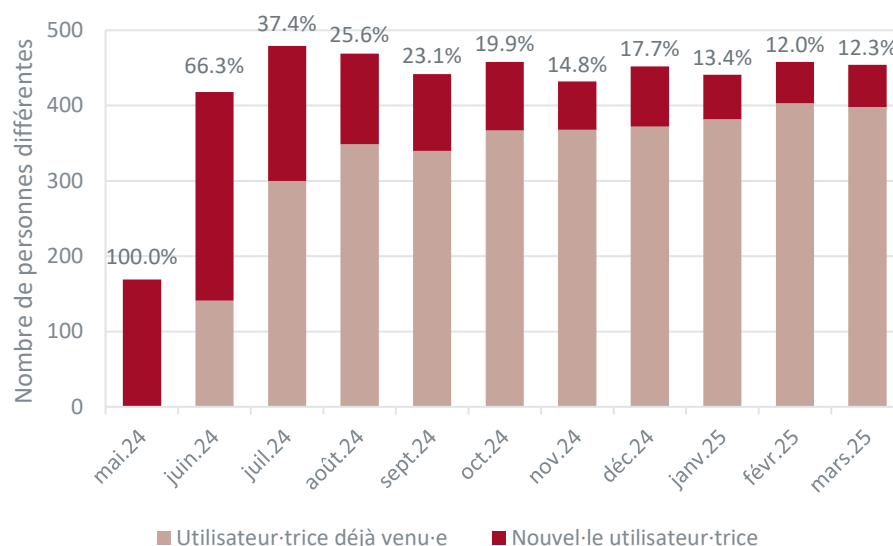
La Figure 4 présente le nombre de personnes différentes ayant fréquenté l'Antenne ECS-Riponne chaque mois et indique le nombre et la proportion de personnes venues pour la première fois au cours du mois en question. Dès son ouverture, l'Antenne ECS-Riponne a accueilli plus d'une centaine de personnes différentes par mois (169 utilisateur·trices différent·es en mai 2024). Alors que logiquement lors du mois d'ouverture, l'Antenne ECS-Riponne a accueilli 100% de nouveaux·elles utilisateur·trices, cette proportion a chuté dès juillet 2024 puis a diminué de manière régulière pour atteindre légèrement plus de 10% au début du printemps 2025. Il ne s'est toutefois pas passé un mois depuis son ouverture sans qu'un·e nouvel·le utilisateur·trice n'arrive à l'Antenne ECS-Riponne, démontrant qu'il existe toujours, dans le bassin de la population cible, des personnes n'ayant pas encore eu recours à l'Antenne ECS-Riponne.

^{jj} On constate des taux similaires lorsqu'on prend distinctement l'ECS-Vallon et l'Antenne ECS-Riponne.

^{kk} Il y a eu 44 semaines entre le 27.05.24 et le 31.03.25, ainsi 33 semaines correspond aux trois quarts de la période considérée.

^{ll} Il s'agit d'une moyenne qui ne permet pas de préciser le niveau de régularité de ces visites. Ainsi, un·e utilisateur·trice ayant recours de manière très régulière aux ECS entre sa première et sa dernière visite et un·e utilisateur·trice ayant recours aux ECS de manière très intensive puis plus du tout, puis à nouveau peuvent avoir la même moyenne, pour autant que ces deux utilisateur·trices aient le même nombre de visites sur la même durée de fréquentation.

Figure 4 Nombre de personnes ayant fréquenté l'Antenne ECS-Riponne (échelle de gauche) et proportion (%) de nouveaux-elles utilisateur-trices parmi elles, par mois



Cette figure présente le nombre de personnes différentes ayant fréquenté l'Antenne ECS-Ripponne, ainsi que la part de nouveaux-elles utilisateur-trices, entre le 27.05.24 et le 31.03.25.

Le nombre de personnes qui s'inscrivent à la Fondation ABS a fortement augmenté dès le quatrième trimestre de 2018, passant d'une dizaine de personnes par trimestre à une petite centaine (Figure 16 en annexe 10.8). Cette augmentation est probablement à mettre en lien avec l'ouverture de l'ECS-Vallon en octobre 2018. Une seconde augmentation, plus importante, s'observe ensuite entre le printemps et l'été 2024 (251 nouvelles inscriptions au deuxième trimestre 2024 et 296 au troisième trimestre) que l'on peut associer à l'ouverture de l'Antenne ECS-Ripponne. Relevons cependant que le nombre de nouvelles personnes inscrites à la Fondation ABS par trimestre a diminué depuis (215 personnes au quatrième trimestre de 2024 et 185 personnes au premier trimestre de 2025).

Si on s'intéresse au nombre de jours qui se sont écoulés entre l'inscription de chaque bénéficiaire à la Fondation ABS et son premier passage dans un des ECS^{mm}, on constate que cette durée n'est pas la même pour les différents types d'utilisateur-trices des ECS. En effet, la durée moyenne entre l'inscription et la première visite dans un des ECS s'élève à 5.3 jours pour les utilisateur-trices des deux ECS (n=192), à 6.5 jours pour les utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Ripponne uniquement (n=294), et à 9.0 jours pour celles et ceux qui n'ont eu recours qu'à l'ECS-Vallon (n=66). Pour les trois groupes, la durée médiane est de 0 jour, indiquant que la moitié des personnes inscrites à la Fondation ABS (depuis le 27.05.24) se sont rendu-es dans un des ECS le jour même de leur

^{mm} Pour cette analyse, nous nous intéressons uniquement aux personnes qui se sont inscrites à la Fondation ABS à partir du 27.05.24, soit à la suite de l'ouverture de l'Antenne ECS-Ripponne. En effet, nous cherchons à analyser ici quelle est l'influence de l'ouverture de l'Antenne ECS-Ripponne sur les inscriptions à la Fondation ABS et le délai avant la première utilisation d'un des ECS. Nous n'incluons pas dans cette analyse les personnes qui se sont inscrites à la Fondation ABS avant l'ouverture de l'Antenne ECS-Ripponne.

inscription. Relevons encore qu'un peu moins de la moitié (42.4%) des personnes qui ont 0 jour entre leur inscription à la Fondation ABS et leur premier passage à l'un des ECS n'y ont fait qu'une à deux visites depuis le 27.05.24.

5.1.2 Profil des utilisatrices et utilisateurs des ECS

Ces analyses se basent principalement sur les résultats du PPU. Nous comparons ici les répondant·es du PPU ayant eu recours, au cours des 30 jours précédents chaque édition du PPU, uniquement à l'ECS-Vallon, uniquement à l'Antenne ECS-Riponne ou aux deux ECS. Nous complétons ces résultats avec les informations disponibles dans la base de données de l'ensemble des bénéficiaires de la Fondation ABS lorsque cela est possibleⁿⁿ.

Les ECS sont principalement fréquentés par des hommes. C'est parmi les utilisateur·trices de l'ECS-Vallon uniquement qu'on retrouve la plus haute proportion d'hommes (73.9% en février 2025, Tableau 21 en annexe 10.11.4), contre 65.0% en février 2025 parmi les utilisateur·trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement, et 70.4% en février 2025 parmi les utilisateur·trices des deux ECS. Ce constat est valable pour les trois éditions du PPU. Les données de la Fondation ABS montrent une tendance similaire. Ainsi, 91.6% de l'ensemble des utilisateur·trices de l'ECS-Vallon uniquement, 83.8% des utilisateur·trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement et 80.0% des utilisateur·trices des deux ECS sont des hommes.

Les données du PPU mettent en évidence que les utilisateur·trices de l'ECS-Vallon uniquement^{oo} sont légèrement plus âgé·es que les personnes n'ayant eu recours qu'à l'Antenne ECS-Riponne ou ayant eu recours aux deux ECS au cours des 30 derniers jours (en moyenne 43.5 ans pour les utilisateur·trices de l'ECS-Vallon uniquement, 41.7 ans pour les utilisateur·trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement et 40.7 ans pour les utilisateur·trices des deux ECS en février 2025, Tableau 22 en annexe 10.11.4). Ce constat est valable pour les trois éditions du PPU.

La base de données de l'ensemble des utilisateur·trices de la Fondation ABS permet de préciser ces résultats. L'âge moyen à la première utilisation d'un des ECS de la Fondation ABS depuis le 27.05.24 était de 40.8 ans (min-max : 19.8-68.8 ans, n=155) pour les personnes ayant eu recours uniquement à l'ECS-Vallon ; de 40.3 ans (min-max : 18.8-78.4 ans, n=558) pour celles ayant eu recours uniquement à l'Antenne ECS-Riponne ; et de 40.6 ans (min-max : 18.1-67.7 ans, n=689) pour celles ayant eu recours aux deux ECS.

Le PPU montre qu'il y a proportionnellement plus d'utilisateur·trices de l'ECS-Vallon qui sont d'origine étrangère (65.2% en février 2025, Tableau 23 en annexe 10.11.4) que parmi les utilisateur·trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement (42.9% en février 2025), ou parmi les utilisateur·trices des deux ECS (49.4% en février 2025). Ce constat est valable pour les trois éditions du PPU, bien que la proportion d'étranger·ères parmi les utilisateur·trices de l'ECS-Vallon

ⁿⁿ En raison du taux de participation suboptimal au PPU (cf. annexe 10.11.1), la représentativité des échantillons de cette étude n'est pas assurée ; cette situation peut entraîner des biais. Ceci explique les différences observées avec les données récoltées par la Fondation ABS, qui sont, quant à elles, exhaustives.

^{oo} Rappelons que très peu de répondant·es au PPU ont indiqué avoir eu recours uniquement à l'ECS du Vallon au cours des 30 derniers jours (7 en août 2024, 17 en décembre 2024 et 24 en février 2025, cf. section 10.11.1 en annexe pour plus de détails).

uniquement a diminué au cours des trois éditions de l'enquête (85.7% en août 2024, 70.6% en décembre 2024 et 65.2% en février 2025).

Selon les données de la Fondation ABS, c'est parmi les utilisateur-trices des deux ECS qu'il y a le plus de personnes d'origine étrangère (51.6%). Les proportions de personnes non suisses parmi les utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement et celles et ceux de l'Antenne ECS-Riponne uniquement sont proches (65.8% et 63.6%, respectivement).

Le PPU comporte une question visant à connaître le lieu où les répondant-es ont passé le plus souvent leurs 30 dernières nuits. Cette question permet d'obtenir une approximation du lieu de résidence des répondant-es, y compris pour les personnes SDF qui n'ont pas de résidence officielle. Lorsqu'on s'intéresse à la région dans laquelle les utilisateur-trices des ECS ont passé leurs 30 dernières nuits, on constate que la majorité viennent de la grande région de Lausanne^{pp} (88.9% pour les utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement^{qq}, 62.5% pour les utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement et 65.3% pour les utilisateur-trices des deux ECS en février 2025, Figure 5 et Tableau 24 en annexe 10.11.4). Ainsi, au total, un peu moins des trois quarts des personnes ayant eu recours à au moins un des ECS au cours des 30 derniers jours a passé les 30 dernières nuits principalement dans la grande région de Lausanne. Cette proportion semble avoir diminué entre les différentes éditions de l'enquête pour les trois groupes d'utilisateur-trices considéré-es. Ceci s'accompagne d'une augmentation dans différentes autres régions vaudoises et/ou limitrophes au canton de Vaud.

Relevons cependant que la part de répondant-es au PPU ayant utilisé les ECS au cours des 30 derniers jours qui ont passé leurs 30 dernières nuits strictement dans le canton de Vaud (somme de la grande région de Lausanne et du reste du canton de Vaud (strict)) est restée globalement stable entre les trois éditions de l'enquête (94.5% pour les utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement, 75.0% pour les utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement et 76.0% pour les utilisateur-trices des deux ECS en février 2025). La part de répondant-es venant de régions mixtes (canton de Vaud et un autre canton^{rr}) a, quant à elle, plutôt eu tendance à augmenter pour atteindre 5.6% pour les utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement, 18.8% pour les utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement et 14.7% pour les utilisateur-trices des deux ECS en février 2025. Enfin, 0.0% des utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement, 6.3% pour les utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement et 9.3% pour les utilisateur-trices des deux ECS ont passé leurs 30 dernières nuits dans une région strictement à l'extérieur du canton de Vaud^{ss} en février 2025. Cette proportion a varié au cours des trois éditions de l'enquête, mais est restée en-dessous des 10% pour chaque groupe d'utilisateur-trices considéré.

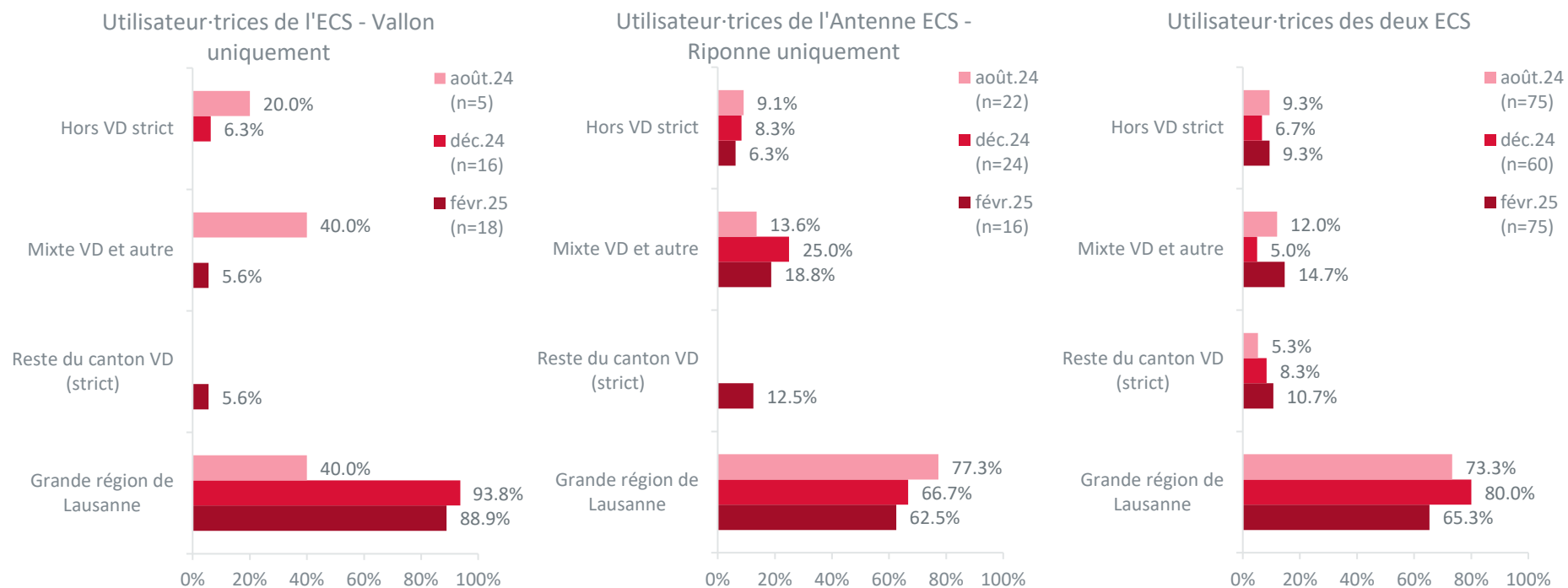
^{pp} Il s'agit des communes dont le NPA commence par « 10 ». Cette région s'étend de Lonay à l'ouest, à Montanair au nord et à Saint-Saphorin à l'est (cf. annexe 10.3 pour plus de précisions concernant cette catégorisation).

^{qq} Le taux plus faible observé en août 2024 (40.0%) semble être une valeur biaisée liée au petit nombre de répondant-es considéré-es.

^{rr} Les régions qui sont sur le canton de Vaud et un autre canton sont les suivantes : région d'Yverdon-les-Bains, Estavayer-le-Lac ; région de la Broye-Vully ; région de l'Est du Léman, Chablais vaudois et valaisan ; Veveyse-Gruyère ; région de Genève, Nyon (voir annexe 10.3 pour plus de précisions concernant cette catégorisation).

^{ss} Les régions qui sont en dehors canton de Vaud sont les suivantes : Fribourg et région du lac de Morat ; reste du canton du Valais ; canton de Neuchâtel ; canton de Berne ; canton du Jura ; reste de la Suisse alémanique et Liechtenstein ; étranger (voir annexe 10.3 pour plus de précisions concernant cette catégorisation).

Figure 5 Lieu où les répondant-es du PPU ont principalement passé leurs nuits au cours des 30 derniers jours, selon leur utilisation des ECS



Alors qu'environ la moitié des répondant-es ayant utilisé l'ECS-Vallon uniquement indique avoir le plus souvent été SDF (vivant dans la rue) au cours des 30 derniers jours (50.0% en février 2025, Tableau 25 en annexe 10.11.4), entre un cinquième et un tiers des utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement et celles et ceux qui ont recours aux deux ECS sont dans cette situation (19.1% et 37.8% en février 2025, respectivement). Les utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement et celles et ceux qui ont recours aux deux ECS sont ainsi proportionnellement plus nombreux-ses à indiquer disposer le plus souvent d'un domicile fixe (47.6% et 42.7%, respectivement, vs 25.0% des utilisateur-trices de l'ECS-Vallon en février 2025)^{tt}. Ces constats sont globalement valables pour les trois éditions de l'enquête, mais la distribution des proportions peut varier entre les différentes éditions.

Parmi les trois groupes d'utilisateur-trices des ECS considérés, on constate que la majorité des répondant-es indique que leur mode de consommation principal au cours des 30 derniers jours était l'inhalation (66.7% pour les utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement, 63.2% pour les utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement et 53.8% pour les utilisateur-trices des deux ECS en février 2025, Tableau 27 en annexe 10.11.4). C'est parmi les utilisateur-trices des deux ECS qu'on retrouve proportionnellement plus de répondant-es indiquant avoir consommé le plus souvent par injection (40.0% en février 2025 vs 12.5% pour les utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement, et 21.1% pour les utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement). Ces distributions sont restées globalement stables pour les trois éditions du PPU.

C'est parmi les utilisateur-trices des deux ECS qu'on retrouve la plus haute proportion de répondant-es indiquant avoir consommé le plus souvent dans un ECS au cours des 30 derniers jours (37.0% en février 2025 vs 29.2% pour les utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement, et 30.0% pour les utilisateur-trices de l'Antenne ECS uniquement, Tableau 28 en annexe 10.11.4). Les utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement, et celles et ceux de l'Antenne ECS-Riponne uniquement sont proportionnellement plus nombreux-ses à indiquer avoir consommé majoritairement dans un lieu public extérieur (45.8% et 40.0% respectivement vs 22.2% pour les utilisateur-trices des deux ECS en février 2025). Ces distributions sont restées globalement stables pour les trois éditions de l'enquête.

Les utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement sont proportionnellement moins nombreux-ses que les autres à indiquer avoir eu recours aux petits jobs de SYSTMD ou de Macadam au cours des 30 derniers jours (13.6% et 17.4% en février 2025, Tableau 30 en annexe 10.11.4). Les utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement sont 36.8% à indiquer avoir eu recours aux petits jobs de SYSTMD au cours des 30 derniers jours et 35.0% à ceux de Macadam. Leur recours est en augmentation pour ce groupe d'utilisateur-trices. Finalement, ces activités concernent aussi respectivement 39.7% et 25.6% des utilisateur-trices des deux ECS en février 2025.

70.0% des utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement indiquent avoir eu au moins un contact avec l'ESR-Ville au cours des 30 derniers jours en février 2025 (Tableau 31 en annexe 10.11.4). Ceci concerne également 53.9% des utilisateur-trices des deux ECS et 34.8% des

^{tt} Pour rappel, ces proportions ont été calculées uniquement sur les répondant-es aux différentes vagues du PPU. Comme la représentativité du PPU ne peut être assurée, une marge d'erreur sur ces taux est possible.

utilisateur·trices de l'ECS-Vallon uniquement en février 2025. Ce constat est valable pour les trois éditions du PPU.

Les utilisateur·trices de l'ECS-Vallon uniquement sont proportionnellement plus nombreux·ses que les deux autres groupes d'utilisateur·trices à avoir fait un malaise ou une surdose suite à une consommation au cours des 30 derniers jours (29.2% en février 2025), viennent ensuite les utilisateur·trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement (19.1% en février 2025), puis les utilisateur·trices des deux ECS (9.9% en février 2025, Tableau 32 en annexe 10.11.4). Ce constat est valable pour les trois éditions de l'étude.

Environ trois quarts des utilisateur·trices des ECS indiquent être en contact avec au moins un·e professionnel·le de santé, indépendamment du groupe d'utilisateur·trices considéré. Relevons cependant, que cette proportion a chuté à 50% en février 2025 pour les utilisateur·trices de l'ECS-Vallon uniquement.

5.1.3 Parcours d'utilisation des ECS

Pour cette partie nous nous appuyons principalement sur les entretiens réalisés avec des utilisateur·trices des ECS^{uu}. Quand cela est possible, ces éléments sont mis en perspective avec les constats des responsables des ECS (entretien en binôme) et du directeur de la Fondation ABS (entretien individuel), quelques témoignages des AAS ainsi que nos observations.

Appréciation et utilisation des ECS par les utilisateur·trices

Les consommateur·trices rencontré·es sont globalement satisfait·es de pouvoir consommer dans un ECS.

Parmi les raisons de se rendre dans l'un ou l'autre des ECS, de nombreux aspects communs aux deux structures ont été soulignés. Il s'agit des avantages bien documentés des SCMR, déjà mentionnés dans le rapport final sur l'ECS-Vallon³. Sont ainsi évoqués la sécurité et l'hygiène, qui regroupent des éléments divers tels que consommer dans un lieu propre avec du matériel propre, un moindre risque de contracter des maladies et la possibilité de soigner les éventuels abcès, un accès à de la prévention et de l'aide pour la consommation en cas de besoin, mais aussi le fait d'avoir des intervenant·es qui peuvent réagir en cas de malaise ou de surdose ; le confort, qui englobe le fait de consommer au chaud, sur une table, en étant bien installé·e sans risquer de se faire interrompre par la police ; l'absence de risques d'être vu·es en train de consommer, que ce soit par des enfants, des familles, des passant·es, ou encore des proches qui n'ont pas connaissance de cette consommation.

Localisation des ECS

La situation géographique de l'Antenne ECS-Riponne à proximité des lieux de *deal* et de manche, ainsi que son accessibilité par le métro et les bus sont particulièrement appréciées par les

^{uu} Les données qualitatives permettent d'accéder au vécu et aux significations que les personnes attribuent à leurs expériences. Elles ne visent pas à produire une vérité représentative, mais à éclairer la complexité et la diversité des situations. Les extraits d'entretiens présentés dans ce rapport doivent être compris comme des illustrations de cette pluralité, et non comme des généralités. L'objectif est de rendre compte des expériences vécues, et non de prétendre à une exhaustivité ou à une vérité absolue.

utilisateur·trices. Certain·es consommateur·trices qui utilisent préférentiellement l'ECS-Vallon se rendent à l'Antenne lorsqu'ils-elles n'ont pas le temps de monter au Vallon. Enfin, certaines personnes qui avaient tendance à consommer dehors parce qu'elles avaient « la flemme » de monter au Vallon utilisent désormais l'Antenne ECS-Riponne :

J'ai tendance à moins consommer dehors vu que c'est tout près, on achète à la Riponne ou dans les alentours, du coup c'est juste à côté. Et y a pas que moi, j'ai vu que tout le monde, même les gens qui étaient réticents à aller à cet endroit pour fumer, les fumeurs de crack genre qui étaient dans les toilettes, même eux maintenant ils font quand même l'effort d'aller à l'espace de conso. (Extrait entretien consommateur·trice)

Plusieurs utilisateur·trices disent avoir pris l'habitude d'y aller, voire de s'y rendre « par automatisme », presque sans l'avoir voulu : « *tu viens en ville pour une C [une boulette de cocaïne], trouver un pote, passer un moment. Et puis ben tes jambes t'amènent ici quoi. C'est des mécanismes aussi !* ». L'emplacement de l'Antenne ECS-Riponne contribue à cette consommation « par opportunité », autrement dit par des personnes qui consomment plutôt chez elles habituellement, mais qui viennent consommer à l'ECS lorsqu'elles sont de passage en ville.

Pour les personnes SDF, l'Antenne ECS-Riponne permet de se mettre à l'abri, « pour être au chaud », que cela se soit suivi par un acte de consommation et/ou par un arrêt à la salle de repos. Le fait que du café et du sirop soient à disposition est dès lors apprécié.

La situation géographique de l'Antenne ECS-Riponne est critiquée par certain·es utilisateur·trices pour sa trop grande proximité avec les lieux de *deal* dans le cas de personnes en situation de consommation compulsive :

Les personnes vont « consommer là-bas vite fait, et sortir, ramener de l'argent, acheter, vite fait retourner », alors qu'au Vallon « ils vont consommer, faire un petit job ou rester un peu ou se doucher ici, ou ils trouvent des trucs qui les empêchent d'aller directement chercher de l'argent pour consommer ». (Extrait entretien consommateur·trice)

Cette situation centrale de l'Antenne ECS-Riponne augmente aussi les risques de se faire contrôler comme le relève un consommateur sans papier. Enfin la situation de l'Antenne ECS-Riponne en face d'une garderie a aussi été relevé par quelques consommateur·trices comme étant problématique, et ce d'autant plus que lorsque le temps d'attente est trop long ou lors de la fermeture du milieu de journée, plusieurs personnes consomment dehors et donc, potentiellement, devant des enfants.

A l'inverse, la critique de l'ECS-Vallon qui fait l'unanimité est son éloignement : il est « trop excentré », en particulier pour les personnes qui ont de la peine à marcher. De plus, contrairement à l'Antenne ECS-Riponne, l'ECS-Vallon n'est pas accessible en transports publics :

Et tu peux me dire dans quel contexte tu choisis d'aller plutôt au Vallon ou à la Riponne ?

La distance, la distance. J'ai des problèmes à la jambe aussi. Pour moi c'est une question de distance. L'endroit est beaucoup meilleur parce qu'il est hors la ville. Il est au-dessus de la ville, mais le problème c'est qu'il y a, il est trop loin! (rire) Il est en-dehors mais il

est trop loin. Pour moi en tout cas hein. Y a pas de bus qui va jusque là-bas, donc faut y aller pratiquement à pied. Donc voilà. (Extrait entretien consommateur·trice)

Le fait de devoir passer devant l'hôtel de police pour s'y rendre est également évoqué par quelques personnes comme un frein.

Ambiance dans les ECS

Malgré une appréciation globalement positive de l'Antenne ECS-Riponne, les utilisateur·trices ont formulé un certain nombre de critiques. Dans une majorité d'entretiens elles et ils font le constat que l'Antenne ECS-Riponne est « victime de son succès », « c'est stressant », « c'est l'usine », en référence au fait que les utilisateur·trices viennent uniquement consommer et repartent aussitôt. Compte tenu du nombre de places à disposition, la forte fréquentation entraîne des temps d'attente estimés trop longs, avec pour conséquence que certaines consommations se font à l'extérieur, aux abords de l'Antenne.

Des tensions entre utilisateur·trices sont également rapportées par les consommateur·trices interviewé·es. En particulier, les problèmes de vol ou de racket ont été évoqués, mais aussi les disputes, les bagarres et la violence entre consommateur·trices, ainsi que les personnes qui essaient d'obtenir un peu de produit :

Les tensions c'est que ça gratte « donne-moi un petit truc », « fais-moi goûter ton matériel », tu peux te faire braquer juste ton paquet de clopes et ça fait chier, il faut être vraiment, vraiment vigilant, et c'est pas les meilleures conditions pour consommer. (Extrait entretien consommateur·trice)

Certain·es utilisateur·trices trouvent l'espace de consommation trop bruyant, et avec trop d'agitation. Toutefois les deux salles hybrides^{vv} de l'Antenne ECS-Riponne permettent une consommation plus tranquille ; elles sont particulièrement appréciées pour leur calme, leur tranquillité et leur sécurité.

Par contraste il y a moins d'agitation à l'intérieur de l'ECS-Vallon, la consommation y est qualifiée de « tranquille ». Les temps de consommation sont plus longs et il y a également moins de tensions et de vols entre consommateur·trices. Les personnes qui vont principalement au Vallon sont « les habitués du début » :

Vu qu'il était ouvert quelques années avant, pis que beaucoup de monde ont la flemme de monter au Vallon, je pense qu'au Vallon c'est nettement moins tendu, parce que en fait c'est des habitués du début, et puis j'espère que ça reste comme ça quoi. (Extrait entretien consommateur·trice)

Ces constats sont corroborés par les responsables des ECS :

Après ces premiers mois où y'a eu moins de fréquentations à l'ECS du Vallon, on a vu certains usagers revenir au Vallon en disant : « ah mais l'Antenne c'est pas trop pour moi, moi je m'y sens pas bien, y'a trop de monde c'est trop speed, c'est trop stressant,

^{vv} Deux salles fermées pour deux personnes sont proposées pour les femmes, les couples ou les personnes qui souhaitent entrer avec leur chien.

je préfère un endroit un peu plus calme comme au Vallon », c'est pour ça je pense y'a une petite ver-, venue au Vallon quitte à devoir faire cinq minutes de trajet aller-retour, ouais c'est le prix à payer mais je crois que ça va. (Extrait entretien en binôme)

Les personnes qui consomment principalement à l'ECS-Vallon, dont trois qui affirment ne jamais consommer à l'Antenne ECS-Riponne, mettent également en avant une forme d'attachement au lieu et d'habitude :

C'est vrai qu'ici j'aime bien venir ben le matin quoi, à 9h30. J'aime bien venir déjeuner ici, même si y a la Soupe à côté qu'on peut aussi aller déjeuner, je préfère venir là.

Pourquoi ?

Euh je sais pas, c'est une habitude que j'ai pris quoi. (petit rire) Là c'est juste une question d'habitude. Parce que tous les lundis je vais chercher mon traitement à Poladd, donc ça fait Poladd-Passage, et puis après je descends à la Riponne. On va dire que c'est un rituel quoi (petit rire) presque. (Extrait entretien consommateur·trice)

Et qu'est-ce qui te plaît à l'ECS du Vallon ?

Ben l'ECS du Vallon, mais en fait le truc c'est que le Passage je le connais depuis... ça fait quoi ? Depuis que j'ai 19 ans que je connais cet endroit. J'en ai 32. Voilà tu vois. Je suis souvent venu ici, du coup je connais bien les intervenants et, ben j'ai plus d'affinités avec eux, et j'aime bien venir manger aussi à midi. (Extrait entretien consommateur·trice)

Les responsables des ECS confirment que l'ECS-Vallon accueille plutôt des habitué·es :

Je pense qu'au Vallon, c'est quand même beaucoup d'anciens qui consommaient au Vallon, plus quelques nouveaux qui vont monter à l'heure de midi. Nous [Antenne ECS-Riponne] on a vraiment cette population qui était dans les toilettes quoi.

Et vraiment la population de la rue quoi. Ceux qui étaient dans les toilettes et qui ne voulaient pas, qui ont besoin-

(...) Le principal avantage pour nos interlocuteurs est le fait que l'ECS soit intégré et propose d'autres prestations sociales telles que les repas, des prestations d'hygiène et la possibilité aussi de faire des démarches administratives. (Extrait entretien binôme)

Toujours selon les responsables, certain·es utilisateur·trices apprécient d'avoir un peu plus de calme au Vallon, dans l'espace de consommation. Le fait qu'il y ait moins de tensions et d'urgence est apprécié, surtout par les personnes qui consomment par injection. L'ECS-Vallon est vu comme une mise au vert.

La disposition des places d'injection trop proches les unes des autres est critiquée à l'Antenne ECS, entraînant une trop grande visibilité des consommateur·trices, mais aussi un manque de sécurité. Cette critique est soulevée tant par les injecteur·trices eux·elles-mêmes (manque d'intimité, beaucoup de passage, être sans cesse dérangé·es) que par les sniffeur·euses et inhalateur·trices qui ne souhaitent pas « voir des gens avec des seringues dans les bras », voire dans l'aine. Un injecteur souligne que c'est particulièrement problématique parce que la porte entre l'espace d'accueil et l'espace de consommation n'est pas fermée à clé, contrairement au Vallon, et qu'il y a donc sans cesse des personnes qui entrent alors que ce n'est pas leur tour. Au Vallon, les places d'injection sont par ailleurs plus espacées.

C'est pas assez séparé pour moi. Ça devrait être des espaces fermés. Y a quand même des préjugés entre ceux qui injectent, ceux qui fument, ceux qui sniffent. Ceux qui sniffent sont debout derrière les injecteurs, c'est pas confortable. Les professionnels sont coincés ici au milieu, c'est très gênant d'avoir des gens qui passent derrière. Ça devrait être fermé dedans. Ça devrait être des cabines quasiment, je veux dire, pratiquement fermés, mais pouvant communiquer avec l'espace extérieur. (Extrait entretien consommateur·trice)

Les risques liés à la disposition des places d'injection à proximité desquelles passent toute personne qui accède à l'espace de consommation sont également relevés par les AAS.

Enfin, l'Antenne ECS-Riponne et l'ECS-Vallon sont appréciés comme lieu de sociabilité. La possibilité de passer du temps avec d'autres consommateur·trices est mise en avant : « *je connais un peu tout le monde donc ça me plaît de venir quoi* ». Pour l'une des personnes interrogées, l'Antenne est d'ailleurs amenée à « *remplacer le String* » qui a été démoli.

Horaires et temps d'attente

La principale critique relative aux horaires des ECS est la fermeture de l'Antenne ECS-Riponne entre 12h30 et 15h30 du mercredi au samedi. Bien que la majorité des personnes interrogées comprenne la nécessité d'une fermeture à midi, celle-ci pourrait être plus courte. En ce sens, l'annonce d'une ouverture continue de 7h à 22h à la suite d'une décision du Conseil communal^{www} a été globalement bien accueillie.

Une petite minorité de personnes interrogées disent toutefois apprécier les horaires actuels de l'Antenne ECS, ainsi que le peu de temps d'attente pour consommer. Ce dernier point controversé est mentionné par des consommateur·trices qui portent un regard critique sur les personnes « *qui vraiment tout de suite pètent un plomb parce qu'il faut attendre cinq minutes* », « *ces petits cons qui consomment à l'extérieur parce que cinq minutes d'attente c'est trop* ».

Au Vallon, la fermeture de l'ECS à 17h30 plutôt qu'à 19h est mentionnée par un des utilisateurs interviewés qui constate que ce nouvel horaire entraîne de la consommation dans le quartier ; avant ce changement, l'horaire permettait une transition entre l'ECS-Vallon et la Soupe populaire :

Mais ici [au Vallon] c'est fermé et tout. Les gens ne veulent pas aller à la Riponne. Je sais pas quoi. Y a des trucs. Je sais pas. Alors ils consomment dehors. Ça c'est pas bien.

Mh mh. Donc il faudrait que ce soit ouvert plus tard ici ?

Exactement, avant c'était jusqu'à 19h. 19h c'est bien vous voyez. A 19h30, il y a la Soupe qui s'ouvre vous voyez. Alors directement d'ici, le temps là des 30 minutes qu'ils arrivent à la Soupe c'est bien. Ils sont au chaud. Ils mangent, après directement ils vont à la Marmotte ou je sais pas quoi. Mais si tout le monde sort d'ici à 17h30, où ils vont aller ? Ils vont squatter juste à côté ici, ou juste à côté là-bas. (Extrait entretien consommateur·trice)

Le temps d'attente pour entrer, accéder à une place pour consommer ainsi que le temps de consommation sont sujets à des critiques de la part de certain·es utilisateur·trices. Pour éviter de

^{www} Postulat Louis Dana et consorts Elargissement des horaires d'ouverture de l'espace de consommation sécurisé de la Riponne : un projet à envisager sous conditions accepté par le Conseil communal le 3 décembre 2024.

trop longues attentes et le risque que les personnes repartent consommer à l'extérieur, les intervenant-es sont les gardiens du temps et n'hésitent pas à annoncer aux personnes en train de consommer qu'il ne leur reste que cinq minutes puis à leur demander de quitter la salle quand le temps est écoulé afin de laisser la place aux suivant-es. Pour les personnes qui consomment cela crée un stress :

Il faut pas oublier que la consommation c'est pas seulement prendre le produit, il y a aussi un temps que le produit il fait effet. Alors parfois c'est dans ce temps-là qu'on nous demande de sortir.

Ici c'est un peu le stress quoi ! Tu rentres, t'as le temps que tu déballes leurs petites boulettes de merde là et puis... Ouais, t'as quoi 20 minutes ? Alors c'est short tu vois. Pis alors 20 minutes, ils viennent au bout d'un quart d'heure pour te dire « il te reste 7-8 minutes », après ils reviennent pour te dire « il te reste 3 minutes », pis après « allez, c'est fini ». Tu vois c'est un peu stressant ! (Extraits entretien consommateur-trice)

Réduction des risques et prestations d'aide à la survie

À une exception près, l'ensemble des personnes qui utilisent l'ECS-Vallon profitent également des autres prestations du Passage, comme les repas, les petits jobs, les douches et les lessives. Certain-es utilisateur-trices apprécient la possibilité de bénéficier d'un soutien social, de soins pour les abcès, d'une orientation dans le réseau ou encore la possibilité de faire des jeux avec d'autres consommateur-trices. L'accès à ces différentes prestations en plus des bonnes conditions de consommation est souvent mentionné comme un avantage. Il arrive également que les prestations du Passage soient utilisées sans être accompagnées d'un épisode de consommation (par ex. à la fin du mois, lorsqu'ils-elles n'ont plus d'argent pour consommer).

Appréciations des intervenant-es

Les intervenant-es des ECS sont un des aspects appréciés par les consommateur-trices.

Leurs retours sont généralement positifs tant au Vallon qu'à l'Antenne ECS-Riponne où les intervenant-es sont décrit-es comme « cool », « sympa », à l'écoute, adéquat-es, accueillant-es et bienveillant-es. Certain-es utilisateur-trices connaissent les membres de l'équipe depuis longtemps et les apprécient, des relations de confiance ont été nouées. Les intervenant-es se soucient des utilisateur-trices, sont non-jugeant-es (pas de stigmatisation, pas de préjugé, on se sent « à l'aise » de consommer). Les consommateur-trices aiment discuter et échanger avec les intervenant-es qui leur donnent des conseils, font de la prévention, sont là pour aider ou encore font preuve de compassion. Un utilisateur dit par exemple :

Y a toujours quelqu'un, c'est tout, pour vous écouter aussi, pour discuter, voilà ça fait un moment et on vous voit aussi comment vos dépendances se passent. Vous m'avez vu arriver tout de suite il [la personne à l'accueil] a vu que j'étais pas bien. Il a vu qu'il y avait quelque chose, et voilà. (Extrait entretien consommateur-trice)

Toutefois, en contradiction avec ces appréciations positives, des critiques ont été formulées concernant certains comportements observés chez des intervenant-es de l'Antenne ECS-Riponne qui ne seraient pas suffisamment attentif-ives, et qui prendraient des décisions perçues comme aléatoires

ou discriminaient certain-es utilisateur-trices. Les AAS ont également fait état de situations allant dans ce sens. Lors de nos visites ponctuelles à l'Antenne ECS-Riponne, il nous est aussi arrivé d'être témoins d'attitudes ou de réactions semblant mettre les consommateur-trices mal à l'aise.

Améliorations proposées

Pour l'ECS-Vallon il n'y a pas de demande d'amélioration consensuelle. De manière cohérente avec les remarques émises à l'égard l'Antenne ECS-Riponne, les deux demandes d'amélioration les plus souvent mentionnées sont l'extension des horaires (qui, selon les consommateur-trices s'étant prononcé-es à ce sujet, pourrait prendre la forme d'une ouverture 7 jours sur 7, d'une ouverture 24/24h ou entre 6h et 23h, ou encore d'une réduction du temps de fermeture à midi) et l'augmentation du nombre de places de consommation. Une partie des utilisateur-trices souhaiterait que l'espace de repos, peu ou pas utilisé de leur point de vue, soit mis à profit pour créer des places de consommation supplémentaires :

Et donc pour toi il n'y a aucune utilité à cet espace chill-out ?

Ben vu le besoin qu'il y a pour les consommateurs, je trouve que ça compte moins, enfin l'espace chill-out, ils ont qu'à aller chill-out dehors (rire) et voilà y a beaucoup, beaucoup de consommateurs, et si les consommateurs font l'effort d'aller dans cet espace sécurisé, il faudrait aussi qu'on fasse, ben qu'il y ait suffisamment de place. (Extrait entretien consommateur-trice)

D'autres propositions d'amélioration pour l'Antenne ECS-Riponne et/ou l'ECS-Vallon sont évoquées par une minorité voire une seule personne. Parmi celles-ci, quatre sont des aménagements organisationnels directement en lien avec les critiques évoquées ci-dessus, à savoir : améliorer la sécurité dans et autour de l'Antenne, allonger le temps de consommation à l'Antenne, déplacer les places d'injection au fond de l'Antenne ECS-Riponne ou encore allonger les horaires du soir de l'ECS-Vallon.

D'autres propositions renvoient à la possibilité d'avoir un ECS intégré à la Riponne, sur le modèle de celui du Vallon, qui proposerait en plus des places pour la consommation d'autres prestations d'aide à la survie que ce soient des repas, ou au moins des en-cas, des douches, ou encore de l'aide pour trouver un logement ou des possibilités de dormir sur place. Pour le Vallon, le renforcement des prestations d'aide à la survie existantes est également mentionné.

Parmi les améliorations souhaitées pour les deux ECS, la plus fréquente concerne l'offre d'activités, de jeux et de loisirs qui permettent aux personnes de faire autre chose que de consommer et donc, dans une certaine mesure, de diminuer la consommation compulsive. Deux utilisateur-trices considèrent également que les ECS devraient, ensemble, couvrir les 24 heures.

Enfin, une personne rappelle qu'il est nécessaire de laisser un temps de « rodage » avant de réclamer des améliorations ou modifications :

Et est-ce qu'il y aurait des choses à améliorer ici ?

Mais ça vient de commencer ! [...] Sincèrement, pour l'instant, comme ça vient d'ouvrir, alors c'est tout nouveau aussi. Il faut laisser un temps de rodage aussi. J' imagine. La

vitesse de croisière déjà pour voir aussi. [...] Parce que même un travail pour quelqu'un qui se met en indépendant il faut quatre ans pour voir si ça va marcher ! Alors si on a envie de faire des changements dans les trois premiers mois de l'ouverture de quelque chose, on va se perdre en chemin ! (Extrait entretien consommateur·trice)

Complémentarité entre les deux espaces de consommation

La majorité des personnes interrogées utilisent les deux ECS, bien qu'elles aient généralement une préférence pour l'un ou l'autre. Ainsi les personnes qui consomment essentiellement à l'Antenne ECS-Riponne mettent toujours en avant l'argument de la proximité. Un certain nombre d'entre elles dit toutefois consommer à l'ECS-Vallon lorsque l'Antenne ECS-Riponne est fermée et profite « *pour venir ici manger, doucher, ou faire un job pour gagner de l'argent* ».

Parmi celles et ceux qui consomment principalement à l'ECS-Vallon, certain·es disent utiliser l'Antenne ECS-Riponne soit quand l'ECS-Vallon est fermé, soit quand il leur est difficile de monter jusqu'au Vallon (peine à marcher, sont en manque et ne se sentent pas bien) ou faute de temps. L'une des consommatrices qui utilise principalement l'ECS-Vallon a exprimé à plusieurs reprises au cours de l'entretien son inquiétude quant à la fermeture de l'ECS-Vallon à la suite de l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne.

De fait, les deux ECS sont globalement perçus par les consommateur·trices comme se complétant bien, à la fois en termes d'horaires, de prestations, mais aussi de secteurs ou de quartiers couverts. Cette appréciation est partagée par les responsables des ECS :

L'Antenne c'est quelque chose qui répond clairement à voilà, la problématique des conso hyper compulsives... et puis ben au Vallon, y'a cette possibilité-là d'aide, l'accompagnement à l'injection ou primo-injection... donner toutes sortes de conseils, je pense ça se fait aussi à l'Antenne, mais ... (Extrait entretien en binôme).

L'une des principales raisons évoquées par les consommateur·trices interrogé·es sur la nécessité d'avoir deux ECS est que cela permet « d'absorber » les demandes des consommateur·trices. En effet, les personnes interrogées constatent qu'il y a une très forte demande à l'Antenne ECS-Riponne – qui dépasse par ailleurs en partie l'offre (cf. plaintes liées au temps d'attente, au fait qu'il y a trop de monde et pas assez de places pour les consommateur·trices) – et qu'il y a toujours un usage important de l'ECS-Vallon, ce qui va dans le sens d'une nécessité de maintenir les ressources de ces deux ECS :

Donc pour toi c'est important qu'il y ait ces deux espaces ou il pourrait n'y en avoir qu'un ?

Ah les deux c'est mieux ! Parce que moi je connais le Passage ça fait un bon moment, des années hein, si y a tout le monde qui vient là, ah je peux te dire il faut acheter le bâtiment ! Ah je jure hein, je te jure ! Il faut acheter le bâtiment et je pense qu'il faut aussi créer une terrasse. Parce que y a trop de demandes, là-bas [à l'Antenne ECS-Riponne] déjà 300 personnes, le Passage il peut pas supporter. (Extrait entretien consommateur·trice)

Parmi les autres arguments mis en avant par les utilisateur·trices en faveur de deux ECS ressort le fait qu'ils offrent une alternative lorsqu'une personne est sanctionnée dans un ECS (les deux ECS ne sont

pas liés par les sanctions). Ils permettent d'éviter que les gens consomment dans la rue : « Il y a des gens qui font un petit peu du bazar, ils sont expulsés pour 24h. Alors ils ont une deuxième chance, pour descendre à l'Antenne aussi. Oui oui je suis d'accord avec ça oui ». L'existence de deux ECS permet également de répartir les consommateur-trices en fonction des inimitiés, la présence de certain-es consommateur-trices dans l'ECS étant l'un des arguments évoqués pour consommer à l'extérieur :

Et pour toi c'est important qu'il y ait ces deux ECS à Lausanne ? Ou il pourrait n'y en avoir qu'un, ou pas ?

Non c'est bien qu'il y en ait deux. Parce qu'il y a au moins... Vu que dans le monde de la drogue il y a quand même beaucoup de tensions aussi, ben c'est quand même bien comme ça au moins ceux qui s'entendent pas avec les uns ils peuvent aller dans un endroit où y a pas les autres et puis voilà, pis au moins chacun peut consommer son petit truc sans trop se prendre la tête quoi. (Extrait entretien consommateur-trice)

La complémentarité entre les deux ECS est également soulignée par les responsables et par la direction. Pour celles et ceux qui privilégient l'Antenne ECS-Riponne, l'ECS-Vallon reste une ressource quand l'Antenne ECS-Riponne est fermée, en cas de sanctions (les deux ECS ne sont pas liés par les sanctions) ou pour profiter d'une prestation du Passage. Les différences de dynamique entre les deux lieux renvoient également à des profils de consommateur-trices différents. Si l'ECS-Vallon accueille plutôt des habitué-es, l'Antenne ECS-Riponne accueille des consommateur-trices de la rue, qui utilis(ai)ent les WC publics pour consommer :

Un peu hyperactifs, ouais, enfin qui se font beaucoup remarquer, qui arrêtent pas d'interpeller les gens ou de leur dire plein de trucs, ils ne sont pas méchants en soit mais on ne les voit pas au Vallon à part quand c'est fermé à l'Antenne ou quand ils se sont pris une sanction à l'Antenne et ouais, inversement pour ceux qui sont tout calmes et puis qui ont besoin de calme et puis comme ça, on ne les voit pas à l'Antenne. (extrait entretien binôme)

Seules deux personnes interviewées relèvent un manque de complémentarité des deux ECS. Pour l'une, les deux ECS offrent à eux deux trop de places pour les inhalateur-trices, et pas assez pour les injecteur-trices ; l'autre personne regrette le report sur l'ECS-Vallon pendant la fermeture de l'Antenne ECS-Riponne à midi, qui entraîne un allongement du temps d'attente pour consommer.

Regroupement des activités des deux ECS

La majorité des consommateur-trices interrogé-es considère qu'il serait possible d'avoir un seul ECS à Lausanne à condition toutefois de maintenir, voire idéalement d'augmenter le nombre total de places. Certain-es estiment qu'un ECS unique devrait proposer au moins le double de places que celui de l'Antenne ECS-Riponne. D'autres considèrent à l'inverse, qu'il faudrait plutôt trois ou quatre ECS à Lausanne pour répondre à la demande :

Alors moi je trouve que c'est pas qu'ils se complètent, c'est qu'ils sont nécessaires et utiles l'un et l'autre, et il en faudrait même un troisième, évaluer effectivement le nombre de personnes qui y vont, peut-être vers Lausanne en bas, parce que là aussi y a beaucoup de consommations. [...] Parce que déjà je pense qu'ici [à l'Antenne ECS-Riponne] on se plaint des fois du nombre de gens qu'il y a. Y a beaucoup trop de monde, donc ça bloque au niveau

des -. Enfin ça crée des attentes et les gens vont consommer dehors. Donc ça veut dire qu'il y a beaucoup trop de monde par rapport aux capacités qu'on propose. (Extrait entretien binôme)

D'après les consommateur·trices interviewé·es, s'il devait n'y avoir qu'un seul ECS à Lausanne, il devrait être situé à la Place de la Riponne et proposer les mêmes prestations que le Passage (soit les prestations d'aide à la survie). Un *sleep-in* est également plébiscité parmi les prestations qui devraient être proposées par cet unique ECS.

5.2 L'Equipe sociale de rue de la ville de Lausanne

L'ESR-Ville mise en place au cours de l'été 2023 est une nouvelle prestation^{xx}. Elle fait suite à la recommandation faite dans l'évaluation de l'ECS-Vallon d'un « travail de proximité ciblé » pour informer, sensibiliser et orienter les personnes qui consomment dans l'espace public et notamment dans les WC, vers un lieu dédié à la consommation avec les conditions d'hygiène et de sécurité requises³.

Rattachée au dispositif addiction du SISP, l'ESR-Ville a pour mission, selon la description de poste (DP), de réduire les risques socio-sanitaires des personnes concernées par la consommation de substances psychoactives illégales en transmettant des messages de prévention et de RdR et en orientant les personnes vers les prestations existantes ; de réduire les nuisances occasionnées dans l'espace public par les personnes consommatrices, en étroite collaboration avec le volet sécuritaire (Police) et les partenaires de terrain et enfin, d'identifier les différents publics cibles et leurs besoins afin d'en informer les responsables du dispositif addiction.

L'ESR-Ville a pour public cible d'une part les consommateur·trices de substances dans l'espace public et, de l'autre, toute personne fréquentant l'espace public qu'elle soit riverain·e, habitant·e, commerçant·e afin de donner suite à ses éventuelles plaintes.

En tant qu'équipe rattachée à la Ville, elle la représente et doit adopter une posture professionnelle garantissant la transmission d'informations et la médiation, ainsi qu'une posture éducative participative et intégrative pour atteindre les objectifs de la Ville. Pour ce faire, elle prend appui sur le cadre légal de la L-Stup et mobilise l'ensemble des acteur·trices au sein de l'espace public (voir Chapitre Spécificités et enjeux liés à la « casquette Ville » p57).

Leur message, tel que présenté dans la DP, plaide pour un espace public accessible pour toutes et tous. Par ailleurs, tout·e acteur·trice de cet espace est considéré·e comme citoyen·ne avec des droits et des devoirs. Ce message vise à produire et maintenir un espace public sûr, dans une perspective d'un « vivre ensemble » en ville de Lausanne.

Les interventions de l'ESR-Ville peuvent être spontanées au cours de leurs tournées ou en réponse à une sollicitation de la part des partenaires du réseau (SYSTMD, Fondation ABS, Rel'aids, SMA ou Police, etc.). Au volet présence en rue s'ajoute la participation à des séances et la collaboration avec

^{xx} Au début des années 2000 le projet Uniset (Unité d'intervention socio-éducative de terrain) soutenu par la Ville de Lausanne avait un mandat de lutte contre les incivilités et de travail social de proximité²³.

des partenaires sociaux, sanitaires et sécuritaires. Les démarches administratives et de communication (*e-mails*, téléphones, saisies des données, etc.) font partie de chaque mission et intervention.

Le périmètre des tournées comprend la Place de la Riponne et ses alentours, ainsi que tout lieu identifié comme étant régulièrement visité ou utilisé par les consommateur·trices (Chauderon, Bel-Air, gare, etc.). Ces limites sont flexibles et peuvent s'étendre à toute la Commune de Lausanne. L'ESR-Ville a une tournée dite « régulière » et peut aussi intervenir de façon plus ponctuelle dans des lieux mentionnés et rapportés en lien avec des situations particulières et/ou problématiques.

5.2.1 Mise en œuvre et fonctionnement

Pour cette partie nous nous appuyons principalement sur les entretiens réalisés avec l'ESR-Ville (entretien individuel et entretien de Groupe), ainsi que sur les documents officiels.

L'ESR-Ville est composée de quatre personnes à 60% (2.4 EPT), avec un profil socio-sanitaire (trois travailleur·euses social·es et une infirmière). Deux personnes ont débuté le 1^{er} août 2023, rejointes en octobre 2023 par une 3^{ème} personne, puis en novembre 2023 par la 4^{ème} personne. Pour être facilement identifiable, l'ESR-Ville porte une veste et/ou une casquette rouges avec le logo de la Ville de Lausanne.

L'ESR-Ville intervient en rue en binôme, du lundi au samedi entre 9h00 et 20h00 sur des plages horaires variables, pour une moyenne de 40 heures par semaine de présence en rue, en fonction des ressources, et des colloques et autres séances auxquelles elle participe.

Difficultés rencontrées par l'Equipe sociale de rue de la Ville

Après un peu plus d'une année d'activités, l'ESR-Ville dresse un tableau en demi-teintes. Si elle constate que le travail social en rue a du sens au regard des besoins identifiés, la mise en œuvre et l'année écoulée a mis en évidence un certain nombre de difficultés.

A commencer par le processus d'engagement qui s'est fait dans un contexte de changements multiples au sein du SISP, entraînant un certain flou dans la DP de l'ESR-Ville. Le premier binôme a commencé en l'absence d'une DP et d'informations sur le contexte d'implémentation de l'ESR-Ville. Sans objectifs précis, l'équipe a dû définir elle-même ses missions et structurer son intervention sur le terrain, se percevant ainsi comme une équipe « auto-gérée », évoluant dans un cadre institutionnel formel.

La cohésion interne et la relation de confiance établie avec leur responsable ont permis de pallier en partie les difficultés rencontrées lors de la prise de poste et durant les premiers mois. Un processus de co-construction avec la responsable a permis de définir progressivement au fil de l'année les contours de la mission et les limites de l'intervention de l'ESR-Ville.

Parmi les autres difficultés relevons le décalage entre les missions figurant dans la DP et la taille de l'équipe, ainsi que son fonctionnement. Au vu des ressources de l'équipe, il est difficile d'être très

visible sur le terrain tout en restant disponible pour le réseau et les partenaires, et de répondre à toutes les demandes, surtout quand la zone d'intervention tend à s'élargir.

L'ESR-Ville ressent parfois des attentes démesurées ou mal ciblées, notamment de la part des partenaires de terrain :

Il y avait aussi, enfin surtout au début, pas mal d'attentes des partenaires, un peu, qu'on pallie, un peu, à leur sentiment d'impuissance, alors qu'en fait on... personne ne peut pallier à ce sentiment-là. Du coup, ouais, des fois, ça peut aussi... Enfin, en tout cas moi, je le vis des fois comme un peu une pression. Enfin, c'était surtout au début. (Extrait entretien collectif).

Il en va de même avec la Ville, où l'ESR-Ville a l'impression d'être utilisée pour répondre à des demandes qui semblent être des prétextes et n'aboutissent à rien de concret :

Pour ces récoltes d'information, c'était (...) nous qui avons dû se mettre d'accord sur le fait qu'on n'était pas d'accord (...) de poser plein de questions [concernant le souhait des consommateur-trices par rapport au déplacement du string] et de donner un espoir aux gens alors qu'on savait que ça n'allait pas forcément donner quelque chose, et que ce n'est pas leur priorité. (Extrait entretien collectif)

L'ESR-Ville distingue deux dimensions de son travail : les aspects « visibles » et les « aspects invisibles ». Les aspects visibles, comme la présence en rue et l'accompagnement des consommateur-trices à l'Antenne ECS-Riponne, ou à l'ECS-Vallon lors de la fermeture de l'Antenne ECS. Et les aspects invisibles, comme l'accompagnement dans le réseau et l'évaluation du risque suicidaire. L'ESR-Ville participe également à de nombreuses séances dont elle ne comprend pas toujours l'utilité et le sens, au détriment du travail en rue, qu'elle considère comme le cœur de son intervention.

De plus, l'ESR-Ville souligne le manque de temps pour les débriefings. Lorsqu'ils existent, ceux-ci ne répondent pas pleinement aux besoins d'intimité et de confidentialité, notamment en raison de la configuration des bureaux où les passages fréquents sont un frein à l'expression. L'ESR-Ville regrette également le manque de budget pour les formations.

Ainsi, dans ses réflexions sur un possible élargissement de l'ESR-Ville, celle-ci privilégie une diversification des profils des intervenant-es notamment en termes d'âge, de genre et de formation.

Enfin, l'ESR-Ville fait face à des conditions de travail particulièrement éprouvantes, que ce soit en intervenant dans la rue auprès de personnes en situations de grande vulnérabilité, ou en interagissant avec le réseau, comme le relève leur responsable : « *Le réseau aussi les cible, on leur a donné des surnoms. C'est un peu l'élément de la classe un peu charrié. Pas méchant mais ne sont pas totalement intégrés dans le réseau. (...).* »

Spécificités et enjeux liés à la « casquette Ville »

En tant que représentante de la Ville, l'ESR-Ville a un rôle d'« interface publique au sein de la rue pour l'ensemble des acteurs de l'espace public qui sont liés aux addictions. [...] autant les personnes

consommatrices que les riverains, que les commerçants et les partenaires du réseau » selon sa responsable.

L'ESR-Ville intervient avec sa « casquette Ville » auprès de différents publics (commerçant-es, riverain-es, consommateur-trices). De ces interventions découlent des liens avec le réseau et les partenaires, ainsi qu'une collaboration spécifique avec d'autres services de la ville comme le PUR ou la Police.

L'ESR-Ville est ainsi amenée à faire « remonter [à la Ville] les problématiques qu'il y a sur le terrain », qu'elles concernent les consommateur-trices ou les problématiques des riverain-es et des commerçant-es.

Cette « casquette Ville » a clairement une plus-value pour la Ville de Lausanne en ce qu'elle offre un accès direct à l'information provenant du terrain ; elle implique également pour les intervenant-es de représenter la Ville et ses orientations en termes politiques dans le cadre professionnel et non leurs propres valeurs :

Le regard qu'ils peuvent avoir en rue et partager avec d'autres travailleurs sociaux, (je) vais pas du tout contrôler ça. Mais par contre en séance, c'est autre chose et j'ai vraiment l'impression qu'ils en ont conscience. Ça a vraiment pris du temps pour qu'ils intègrent et c'est pas un exercice facile d'avoir à l'esprit que ce que tu représentes et que tu ne peux pas dire n'importe quoi dans les séances. (Extrait entretien individuel)

Les représentations liées à ce rattachement à la Ville entraînent des réactions parfois déplaisantes à l'égard de l'ESR-Ville de la part du réseau, mais également de la part des citoyen-nés. Avec la « casquette Ville », l'ESR-Ville devient le destinataire de plaintes et de réclamations qui ne relèvent pas toujours de leurs missions spécifiques. En outre, les représentations véhiculées par certain-es partenaires au sein du réseau, selon lesquelles travailler pour la Ville reviendrait à se compromettre, peuvent compliquer les relations et la collaboration de l'ESR-Ville avec les autres partenaires du réseau, notamment celles et ceux avec des postures militantes.

Collaborations avec la Police

Dans le préavis, une collaboration entre l'ESR-Ville et la Police a été annoncée. Etant deux services de la Ville, il était attendu d'eux qu'ils interviennent de manière concertée et complémentaire :

Vu qu'on a la casquette Ville, il y a aussi toute cette, il y avait aussi toute cette demande autour de la collaboration avec la police qui nous... Enfin, on nous a pas mal mis la pression avec ça et ça je trouve c'est aussi pas mal sous-jacent à... ben à notre fonction en tant que... employés de la Ville. (Extrait entretien collectif)

Cette collaboration avec la Police, qui n'avait pas été clairement mentionnée lors de l'engagement, a suscité des résistances au sein de l'équipe. Les représentations négatives associées à un rapprochement entre intervenant-es sociales et Police, ainsi que la crainte des réactions potentielles du réseau et des consommateur-trices, ont freiné le développement de la collaboration sous la forme de patrouilles mixtes, telles que prévues initialement par la Ville.

Pour surmonter les résistances, la première étape a été d'organiser des présences hebdomadaires dans le poste de police mobile (PPMob) stationné sur la Place de la Riponne durant l'été 2024. La mise en œuvre de cette collaboration a également été compliquée du côté de Police. Les changements fréquents d'agent-es de contact au sein de Police ont obligés l'ESR-Ville à se présenter et à expliquer sa mission à plusieurs reprises. L'accueil et la collaboration ont variés selon les agent-es ; avec certain-es agent-es cela se passe très bien, mais avec d'autres, c'est plus difficile.

Les réflexions autour des modalités de rapprochement des activités de la Police et de l'ESR-Ville se sont poursuivies et ont abouti fin 2024 à la décision de former du côté de la Police une équipe dédiée de quatre agent-es pour intervenir de façon rapprochée et équilibrée avec les quatre intervenant-es l'ESR-Ville, formant ainsi une équipe mixte de huit personnes.

Mais en tout cas je pense ça sera... Le plus c'est d'avoir quatre personnes repères où on sait que ça sera les mêmes à chaque fois. Je pense ça, ça va être vraiment différent aussi pour favoriser la collaboration.

Je me réjouis de ça et puis je pense qu'il y a un travail à faire dans le sens où... on n'a pas du tout les mêmes missions et du coup je pense que c'est plus de comprendre comment on peut se compléter plutôt que... Ben eux ne peuvent pas être dans le social parce que ce n'est juste pas... Enfin ils peuvent avoir un aspect social mais ce n'est pas, enfin ce n'est pas leur travail. Et nous on ne peut pas avoir un côté répressif comme eux. Ben ce n'est pas notre travail non plus. Et du coup je pense ça sera intéressant d'échanger là-dessus et... et voilà. (Extraits entretien collectif)

Pour accompagner cette nouvelle étape et construire cette collaboration, l'intervention d'une spécialiste en médiation interprofessionnelle a été sollicitée. Une première rencontre a eu lieu en avril 2025, réunissant les quatre membres de l'ESR-Ville, ainsi que les quatre agent-es identifié-es et leurs responsables respectifs. Le compte-rendu de cette réunion détaille les exercices et les réflexions menées, qui ont principalement porté sur la déconstruction des représentations mutuelles dans une optique de rapprochement. Cette démarche visant à améliorer la connaissance et la compréhension des postures et interventions respectives se poursuivra lors d'une deuxième rencontre de travail prévue prochainement.

Aspects positifs du travail de l'Equipe sociale de rue de la Ville

Parmi les aspects positifs de son travail, l'ESR-Ville constate qu'elle est de mieux en mieux identifiée et donc aussi sollicitée par le réseau et notamment par les écoles.

Elle se considère comme connaissant particulièrement bien le réseau (un aspect central de sa mission) et a une idée précise des missions des structures partenaires. Ceci lui permet d'orienter les consommateur-trices selon leurs besoins.

Liens et différences avec l'équipe sociale de rue de la Fondation ABS

En ville de Lausanne d'autres équipes interviennent en rue comme Rel'aids de la Fondation du Relais, SYSTMD (voir chapitre 5.3.1), ainsi que la Fondation ABS avec son projet RdR travail de rue^{yy}.

L'équipe de rue de la Fondation ABS dont l'activité se rapproche le plus de l'ESR-Ville effectue des permanences principalement dans le centre-ville élargi de Lausanne, du mardi au vendredi de 11h à 20h. A la différence de l'ESR-Ville, l'équipe de rue d'ABS (les « oranges », surnom qu'ils se sont donnés d'après la couleur de leur sac) est autorisée à remettre du matériel stérile dans le cadre d'un dépannage. Elle assure un lien entre la rue et les deux ECS, avec une intervention orientée sur les consommations et les lieux de consommation. A la différence de l'ESR-Ville, ils n'interviennent pas auprès des riverain-es et des commerçant-es.

Bien que l'ESR-Ville ait une mission plus étendue, les deux équipes parviennent à se coordonner. C'est un atout, dans la mesure où certain-es consommateur-trices ressentent une forme de méfiance envers l'équipe de rue d'ABS, précisément en raison de son rattachement à la Fondation ABS, tandis que pour d'autres, c'est la casquette Ville qui peut déranger :

Si des fois on a des... des situations où on n'est pas forcément à l'aise ou des trucs comme ça, ben on leur demande comment est-ce qu'ils font. On échange aussi un peu nos manières de faire du coup c'est... c'est enrichissant. (Extrait entretien collectif)

L'équipe de rue d'ABS du coup est reliée à ABS donc c'est aussi... enfin selon ce qu'ils ont pu vivre là-bas, ben je pense qu'il y a un bout aussi où, je ne sais pas comment dire, mais il peut y avoir un passif ou une certaine réticence. Mais tout comme avec nous où il peut y avoir une méfiance parce qu'on porte une casquette de la ville. (Extrait entretien collectif)

Les membres de l'ESR-Ville (les « rouges », en raison de leur uniforme aux couleurs de la Ville) ont initialement rencontré de la méfiance de la part de l'équipe de rue de la Fondation ABS, à leur arrivée sur le terrain. La décision de la Ville de créer une nouvelle équipe sociale de rue et non pas de financer l'équipe d'ABS déjà en place a suscité de l'incompréhension tant de la part de la Direction que de l'équipe de la Fondation ABS, à l'origine de ces résistances.

La situation s'est toutefois apaisée et les deux équipes de rue (ESR-Ville et Fondation ABS) collaborent désormais. Elles effectuent parfois des tournées ensemble, notamment lorsqu'une des deux équipes n'est pas au complet, et se relaient sur certaines situations ou pour assurer une présence sur le terrain :

Après j'ai l'impression qu'on a un bon contact, les mardis^{zz} on les voit de toute façon. On les croise assez souvent et on échange souvent quand on se croise. Et puis sinon on s'appelle, donc j'ai l'impression qu'il y a un peu tous les aspects... (...) Après on essaie

^{yy} L'intervention de cette équipe consiste en une prise de contact et un travail de réduction des risques auprès des publics les plus désinsérés présents dans l'espace public.

^{zz} Les points rencontre du mardi réunissent les intervenant-es terrain de la Fondation ABS, l'ESR-Ville, Police, le SMA, SYSTMD

quand même de ne pas... se marcher l'un sur l'autre non plus et puis de voilà, mais la ville est assez grande. (rires) (Extrait entretien collectif)

Les retours des consommateur·trices

Bien que les consommateur·trices constituent le public cible de l'ESR-Ville, la majorité des personnes interviewées déclare ne pas connaître l'équipe, ni l'avoir identifiée ou rencontrée. Trois personnes mentionnent les avoir déjà aperçu·es, mais sans avoir interagi avec elle. Par ailleurs, l'ESR-Ville est souvent confondue avec d'autres équipes intervenant dans l'espace public, comme Rel'Aids, EMUS ou l'équipe de rue de la Fondation ABS. L'échange suivant illustre bien cette confusion :

Et est-ce que vous avez déjà eu des contacts avec l'Équipe sociale de rue de la Ville de Lausanne ?

De la Ville, pas ceux des oranges, les gris c'est ça ?

Non c'est ceux qui ont les casquettes rouges ou les vestes rouges. Y a [cite les prénoms de l'équipe]

Oui ça se peut, oui ça se peut. Oui je crois ouais. Ceux en gris ?

Non ils sont en rouge

En rouge ?

En gris c'est peut-être EMUS

Non parce que les autres ils sont avec le sac orange.

Ouais ça c'est ceux d'ici

Ouais, exactement. Mais les autres, j'ai discuté 1-2 fois aussi.

Mais casquettes rouges vestes rouges ça vous dit rien ?

Non, non, non. C'est plutôt gris que je les vois. Casquette grise et c'est écrit la Ville de Lausanne. Et avec une veste grise et c'est écrit Ville de Lausanne aussi

Alors ça c'est les agents de sécurité je pense ?

Non, mais c'est des éducateurs. Je crois, je sais pas. (Extrait entretien consommateur·trice)

Toutefois, les quelques consommateur·trices interviewé·es qui ont eu des contacts avec l'ESR-Ville les ont appréciés. L'équipe est décrite comme étant « sympa », « presque comme des amis », avec des relations moins « institutionnelles » qu'avec les intervenant·es des ECS :

C'est ce lien un peu plus, je sais pas comment dire ça, mais ce qui est différent des relations que j'ai ici [à l'ECS-Vallon], c'est un peu plus amical, on va pas dire intime mais vraiment un peu plus amical, j'ose plus me confier à l'équipe de rue ».

C'est lié à quoi tu crois le fait que tu oses plus te confier à eux ?

Je sais pas. C'est vraiment parce qu'on est dans la rue et puis que... Ben c'est aussi les gens quoi. Ils sont vraiment... C'est des gens avec qui on a envie de parler parce que je sais pas. Ils nous ressemblent un peu : tatoués, jeunes, enfin je sais pas. On se tutoie directement. Je sais pas, ça donne envie tout de suite de se confier. Ils ont la bonne approche aussi. Ici c'est tout de suite un peu plus institutio- je sais pas comment dire ça mais... Ouais, je sais pas, on se tutoie pas forcément ou, je sais pas. C'est pas la même

chose ici. C'est tout de suite un peu plus médical ici. (Extrait entretien consommateur-trice)

Les consommateur-trices apprécient l'écoute, le fait de pouvoir se confier, et poser des questions. Certain-es ont évoqué la transmission d'informations et les messages de prévention, en particulier par rapport aux « consommations sauvages » :

C'était un petit peu avant que ça s'ouvre ici [à l'Antenne ECS-Riponne], pis aussi des fois un petit peu après quand je faisais encore un peu à la sauvage (rires) que, que ils venaient vers moi pis qu'ils me disaient de faire attention, parce que à présent ça coûte plus cher et puis ils sont plus sévères. Et c'est aussi normal. Il faut vraiment être bête de pas le comprendre. (petit rire) Mais... Mais je les trouve très bien, ouais. [...] Pis je trouvais qu'ils étaient très sympas de... Ouais, de pas faire du flicage quoi mais de, plutôt de... euh... Ouais de l'information et pis euh...

Ouais, pis tu disais au début donc ils, en fait, ils t'apportaient dans les ECS quand ils te venaient consommer dehors ?

Non mais ils m'apportaient pas mais bon en général je finissais, je rangeais si c'était le début, mais je disais « vous avez raison » ! (petit rire) C'est moi qui n'ai rien à faire là. (Extrait entretien consommateur-trice)

D'autres racontent également avoir été accompagné-es à l'hôpital par l'ESR-Ville, avoir reçu un soutien pour trouver un logement d'urgence (hôtel), ou encore pour différents petits services ponctuels (prêter le téléphone pour faire un appel, garder le chien sur un court moment, etc.).

5.2.2 Statistiques des interventions

Selon le monitoring de ses activités, entre le 14.03.2024^{aaa} et le 31.03.2025, l'ESR-Ville a mené 1'267 interventions spontanées et a répondu à 193 sollicitations. Le nombre d'interventions spontanées effectuées a augmenté durant l'été 2024, pour diminuer à l'hiver 2024-2025 et semble réaugmenter au début du printemps 2025, alors que le nombre de sollicitations effectuées par mois est resté globalement stable (Figure 17 en annexe 10.9).

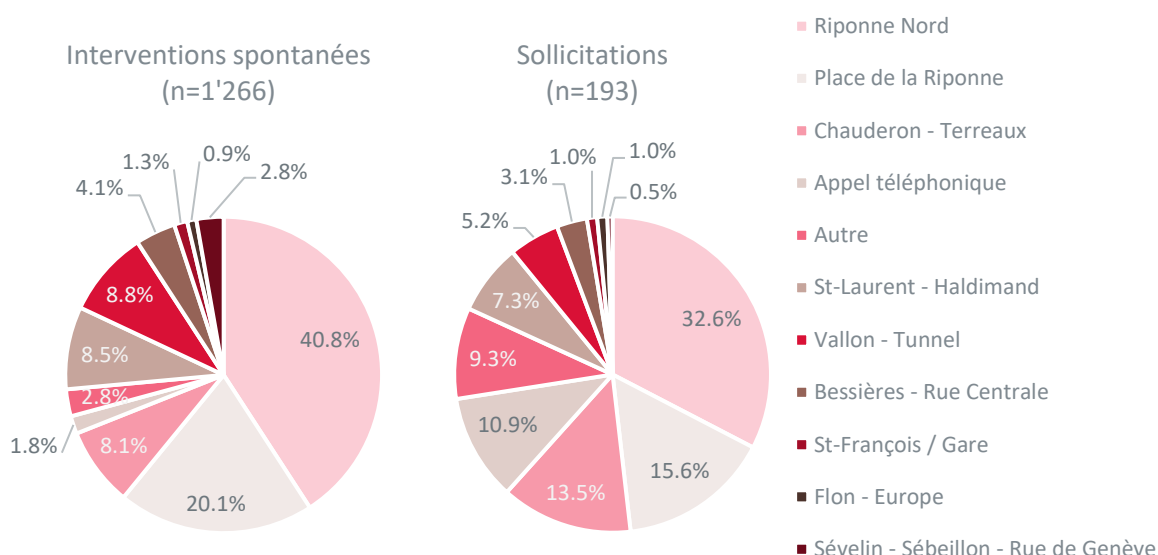
La quasi-totalité des interventions spontanées ont duré jusqu'à 30 minutes (89.5%, Tableau 9 en annexe 10.9). C'est parmi les sollicitations que les interventions peuvent durer plus longtemps puisque 29.5% de celles-ci ont duré plus de 30 min.

La majorité des interventions ont eu lieu dans le quartier de la Riponne (60.9% des interventions spontanées et 48.2% des sollicitations, Figure 6 et Tableau 10 en annexe 10.9). Les quartiers Tunnel-Vallon, St-Laurent - Haldimand, Chauderon - Terreaux concernent chacun un peu moins de 10% des interventions spontanées (8.8%, 8.5% et 8.1, respectivement). Les interventions spontanées ayant eu lieu dans d'autres quartiers sont plus sporadiques (entre 0.9% et 4.1% d'entre elles).

^{aaa} Cette date correspond au début du monitoring des activités de l'ESR-Ville.

Du côté des sollicitations, on constate qu'un nombre important d'entre elles ont eu lieu dans le quartier Chauderon – Terreaux (13.5%), dans un autre lieu (9.3%)^{bbb}, dans le quartier St-Laurent – Haldimand (7.3%) ou par appel téléphonique (10.9%). Les sollicitations ayant eu lieu dans d'autres lieux sont plus sporadiques (entre 5.2% et 0.5% d'entre elles).

Figure 6 Lieu des interventions de l'ESR-Ville, selon le type d'intervention (%)



Cette figure présente le quartier où ont eu lieu les interventions menées par l'ESR-Ville entre le 14.03.24 (date du début du monitoring) et le 31.03.25, selon le type d'intervention. Cette intervention est manquante pour 0.1% des interventions spontanées et 0.0% des sollicitations.

Pour 75.5% des interventions spontanées, l'ESR-Ville a rencontré des personnes consommatrices (Tableau 11 en annexe 10.9)^{ccc}. Elle a également rencontré le réseau bas-seuil dans 14.5% des cas, les agent-es d'accueil et de sécurité (AAS) dans 10.8% des cas et/ou des commerçant-es dans 6.6% des cas. L'ESR-Ville a rencontré divers autres types d'acteur-trices, mais cela concerne moins de 5% des interventions spontanées. De plus, l'ESR-Ville indique que pour 16.6% des interventions spontanées il s'agissait d'une première prise de contact avec un-e professionnel-le sur le terrain^{ddd}.

Les sollicitations ont été initiées par différents types d'acteur-trices (Tableau 12 en annexe 10.9)^{eee}. Ainsi, près d'un tiers de ces interventions ont été demandées par le réseau bas-seuil ou par des personnes consommatrices (32.9% et 27.6%, respectivement). Une part importante des

^{bbb} Sous « autre » ont été mentionnés les lieux suivants : Bergières - Beaulieu, Borde (WC ou autre), Bureau de médecins du monde, Garderie de la Madeleine, Rue Pré-du-Marché, Rue de la Tour, SIM, Unisante, ou le CHUV.

^{ccc} Il était possible d'indiquer plusieurs types de publics différents.

^{ddd} La réponse à cette question est manquante ou inconnue pour 0.9% des interventions spontanées.

^{eee} Il était possible d'indiquer plusieurs types de publics différents.

sollicitations ont été effectuées par des commerçant-es (16.6%), d'autres acteur-trices^{fff} (16.1%), la Police (15.0%), le SMA (13.0%) et/ou des services de la Ville (à l'exception de la Police) (11.9%). Les autres acteur-trices considéré-es sont à l'origine de moins de 10% des sollicitations faites à l'ESR-Ville.

En ce qui concerne le type d'activités menées lors des interventions, on constate que 80.0% des interventions spontanées concernent la prise en charge somatique et/ou psychique de personnes marginalisées (Tableau 13 en annexe 10.9)^{ggg}. Une très large majorité de ces interventions ont également permis de transmettre des informations, de réorienter et/ou d'accompagner des personnes vers le réseau (69.1%). Les activités de transmission d'information et/ou de coordination de suivi d'une personne avec le réseau concernent près d'une intervention spontanée sur deux (45.1%). Les activités en lien avec la RdR, la transmission de message de déstigmatisation des personnes consommatrices et/ou de déconstruction du réseau auprès du public, tout comme les activités de présentation de l'ESR-Ville étaient également régulières, bien que non majoritaires (respectivement 38.1%, 23.5% et 21.5% des interventions spontanées). Les autres activités citées concernent moins de 10% des interventions spontanées.

L'activité menée le plus souvent dans le cadre de sollicitations est le signalement d'une situation et/ou la coordination de suivi d'une personne avec le réseau (62.4%, Tableau 13 en annexe 10.9), viennent ensuite, pour près de la moitié des sollicitations, la transmission d'informations, la réorientation et/ou l'accompagnement des personnes vers le réseau (48.3%) et la prise en charge somatique et/ou psychique de personnes marginalisées (45.5%). La participation à des séances, les activités de RdR, la présentation de l'ESR-Ville, et/ou la transmission de message de déstigmatisation des personnes consommatrices et/ou de déconstruction des représentations relatives au réseau auprès du public concernent chacune environ un cinquième des sollicitations faites à l'ESR-Ville. Les autres activités citées concernent moins de 5% des sollicitations.

5.3 Les petits jobs et le travail avec les pair-es

Les petits jobs désignent des activités rémunérées proposées par certaines structures à leurs utilisateur-trices. Ces activités, encadrées par les équipes sociales, consistent notamment en des tâches de rangement, de nettoyage/ramassage des déchets et de débarras. Elles peuvent être réalisées au sein des structures respectives ou dans l'espace public dans une logique d'insertion sociale et de valorisation des participant-es.

La Permanence de Macadam et les tournées de ramassage dans les WC de l'Association de pair-es SYSTMD ont bénéficié d'un financement spécifique dans le cadre des mesures complémentaires de la Ville^{hhh}.

^{fff} Sous « autre » ont été mentionnés les acteur-trices suivant-es : CHUV/urgences ; Consultation SIM ; Institutions à la Pl. de la Riponne ; Unisanté ; Services cantonaux ; Drug checking ; HU ; LAVI ; Médecins du monde et HU ; Municipalité (demande de statistiques).

^{ggg} Il était possible d'indiquer plusieurs types d'activités différentes.

^{hhh} La Fondation ABS propose également différentes activités d'aide en cuisine, de nettoyage/ramassage des déchets au sein de la Fondation ABS ou à l'extérieur.

5.3.1 SYSTMD

L'Association de pair-es aidant-es SYSTMD intervient depuis mars 2019ⁱⁱⁱ sur mandat de la Ville de Lausanne dans les WC publics de l'hypercentre (Riponne, Louve, Flon, Bessières, Cité) au petit matin (5h30 à 8h30) à raison de six jours par semaine (du lundi au samedi). Cette intervention s'est mise en place initialement en soutien aux agents d'entretien de la Ville de Lausanne, en effectuant des tournées de ramassage avant la première intervention du PUR.

Dans le cadre des mesures complémentaires, ce sont ajoutées des tournées en fin de journée (15h30 à 21h30^{jjj}), trois fois par semaine (lundis, jeudis et samedis), sur mandat de l'Observatoire de la sécurité et des discriminations de la Ville de Lausanne.

Les lieux d'intervention peuvent être modifiés en fonction des fermetures de certains WC ou de déplacements de consommation, afin de cibler en priorité les lieux les plus impactés par les déchets liés à la consommation de stupéfiants. Des tournées *ad hoc* sont également réalisées ponctuellement, selon les besoins identifiés localement, notamment aux abords des écoles.

SYSTMD propose aux personnes consommatrices de participer aux tournées de ramassage dans les WC publics dans une démarche de sensibilisation par les pair-es. Plusieurs petits jobs rémunérés Frs. 15.-, Frs. 10.- ou Frs. 5.-, selon la taille de la tournée à laquelle la personne participe, sont proposés chaque matin où l'association nettoie les WC avec un encadrement assuré par deux intervenant-es de SYSTMD.

Les petits jobs sont l'occasion de créer du lien et dans le cadre de SYSTMD, et comme le soulignent les intervenants interviewés, la grande proximité de l'équipe avec les consommateur-trices est un atout important.

Dans le cadre des mesures complémentaires, en plus des tournées de ramassage dans les WC, SYSTMD a développé dès fin 2023 sous le libellé « création de synergies » des animations, soit des activités simples ludiques, artistiques, culturelles, hors contexte de consommation, de *deal* et de délinquance, d'abord à raison d'une après-midi par semaine et depuis mars 2025 lors de deux après-midis^{kkk}.

Les contributions de SYSTMD et sa réactivité sont très appréciées par les services partenaires de la Ville notamment, d'où des sollicitations fréquentes pour de nouvelles interventions sans toujours prendre en considération le caractère fragile de cette instance. Un Groupe de travail (GT) a été mis récemment sur pieds par la Ville pour aborder ces questions et s'assurer de la possibilité d'une reprise de ces activités par la Ville si cela est nécessaire.

ⁱⁱⁱ Cette intervention de nettoyage des WC le matin a débuté par un projet pilote entre août et novembre 2019, à la demande de la Ville de Lausanne²⁴.

^{jjj} Le mandat de l'Observatoire de la sécurité et des discriminations de faire une tournée et des WC de l'hypercentre et de monitorer la présence de personnes en train de consommer et/ou de déchets est à l'origine des tournées de fin de journée. Celles-ci permettent également de proposer 2 ou 3 petits jobs respectivement à Frs. 15.- ou Frs 10.-, selon la taille de la tournée à laquelle la personne participe.

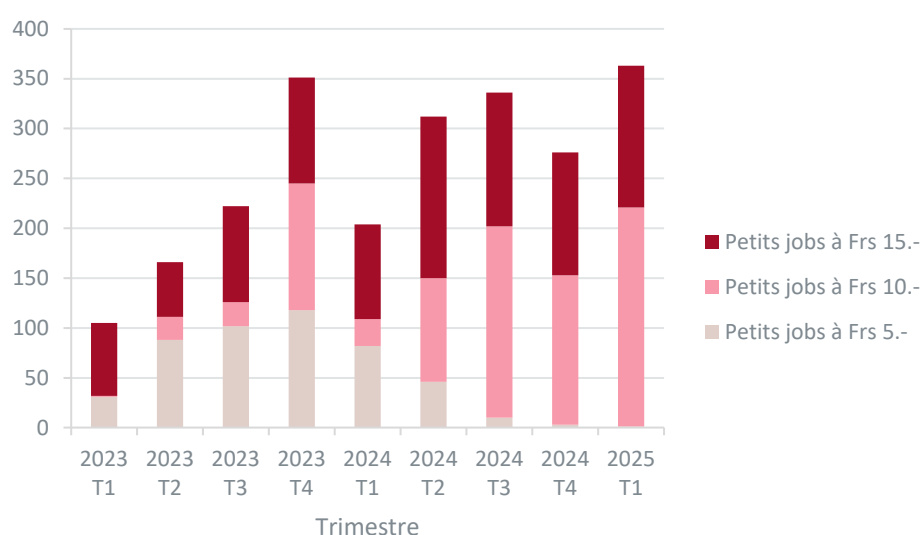
^{kkk} A l'origine, ces animations avaient lieu à côté du String sur la Place de la Riponne. Celles-ci ont dû être déplacées avec le début des travaux menés sur la place.

Statistiques d'utilisation des petits jobs de SYSTMD

La Figure 7 présente le nombre de petits jobs fournis par SYSTMD entre le premier trimestre de 2023 et le premier trimestre de 2025, selon le montant perçu par les bénéficiaires. On constate que le nombre total de petits jobs fournis a augmenté en 2023 pour atteindre 300 à 350 petits jobs par trimestre. Le premier et le dernier trimestre de 2024 sont plus faibles en raison d'absences parmi les collaborateur-trices de SYSTMD^{III} qui n'a, ainsi, pas pu assurer les tournées de ramassage des déchets dans les WC.

Alors qu'au début de l'offre de ces petits jobs, les « petites » tournées à Frs. 5.- étaient les plus prisées, désormais les bénéficiaires leur préfèrent les tournées à Frs. 10.- ou 15.-.

Figure 7 Nombre de petits jobs de nettoyage des WC fournis par SYSTMD par trimestre, selon le montant perçu (n)



Cette figure présente l'ensemble des tournées de ramassage des déchets effectuées par SYSTMD dans les WC de la Ville de Lausanne entre le premier trimestre de 2023 et le premier trimestre de 2025, selon le montant perçu par les bénéficiaires. Ces chiffres comprennent les tournées du matin, les tournées de l'après-midi et des soirées, et les tournées du dimanche effectuées à l'été 2023.

Environ trois quarts des tournées de ramassages des déchets dans les WC effectuées par SYSTMD en 2023 et en 2024 (N=844 et 1128, respectivement) ont eu lieu le matin (80.2% en 2023 et 75.9% en 2024). SYSTMD a ainsi offert entre 2.9 et 3.9 petits jobs de ramassage des déchets dans les WC par tournée du matin et entre 1.9 et 2.9 par tournée de l'après-midi/ soirée, selon le trimestre considéré.

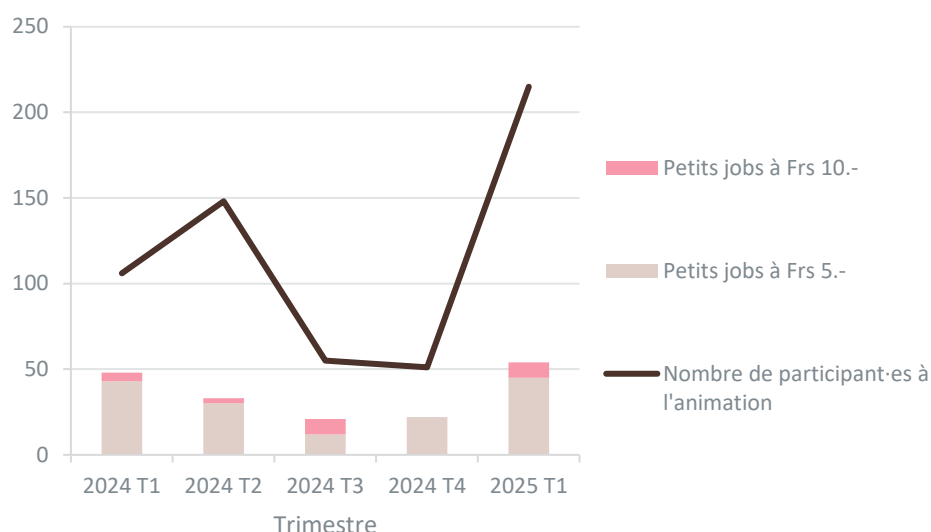
Les animations menées par SYSTMD sur la Place de la Riponne ont débuté fin 2023. La Figure 8 présente le nombre de petits jobs fournis par SYSTMD dans le cadre de ces animations, selon le

^{III} Durant l'année 2024 des changements d'organisation des tournées ont eu lieu à la suite d'agressions à l'encontre de certain-es membres de l'équipe ; les tournées se font désormais en binôme.

montant perçu par les bénéficiaires, ainsi que le nombre de participant·es entre le premier trimestre de 2024 et le premier trimestre de 2025.

Le nombre de petits jobs fournis dans ce cadre est plus faible que celui observé pour les tournées de ramassage des déchets dans les WC (N=124 en 2024), et il y a aucun petit job à Frs. 15.-. En plus de fournir des petits jobs, ces animations suscitent de l'intérêt puisqu'elles accueillent un nombre croissant de participant·es (N=360 en 2024), parmi lesquelles 93.6% d'hommes. La chute observée entre fin 2024 et début 2025 est à nouveau à imputer à un nombre plus restreint d'animations menées en lien avec l'absence de collaborateur·trices de SYSTMD. Ainsi, entre le premier trimestre de 2024 et le premier trimestre de 2025, SYSTMD a proposé environ 10 animations par trimestre (min-max : 3-17).

Figure 8 Nombre de petits jobs fournis, selon le montant perçu, et nombre de participant·es aux animations de SYSTMD par trimestre (n)



Cette figure présente le nombre de petits jobs fournis par SYSTMD dans le cadre des animations menées à la Place de la Riponne, selon le montant perçu par les bénéficiaires, ainsi que le nombre de participant·es à ces animations entre le premier trimestre de 2024 et le premier trimestre de 2025.

5.3.2 Permanence de Macadam

La prestation Macadam de la Fondation Mère Sofia propose depuis 2016 des permanences sur la Place de la Riponne, qui s'adressent à des personnes en situation de précarité, ayant ou non des problèmes de consommation de substances.

Macadam propose deux types d'activités : des petits jobs (majoritairement de ramassage mais aussi parfois de débarras) accessibles lors des permanences ; et, le mercredi, des missions similaires, mais

souvent un peu plus complexes (débaras, déménagement, réparations, etc.), à des personnes sous contrat^{mmm}.

Ces petits jobs permettent aux consommateur·trices d'accéder à une activité rémunérée qui fait sens, dans une perspective de réinsertion sociale, et d'avoir une activité en dehors de la consommation. Les mesures complémentaires concernent uniquement les petits jobs des permanences Riponne, renforcés dès le 1^{er} mars 2023. Ces permanences ont lieu trois fois par semaine (les lundis, mardis et jeudis). Les inscriptions se font à 9h30 au bus Macadam stationné sur la Place de la Riponneⁿⁿⁿ. Un tirage au sort a lieu à 10h (le camion reste jusqu'à ~11h30), suivi du départ d'une partie de l'équipe avec les personnes tirées au sort pour effectuer les petits jobs sur la fin de la matinée.

Les tournées de ramassage concernent tout type de déchets (non spécifiquement en lien avec la consommation) dans le quartier du Vallon ; les déchets récupérés lors de ces tournées ne sont pas monitorés. Les petits jobs, d'une durée de deux heures, sont rémunérés Frs. 18.- de l'heure, déclarés et réservés aux personnes disposant d'un droit de travailler en Suisse (permis B et C uniquement). Les tournées de ramassage visent à nettoyer les rues de tout type de déchets, mais dans les faits, il s'agit souvent de ramassage de matériel de consommation. Si l'objectif est de sortir les personnes du milieu de la consommation, il n'est cependant pas facile de trouver des activités qui ne soient pas directement liées au ramassage du matériel de consommation.

Statistiques d'utilisation de la permanence de Macadam

Au total, entre le 01.04.23, date à laquelle la permanence de Macadam a été renforcée via les mesures complémentaires, et le 31.03.25, la permanence de Macadam a fourni 974^{ooo} petits jobs financés par la Ville de Lausanne, soit 3.4 petits jobs par jour où la permanence était ouverte durant cette période. Ceci correspond à un taux d'occupation de 101.0% puisque 964 petits jobs ont été financés par la Ville durant cette période^{ppp}. Durant la période considérée, le taux d'occupation mensuel des petits jobs de la permanence de Macadam a ainsi oscillé entre 90.4% et 108.3%.

Au total 81 personnes différentes ont bénéficié de la permanence de Macadam entre le 01.04.23 et le 31.12.23, 93 personnes en 2024 (01.01.24-31.12.24) et 40 personnes entre le 01.01.25 et le 31.03.25.

^{mmm} Le préavis de 2016²⁵ mentionne un projet de « jobs à seuils adaptés » sous la responsabilité de la Fondation Mère Sofia, qui deviendra la prestation Macadam.

ⁿⁿⁿ A la suite des travaux sur la Place de la Riponne, le bus Macadam s'est installé à la rue des Deux-Marchés, proche de l'entrée de l'Antenne ECS-Riponne.

^{ooo} Ce chiffre est une estimation puisque les petits jobs de la permanence de Macadam sont financés par la Ville de Lausanne et par le Canton de Vaud. Au cours d'une semaine ordinaire, 14 petits jobs sont proposés par la permanence de Macadam. La Ville en finance 10 et le Canton 4. Ainsi, la part de petits jobs financés par la Ville correspond à 10/14^e de tous les petits jobs offerts par la permanence de Macadam sur la période.

^{ppp} Il est en effet possible que, si le type de petits jobs proposés le permet, un peu plus de personnes soient prises pour y participer (par exemple, dans un cas où 5 personnes se seraient inscrites que seule 4 places sont disponibles, si le petit job le permet, la 5^e personne est également prise pour le petit job). De plus, la Ville finance un nombre de petits jobs fixes par année, indépendamment du nombre de lundis, mardis et jeudis ouvrables dans l'année qui peuvent affecter le nombre de petits jobs prévus.

5.3.3 Le point de vue des personnes consommatrices

Sur les 21 personnes interrogées, 11 disent ne pas avoir recours aux petits jobs, principalement parce qu'elles n'en ont pas l'utilité (travaillent ailleurs, touchent suffisamment d'argent de l'AI ou du social, ou faire la manche leur suffit). Au moins cinq personnes ont recours à plusieurs institutions/associations offrant des petits jobs, voire aux trois (Macadam, SYSTMD et le Passage (Fondation ABS)).

Sans surprise, pour les trois types de petits jobs, l'une des principales raisons d'y avoir recours est d'avoir un peu d'argent, même si ce n'est « que Frs. 5.- », comme c'est souvent le cas au Passage. En ce sens, Macadam est souvent favorisé parce que ces petits jobs sont mieux payés. Une personne souligne également les bonnes relations avec les intervenant-es. Toutefois, les trois principaux aspects limitants de Macadam sont la nécessité de disposer d'un permis de séjour, l'affluence importante face à un nombre restreint de petits jobs disponibles, et le fait que la permanence n'a pas lieu tous les jours. Ce dernier point réduit les chances d'être tiré-e au sort et complique l'instauration d'une routine pour s'y présenter :

Et donc le petit job du Passage c'est plutôt pour avoir des sous et le petit job de Macadam tu fais jamais ?

Ça m'est arrivé une fois de faire, il y a pas longtemps. Je connaissais pas tellement. Pis ça je trouve ça bien.

Et du coup est-ce que tu as une préférence parmi ces trois types de petits jobs, ou tu vas un peu de la même manière aux trois ?

Si je pouvais j'irais plus souvent à Macadam. Y a pas tellement. Y a deux fois par semaine je crois. Mais j'ai pas encore l'habitude d'y aller. J'ai encore oublié. Genre je crois que c'est aujourd'hui et là oups j'ai oublié d'y aller. Mais si je pouvais j'irais plus. Ben ça paie plus, frs 18.- de l'heure je crois. Ça, ça aide bien ouais. Tandis qu'ici [au Passage] c'est frs 5.- la demi-heure. C'est pas grand-chose mais... (Extrait entretien consommateur-trices).

SYSTMD semble proposer les petits jobs qui ont le plus de sens. Certain-es consommateur-trices disent avoir des relations d'amitié avec les intervenant-es de SYSTMD, et se sentir utiles en contribuant à nettoyer la ville, avoir l'impression de « payer sa dette » à la société en ramassant les déchets liés aux consommations :

Donc dans un souci plus de nettoyer la rue, de nettoyer le matériel ?

Ouais. Et puis de donner quelque chose à faire aux gens aussi. Moi ça m'aide bien, de pouvoir discuter avec les intervenants de SYSTMD. On est même devenus amis avec deux d'entre eux. Et, ben ça nous fait faire quelque chose, ça nous... Ouais, ça donne quelque chose à faire dans la journée quoi. Et puis on a l'impression d'être utiles aussi.

Ouais. Et c'est la même logique pour laquelle tu t'inscris aussi aux petits jobs du Passage ?

Non, là c'est vraiment parce que j'ai besoin de sous pour conso.

OK. Donc SYSTMD y a plus l'aspect relationnel ?

Aussi contrebalancer le... Parce que moi je me sens coupable. Parce que je participe à la demande de la drogue. Et du coup j'ai l'impression que c'est aussi à cause de moi qu'il y

a de l'offre. Et pour contrebalancer ce méfait, je dirais, cette sensation d'être un peu, pas hors la loi, mais, disons, je sais pas, quelque chose de négatif. Ben si je nettoie les toilettes et tout je participe au nettoyage de la ville, ben j'ai l'impression quand même que je paie un peu ma dette disons, à la société. (Extrait entretien consommateur-trices)

Les deux inconvénients des petits jobs proposés par SYSTMD sont leurs horaires (interviennent tôt le matin) et le fait qu'il n'y a pas assez de petits jobs par rapport à la demande.

Enfin, pour les petits jobs du Passage, l'aspect monétaire est souvent évoqué. Plusieurs personnes interrogées participent régulièrement à ces petits jobs. Parmi les avantages, elles relèvent les bonnes relations avec les intervenant-es, la bonne ambiance, le fait de s'occuper et de pouvoir aider, ce qui renforce l'attachement affectif au Passage déjà mentionné précédemment³ :

Et est-ce que vous participez ou vous vous inscrivez aux petits jobs de Macadam, de SYSTMD ou du Passage ?

Non. Du Passage ça m'est arrivé oui. Du Passage ça m'est arrivé.

Ok. Et c'est dans quel contexte que vous vous inscrivez au Passage ?

Ouais, voilà, c'est juste pour passer. Pour donner un coup de main. Voilà c'est dans ce sens-là. C'est pas pour les frs 5.- qu'ils me donnent. (Extrait entretien consommateur-trices)

Et est-ce que toi tu participes des fois aux petits jobs de Macadam, de SYSTMD ou du Passage ?

Euh, alors euh non. Mais au Passage oui quand je suis là-bas, quand je fais les repas ou le matin, ou quand j'y vais, je participais ouai. J'ai aussi fait, faire les boîtes, quand il faut couper les pneus, des trucs, ouais, préparer les matériels quoi. ça j'ai eu fait ouais, ouais. C'est sympa, pis ça fait un petit, Frs. 5-10.-, un repas, c'est cool ! Ouais ».

C'est, du coup c'est l'idée un peu de t'occuper et puis d'avoir un peu des, un peu des petits sous en plus ?

Voilà ! Exactement ! Pis aussi de faire quelque chose pour ça. Parce que je veux dire j'aime bien donner le change aussi, c'est normal. (Extrait entretien consommateur-trices)

Aucun inconvénient n'a été mentionné pour les petits jobs du Passage.

5.3.4 **Monitoring de la situation en termes de consommations et de déchets dans l'espace public**

La Municipalité a donné à l'Observatoire de la sécurité et des discriminations de la Ville de Lausanne un mandat pour suivre la situation en termes de consommations et de déchets liés à cette consommation dans l'espace public. Dans ce cadre un dispositif de monitoring a été mis en place pour documenter l'évolution des pratiques de consommation dans l'espace public, ainsi que l'usage des WC à des fins de consommation.

Volet quantitatif

L'analyse du nombre de déchets en lien avec la consommation retrouvés dans les WC lausannois dans le cadre des tournées systématiques menées par SYSTMD et par le PUR^{qqq} montre une situation différente en fonction du type de déchet considéré (pistons uniquement, seringues avec aiguilles ou aiguilles seules, autres traces de consommation). Il en va de même pour les signalements spontanés faits dans l'espace public par les différents partenaires participant à ce monitoring^{rrr}. En effet, dans la plupart des cas, aucun piston de seringue (seringue sans aiguille) n'a été retrouvé (Figure 18 et Figure 22 en annexe 10.12), sans évolution dans le temps. Dans les quelques cas où des pistons ont été retrouvés, il s'agit quasiment uniquement de situations où il y avait 1 à 5 pistons. Le même constat est fait pour le nombre de seringues avec aiguille ou aiguilles seules retrouvées. Même s'il y a proportionnellement un peu plus de situations où 1 à 5 seringues ont été retrouvées, ces situations restent minoritaires (Figure 19 et Figure 23 en annexe 10.12). Elles semblent même être en diminution dans les cas de signalements spontanés faits dans l'espace public (Figure 23 en annexe 10.12).

En revanche, lorsqu'on s'intéresse aux autres déchets et traces liés à la consommation (aluminium, cupules, mouchoirs, sang, etc.), la situation est différente. Les cas où des relevés sont effectués et où aucune trace de consommation n'est identifiée sont minoritaires, voire selon le trimestre considéré et les WC considérés, quasiment inexistantes. Dans les WC de Bessières, de la Riponne et de Chauderon, c'est majoritairement plus de 10 traces qui sont observées par relevé (Figure 20 en annexe 10.12). Le même constat est fait pour les signalements spontanés dans l'espace public où le nombre de relevés avec plus de 10 traces sont constatées est en augmentation (Figure 24 en annexe 10.12).

Les situations où des personnes ont été vues en train de consommer concernent environ un tiers des relevés effectués. Ces situations semblent être en augmentation tant dans les données des relevés effectués dans les WC que pour les signalements spontanés dans l'espace public (Figure 21 et Figure 25 en annexe 10.12). Cependant, dans la très grande majorité des cas où des personnes en train de consommer ont été constatées, il s'agit de groupes de 1 à 5 personnes et pas de plus grands groupes.

Volet qualitatif

Deux Focus groupe (FG) ont été organisés par le bureau BASS avec des habitant-es et des représentant-es d'entreprises du quartier Riponne-Tunnel une fois avant l'ouverture (décembre 2023) et une deuxième fois six mois après l'ouverture (novembre 2024), complétés par un sondage en ligne auprès des deux publics. L'objectif était de recueillir leur perception des nuisances et de suivre l'évolution de la qualité de vie dans le quartier avant et après l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne. Les principaux résultats des FG menés par le Bureau BASS⁹ en lien avec les enjeux sur les consommations sont présentés dans l'encart ci-dessous. D'autres nuisances, qui ne sont pas

^{qqq} Le PUR n'a pas relevé ces informations de manière systématique.

^{rrr} Afin de pallier la fluctuation du nombre de relevés effectués (voir la section 4.1.2 pour plus de précisions concernant la nature de ces relevés), nous rapportons ici le nombre de situations où une certaine quantité de déchets ou un nombre de personnes a été observé (aucun/aucune, 1 à 5 unités/personnes, 6 à 10 unités/personnes, plus de 10 unités/personnes) au nombre de relevés effectués.

attribuées principalement à la consommation de stupéfiants, ont aussi été relevées (voir Synthèse des résultats en annexe 10.13).

Recueil de la perception du voisinage des problèmes en lien avec la consommation de stupéfiants dans le quartier de la Riponne, Tanja Guggenbühl et Patrik Gajta, Bureau BASS^{sss9}.

Le focus groupe (FG) mené avant l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne fait ressortir une série de nuisances rapportées par les riverain·es, principalement liées à la consommation de stupéfiants. Elles portent sur le matériel abandonné (seringues usagées et autre matériel de consommation ; déjections humaines), sur des incivilités (bagarres et cris /hurlements), qui émanent souvent des mêmes personnes connues du voisinage (un groupe restreint de personnes qui font beaucoup de bruits) et sur les regroupements de consommateur·trices à la Place de la Riponne, ainsi que sur les scènes de consommation dans l'espace public.

Une majorité des participant·es anticipe une légère amélioration de la situation des scènes de consommation dans l'espace public et environ un tiers pense que l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne n'aura pas d'impact.

Lors de l'avis avec les habitant·es après l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne, les participant·es qui espéraient une réduction des nuisances en lien avec la consommation de stupéfiants sont déçu·es ; l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne n'a pas eu beaucoup d'effets. Très peu d'améliorations sont observées, pas plus qu'une péjoration de la situation.

Les participant·es ont constaté une diminution des scènes de consommation de stupéfiants à la Riponne avec l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne, qui s'explique en partie par les travaux qui entraînent un déplacement des personnes, notamment en direction de la Place du Tunnel. Les habitant·es voient moins de personnes qui consomment par injection, mais parfois certaines qui consomment par inhalation.

Les habitant·es constatent par ailleurs une légère diminution des déchets liés à la consommation, en particulier dans les escaliers reliant les places Arlaud et Riponne et dans la Rue des Deux-Marchés, identifiés comme particulièrement problématiques en 2023. Cette diminution des seringues usagées ou d'objets ensanglantés observés est imputée au passage plus régulier de la voirie dans ces lieux.

Cet avis n'est pas partagé par le FG mené avec les entreprises après l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne : les participant·es mentionnent une augmentation des scènes de consommation ces six derniers mois qui confirment leurs craintes. Elles et ils notent que l'Antenne ECS-Riponne n'arrive pas à absorber l'importante demande, ce qui entraîne des consommations dans l'espace public en pleine journée devant la devanture de leur commerce.

La majorité des participant·es au FG mené avec les entreprises observe une importante augmentation des problèmes dans le quartier de la Riponne ces six derniers mois, attribuée à l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne.

^{sss} Ce texte reprend des éléments de la Synthèse des résultats en les adaptant légèrement sur le plan rédactionnel, sans en modifier le sens.

Les participant·es aux deux FG se rejoignent quant à l'augmentation des scènes de consommation dans l'espace public lorsque l'Antenne ECS-Riponne est fermée (en particulier le dimanche et les jours fériés).

Dans le cadre de l'enquête en ligne, la situation est perçue globalement comme s'étant dégradée depuis l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne. Plus de la moitié des répondant·es estiment qu'il y a davantage de problèmes depuis son ouverture, un tiers n'observe pas de changement, et seul un dixième voit une amélioration (légère ou importante) de la situation. L'insécurité, les interactions non désirées, la présence de *dealers* ainsi que les cris et les bagarres, qui sont attribués à la consommation de stupéfiants sont les principaux problèmes perçus comme ayant augmenté. Les travaux de la Place de la Riponne sont également mentionnés comme une source de nuisances particulièrement élevée.

Les habitant·es et les entreprises ayant participé aux discussions de groupe constatent une augmentation des nuisances sonores, qu'ils attribuent à une détresse accrue des consommateur·trices, qui crient et se bagarrent davantage. La consommation de cocaïne inhalée (crack) semble en être une raison. Les représentant·es des entreprises observent une augmentation également de l'agressivité de la part des consommateur·trices.

Bien que toujours présent·es, les *dealers* sont plus discret·ètes notamment du fait de la présence accrue de la police et des travaux à la Place de la Riponne selon les habitant·es alors que les entreprises relèvent une augmentation du nombre de *dealers*, une diversification des profils, ainsi que l'apparition de *dealers* plus violents. Ils dénoncent en outre la tolérance de la police à l'égard du *deal* autour de l'ECS.

En termes de pistes de solutions, l'élargissement des horaires de l'Antenne ECS-Riponne (avec une ouverture après 21h00, le dimanche et les jours fériés), le réaménagement de la Place de la Riponne et la présence de correspondant·es de nuit (CN) sont les trois propositions qui recueillent le plus de votes auprès des habitant·es lors de la discussion de groupe. Les participant·es ont dit à cette occasion qu'elles et ils n'avaient jamais vu de CN dans le quartier de la Riponne et ne savaient pas qu'une telle intervention existait à Lausanne, alors qu'elles et ils connaissaient leur existence à Genève. L'absence d'une maison de quartier dans l'hypercentre (Riponne et alentours), qui proposerait des activités transgénérationnelles comme cela est le cas dans plusieurs quartiers de la ville, est également regrettée.

Dans le FG mené avec les entreprises, l'occupation de l'espace public par des activités organisées par la Ville, le déplacement de l'Antenne ECS-Riponne dans d'autres quartiers moins fréquentés de la ville et le fait de prendre davantage en compte l'avis du voisinage lors de projets impactant la vie de quartier sont les trois propositions qui recueillent le plus de votes.

En termes d'amélioration de la qualité de vie dans le quartier de la Riponne, les deux mesures jugées les plus efficaces par les répondant·es à l'enquête en ligne sont l'ouverture d'ECS dans d'autres villes du canton et l'élargissement des horaires de l'Antenne ECS-Riponne. Elles sont suivies par une présence plus étendue de la Police (surtout la nuit) et une présence plus étendue de professionnel·les de la santé et du social. La proposition de fermer l'Antenne ECS-Riponne est quant à elle jugée la moins efficace.

5.4 La collaboration et coordination entre les différentes mesures

La décision de la Municipalité mentionne comme facteur de réussite des mesures complémentaires dans le cadre du plan addiction de la Ville, le développement ou le renforcement des synergies entre les différentes mesures². La Ville souhaite pour cela s'appuyer sur un discours commun et cohérent, porté par les partenaires tant au sein de la Ville qu'en dehors. Plus spécifiquement, en vue de diminuer le nombre de consommations en rue et d'atteindre l'objectif de réduction des nuisances dans l'espace public, un renforcement de la collaboration entre le travail social en rue et le volet sécuritaire (la Police) est demandé.

Pour cette partie nous nous appuyons sur les différents documents et/ou rencontres faisant référence à cet objectif de collaboration, ainsi que sur les deux FG réalisés avec les responsables des mesures complémentaires et Police^{ttt} d'une part et, avec des intervenant·es de terrain des trois mesures de l'autre.

Les instances existantes

Différentes instances existent où tout ou partie des professionnel·les des prestations en lien avec les mesures complémentaires ont l'occasion de se rencontrer et/ou de travailler ensemble :

- Les professionnel·les des prestations bas-seuil à Lausanne, Police et parfois aussi certain·es intervenant·es du domaine des soins ont différentes occasions de se rencontrer. Cela peut se faire dans le cadre de l'instance opérationnelle mise en place par le SISF et qui n'est pas directement liée aux mesures complémentaires, mais où toutes ou partie de ces dernières sont représentées. Les objectifs de ces réunions sont peu clairement définis, d'où un sentiment de « réunionite » dépourvue de sens.
- Par ailleurs, deux rencontres organisées et animées par le SISF en mai et en juillet 2024 ont réuni un·e ou plusieurs membres de la direction et/ou intervenant·e de terrain de chaque mesure^{uuu}. Ces rencontres visaient à initier un processus d'échanges, à construire un discours commun à porter en rue et à renforcer la collaboration entre les équipes des trois mesures. Les comptes-rendus de ces deux réunions révèlent que ces mesures reposent sur un ensemble de valeurs partagées, en lien avec la RdR. Toutefois, des divergences apparaissent également, mettant en lumière des cultures professionnelles différentes. Ainsi, certain·es partenaires de terrain, principalement parmi les travailleur·euses sociales, expriment des réticences quant à la collaboration avec les pair·es ; pourtant ces dernier·ères sont particulièrement apprécié·es des consommateur·trices de par leur proximité. Elles·ils permettent aussi de faciliter les rencontres avec certain·es professionnel·les notamment autour des soins.

^{ttt} L'adjointe à la nouvelle division qui regroupe Police Secours et la Police de proximité et responsable du dispositif opérationnel en lien avec la problématique du *deal* de rue dans l'espace public.

^{uuu} Fondation ABS, ESR-Ville, SYSTMD et Macadam.

- Comme pour l'ECS-Vallon, un protocole de collaboration « Gestion de la sécurité de l'Antenne ECS-Riponne » a été signé par la Direction de la Fondation ABS, le Secrétariat général Sécurité et Economie, le Commandant de la police et le chef de service du SISF. Ce document précise le rôle, le périmètre et les modalités d'intervention des partenaires^{vv} dans la gestion de la sécurité aux abords et au sein de l'Antenne ECS.

Un groupe de travail (GT) Protocole de collaboration sur la sécurité à et autour de l'Antenne ECS, composé du responsable de l'Antenne ECS, des AAS, de l'ESR-Ville ainsi que d'un représentant de la Police, se réunit régulièrement.

- Deux autres espaces de coordination sont la cellule de coordination (initialement cellule de crise) demandée par l'OMC qui réunit des responsables des différentes prestations du réseau addictions et les Points de rencontre-Partenaires de Terrain mis en place par la Ville qui rassemblent des intervenant·es de terrain (ESR-Ville Fondation, ABS, SMA, SYSTMD et Police) autour de la question des consommations dans l'espace public et de la précarité. Ces rencontres favorisent un travail de coordination et de communication entre les acteur·trices des différentes prestations avec une volonté de trouver des solutions concrètes.

Collaboration - Intérêt et motivations

Interrogé·es sur la notion de collaboration, les intervenant·es de terrain évoquent l'entraide au sein du réseau, la complémentarité des rôles, ainsi que le partage d'informations et de suivis. Si les échanges opérationnels existent, les exemples concrets de collaboration restent rares. En réalité la plupart d'entre elles et eux reconnaissent ne pas collaborer activement. Si l'ESR-Ville fait de la collaboration une priorité, cela n'est pas perçu comme essentiel par les autres intervenant·es de terrain, certain·es admettent même ne pas en voir l'intérêt.

L'ESR-Ville se positionne comme acteur central, pivot facilitant les contacts et la mise en lien dans le réseau sont au cœur de son intervention. Cependant, pour les intervenant·es des ECS, c'est l'Equipe de rue d'ABS le relai privilégié entre les ECS et l'extérieur, la rue, ainsi qu'avec le réseau. La collaboration semble plus aisée au sein des structures qu'entre différents services.

Lorsqu'il s'agit de résoudre une situation spécifique, les solutions mises en place fonctionnent généralement bien. Ce qui fait défaut, c'est une meilleure connaissance des prestations disponibles et une clarification des rôles afin de garantir une orientation adéquate des consommateur·trices. Plusieurs freins à cette coordination sont mentionnés.

Les responsables des mesures s'accordent sur l'importance de la collaboration et soulignent la régularité des échanges, notamment lors des séances. Si la nécessité d'un message commun est reconnue, celui-ci reste à ce jour ni défini ni partagé de manière explicite entre les parties prenantes.

^{vv} Fondation ABS, AAS, Police et ESR-Ville.

Très instinctivement comme ça, un peu même en termes de synonymes, pour moi ça veut dire être en contact régulièrement et... ou peut-être... ouais être dans l'échange régulier et... sur les... comment dire ça ? sur des aspects aussi très opérationnels et concrets (Extrait FG Responsables)

Pour moi, c'est porter le même message, qui soit compris par tous les partenaires mais qu'il soit non seulement compris mais assimilé et surtout assumé, j'ai envie de dire. (Extrait FG Responsables)

Ouais je rejoins ce que vous venez de dire et puis j'ajouterais aussi le fait de, de savoir quel est le rôle de qui et ouais, dans quel cadre il s'inscrit et... ouais ça a aussi son importance je pense. (Extrait FG Responsables)

Des enjeux de communication au sein et entre les équipes sont aussi relevés :

Du côté police, il y a une problématique, une troisième, qui est quand même conséquente, c'est qu'on ne parle pas le même langage que les partenaires. Ça ne veut pas dire qu'on parle mieux ou qu'on parle moins bien. Ça veut dire que notre langage, il n'est pas le même. Donc en fait on prend beaucoup de temps justement parce que je rejoins tout ce qui est dit là mais on prend beaucoup de temps à dire... c'est notre job donc nous on a cette double-casquette. On a l'aspect répressif, c'est notre job. Et on a l'aspect, ben aussi la réduction des risques, si je puis dire. Donc il n'y a pas que le côté quatrième pilier répressif, et il y a aussi la réduction des risques et puis ça, je trouve qu'il y a encore beaucoup beaucoup beaucoup de... peut-être de préjugés ou de clichés en fait, puis ça c'est des fois difficile. (Extrait FG responsables)

Obstacles généraux

Par manque de connaissance précise des missions respectives et en l'absence d'un interlocuteur identifié, les échanges se font principalement lors de séances du réseau, qui ne sont pas spécifiquement dédiées aux mesures complémentaires. Lorsqu'il s'agit de définir un objectif commun pour leurs interventions, les professionnel·les de terrain s'accordent autour des interventions de RdR, bien que celle-ci prennent des formes variées selon les interventions. De leur côté, les responsables disposent d'une vision globale des institutions et de leurs mandats, mais souhaitent mieux comprendre les modalités concrètes d'intervention des partenaires.

De même, les intervenant·es de terrain se connaissent principalement grâce aux réunions auxquelles elles et ils participent. Cette connaissance reste souvent superficielle, souvent sans savoir précisément comment les autres travaillent ou comment les prestations s'organisent. Ceci est perçu comme problématique par la plupart des intervenant·es.

Il existe ainsi des lacunes en termes de connaissances des partenaires et de sollicitation du réseau, faute d'avoir une personne identifiée à qui s'adresser. Sur le terrain, connaître des personnes dans les différentes structures permet de les solliciter directement. Les équipes de rue sont plus fréquemment en contact des partenaires en accompagnant les consommateur·trices sur site dans leurs démarches, tandis que l'orientation par les autres partenaires se résume principalement à la transmission d'informations, sans déplacement, ni rencontre avec les autres professionnel·les.

Se connaître permet de mieux orienter les consommateur-trices, mais aussi de se coordonner dans la résolution de certaines activités de manière à s'assurer qu'elles sont remplies de façon complémentaire et efficiente. Ainsi, par exemple les tournées de ramassage des déchets dans l'espace public qui sont proposées par SYSTMD, la permanence Macadam, ainsi que par la Fondation ABS. Les responsables des mesures complémentaires ont admis leur besoin de disposer d'un tableau qui face la synthèse des interventions, leurs horaires et périmètre. Ceci permettrait d'identifier les moments de creux dans la journée ou dans la semaine, et de s'assurer d'une optimisation des ressources existantes pour répondre aux objectifs d'amélioration de la situation dans l'espace public.

Les responsables s'accordent sur l'importance de mieux comprendre les zones de recouvrement et de s'organiser pour une complémentarité des interventions. Cependant, le manque de temps et les horaires spécifiques de certaines équipes (ex. SYSTMD qui intervient très tôt le matin alors qu'aucune autre structure n'est ouverte) limitent les occasions de rencontre. De plus, la confidentialité et la protection des données souvent mentionnées deviennent des freins à une véritable collaboration, certaines équipes n'étant pas prêtes à entrer dans une institution en présence du public cible^{www}.

Les responsables et les intervenant-es de terrain relèvent le grand nombre de réunions dont l'utilité n'est pas évidente. Des objectifs flous ne permettent pas de déterminer avec précision à quel niveau de responsabilité on s'adresse et qui doit être invité. Ainsi, les participant-es ne comprennent pas toujours leur rôle ; elles et ils ont souvent l'impression de perdre du temps avec des séances qui ne débouchent pas sur des décisions et des actions concrètes, généralement au détriment du travail sur le terrain. Il y a trop de réunions redondantes avec les mêmes personnes, alors que certaines rencontres importantes n'ont pas lieu.

La collaboration entre l'ESR-Ville et la Police est particulièrement sensible. Pour les équipes sociales qu'elle soit ou non liée à la Ville, l'enjeu est de maintenir le lien de confiance avec les personnes consommatrices. Les intervenant-es en rue privilégieront ainsi un avertissement plutôt qu'une dénonciation. Ainsi, la définition de seuils de tolérance communs est envisagée afin de permettre aux différent-es partenaires d'adopter une posture éducative ferme et de mener une action conjointe pour faire respecter l'interdiction de consommer dans certaines zones sensibles telles que les préaux d'école. Une intervention face à une consommation dans l'espace public devrait de ce fait être préparée en amont entre les deux corps de métier, afin que chacun puisse remplir son rôle au mieux.

Pistes d'amélioration

Afin de renforcer les collaborations au sein du réseau, tant entre l'ESR-Ville et la Police qu'entre les autres mesures complémentaires, une journée de présentation a été planifiée. Cette initiative a pour objectif de favoriser une meilleure connaissance et compréhension mutuelles des rôles et responsabilités de chaque équipe, tout en améliorant la cohésion et l'efficacité opérationnelle.

^{www} L'accès bas-seuil ne nécessite pas de révéler son identité ni les services utilisés, de plus les utilisateur-trices utilisent généralement un pseudonyme qui peut varier d'une structure à l'autre. Ainsi, certain-es intervenant-es préfèrent éviter de rencontrer par hasard un-e de leurs bénéficiaires dans une autre structure, car cela pourrait révéler un aspect de sa situation.

Par ailleurs, compte tenu du nombre important de partenaires impliqués, dont certains ont des missions partiellement similaires, il a été proposé de créer un tableau détaillant les jours et horaires des différentes activités. Ce tableau permettra d'avoir une vision d'ensemble et d'éviter les chevauchements, optimisant ainsi la coordination entre les partenaires.

Les animations organisées par SYSTMD jouent un rôle important en tant que lien entre les professionnel·les de terrain et contribuent à renforcer les synergies au sein du réseau. Cependant ces animations n'ont pas pour vocation de développer de manière formelle et suivie les collaborations entre les institutions partenaires.

Le pilotage

Un Comité de pilotage (COPIL, voir Annexe 10.1 pour sa composition) a été mis en place en juin 2023 pour suivre le déploiement des trois mesures complémentaires. Il s'agit d'un organe décisionnel dont la mission est de se prononcer sur le fonctionnement des projets, les protocoles de collaborations et leurs ajustements nécessaires. Il revient au COPIL d'assurer la bonne mise en place des mesures ainsi que leur suivi avant et après l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne.

Malgré des réunions régulières du COPIL entre juin 2023 et mai 2025, il apparaît que ce dernier n'a pas pleinement rempli sa fonction de pilotage stratégique de la mise en œuvre des mesures complémentaires. Cette situation a été explicitement relevée et discutée lors d'une séance de COPIL. En effet, les séances ont pris la forme d'échanges d'informations et de discussions ouvertes, sans qu'elles ne débouchent systématiquement sur des prises de décisions formelles, ni sur un suivi structuré des orientations stratégiques.

5.5 Les besoins non couverts par les prestations du dispositif existant

La question des besoins non couverts par les prestations du dispositif existant a été abordée avec les professionnel·les lors des FG et des entretiens, ainsi qu'avec les consommateur·trices dans les entretiens.

5.5.1 Le point de vue des professionnel·les

Les professionnel·les reconnaissent un dispositif lausannois bien étoffé avec des prestations couvrant les différents piliers. Elles et ils relèvent toutefois des prestations qui ne sont pas toujours facilement identifiables, que ce soient leurs spécificités ou leurs publics cibles. L'analyse des entretiens et des FG a permis de faire émerger plusieurs besoins spécifiques non pris en charge par le réseau actuel. Un besoin prioritaire porte sur l'hébergement de nuit pour les personnes consommatrices, complété par la nécessité de disposer aussi d'activités en journée alternatives à la consommation. Ces activités telles que des ateliers d'écriture ou de peinture, visent à offrir des activités valorisantes et constructives, contribuant à réduire le temps consacré à la consommation.

Les activités alternatives à la consommation s'adressent notamment aux consommateur·trices de stimulants. Pour ces mêmes personnes une offre de prestations d'aide à la survie à l'Antenne ECS-Riponne est souhaitée afin qu'elles et ils aient un lieu d'accueil où se reposer, manger et prendre une douche dans un environnement sécurisé.

L'autre besoin central concerne le développement de prestations conçues pour et par les femmes, afin de mieux répondre à leurs attentes et aux difficultés qu'elles rencontrent.

Finalement, une des propositions d'amélioration concerne l'élargissement des horaires de l'Antenne ECS-Riponne en supprimant la fermeture de midi, pour permettre un accès continu aux services. Une décision dans ce sens a été entre temps prise par le Conseil communal en décembre 2024.

5.5.2 Le point de vue des personnes consommatrices

Les demandes formulées par les consommateur·trices sont un élargissement des horaires des ECS avec une ouverture 24h/24 pour garantir un accès continu. Elles et ils mentionnent également la mise en place d'un programme de distribution contrôlée de drogues par la Ville, dans le cadre d'une légalisation encadrée. D'autres souhaitent l'élargissement de l'offre d'activités et de jeux disponibles, ainsi que des prestations d'accompagnement psychothérapeutiques. Enfin, le besoin d'un endroit calme et sécurisé pour pouvoir s'arrêter et se reposer après la consommation est mentionné.

6 Réponses aux questions d'évaluation

Partant du constat qu'il est peu réaliste de voir totalement disparaître la consommation de stupéfiants dans l'espace public, l'enjeu pour la Ville de Lausanne est de trouver des moyens de faire cohabiter les consommateur-trices et les autres utilisateur-trices de l'espace public. L'introduction des mesures complémentaires a pour objectif de pacifier l'espace public, et de favoriser le « vivre ensemble », tout en mettant à disposition des personnes consommatrices des lieux appropriés pour réduire les risques sanitaires.

Dans ce chapitre nous reprenons les questions d'évaluation en nous appuyant sur les résultats et analyses présentés dans le chapitre précédent (Chapitre 5).

6.1 Quels enseignements peut-on tirer quant au caractère complémentaire et à l'articulation de l'ECS-Vallon et de l'Antenne ECS-Riponne ?

Le projet pilote de l'Antenne ECS-Riponne répond au constat qu'une partie des personnes consommatrices, probablement les plus précaires, continuait à consommer dans l'espace public et notamment à utiliser les WC de la Riponne pour consommer³. Conçue pour accueillir des consommateur-trices en situation de consommation compulsives, notamment liée à l'inhalation de cocaïne (crack), l'Antenne de l'ECS a ouvert à la Riponne, à proximité du lieu où se rassemblent des personnes en situation de précarité et de désinsertion sociale¹³. Il s'agit d'une SCMR spécialisée qui offre des conditions de consommation sécurisées dans de bonnes conditions d'hygiène, sans toutefois proposer d'autres prestations d'aide à la survie, comme c'est le cas à l'ECS-Vallon (SCMR intégrée).

Modes d'utilisation et capacité d'accueil des ECS

Les responsables des ECS relèvent une bonne complémentarité et une bonne répartition de l'utilisation des ECS. Sur la période considérée, ce sont plus de 1'400 personnes différentes qui ont fréquenté les ECS qui se distinguent en deux groupes à parts égales : un groupe qui a recours à un seul des ECS et en fait une utilisation sporadique et un groupe qui a recours aux deux ECS et en fait une utilisation plus fréquente, sans pour autant y avoir recours de manière frénétique pour la majeure partie (quatre visites par semaine en moyenne).

L'Antenne ECS-Riponne a très rapidement trouvé son public. Ainsi, ce sont plus de 53'500 actes de consommation qui ont eu lieu à l'Antenne ECS-Riponne entre le 27 mai 2024, date de son ouverture, et le 31 mars 2025. Dès le mois de juillet 2024, l'Antenne ECS-Riponne a trouvé un rythme avec plus de 5'000 actes de consommation qui s'y font chaque mois. L'Antenne ECS-Riponne répond ainsi à un besoin, au-delà de ce qui a été anticipé.

En parallèle, l'ECS-Vallon a connu une baisse de sa fréquentation dans un premier temps puis dès la fin de l'été 2024 a retrouvé une fréquentation proche de la situation antérieure (plus de 2'000

actes de consommation par mois). Les autres prestations du Passage ont aussi connu une baisse passagère, notamment les repas durant l'été 2024, puis ont rapidement retrouvé leur fréquentation d'avant l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne et sont en augmentation. Ceci tend à confirmer que l'Antenne ECS-Riponne touche le public qui ne se rendait pas à l'ECS-Vallon précédemment.

Dans les deux ECS, le produit le plus consommé est la cocaïne et le mode de consommation principal l'inhalation.

L'emploi de l'ECS-Vallon en plus de celui de l'Antenne ECS-Riponne par une forte proportion de consommateur-trices peut notamment s'expliquer par un report sur les prestations d'aide à la survie à la fermeture de l'Antenne ECS-Riponne à midi pour les personnes qui se déplacent. Les autres personnes vont en revanche consommer dans l'espace public aux abords immédiats de l'Antenne ECS. En effet, les abords de l'Antenne ECS-Riponne et les consommations qui s'y déroulent restent un enjeu en termes d'espace public. Face à ce constat, et pour éviter que l'installation d'une situation non souhaitée ne nuise à l'ensemble des mesures, les responsables des équipes de terrain (AAS, ESR-Ville, ABS, SYSTM et Police) se sont réunis dans un GT Sécurité et ont défini des critères pour distinguer les personnes qui bénéficient des prestations de l'Antenne ECS-Riponne et celles qui seraient là pour profiter de la situation et faire du *deal* et/ou qui exercent des menaces et des vols, afin de pouvoir intervenir de façon ciblée, en rappelant le cadre et au besoin en sollicitant une intervention de la Police.

Un allongement des horaires (du lundi au samedi de 7h00 à 22h00) qui pourraient également répondre en partie à cet enjeu ont fait l'objet d'une décision politique fin 2024, sans une concertation avec les partenaires de terrain et avant la fin de la période d'évaluation.

Profil du public cible

Les deux ECS sont utilisés en majorité par des hommes, inhalateurs, d'une quarantaine d'années. Un peu moins des trois quarts des personnes ayant eu recours à au moins un des ECS au cours des 30 derniers jours a passé les 30 dernières nuits principalement dans la grande région de Lausanne^{xxx}. Cette proportion a cependant diminué entre août 2024 et février 2025 et on observe conjointement une augmentation des personnes ayant passé leurs 30 dernières nuits dans différentes autres régions vaudoises et/ou limitrophes au canton de Vaud. Peu de différences importantes apparaissent entre les utilisateur-trices des ECS en termes de profil. Cependant, on peut constater que la proportion de femmes qui utilisent l'Antenne ECS-Riponne uniquement est un peu plus importante que celle de l'ECS-Vallon uniquement ou des deux ECS. Par ailleurs, les utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement se distinguent des deux autres groupes sur quelques caractéristiques : elles et ils sont un peu plus vieilles-vieux, elles et ils sont aussi proportionnellement plus nombreux-ses à être d'origine étrangère, SDF, et/ou à avoir eu recours aux petits jobs.

En effet, à l'ECS-Vallon, ce sont principalement des ancien-nes habitué-es qui continuent à venir. En revanche, à l'Antenne ECS-Riponne on trouve plutôt les personnes qui consommaient dans l'espace

^{xxx} Il s'agit des communes dont le NPA commence par « 10 ». Cette région s'étend de Lonay à l'ouest, à Montanaire au nord et à Saint-Saphorin à l'est (cf. annexe 10.3 pour plus de précisions concernant cette catégorisation).

public et les WC et ne se déplaçaient pas jusqu'au Vallon. Ce sont principalement des personnes avec des consommations compulsives qui privilégient la facilité d'accès.

Relevons encore que les personnes qui disent consommer dans les deux ECS sont proportionnellement plus nombreux-ses à avoir comme lieu de consommation principal les ECS et moins nombreux-ses à avoir fait des surdoses/malaises en lien avec la consommation. Ce constat est important en termes de RdR et plaide en faveur d'un recours aussi régulier que possible aux ECS.

Motivations et freins

Les principales motivations des consommateur-trices interviewé-es pour utiliser un des ECS sont les conditions d'hygiène et de sécurité, qui constituent la finalité première de ces salles. Ensuite, le choix d'un ECS en particulier est motivé par des questions de préférences personnelles ; en effet, tant les consommateur-trices que les professionnel-les décrivent deux ambiances très différentes.

L'ECS-Vallon est apprécié pour son calme ; il y a moins de vols et de conflits. La présence d'une équipe bien connue répond à une certaine habitude. Cependant, sa distance par rapport au centre-ville demeure un frein, comme cela avait déjà été souligné dans l'évaluation de ce projet³.

L'Antenne ECS-Riponne, à l'inverse, est appréciée pour sa proximité d'avec le centre-ville et les lieux de *deal*, ainsi que sa facilité d'accès (transports publics). Mais le bruit, l'agitation, les tensions et les risques de vols sont décrits comme des freins.

Les prestations d'aide à la survie proposées au Passage offrent une pause dans la consommation. Elles sont utilisées par une partie des consommateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne qui se rendent au Passage notamment lors de la fermeture de l'Antenne ECS-Riponne à la mi-journée. On peut supposer que celles-ci font partie des points positifs de l'ECS-Vallon, même si elles n'ont pas été mentionnées directement comme tel par les personnes interviewées. Elles ressortent cependant de l'entretien en binôme avec les responsables des ECS. Dans cette même idée, des réflexions sont en cours à l'Antenne ECS-Riponne pour introduire des aménagements visant à réduire la compulsivité de la consommation, notamment par le biais d'activités occupationnelles.

La question de l'optimisation des modalités d'accueil n'a pas de réponse facile. Au vu de ces différents constats, l'éventualité d'un regroupement des deux ECS supposerait de maintenir le nombre de places de consommation mises à disposition (cumul des places des deux ECS), complété par les prestations socio-sanitaires. De fait, la question d'un regroupement est complexe et suscite des réponses ambivalentes. Si l'importance de pouvoir proposer des mesures socio-sanitaires et d'aide à la survie faciles d'accès et proches des lieux de consommation est confirmée, se pose la question de la pertinence de mettre à disposition dans un seul et même endroit toutes les prestations, au risque que les personnes restent toujours à un seul et même endroit, par exemple à la Riponne, et ne fassent « plus que » consommer. Par ailleurs, les professionnel-les insistent sur l'importance d'un ECS intégré d'autant plus pour les personnes qui consomment de la cocaïne inhalée (crack) afin qu'elles et ils puissent avoir accès facilement à des solutions de repos et de repas légers adaptés à leurs besoins.

6.2 Quels enseignements peut-on tirer concernant la contribution de l'Equipe sociale de rue à l'atteinte des objectifs visés ?

Composée de quatre personnes à 60% (trois travailleur-euses social-es et une infirmière), qui interviennent en binôme, l'ESR-Ville est un nouvel acteur dans le réseau de prise en charge des addictions. Dotée d'un cahier des charges particulièrement ambitieux tant en termes de public cible (les consommateur-trices, les riverain-es, commerçant-es et citoyen-n-es) que de missions (transmettre des messages de prévention et de RdR aux consommateur-trices ; orienter les personnes vers les prestations existantes ; collaborer avec le volet sécuritaire et l'ensemble du réseau addictions, aller à la rencontre des riverain-es et commerçant-es, participer à des séances, activités administratives, etc.), l'ESR-Ville s'est également constituée dans un contexte de changements multiples au sein du SISF. Ainsi, le mandat précis de l'ESR-Ville quand elle a débuté, et notamment son positionnement institutionnel, était flou pour l'équipe. De plus, l'ESR-Ville intervient selon des horaires irréguliers et un décalage entre l'ampleur de ses missions et les ressources à disposition est rapidement apparu. Ces différents éléments n'ont pas facilité la prise en main par l'équipe de ses fonctions.

L'ESR-Ville joue un rôle d'interface entre la rue et les structures, entre la rue et la Ville ainsi qu'entre les citoyen-n-es et/ou les commerçant-es et la Ville.

Grâce à une phase de présentation et de rencontre des partenaires du réseau menées principalement durant les premiers mois, l'ESR-Ville est maintenant bien identifiée par les partenaires du réseau et sollicitée pour des accompagnements. De plus, l'ESR-Ville a développé des collaborations positives avec plusieurs structures partenaires, notamment avec le SMA et l'équipe de rue de la Fondation ABS, malgré les résistances initiales de cette dernière.

C'est avec la Police que la mise en place de collaborations a été le plus compliqué. A la suite des tentatives répétées de mise en œuvre de cette collaboration qui sont restées sans effets, une démarche de construction de cette collaboration, accompagnée par une spécialiste de la médiation interprofessionnelle a débuté récemment. Initiée dès le début du projet, cette démarche aurait pu faciliter un rapprochement et éviter une perte de temps et d'énergie importante de part et d'autre.

L'ESR-Ville a principalement développé sa mission « d'aller vers », avec des interventions spontanées auprès des consommateur-trices. Ces interventions concernent majoritairement des prises en charge somatiques ou psychiques de personnes marginalisées, suivies par les transmissions d'information, les réorientations et/ou l'accompagnement dans le réseau et le signalement d'une situation et/ou la coordination de suivi d'une personne dans le réseau. Bien que son périmètre d'activité soit très large, l'ESR-Ville est principalement intervenues dans les quartiers de la Riponne et de Chauderon-Terreux. Il est possible que la forte représentation des interventions menées dans ce second quartier soit notamment en lien avec le fait que les locaux de l'ESR-Ville sont localisés dans les bureaux du SISF à Chauderon.

Alors que les consommateur-trices constituent le public cible de l'ESR-Ville et que ses interventions spontanées se font majoritairement auprès des personnes consommatrices, la plupart des

personnes interviewées ne connaissaient pas l'ESR-Ville et pensent ne jamais l'avoir vue ou rencontrée. De plus, l'ESR-Ville est souvent confondue avec d'autres équipes telles que celle de Rel'Aids, d'EMUS ou encore l'équipe de rue de la Fondation ABS. Cependant, lorsque les consommateur-trices ont eu des contacts clairement identifiés avec l'ESR-Ville, les avis sont plutôt positifs.

Aujourd'hui, une part importante du travail de l'ESR-Ville consiste à répondre à des sollicitations du réseau et/ou des personnes consommatrices, même si elles restent moins nombreuses que les interventions spontanées.

La distance entre le terrain où évolue l'ESR-Ville et l'administration qui en assure le pilotage a probablement contribué à ralentir le processus de déploiement des prestations de l'ESR-Ville, notamment la mise en œuvre de la collaboration avec le volet sécuritaire.

Le fait de travailler sur le terrain pour une administration communale (« casquette Ville ») est un enjeu que les responsables du SISP ont probablement sous-estimé. Ces aspects semblent ne pas avoir été suffisamment expliqués et abordés lors de l'engagement, ce qui a nécessité un accompagnement par la suite. En effet, le fait de porter la « casquette Ville » a pu mettre l'équipe en porte à faux avec sa posture militante et ses valeurs centrées sur la création du lien, mais aussi avec les partenaires des autres structures.

La mise en œuvre des modalités d'intervention de cette équipe s'est donc révélée complexe et n'a pas toujours été pleinement comprise par l'ensemble des acteur-trices ; ceci a entraîné des déceptions chez certain-es partenaires et plus largement au niveau politique. Le fonctionnement en binôme, l'élargissement progressif du périmètre d'action, désormais étendu jusqu'à Sébeillon pour répondre aux besoins identifiés sur le terrain, ainsi que les nombreuses séances ont contribué à restreindre la disponibilité effective sur le terrain. Cela donne l'impression d'une présence limitée ou peu visible de l'ESR-Ville. Malgré les ajustements opérés, certaines difficultés subsistent encore aujourd'hui.

6.3 Quels enseignements peut-on tirer concernant la contribution des petits jobs et du travail avec les pair-es à l'atteinte des objectifs visés ?

Complémentarité entre les petits jobs, le travail avec les pair-es et les autres prestations

Dans le cadre des mesures complémentaires, des petits jobs sont fournis par la permanence de Macadam (Fondation Mère Sofia) trois fois par semaine et par SYSTMD tous les matins entre 5h30 et 8h30 et en fin de journée entre 15h30 et 21h30 pour des tournées de ramassage des déchets dans les WC publics, ou dans le cadre des animations de l'après-midi (désormais deux fois par semaine^{yyy}). Le renforcement de l'offre de petits jobs contribue notamment à réduire le nombre de consommations dans l'espace public en proposant une activité alternative aux personnes

^{yyy} Depuis mars 2025 une animation est également proposée les mardis après-midi.

consommatrices. De plus, ils constituent une source de revenu qui contribue à réduire les vols et autres formes de racket.

La rémunération des petits jobs est variable, Frs. 18.-/heure chez Macadam, entre Frs. 5.- et Frs. 15.- pour les tournées de SYSTMD selon la distance parcourue. Par ailleurs les petits jobs de SYSTMD ont la particularité d'être encadrés par des pair-es-aidant-es, ce qui est particulièrement apprécié par les personnes interviewées.

De façon générale, les petits jobs sont très demandés, ils permettent de se sentir utile et inséré-e. Quelle que soit la structure concernée, le nombre de petits jobs offerts reste cependant limité, ce qui préoccupe les intervenant-es. Il y a généralement plus de personnes disposées à participer au tirage au sort de la permanence de Macadam que de petits jobs à proposer. Ainsi leur taux d'occupation moyen dépasse le 100%^{zzz} malgré le fait que ces petits jobs s'adressent à un sous-groupe spécifique de personnes précarisées disposant d'un permis de travail. De même pour les petits jobs de SYSTMD offerts dans le cadre des tournées de ramassage le matin et en fin d'après-midi, ainsi que dans le cadre des animations de l'après-midi, la demande est là.

Les différents petits jobs peuvent parfois être utilisés par les mêmes personnes, mais en raison de leurs caractéristiques spécifiques (horaire, type d'activité, rémunération, nécessité d'avoir un permis), ils attirent également des publics différents. Par ailleurs, les horaires très matinaux ne semblent pas être un frein.

Les animations proposées par SYSTMD rencontrent un grand succès et le nombre de participant-es est en augmentation. Elles offrent la possibilité de s'impliquer dans une activité en dehors de la consommation qui apporte un sentiment d'appartenance à un groupe. Par ailleurs, ces animations favorisent les rencontres entre les intervenant-es en rue (Equipe de rue de la Fondation ABS, ESR-Ville, Police et SMA) ; elles permettent aussi de faciliter les contacts entre des intervenant-es d'autres services et les consommateur-trices, de par la confiance accordée aux pair-es de SYSTMD.

Modalités de collaboration

Les deux prestations de petits jobs sont relativement peu connectées entre elles et avec le reste du réseau (SYSTMD en raison de ses horaires et la permanence de Macadam en raison de son public cible plus large que seulement des consommateur-trices). Les rencontres et les contacts avec le réseau se font principalement dans des réunions ou durant les animations, pour les équipes de SYSTMD. Ce manque de contacts mène parfois à un manque de coordination entre les différents acteur-trices qui proposent des petits jobs de ramassage.

Il convient également de relever que les tournées de SYSTMD dans les WC le matin et en fin de journée contribuent de façon centrale au travail du PUR dans les efforts de maintien de la propreté de ces lieux publics. L'intervention de SYSTMD a ainsi une plus-value importante dans l'amélioration de la situation dans l'espace public. Le fait que SYSTMD monitore ses interventions permet également de renseigner les pouvoirs communaux sur l'évolution de la situation dans les WC et dans l'espace public. Ainsi, on constate que dans la très grande majorité des passages, quels que soient les WC publics, il n'y a pas d'aiguille ou de piston. Ceci est rassurant d'un point de vue de

^{zzz} Les raisons expliquant cette situation sont explicitées dans le chapitre 5.3.2.

santé publique. Les relevés montrent cependant un volume important de traces de consommation (aluminium, cupules, mouchoirs, sang, etc.) présentes dans la quasi-totalité des WC nettoyés. Ces autres déchets ne présentent pas de risques sanitaires particuliers mais dérangent. Ils sont le signe que des consommations perdurent dans les espaces publics et notamment les WC et qu'une partie des objectifs de la Ville ne sont ainsi pas atteints.

6.4 Comment se met en place la dynamique de collaboration entre les différentes instances impliquées dans les trois mesures ?

Dans la décision de la Municipalité, la collaboration et la coordination entre les différentes mesures complémentaires est une priorité. La nécessité d'une collaboration entre le volet socio-sanitaire et le volet sécuritaire est mise en avant pour atteindre l'objectif de pacification de l'espace public et d'amélioration du « vivre ensemble ».

Deux séances sur la collaboration ont été organisées par le SISF pour identifier les complémentarités et définir des modalités de collaboration entre les partenaires des mesures complémentaires. La composition hétérogène du groupe (avoir pour certaines mesures un-e directeur de structure, pour d'autres un ou plusieurs intervenant-es de terrain avec ou sans leur responsable) ainsi que les objectifs peu précis de ces rencontres ont probablement contribué au fait que les discussions n'ont pas abouti à la définition d'une vision commune, ni à une adhésion aux objectifs de la Ville.

En revanche, des GT réunissant autour d'une thématique spécifique des partenaires de plusieurs mesures concernées, par exemple la sécurité à l'Antenne ECS-Riponne ont permis de mettre en place des collaborations ciblées efficaces. Les échanges en bilatéral, notamment entre l'Antenne ECS-Riponne et la Police, se sont aussi développés avec une certaine fluidité.

Dans façon plus générale, (à peu près) les mêmes acteur-trices sont convié-es à de nombreuses réunions en lien avec le dispositif addictions, pour lesquelles ils et elles ne saisissent pas toujours le sens de leur présence. Les objectifs des différentes instances, leur niveau d'intervention, leur composition et la façon dont elles se complètent et s'articulent semblent ne pas être clairement établis ; ceci se répercute du niveau décisionnel et stratégique au niveau opérationnel. Ainsi, ces réunions peinent à aboutir à des décisions concrètes.

Ce qui semble faire défaut à une collaboration globale c'est un élément fédérateur qui, en plus de prendre en compte les aspects individuels, intégrerait l'amélioration du « vivre ensemble » et la notion d'espace public pour tous. Pour adhérer à l'objectif de la Ville d'améliorer la situation dans l'espace public et le considérer comme une perspective commune à atteindre, celui-ci doit être connu de toutes et tous. Cela suppose qu'il a été préalablement formulé et communiqué par les autorités aux personnes concernées : chefs de services et responsables d'équipe, ainsi qu'aux intervenant-es de terrain, puis qu'un suivi est assuré.

Les responsables des prestations renforcées par les mesures complémentaires, à l'inverse des intervenant-es de terrain, reconnaissent pour la plupart l'intérêt de développer des collaborations entre les mesures. Cela ne s'est toutefois pas traduit par la mise en œuvre d'une démarche concrète lors de la mise en place des premières mesures courant 2023. Elles et ils se sont saisis de cette mission plus tard (notamment à la suite d'un FG mené dans le cadre de cette évaluation) à la fin 2024, plusieurs mois après l'ouverture de l'Antenne ECS, alors que toutes les mesures complémentaires étaient déjà effectives.

Malgré le fait que les responsables des mesures s'accordent sur l'importance de clarifier les rôles et s'interrogent sur la nécessité d'un message commun, différentes résistances entrent en jeu. Entre les services de la Ville (ESR-Ville et Police) et les institutions subventionnées par la Ville et/ou le Canton (Fondation ABS, Fondation Mère Sofia (Macadam), SYSTM), les postures stratégiques et opérationnelles sont différentes. Le travail social adopte une posture plus militante, tandis que la Police se positionne de manière davantage institutionnelle. Par ailleurs, même si elles sont toutes les deux rattachées à la Ville, l'ESR-Ville et la Police répondent à des organisations hiérarchiques différentes. Les Fondations et Institutions entretiennent, quant à elles, une autre forme de relation avec la Ville, nécessitant à minima la définition d'objectifs spécifiques. De plus, les enjeux liés aux représentations des cultures professionnelles se manifestent notamment à travers celle de la Police, comme force uniquement répressive, qui amène souvent les professionnel·les du travail social à s'en distancer.

Faire se rencontrer des groupes professionnels différents pour tendre vers une approche interprofessionnelle ne va pas de soi et doit être accompagné, comme on l'a vu avec l'ESR-Ville et la Police. Pour faciliter un rapprochement, une démarche de déconstruction des préjugés et de développement d'une connaissance mutuelle (activités, culture professionnelle, etc.) dans un premier temps apparaît comme une nécessité. En effet, la perception de l'intérêt d'une collaboration et la définition des modalités de celle-ci passent par un exercice de mise à plat pour ensuite pourvoir (re)construction un véritable partenariat. Une démarche de ce type aurait dû être initiée dès le début du projet. Son absence soulève la question du pilotage : qui porte cet objectif de collaboration et qui s'assure de sa mise en œuvre ?

Les nombreux changements qui sont intervenus au sein du SISP pendant la phase d'implémentation des différentes mesures complémentaires ont potentiellement pu entraîner des répercussions sur le pilotage et la gouvernance des mesures complémentaires.

L'analyse des interactions actuelles entre les équipes met, par ailleurs, en lumière des tensions qui reflètent une dynamique de concurrence. Ainsi, la création d'une nouvelle équipe sociale qui intervient en rue (ESR-Ville) plutôt que de mobiliser les ressources existantes (Equipe de rue de la Fondation ABS) a initialement généré de l'incompréhension et des crispations.

Enfin, des réticences à collaborer sont exprimées notamment autour de la question de la confidentialité et de la protection des données. Pourtant, comme l'ont montré d'autres villes suisses, la collaboration et la circulation d'information sont des leviers centraux pour une action coordonnée et efficace.

Quand on considère les prestations liées à la prise en charge des addictions à Lausanne, on observe actuellement davantage une juxtaposition d'interventions, parfois redondantes (même prestation,

au même endroit, proposée par deux structures différentes), plutôt qu'une complémentarité assumée. De plus, malgré les différentes instances et occasions d'échanger, une partie des intervenant-es rencontré-es déclarent encore ne pas savoir ce que font les autres acteur-trices, ni comment les contacter. Une meilleure coordination permettrait, avec la palette de prestations à disposition, de mettre en place un dispositif de prise en charge qui couvre au maximum les différents besoins des consommateur-trices^{26, 27}.

6.5 Quels sont les besoins non couverts par le dispositif existant et par ces offres ? Quelles adaptations devraient être envisagées pour améliorer l'atteinte de ces objectifs ?

L'offre lausannoise et vaudoise de prestations en matière d'addiction est étoffée et couvre les quatre piliers de la politique suisse en matière d'addiction avec des prestations d'aide à la survie, de RdR dont deux SCMR, du *drug checking*, des traitements (TAO) ainsi qu'une activité policière renforcée.

Certains besoins pour lesquels les réponses restent insuffisantes sont toutefois mis en évidence. Ainsi, les intervenant-es et les consommateur-trices s'accordent sur des besoins en termes d'hébergement de nuit avec des possibilités de consommation. Les activités en journée qui soient des alternatives à la consommation et notamment à la consommation compulsive restent insuffisantes. La demande de renforcement de l'offre de petits jobs, ainsi que des animations de SYSTMD va également dans ce sens. Par ailleurs, tant les professionnel·les que les consommateur-trices mentionnent le besoin de prestations qui répondent aux besoins spécifiques des femmes.

La consommation de cocaïne inhalée (crack), au centre des préoccupations et visée par les mesures complémentaires, révèle une série d'autres besoins en partie couverts et à renforcer. Dans ce sens, différentes actions sont proposées :

- Aller vers les personnes qui sont en difficulté avec leurs consommations ;
- Offrir un cadre permettant de compenser et de freiner les consommations compulsives (repas, hébergement, lieux de repos, occupation, etc.) ;
- Stabiliser la situation sociale et sanitaire de ces personnes pour envisager une prise en charge à plus long terme.

7 Conclusions

Décidées par la Ville de Lausanne en réponse à une situation qui se dégradait dans l'espace public (augmentation des consommations de cocaïne inhalée (crack) et apparition de consommations dans l'espace public), les mesures complémentaires à la pérennisation de l'ECS-Vallon ont deux objectifs principaux : améliorer la prise en charge socio-sanitaire des consommateur-trices d'une part et, d'autre part, améliorer la situation dans l'espace public en termes de cohabitation et de sécurité.

Le mandat d'évaluation confié à Unisanté porte spécifiquement sur les aspects socio-sanitaires et organisationnels^{aaaa}. Cette évaluation s'intéresse à la façon dont les différentes mesures interviennent pour répondre à ces enjeux de prise en charge et d'amélioration de la santé des consommateur-trices. Cependant, pour juger de la façon dont les mesures complémentaires parviennent à atteindre les objectifs que la Ville s'est donnés, la question de l'espace public est également considérée dans cette analyse.

Antenne ECS-Riponne et espace public

L'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne semble combler un besoin dans l'offre lausannoise en matière de réduction des risques. En effet, il n'a fallu qu'un mois pour observer une stabilisation de la fréquentation à un niveau élevé de 5'000 consommations par mois. Cela confirme l'intérêt de disposer d'un ECS à proximité du centre-ville, d'avoir augmenté le nombre de places de consommations sécurisées, avec des horaires d'ouverture sur la matinée également. Les 53'525 épisodes de consommation qui ont eu lieu à l'Antenne ECS-Riponne et les 25'408 de l'ECS-Vallon en dix mois sont autant de consommations dont on peut raisonnablement penser qu'elles se seraient faites dans de moins bonnes conditions sanitaires et auraient pu entraîner l'abandon de déchets dans l'espace public.

Ces 5'000 consommations mensuelles correspondent probablement à une limite structurelle de l'Antenne ECS-Riponne, même si des variations sont constatées selon les jours et les heures. En effet, il y a dans la journée des moments plus creux, et d'autres où il y a du temps d'attente qui amène certaines personnes à repartir et, potentiellement, à consommer dans l'espace public. Au Vallon, l'ECS, tout comme les prestations d'aide à la survie du Passage n'ont connu, en parallèle de l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne, qu'une baisse transitoire de leur fréquentation.

Relevons néanmoins qu'en raison du nombre important de passages quotidiens à l'Antenne ECS-Riponne et du fait que les consommateur-trices n'y restent pas, il y a moins d'interactions entre les professionnel·les et les consommateur-trices qu'à l'ECS-Vallon. L'intervention des professionnel·les se limite souvent à remettre du matériel propre et à transmettre des messages de RdR de base.

On touche peut-être aujourd'hui aux limites de ce modèle de SCMR développées comme mesure de RdR pour répondre aux besoins des consommateur-trices d'opiacés. Lors de l'évaluation de l'ECS-Vallon, les consommateur-trices qui utilisaient les WC publics comme espace de

^{aaaa} Les aspects liés à l'espace public ont quant à eux été confiés à l'Observatoire de la sécurité et des discriminations de la Ville de Lausanne.

consommation exprimaient peu de demandes au-delà de disposer d'un lieu propre et sécurisé. Aujourd'hui, les besoins ne sont plus les mêmes. La dégradation des conditions de vie en lien avec la consommation de cocaïne inhalée (crack)^{bbbb} met en lumière de nouveaux besoins sociaux et sanitaires : l'accès à des espaces de repos, à des collations simples, à des activités occupationnelles qui éloignent de la consommation, à des hébergements d'urgence/mises à l'abri, ainsi qu'à une prise en charge médicale spécifique pour répondre aux enjeux associés à la cocaïne.

Par ailleurs, les deux ECS sont fréquentés par un grand nombre de personnes différentes (environ 1'400 sur 10 mois) dont seule une moitié a eu recours aux deux ECS. C'est dans ce groupe qu'on retrouve les utilisateur-trices qui en font un usage le plus fréquent ; cet usage n'est pas pour autant intensif, avec en moyenne quatre visites par semaine. Même dans ce groupe, on constate une importante variabilité dans le nombre de visites effectuées. Ainsi, finalement, peu d'utilisateur-trices ont fait de très nombreuses visites aux ECS, la plupart en ont fait peu.

Un peu moins des trois quarts des utilisateur-trices des ECS indique avoir passé les trente dernières nuits principalement dans la grande région de Lausanne^{cccc} et seule une minorité dans diverses autres régions du canton et/ou limitrophes à celui-ci. Par ailleurs, près de la moitié des personnes s'étant inscrites à la Fondation ABS depuis l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne et ayant eu recours à l'un des ECS le même jour n'ont effectué qu'un à deux passages en salle de consommation, ce qui semble correspondre à une utilisation des ECS en fonction d'opportunités. En effet, les motifs pour se déplacer à Lausanne sont généralement multiples (rencontre avec des ami-es, rendez-vous médicaux et/ou dans le réseau, achat du produit, etc.). Il est donc difficile de conclure à un effet d'attraction directement imputable à l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne.

Néanmoins, certain-es consommateur-trices, qui utilisent ou non l'Antenne ECS-Riponne, ont pris l'habitude de se rencontrer aux abords immédiats de l'Antenne ECS-Riponne et jusque sur le parvis de la Grenette. La situation actuelle sur la Place de la Riponne marquée par les travaux en cours, la suppression du String^{dddd} et la fermeture des WC publics, crée un contexte favorable à la formation de ces rassemblements. A cela s'ajoute un flou quant aux limites de l'Antenne ECS-Riponne dont la terrasse semble, dans les usages, s'étendre au-delà du périmètre initialement prévu. Ces regroupements informels donnent lieu à diverses activités qui génèrent des nuisances pour les riverain-es et/ou les personnes de passage (consommations, *deal*, interactions conflictuelles) et vont à l'encontre d'un usage partagé et serein de l'espace public. Dans ce contexte, il est légitime de s'interroger sur la manière dont ces consommateur-trices occuperont l'espace une fois les aménagements de la Place de la Riponne terminés.

Face à ces enjeux, deux mesures ont déjà été prises par le Conseil communal : l'allongement des horaires^{eeee}, et l'introduction de critères d'accès^{ffff} comme il en existe dans la majorité des SCMR en

^{bbbb} La consommation de cocaïne inhalée (crack) est connue pour avoir un impact important sur la situation sanitaire et sociale des personnes consommatrices²⁸.

^{cccc} Il s'agit des communes dont le NPA commence par « 10 ». Cette région s'étend de Lonay à l'ouest, à Montanair au nord et à Saint-Saphorin à l'est (cf. annexe 10.3 pour plus de précisions concernant cette catégorisation).

^{dddd} Ancien lieu de rencontre à ciel ouvert sur la Place de la Riponne démantelé en décembre 2024¹³.

^{eeee} A la suite de ces décisions, l'Antenne ECS-Riponne devrait ouvrir du lundi au samedi de 7h à 22h.

^{ffff} L'introduction de critères relève d'une décision du Conseil communal et du Grand Conseil (cantonal).

Suisse. Des discussions sur les modalités d'implémentation de ces derniers sont en cours. Il conviendra de suivre ces mesures une fois implémentées et d'observer leur impact.

La situation dans l'espace public, telle qu'elle ressort du monitoring effectué par l'Observatoire de la sécurité et des discriminations de la Ville de Lausanne reste, en effet, très insatisfaisante. Les données de monitoring des WC publics et de l'espace public portant sur l'abandon de déchets et les situations de consommation font état d'une situation qui ne s'améliore pas. Des déchets issus de la consommation, autres que des seringues, sont fréquemment retrouvés. Ceux-ci ne présentent pas de risques sanitaires particuliers, mais peuvent déranger. Les seringues usagées, susceptibles quant à elles de présenter un risque sanitaire pour les citoyen·nes sont en revanche relativement peu nombreuses dans l'espace public⁹⁹⁹⁹. De même, les FG réalisés avec les habitant·es du quartier et les commerçant·es corroborent le constat d'une situation insatisfaisante où des regroupements et des consommations dans l'espace public subsistent⁹.

Les entretiens menés avec les consommateur·trices ont permis de mettre en lumière plusieurs facteurs susceptibles d'expliquer ces consommations dans l'espace public. Ces éléments révèlent des dynamiques complexes, liées tant au fonctionnement des ECS (fermeture, attente, tensions, etc.) qu'à des éléments plus personnels comme leur situation de vie ou leurs préférences. La diversité des raisons évoquées montre qu'une disparition totale des consommations à l'extérieur, en particulier dans les lieux publics est peu probable, même dans l'hypothèse où une ou plusieurs SCMR seraient accessibles 24h/24.

Mise en place de l'Equipe sociale de rue et renforcement des petits jobs

La création d'une équipe dédiée, l'ESR-Ville, chargée d'intervenir auprès des consommateur·trices pour les orienter ou les accompagner vers les différentes prestations disponibles constitue un volet important de l'action socio-sanitaire. En effet, la majorité de leurs interventions spontanées se font auprès des consommateur·trices et concernent des prises en charge somatiques ou psychiques. L'ESR-Ville a également su développer des collaborations ciblées avec des partenaires du réseau, tout en réalisant sa mission d'écoute et d'information auprès des riverain·es et commerçant·es. Cependant, un effectif limité associé à un cahier des charges trop ambitieux, ainsi qu'un manque de clarté initial quant à ses missions ont restreint sa capacité d'intervention.

Le renforcement de l'offre de petits jobs, qui intègrent ou non l'intervention des pair·es, respectivement proposés par SYSTMD et par la permanence de Macadam, a trouvé son public ; la demande dépasse l'offre. Ces offres ont l'avantage d'être complémentaires puisqu'elles s'adressent à des publics partiellement distincts et à des moments différents de la journée. Un des enjeux réside désormais dans l'élargissement du nombre de petits jobs proposés, encore insuffisant au regard des besoins.

Les animations proposées par SYSTMD rencontrent également un important succès auprès des consommateur·trices. Elles sont perçues comme des temps forts qui permettent de rompre avec la routine centrée sur la consommation et la recherche de produits. Ces moments offrent une dynamique différente, favorisant l'échange, la détente et le lien social. Notons aussi que si

⁹⁹⁹⁹ Ce résultat est corroboré par le monitoring cantonal de remise de matériel d'injection stérile qui fait état d'un taux de retour de 92%^{29, 30}.

l'implication des pair-es est valorisée par les consommateur-trices, elle reste insuffisamment reconnue par une partie des partenaires des mesures complémentaires.

Ces activités alternatives proposées aux personnes consommatrices permettent de les sortir de leur environnement de consommation et contribuent ainsi à réduire les consommations dans l'espace public. Il est toutefois difficile d'en mesurer précisément les effets.

Collaboration et coordination

A Lausanne, le volume de mesures et de prestations disponibles en matière d'addiction est conséquent. L'offre couvre bien les quatre piliers de la politique suisse en matière d'addiction (prévention, traitement, RdR et application de la loi), mais cette richesse ne constitue pas pour autant un dispositif cohérent, articulé et coordonné.

Parmi les prestations disponibles, certaines sont directement proposées par les services de la Ville, alors que d'autres le sont par des Fondations ou Associations avec un financement communal ou cantonal. Elles ont par conséquent des objectifs, des missions et des modes d'organisation différents qui souvent ne se rejoignent pas. Cette situation peut entraîner un fonctionnement en silo ; et si les différent-es acteur-trices agissent selon leur propre logique, le risque est d'aboutir à une action peu lisible et dont l'efficacité est limitée. Une vision partagée à l'échelle municipale et cantonale permettrait de renforcer une dynamique collective et d'assurer un pilotage structuré.

Aujourd'hui, les prestations liées aux trois mesures complémentaires (ouverture de l'Antenne ECS-Riponne, mise en place de l'ESR-Ville et renforcement des petits jobs) sont en place et remplissent leurs missions respectives. Toutefois, la collaboration et la coordination entre ces mesures et avec les autres partenaires du réseau, pourtant identifiées par la Ville comme une priorité, semblent insuffisantes, notamment en raison de l'absence d'un pilotage et d'une gouvernance claires.

De nombreuses résistances freinent la mise en place de cette collaboration. La difficulté à développer un partenariat entre la Police et l'ESR-Ville pour mener des interventions coordonnées en rue illustre une partie de ces enjeux. Ce rapprochement souhaité a suscité des réticences au sein de l'ESR-Ville et l'intervention d'une spécialiste de l'interprofessionnalité semble avoir permis de délier la situation. La coordination interprofessionnelle, permettant de construire une dynamique de travail commune, requiert le développement d'une confiance mutuelle et une compréhension partagée des objectifs ; il semble que dans le contexte lausannois un accompagnement extérieur structuré soit pour cela nécessaire.

En l'absence d'une perspective partagée d'amélioration du « vivre-ensemble » et de la cohabitation dans l'espace public à atteindre, il est difficile d'œuvrer dans le même sens, en dépit des échanges et des rencontres qui ont lieu. Cet enjeu dépasse les collaborations entre les domaines social et sécuritaire et concerne l'ensemble des partenaires du réseau. On peut faire l'hypothèse que la présence dès le début du projet d'un objectif commun, clairement défini et communiqué par la Ville, qui dépasse les missions propres à chaque mesure et auquel l'ensemble des partenaires peuvent adhérer, aurait probablement facilité la collaboration.

En conclusion, l'amélioration de la situation dans l'espace public reste un défi. Le contexte complexe lié aux enjeux amenés par la consommation de cocaïne inhalée (crack) n'aide pas^{26, 27}. En

effet, à l'heure actuelle on constate à Lausanne, comme dans de nombreuses villes suisses et à l'étranger, une grande disponibilité et facilité d'accès à de la cocaïne, proposée à très bas prix et avec un taux de pureté élevé ; une consommation visible de cocaïne base/crack ; la présence de *deal* de rue, ainsi que des enjeux liés aux populations migrantes^{22, 31}. Chacun de ces aspects nécessite une ou des réponses spécifiques. Il est donc peu réaliste de penser qu'une solution unique, même composée de plusieurs mesures comme les mesures complémentaires, parvienne à répondre à l'ensemble de ces problématiques. Alors qu'aucune solution simple n'existe, il serait pertinent de laisser le temps aux mesures en place de montrer leur efficacité avant d'envisager de nouvelles adaptations.

Enfin, d'un point de vue de santé publique, l'analyse des données disponibles montre une précarisation de la situation socio-sanitaire des consommateur·trices (consommations dans l'espace public, recours aux ECS³², diminution des personnes en TAO³³, augmentation des situations de sans abris³²). Cela soulève, de manière plus générale, au-delà des mesures complémentaires discutées ici, la question de l'aide à apporter à ces personnes.

8 Recommandations

Sur la base des réponses aux questions d'évaluation et des conclusions une série de recommandations sont formulées ici. Elles s'adressent plus spécifiquement à deux niveaux distincts : le niveau institutionnel et du terrain d'une part et le niveau stratégique de l'autre.

Niveau institutionnel et du terrain

ECS

L'Antenne ECS-Riponne constitue un apport important dans l'offre lausannoise en matière de réduction des risques. Comme les deux ECS de Lausanne connaissent une fréquentation intense, et du fait qu'ils sont les lieux de consommation principaux de nombreuses personnes¹⁶, il semble important de maintenir/ne pas réduire le nombre de place de consommation disponibles dans l'agglomération lausannoise actuellement. Partant de ce constat, la question qui se pose aujourd'hui est comment articuler au mieux ces deux ECS ? Deux scénarios se dessinent : soit maintenir la solution actuelle avec deux ECS ou regrouper l'offre sur un seul site.

La fréquentation de l'ECS-Vallon n'ayant baissé que de manière transitoire, il semble que les deux ECS offrent des prestations complémentaires. Chacun des deux ECS a une ambiance propre, attirant ainsi des publics distincts. La coexistence des deux ECS représente dans cette perspective une plus-value dans l'offre lausannoise.

Dans l'hypothèse où les deux ECS seraient maintenus à Lausanne, il serait utile de veiller à ce qu'ensemble ils couvrent un horaire aussi étendu que possible, avec moins de chevauchements. Une meilleure répartition des horaires permettrait d'assurer une continuité de l'accueil et des services proposés. Cependant cette organisation aurait probablement pour effet d'atténuer les différences d'ambiance mises en évidence pour chaque ECS. En les regroupant sur un seul site, le risque est de ne pas répondre à l'ensemble des besoins et certaines personnes pourraient ne pas y trouver leur compte.

Toutefois, dans une ville comme Lausanne, il est pertinent de se demander si la coexistence de deux structures situées à une courte distance l'une de l'autre est justifiée, notamment en termes d'utilisation des ressources pour répondre aux besoins réels.

L'alternative consisterait à recentrer la réflexion non pas sur le nombre d'ECS, mais sur la nature des prestations proposées. En effet, actuellement aucun des deux ECS ne répond pleinement aux besoins identifiés. L'objectif n'est donc pas de maintenir l'un ou l'autre en l'état, mais de réfléchir à la mise en place d'une structure unifiée regroupant les prestations actuelles et intégrant de façon plus claire et soutenue les prestations d'aide à la survie et de réduction des risques avec des prestations sanitaires afin de proposer une réponse plus cohérente et adaptée aux besoins actuels, à proximité du centre-ville. Alors qu'à la fin du projet pilote de l'ECS-Vallon en 2021, la création d'une SCMR spécialisée proche des lieux de *deal* et de vie des personnes cibles avait été recommandée³, le contexte a changé. Face aux enjeux apportés par l'augmentation importante de la consommation de cocaïne inhalée (crack) et notamment le constat d'une détérioration de l'état de

santé et de l'accès aux soins chez les utilisateur·trices des centres à bas-seuil d'accès³², ces espaces devraient maintenant offrir des prestations visant également à freiner les consommations compulsives³⁴. Une des pistes consiste à envisager un lieu offrant des prestations intégrées, en combinant plusieurs types de services dans un même espace. La SCMR serait alors un élément d'un dispositif plus large qui proposerait directement un accompagnement social, des soins somatiques et psychiatriques ou un accompagnement vers ceux-ci, des lieux de repos et de répit, des activités collectives et individuelles (animations) et, idéalement, des hébergements temporaires. Des tels dispositifs existent en Suisse comme à Zurich ou à Fribourg, mais aussi dans d'autres villes comme à Paris avec le concept de Halte soins addictions³⁵ ou encore à Athènes³⁶ pour ne citer que ces exemples.

Dans une perspective de santé publique, des interventions ciblées destinées aux consommateur·trices de cocaïne intensif·ves permettraient de les aider à sortir de ces situations de consommation compulsive. La démarche « d'aller vers » reste centrale et devrait être renforcée, que ce soit par les activités de l'ESR-Ville ou les interventions en rue d'un·e infirmier·ère³⁷. La mise en place d'une filière intensive au SMA (dite « filière Riponne ») est une ressource importante sur laquelle s'appuyer pour renforcer les collaborations entre l'offre de réduction des risques et celle de soins s'adressant à ces consommateur·trices.

De la même façon, une réflexion sur l'organisation des ressources humaines au sein des ECS permettrait de ne pas se limiter à la surveillance en salle de consommation, mais d'assurer la transmission de conseils d'hygiène, d'aide à la consommation et, *in fine*, une prise en charge plus ciblée et adaptée aux besoins des consommateur·trices, notamment celles et ceux qui font un usage intensif des ECS.

ESR-Ville

L'ESR-Ville intervient comme interface entre la Ville et les consommateur·trices en rue, ainsi qu'entre ces dernier·ères et les structures de prise en charge. Mais l'ESR-Ville n'a pour l'instant pas les ressources suffisantes pour répondre aux attentes et demandes croissantes qui lui sont adressées par la Ville et par les acteur·trices du réseau. Un processus de recrutement en cours permettra de doter l'ESR-Ville d'un troisième binôme et d'un·e responsable terrain. Ce développement de l'équipe, qui répond à des constats faits dans cette évaluation, devrait se faire en prêtant attention à la diversification des profils, afin de renforcer une complémentarité des compétences. Par ailleurs, le fait de désigner un·e responsable dédiée au lien entre le terrain et le pilotage stratégique devrait faciliter la coordination sur le terrain.

Enfin les efforts entrepris autour de la création d'une dynamique interprofessionnelle, notamment avec la Police doivent être poursuivis et étendus à d'autres partenaires afin de renforcer la cohésion et l'engagement collectif.

Renforcement et coordination des petits jobs et des activités occupationnelles

Afin de favoriser l'inclusion sociale et l'engagement des personnes concernées, et compte tenu de l'importance de la demande, il apparaît pertinent de renforcer l'offre en activités occupationnelles et d'augmenter le nombre de petits jobs. L'introduction d'un deuxième après-midi d'animation au printemps 2025 va dans ce sens. Les animations proposées par SYSTMD sont particulièrement

appréciées, toutefois le fait qu'elles reposent uniquement sur l'initiative d'une association de pair-es induit une certaine fragilité structurelle. Il apparaît dès lors important de soutenir l'Association, en envisageant des formes de relais pour assurer la continuité de ces actions.

Compte tenu du nombre d'acteur-trices proposant des petits jobs en lien avec le ramassage des déchets dans l'espace public (Macadam, SYSTMD, mais aussi les autres, notamment la Fondation ABS), la coordination de ces activités devrait être améliorée. Il semblerait pour cela nécessaire de mettre en place un système de communication régulier (réunions, plateforme partagée, ou autre) pour partager les informations sur les zones d'intervention, les horaires, et les types d'activités menées.

Niveau stratégique

Pilotage et gouvernance

La Ville de Lausanne a mis en œuvre des mesures qui impliquent de nombreux-ses acteur-trices différent-es pour la plupart déjà actif-ves à Lausanne, afin de répondre à des enjeux de santé publique et d'ordre public. Afin d'améliorer la situation dans l'espace public, il est attendu des professionnel-les du travail social une posture qui, tout en assurant la qualité du lien et l'accompagnement, adopte aussi une démarche plus cadrante et éducative. De même, il est attendu de la Police qu'elle intègre les aspects de réduction des risques dans ses interventions en rue, pour intégrer les enjeux de santé publique. Or, certain-es professionnel-les ont de la peine à s'approprier ces deux postures en parallèle.

L'adhésions aux objectifs de la Ville, tout comme la rencontre et la collaboration entre ces différent-es acteur-trices ne vont pas de soi. Un tel projet appelle une gouvernance (transmission des volontés politiques de la Municipalité) et un pilotage (déploiement des volontés de la Municipalité sur le terrain) clairs. L'objectif devrait être communiqué de manière explicite à l'ensemble du réseau, à tous les niveaux hiérarchiques, et rappelé régulièrement afin de s'assurer de la cohérence des actions entreprises.

Dans cette perspective, un suivi opérationnel structuré permettrait d'ajuster les pratiques et d'identifier les points de vigilance. Par ailleurs, une coordination renforcée entre les responsables du dispositif addiction au niveau de la Ville et du Canton autour de cet objectif fédérateur est un levier important pour la cohérence des interventions.

Renforcer la dynamique de collaboration

Pour dépasser la situation actuelle de juxtaposition des interventions et parvenir à un dispositif coordonné, le renforcement d'une dynamique de collaboration est une priorité immédiate. Un temps dédié à sa construction et un accompagnement spécifique pour la soutenir devraient être prévus.

Une première étape devrait consister à déconstruire les représentations liées aux différentes cultures professionnelles, afin de favoriser les collaborations intra- et inter-services en valorisant leurs complémentarités. Différentes options sont envisageables pour encourager et développer une connaissance mutuelle des services, comme des échanges inter-équipes ou des colloques en communs. Ce processus pourrait s'appuyer sur l'expérience en cours de rapprochement entre

l'ESR-Ville et la Police et s'étendre à l'ensemble des acteur-trices du dispositif. Des temps d'échange informels, en dehors des réunions du réseau pourraient aussi être organisés.

Pour lever les freins à la coopération, si cela s'avère nécessaire, une piste consisterait à considérer la possibilité de faire évoluer le cadre légal dans le sens de ce qui a été fait à Bâle ou à Fribourg, afin de permettre une meilleure circulation de l'information entre professionnel·les, dans le respect de la protection des données. En effet, l'ensemble des professionnel·les étant soumis au secret de fonction, de tels enjeux ne devraient pas être un frein à la mise en œuvre d'un dispositif opérationnel.

Optimiser le fonctionnement des séances de coordination

Le nombre élevé de séances impliquant les mêmes acteur-trices sans clarté des rôles, ni des objectifs nuit à l'efficacité. Ainsi, en s'assurant d'une part que les objectifs de chaque réunion sont définis et, d'autre part en clarifiant ce qui est attendu des participant-es, on peut s'attendre à une amélioration de la pertinence et de la productivité de ces séances, voire à une réduction de leur nombre. Les acteur-trices auront ainsi plus de temps pour être sur le terrain.

Consommations dans l'espace public

La consommation et le regroupement de personnes vulnérables dans l'espace public restent un enjeu important. Il serait dès lors nécessaire que l'ensemble des professionnel·les en lien avec ce public adoptent une posture plus cohérente et moins tolérante vis-à-vis de ces enjeux.

Il apparaît nécessaire de maintenir le monitoring des déchets liés à la consommation et/ou des personnes vues en train de consommer dans l'espace public (signalement spontanés et relevés dans les WC). Malgré ses limites, cet outil permet d'avoir une estimation objective du nombre d'actes de consommation ayant lieu et de déchets abandonnés dans l'espace public, de leur nature et de leur localisation. Ces informations sont utiles pour l'orientation des politiques publiques. Il serait, de plus pertinent d'intégrer la participation des équipes du PUR chargées du nettoyage des WC, afin d'avoir des données plus complètes, tout en valorisant leur rôle central dans le nettoyage de ces lieux.

9 Références

- 1 La Municipalité de Lausanne. Communiqué. Pérennisation de l'Espace de consommation sécurisé et nouvelles mesures complémentaires à la Riponne. Lausanne: Ville de Lausanne, 2023. Available from: <https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=13416>
- 2 Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité. Espace de consommation à Lausanne – pérennisation et mesures complémentaires. Décision de la Municipalité. Lausanne: Ville de Lausanne (Document interne), 2023
- 3 Samitca S, Stadelmann S, Linder A. Evaluation de l'espace de consommation sécurisé de Lausanne (ECS) – projet pilote de trois ans. Rapport final. Lausanne: Unisante - Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2021 (Raisons de santé 327).
- 4 Wüthrich A, Maertens V, Salveter R. Stratégie nationale Addictions 2017–2024. Berne: Office fédéral de la santé publique (OFSP), 2015.
- 5 Samitca S, Stadelmann S, Linder A. Evaluation de l'espace de consommation sécurisé de Lausanne (ECS) – projet pilote de trois ans. Rapport intermédiaire à 18 mois. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2020. (Raisons de santé 313). Available from: <https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/313>
- 6 Conseil communal. Politique communale en matière de drogues. Préavis N° 2016/41. Lausanne: Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale. Direction du logement et de la sécurité publique, 2016.
- 7 Kübler D. Die Stadtverträglichkeit der Drogenpolitik. Conférence 'Harm reduction' Bâle 2014.
- 8 Carrasco K. Gouvernance de la politique drogue dans les villes suisses. Lausanne: Unil/IDHEAP (mémoire non publié), 2016 Available from: https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_DAAEC7F3F879.P001/REF.pdf
- 9 Guggenbühl T, Gatja P. Recueil de la perception du voisinage des problèmes en lien avec la consommation de stupéfiants dans le quartier de la Riponne. Synthèse des résultats. Berne: Bureau d'études de politique du travail et politique sociale BASS SA, 2024
- 10 La Municipalité de Lausanne. Communiqué: L'antenne de l'Espace de consommation sécurisé ouvre ses portes à la Riponne. Lausanne: Ville de Lausanne, 2024
- 11 Junod G, Affolter S, Luccarini Y, Halter G, Dessemont P, Zürcher F. Lettre au Conseil d'Etat 27.09.2024. Municipalité de Lausanne, Municipalité de Vevey, Municipalité d'Yverdon-les-Bains, 2024.
- 12 La Municipalité de Lausanne. Création d'une Commission consultative de la politique des 4 piliers. Communication au Conseil Communal. Lausanne, 2024
- 13 Debons J, Samitca S. Etude qualitative sur les pratiques de consommation des usagers de drogues dans l'espace public lausannois. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2020. (Raisons de santé 314).
- 14 Moeckli C, GREA Groupement romand d'études des addictions. Aide à la survie, réduction des risques : une introduction terminologique sur fond historique. Lausanne: ISPA; 1999 [cité le 18 juin 2025]; Available from: <https://grea.ch/article-revue/aide-a-la-survie-reduction-des-risques-une-introduction-terminologique-sur-fond-historique>.
- 15 Stadelmann S, Locicero S, Samitca S. Pointage annuel du profil des usagères et usagers des centres à bas seuil d'accès du canton de Vaud: PAPU 2018. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2019. (Raisons de santé 303). Available from: <http://dx.doi.org/10.16908/issn.1660-7104/303>
- 16 Stadelmann S, Samitca S. Pointage annuel du profil des usagères et des usagers (PAPU) des centres d'accueil à bas-seuil : Evolution des principaux indicateurs entre 2017 et 2023.

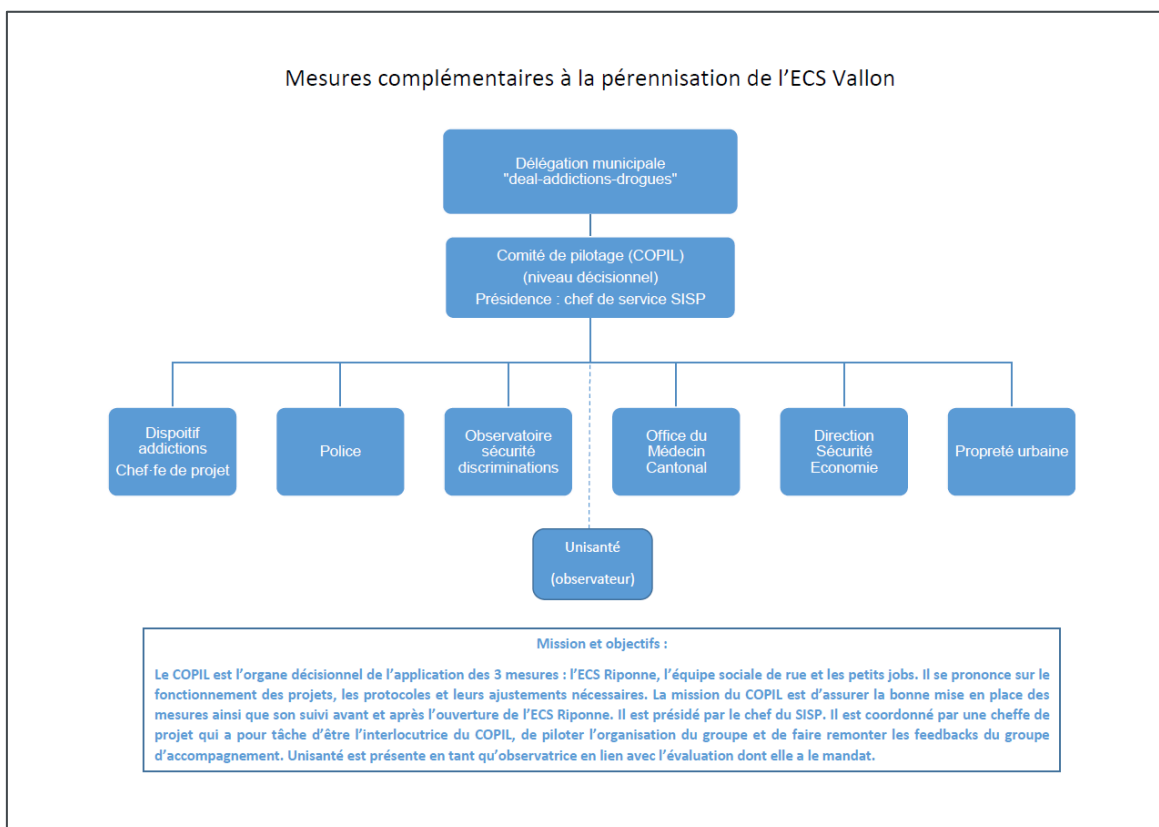
- Lausanne: Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et de santé publique, 2024. (Raisons de Santé: Les Essentiels 57).
- 17 Balthasar H, Arnaud S, Gervasoni J-P, Samitca S, Schnoz D, Zobel F, et al. Résultats de l'enquête auprès de la clientèle des structures à bas seuil d'accessibilité (SBS) en Suisse (2006). Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2006. (non publié)
 - 18 Locicero S, Arnaud S, Füglistaler G, Dubois-Arber F, Gervasoni J-P. Résultats de l'enquête 2011 auprès des usagers des structures à bas-seuil en Suisse. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive - IUMSP, 2012. (Raisons de santé 199a). Available from: <https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/recherche/publications/raisons-sante/raisons-sante-199a>
 - 19 Kerr T, Kennedy MC, Daniels C. Drug consumption rooms - service models and evidence. Londres: Harm Reduction International, 2025.
 - 20 European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction. Salles de consommation de drogues : un aperçu de l'offre et des réalités. Lisbonne: European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction, 2018. (Perspectives on drugs)
 - 21 Conseil communal de Lausanne. Accueil à bas seuil : il faut définir le seuil, Postulat Maillard. 2024 26 novembre 2024
 - 22 Zobel F, Esseiva P, Udrisard R, Locicero S, Samitca S. Le marché des stupéfiants dans le canton de Vaud: cocaïne et autres stimulants. Lausanne: Addiction Suisse, Ecole des Sciences criminelles, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018. Available from: https://serval.unil.ch/fr/notice/serval:BIB_354941DEC8D2
 - 23 Huissoud T, Solai S, Dubois-Arber F. Evaluation du projet UniSET. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive; 2004.
 - 24 Lehmann G. Bilan du projet de ramassage des déchets liés à la consommation de substances psychotropes dans plusieurs WC publics du centre-ville de Lausanne. Rapport pour la Ville de Lausanne. SYSTMD, 2019.
 - 25 Brélaz D, Affolter S. Politique communale en matière de drogues. Rapport-Préavis n°2016/41. Lausanne: Direction de l'enfance; de la jeunesse et de la cohésion sociale. Direction du logement et de la sécurité publique; 2016.
 - 26 Groupement romand d'études des addictions (GREA). Collaboration dans le domaine des addictions et de la sécurité: synthèse et recommandations. Lausanne: Groupement romand d'études des addictions (GREA), 2023.
 - 27 Urben T, Broers B, Herquel T, Fazan C, Rouèche M, Masciulli V. Reommandations des professionnel-le-s des addictions pour la disparition des scènes ouvertes de consommation et une approche globale d'accompagnement des personnes concernées. Lausanne: Groupement romand d'études des addictions (GREA), 2023.
 - 28 Debons J, Samitca S. Etude qualitative sur la consommation de cocaïne base dans le canton de Vaud (freebase/crack). Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2023. (Raisons de santé 352). Available from: <https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/352>
 - 29 Dupertuis V. Programme cantonal de réduction des risques (PCRDR): Rapport d'activités 2023. Lausanne: Rel'ier, 2024.
 - 30 Dupertuis V. Programme cantonal de réduction des risques (PCRDR): Rapport d'activités 2024. Lausanne: Rel'ier, (A paraître).
 - 31 Zobel F, Esseiva P, Samitca S, Udrisard R, Gianola E, Andrani L, et al. MonitorStup – Suivi et analyse du marché des stupéfiants dans le canton de Vaud : le marché de la cocaïne. Lausanne: Addiction Suisse, Ecole des Sciences criminelles UNIL, Unisanté, 2025
 - 32 Stadelmann S, Samitca S. Pointage annuel du profil des usagères et des usagers (PAPU) des centres d'accueil à bas-seuil : Evolution des principaux indicateurs entre 2017 et 2024. Lausanne: Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2025. (Raisons de Santé : Les Essentiels 61).

- 33 Jotterand M, Stadelmann S, Amiguet M, Samitca S. Traitements agonistes opioïdes dans le canton de Vaud : Suivi épidémiologique entre 2015 et 2023. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2025. (Raisons de Santé : Les Essentiels 59). Available from: <https://doi.org/10.16908/rds-essentiels/59>
- 34 Knocks S. Crack. Guide d'orientation pour les villes et les communes. Expériences et bonnes pratiques pour gérer la consommation de crack et de produits à base de cocaïne dans l'espace public. Winterthour: Initiative des villes pour la politique sociale, 2025
- 35 Fédération Addictions. Haltes soins addictions : les inspections ministérielles confirment qu'il s'agit d'un outil essentiel pour la santé publique et la tranquillité urbaine. Il est temps de les pérenniser. Paris: Fédération Addictions; 2024; Available from: <https://www.federationaddiction.fr/actualites/presse/haltes-soins-addictions-les-inspections-ministerielles-confirment-quil-sagit-dun-outil-essentiel-pour-la-sante-publique-et-la-tranquillite-urbaine-il-est-temps-de-les-per>.
- 36 Scher B. Enhancing harm reduction : a qualitative evaluation of Athens' Drug consumption room. Lisbon Addictions 2024; Lisbon.
- 37 Robet T, Santos-Cruz J, Artison V, Mellina M, Khazaal Y. Rencontrer pour soigner : la place du travail de rue en addictologie. Revue médicale suisse. 2025;21:1170-4.
- 38 Goetschi E. La Poste Suisse. Ce qu'il faut savoir sur les numéros postaux d'acheminement. La Poste Suisse; 2023 [cité le 18 juin 2025]; Available from: <https://post-medien.ch/fr/ce-quil-faut-savoir-sur-les-numeros-postaux-dacheminement/>.
- 39 Wikipedia. Numéro postal d'acheminement. 2025 [cité le 18 juin 2025]; Available from: https://fr.wikipedia.org/wiki/Num%C3%A9ro_postal_d%27acheminement.

10 Annexes

10.1 COPIL des mesures complémentaires

Figure 9 La composition du COPIL



10.2 Questionnaire PPU

Aidez-nous à mieux vous accueillir !

Le but de notre étude est de mieux vous connaître et d'améliorer l'accueil des usagers : parlez-nous de vous !

Notre questionnaire est **anonyme** et **confidentiel**. Personne ne peut savoir que c'est vous. Si une question vous met mal à l'aise, vous avez le droit de ne pas répondre à cette question.

Le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne ont demandé à Unisanté de faire une étude. Unisanté est un centre de médecine générale et de santé publique au service de la population vaudoise.

1. Où remplissez-vous ce questionnaire ? *(Une seule réponse est possible.)*

- ☐ ₁ Je suis à l'ECS du Vallon
- ☐ ₂ Je suis à l'Antenne de l'ECS à la Riponne
- ☐ ₃ Je suis à Macadam – Fondation Mère Sofia
- ☐ ₄ Je suis avec quelqu'un de SYSTMD
- ☐ ₅ Je suis avec quelqu'un de l'Equipe sociale de rue de la Ville de Lausanne (veste ou casquette rouge)

2. Comment vous identifiez-vous ? *(Une seule réponse est possible.)*

- ☐ ₁ Comme un homme
- ☐ ₂ Comme une femme
- ☐ ₃ Je ne me reconnais pas dans ces catégories

3. Quel est votre mois et année de naissance ? Mois : Année :

4. Quelle est votre nationalité ? *(Plusieurs réponses sont possibles.)*

- ☐ Suisse
- ☐ Autre nationalité

↳ **4a. Avez-vous un permis de séjour valable pour la Suisse ?** ☐ ₁ Oui ☐ ₂ Non

5. Quels sont les deux premiers numéros du code postal de la commune où vous avez le plus souvent passé vos nuits durant les 30 derniers jours (dernier mois) :

Si vous ne connaissez pas le code postal, écrivez le nom de la région ou la commune :

6. Dans quel lieu avez-vous le plus souvent passé vos nuits durant les 30 derniers jours (dernier mois) ? *(Une seule réponse est possible.)*

- ☐ ₁ Domicile fixe privé : chambre ou appartement à moi, dans lequel je vis.
- ☐ ₂ Sans domicile fixe (SDF) : rue, etc.
- ☐ ₃ Dans un hébergement d'urgence, comme l'Etape Saint-Martin, le Sleep-in, la Marmotte, etc.
- ☐ ₄ Dans un logement provisoire : je change fréquemment d'endroit, je vis provisoirement chez quelqu'un, squat, hôtel, camping, etc.
- ☐ ₅ Dans une institution / une prison
- ☐ ₆ Dans un autre lieu. Ecrivez le nom de ce lieu :

7. Avez-vous consommé des drogues (sauf le cannabis) et/ou des médicaments achetés au noir au cours des 30 derniers jours (dernier mois) ? *(Une seule réponse est possible.)*

- ☐ ₁ Oui ☐ ₂ Non *(Si Non, passez à la question 11)*

8. Si vous avez répondu oui, quel mode de consommation avez-vous utilisé le plus souvent au cours des 30 derniers jours (dernier mois) ? *(Une seule réponse est possible.)*

- ☐ ₁ Injection ☐ ₃ Sniff
- ☐ ₂ Inhalation, fumer ☐ ₄ Par voie orale / avalé

Merci de tourner la page

9. Où avez-vous consommé des drogues et/ou des médicaments achetés au noir le plus souvent durant les 30 derniers jours (dernier mois) ? *(Une seule réponse est possible.)*

- ☐₁ à domicile, dans un endroit privé
☐₂ dans un lieu public, dehors (forêt, parc, ...)
☐₃ dans un local public (café, pub, wc, entrée d'immeuble, ...), merci de préciser dans quel lieu : _____
☐₄ dans un espace de consommation sécurisé, précisez lequel : _____

10. Avez-vous utilisé les services d'un espace de consommation sécurisé (ECS) de Lausanne durant des 30 derniers jours (dernier mois) ? *(Une seule réponse est possible.)*

- ☐₁ Oui, seulement de l'ECS du Vallon
☐₂ Oui, seulement de l'Antenne de l'ECS à la Riponne
☐₃ Oui, des deux ECS (Vallon et Riponne)
☐₄ Non, d'aucun ECS à Lausanne

11. Vous êtes-vous présenté pour faire un ou plusieurs petits jobs proposés à Lausanne au cours des 30 derniers jours (dernier mois) ? *(Mettez une croix dans la bonne case pour chaque proposition)*

	Oui	Non
Petits jobs de Macadam – Fondation Mère Sofia	☐ ₁	☐ ₂
Petits jobs de SYSTMD	☐ ₁	☐ ₂
Petits jobs de l'Antenne de l'ECS à la Riponne	☐ ₁	☐ ₂
Autre petit job, merci de préciser : _____	☐ ₁	☐ ₂

12. Avez-vous eu un ou des contacts avec l'Equipe sociale de rue de la Ville de Lausanne (vestes ou casquettes rouges) au cours des 30 derniers jours (dernier mois) ? *(Une seule réponse est possible.)*

- ☐₁ Oui ☐₂ Non

13. Avez-vous fait un malaise ou une overdose à la suite d'une consommation au cours des 30 derniers jours (dernier mois) ? *(Une seule réponse est possible.)*

- ☐₁ Oui ☐₂ Non

14. Etes-vous en contact avec un ou plusieurs professionnels de santé actuellement ? *(Mettez une croix dans la bonne case pour chaque proposition)*

	Oui	Non
SMA (Service de médecine des addictions du CHUV)	☐ ₁	☐ ₂
Médecin en cabinet privé	☐ ₁	☐ ₂
Autre professionnel de santé, merci de préciser le métier : _____	☐ ₁	☐ ₂

15. Comment avez-vous répondu à ce questionnaire ? *(Une seule réponse est possible.)*

- ☐₁ J'ai répondu au questionnaire moi-même, sans aucune aide.
☐₂ J'ai répondu à certaines questions avec l'aide d'une autre personne.
☐₃ J'ai répondu à tout le questionnaire avec l'aide d'une autre personne.

Merci de mettre ce questionnaire dans la boîte/l'enveloppe.

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE PARTICIPATION

VOS DONNEES SERONT TRAITEES DE FACON ANONYME ET CONFIDENTIELLE

10.3 Note méthodologique concernant la catégorisation du NPA (PPU)

La question 5 du PPU se réfère au lieu où les répondant-es ont passé le plus souvent leurs 30 dernières nuits. Cette question permet d'obtenir une approximation du lieu de résidence des répondant-es, y compris pour les personnes SDF qui n'ont pas de résidence officielle. Pour des raisons de garantie de l'anonymat des participant-es^{hhhh} ainsi que du taux de réponse à cette question, nous avons opté pour les deux premiers chiffres du numéro postal d'acheminement (NPA) plutôt que le NPA completⁱⁱⁱⁱ. En effet, le NPA est construit de manière que le premier numéro renvoie à la grande région géographique et le deuxième précise la localisation au sein de cette région^{38, 39}. Nous avons ainsi pu définir la sous-région concernée pour chaque individu selon la catégorisation présentée dans le Tableau 5. Ces délimitations se font cependant sans prendre en compte les frontières cantonales (Figure 10).

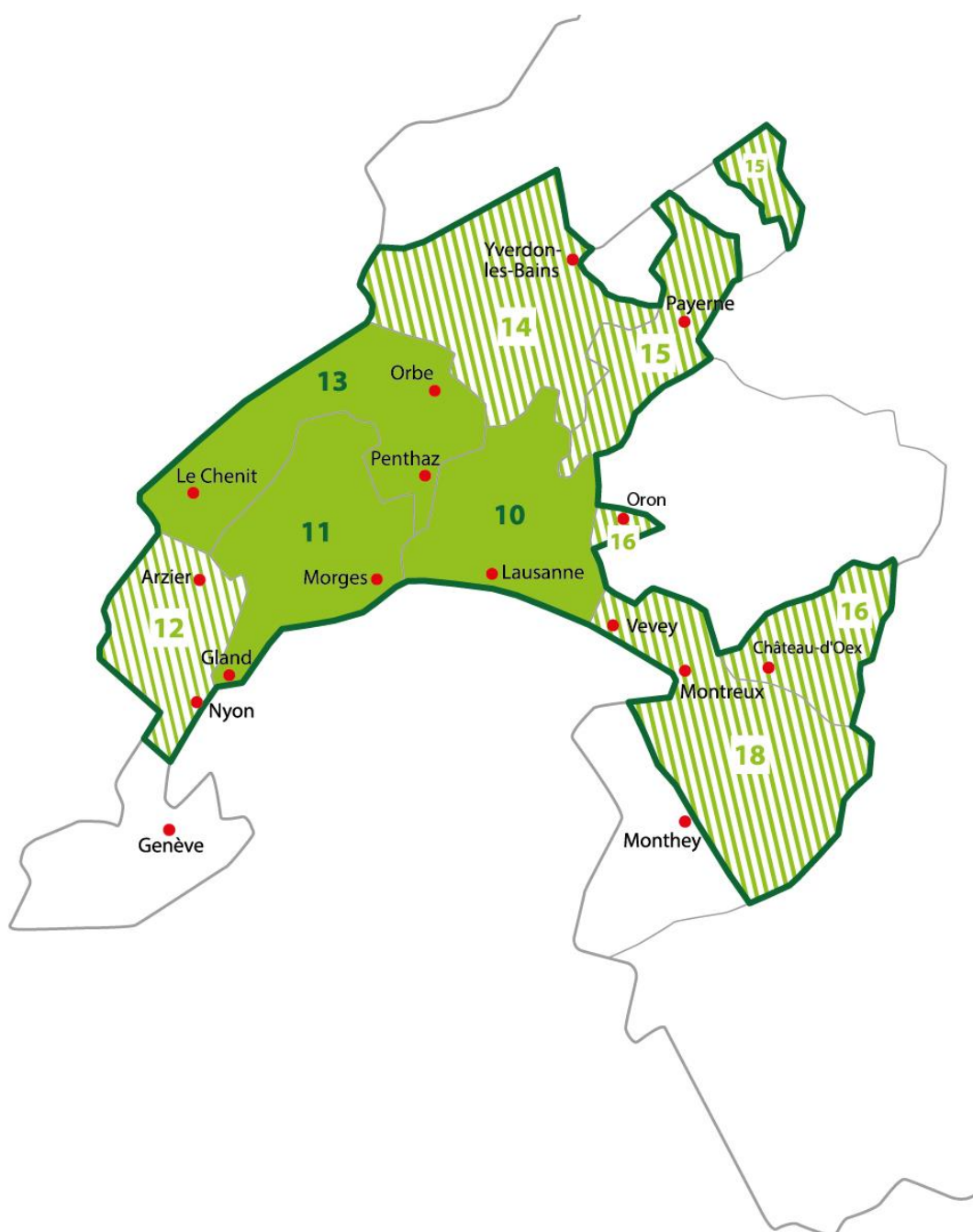
^{hhhh} L'anonymat des personnes résidant dans de petites communes avec peu d'habitant-es pourrait être compromis si nous avions demandé aux répondant-es d'indiquer leur NPA complet.

ⁱⁱⁱⁱ Il était également possible de noter le nom de la région ou de la commune en cas de besoin. Les informations ainsi transmises ont ensuite été retransformées pour correspondre au codage par NPA. Elles ont également permis d'identifier les quelques situations où les personnes n'habitaient pas en Suisse.

Tableau 5 **Catégorisation des différents NPA**

NPA	Région	Catégorisation
1xxx	Suisse romande sud	
10xx	Lausanne, Lonay, Montanaire, St-Saphorin	Grande région de Lausanne
11xx	Morges, Rolle, Aubonne	VD strict
12xx	Canton de Genève, Nyon (VD)	Mixte VD et autre
13xx	Massif du Jura : Cossonay, Orbe, Vallorbe	VD strict
14xx	Yverdon-les-Bains, Estavayer-le-Lac	Mixte VD et autre
15xx	Moudon, Lucens, Payerne, Domdidier, Avenches	Mixte VD et autre
16xx	Romont, Bulle, Gruyère, Châtel-Saint-Denis	Mixte VD et autre
17xx	Fribourg et région du lac de Morat	Hors VD strict
18xx	Est du Léman : Vevey, Montreux, Chablais vaudois et valaisan : Aigle, Monthey, St-Maurice	Mixte VD et autre
19xx	Martigny, Sion	Hors VD strict
2xxx	Suisse romande nord	Hors VD strict
3xxx	Berne et Valais supérieur	Hors VD strict
4xxx	Région de Bâle	Hors VD strict
5xxx	Région d'Aarau	Hors VD strict
6xxx	Centre de la Suisse, canton du Tessin	Hors VD strict
7xxx	Grisons	Hors VD strict
8xxx	Région de Zurich	Hors VD strict
9xxx	Est de la Suisse et Liechtenstein	Hors VD strict

Figure 10 **Carte des NPA du canton de Vaud**



Légende : zones en vert plein – régions situées uniquement dans le canton de Vaud ; zones hachurées – régions mixtes situées sur le canton de Vaud et sur un autre canton ; zones en blanc – limites extra-cantonales des régions mixtes situées sur le canton de Vaud et un autre canton.

Il est possible que la catégorie « Est du Léman, Chablais vaudois et valaisan » soit sur-représentée. De la même façon que certain·es répondant·es ont indiqué « 04 » ou « 05 » en voulant probablement indiquer la région lausannoise^{jjjj}, il est possible que certain·es répondant·es aient indiqué « 18 » en voulant faire référence à Lausanne. Dans la mesure où le chiffre « 18 » correspond aux deux premiers numéros de la région « Est du Léman, Chablais vaudois et valaisan » et qu'il n'est pas possible de distinguer les situations où il est effectivement fait référence à cette région des situations où il est fait référence à Lausanne, les situations « 18 » ont été codées comme faisant partie de la région « Est du Léman, Chablais vaudois et valaisan ».

10.4 Interface WiGii® pour le suivi des passages en salle de consommation

Ajouter un passage

0

Usagers en pause

Aucun usager en pause

Passages de la dernière heure

15:39 [barre] Base-cuisine en salle

15:38 [barre] Base-cuisine en salle

15:33 [barre] Base-cuisine en salle

15:32 [barre] Base-cuisine en salle

15:32 [barre] Coke HCl

15:31 [barre] Coke HCl, Benzo

15:28 [barre] Base-cuisine en salle

* Identifiant

- Vide -

Lieu

Date et heure de passage

* Mode

* Produit(s)

☐ Coke HCl
 ☐ Base-cuisine en salle

☐ Base-cailloux importés
 ☐ Héroïne

☐ Diaphin
 ☐ Morphine

☐ Benzo
 ☐ Metha

☐ Amphétamine
 ☐ Cathinone

☐ Crystal-meth
 ☐ Buprénorphine

☐ Kétamine
 ☐ Dépakine

☐ Lyrica/Prégabaline
 ☐ L-Polamidon

☐ Ritaline - Concerta
 ☐ Ecstasy - Mdma

☐ Fentanyl
 ☐ Wellbutrin

☐ THC
 ☐ Alcool

☐ Autre
 ☐ Protoxyde d'Azote

Distribution

Aiguille(s)

Kit de base

Kit bouteille

☐ Alu ☐ Asco ☐ Bica ☐ Snif

Commentaires (+ ajouter...)

^{jjjj} Ces réponses ont été considérées comme manquantes.

10.5 Interface WiGii® pour l'inscription d'un-e nouvelle ou nouveau bénéficiaire à la Fondation ABS

Ajouter un usager

* Pseudo

* Date d'inscription ...

* Lieu de l'inscription
☐ Riponne
☐ Vallon

* Mois de naissance - veuillez sélectionner -

* Année de naissance

* Genre
☐ Femme
☐ Homme
☐ Non déterminé

Nationalité(s)

Domicile

Situation familiale
☐ Célibataire ☐ Divorcé/e ☐ En couple
☐ Marié/e ☐ Veuf/Veuve

Situation professionnelle
☐ Aide sociale ☐ Au chômage ☐ Autre
☐ Employé/e ☐ Indépendant/e ☐ Rente invalidité

Mode
☐ Inhalation ☐ Injection ☐ Snif

Inhalation dès (ans) Injection dès (ans) Snif dès (ans)

Liste des passages (0)

Liste des mesures (0)

Liste du matériel (0)

Liste des événements (0)

* Statut

Tags

Commentaires (+ [ajouter...](#))

Contacts

Ok Annuler

Les équipes de la Fondation ABS ont pour instruction de ne pas compléter les indications en lien avec la « situation familiale » et la « situation professionnelle ».

10.6 Composition et déroulement des entretiens avec les utilisateur·trices

Vingt entretiens ont été effectués avec un total de 21 personnes, 15 hommes et 6 femmes^{kkkk} (moyenne d'âge de 44 ans). Cinq personnes sont suisses. Parmi les seize personnes non-suisses, la moitié a un permis de séjour valable, l'autre moitié n'en a pas ou plus. Au cours des 30 derniers jours, la grande majorité a passé ses nuits à Lausanne (n=13) ou dans des communes avoisinantes (n=4), les autres (n=4) les ont passées dans des communes du canton de Vaud. Huit personnes avaient un domicile fixe au cours des trente derniers jours précédents l'entretien, les treize autres ont passé leurs nuits dans des logements précaires comme des hébergements d'urgence, un hôtel, un camping-car, chez des ami·es ou dans la rue.

À l'exception d'une personne, toutes consomment de la cocaïne ; pour neuf d'entre elles, il s'agit de la seule substance consommée, six en consomment avec de l'héroïne, parfois également avec d'autres substances (morphine, BZD, kétamine), enfin pour cinq personnes la cocaïne est mélangée à d'autres substances que de l'héroïne (principalement morphine et BZD).

La majorité des personnes interrogées consomment par injection (voie intraveineuse, n=14) ou inhalent (n=8). Seules cinq personnes sniffent. Quinze personnes ont un mode de consommation unique. Les autres consomment à la fois par inhalation et par snif (n=3), par injection et par inhalation (n=2) ou par snif et injection (n=1).

La fréquence des consommations est très régulière : 15 personnes disent consommer tous les jours ou presque (et souvent plusieurs fois par jour) et six entre une et trois fois par semaine. Toutes et tous consomment depuis plusieurs années (de 3 ans à plus de 30 ans). Deux personnes interrogées avaient repris la consommation quelques mois auparavant après une longue pause, mais elles avaient été de grandes consommatrices par le passé.

La majorité n'a pas de traitement agoniste opioïde (n=11), les autres ont de la méthadone (n=5) ou du Sèvre-Long® (n=5).

Les lieux de consommation principaux sont les ECS (n=14), soit l'Antenne ECS-Riponne (n=6), l'ECS-Vallon (n=5), ou les deux ECS de manière indifférenciée (n=3). Sept personnes disent consommer principalement chez elles, et cinq dans la rue en alternance avec un ECS^{llll} ; ces cinq personnes indiquent aussi avoir dormi occasionnellement dans la rue au cours des trente derniers jours.

^{kkkk} Un des entretiens a été réalisé avec un couple hétérosexuel.

^{llll} Certaines indiquent consommer « principalement » dans la rue (et parfois dans des ECS), alors que d'autres disent consommer de manière équivalente entre la rue et les ECS.

10.7 Formulaire de monitoring de l'Équipe sociale de rue de la Ville

19/02/2025 14:09

Unisanté Surveys - Relevé des activités de l'Équipe d'Intervention Sociale de Rue

Relevé des activités de l'Équipe d'Intervention Sociale de Rue

Il y a 18 questions dans ce questionnaire.

Contexte de l'intervention

Type de relevé *

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Intervention spontanée
- ☐ Sollicitation
- ☐ Appel manqué

19/02/2025 14:09

Unisanté Surveys - Relevé des activités de l'Équipe d'Intervention Sociale de Rue

De qui provenait l'appel manqué? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Appel manqué' à la question ' [typeReleve]' (Type de relevé)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ SISP
- ☐ Ecoles
- ☐ Police
- ☐ PUR
- ☐ SPADOM
- ☐ Correspondant-e-s de nuit
- ☐ Service de conciergerie ou technique
- ☐ ABS
- ☐ SYSTMD
- ☐ Rel'aids
- ☐ Point d'eau
- ☐ Mère Sofia
- ☐ Fleur de Pavé
- ☐ SMA / EMVS / SIM / UMV
- ☐ Infirmier de liaison (J. Michel)
- ☐ Voisinage de la zone du relevé
- ☐ Citoyen-ne-s passant
- ☐ Commerçant-e-s
- ☐ Commerçant-e-s ambulant/mobiles (marché, foodtruck, etc.)
- ☐ TL
- ☐ EMUS
- ☐ Autre

<https://survey.unisante.ch/index.php/admin/printablesurvey/sa/index/surveyid/434829>

2/14

19/02/2025 14:09

Unisanté Surveys - Relevé des activités de l'Équipe d'Intervention Sociale de Rue

Quelle est l'heure de l'appel manqué? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Appel manqué' à la question ' [typeReleve]' (Type de relevé)

Veuillez entrer une date :

Quel binôme a procédé au relevé? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse n'était PAS 'Appel manqué' à la question ' [typeReleve]' (Type de relevé)

Cochez tout ce qui s'applique.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Benjamin
- ☐ Ida
- ☐ Jessica
- ☐ Margot

19/02/2025 14:09

Unisanté Surveys - Relevé des activités de l'Équipe d'Intervention Sociale de Rue

Lieu de l'intervention *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse n'était PAS 'Appel manqué' à la question ' [typeReleve]' (Type de relevé)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Appel téléphonique
- ☐ Calvaire
- ☐ Chauderon
- ☐ Collège de la Barre
- ☐ Collège de la Borde
- ☐ Collège de la Madeleine
- ☐ ECS - Antenne Riponne
- ☐ ECS - Vallon
- ☐ Europe
- ☐ Flon
- ☐ Forêt du Vallon
- ☐ Gare
- ☐ Grenette
- ☐ Grotte de la Borde
- ☐ Haldimand
- ☐ Impasse/parking en vis-à-vis du Vaudois
- ☐ Louve
- ☐ Maupas
- ☐ Parking de Montbenon
- ☐ Dans le Parking Riponne
- ☐ Parking du Valentin
- ☐ Place du 14 juin
- ☐ Quartier Sébeillon
- ☐ Riponne Nord
- ☐ Riponne Kiosk-Poste-Fontaine

<https://survey.unisante.ch/index.php/admin/printablesurvey/sa/index/surveyid/434829>

4/14

19/02/2025 14:09

Unisanté Surveys - Relevé des activités de l'Équipe d'Intervention Sociale de Rue

- ☐ St-François
- ☐ Route de Genève
- ☐ Rue St-Martin
- ☐ Sous le string
- ☐ Terreaux (rue et placette)
- ☐ Tunnel
- ☐ Vallon (hors forêt)
- ☐ WC Bessières
- ☐ WC Cité-Devant
- ☐ WC Cité St-Etienne
- ☐ WC Chauderon
- ☐ WC Place du Nord
- ☐ WC Riponne
- ☐ WC Sévelin
- ☐ Zone souterraine Métro-Manor
- ☐ Rue de Bourg
- ☐ Rue des Deux-Marchés
- ☐ Autre

<https://survey.unisante.ch/index.php/admin/printablesurvey/sa/index/surveyid/434829>

5/14

19/02/2025 14:09

Unisanté Surveys - Relevé des activités de l'Équipe d'Intervention Sociale de Rue

La météo générale lors de l'intervention *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse n'était PAS 'Appel manqué' à la question ' [typeReleve]' (Type de relevé)

Cochez tout ce qui s'applique.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

☐ Sec

☐ Pluie

☐ Froid

☐ Beau temps

☐ Tempéré

☐ Chaud

☐ Autre:

Durée de l'intervention *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse n'était PAS 'Appel manqué' à la question ' [typeReleve]' (Type de relevé)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

☐ Jusqu'à 5 minutes

☐ Environ 15 minutes

☐ Environ 30 minutes

☐ Environ 1 heure

☐ Plus d'1 heure

19/02/2025 14:09

Unisanté Surveys - Relevé des activités de l'Équipe d'Intervention Sociale de Rue

Public rencontré (plusieurs choix possibles) *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Intervention spontanée' à la question ' [typeReleve]' (Type de relevé)

Cochez tout ce qui s'applique.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Personnes consommatrices
- ☐ Habitant-e-s de la zone du relevé
- ☐ Commerçant-e-s
- ☐ Commerçant-e-s ambulant/mobiles (marché, foodtruck, etc.)
- ☐ Services de conciergerie privés
- ☐ Citoyen-ne-s passant
- ☐ Ecoles
- ☐ Police
- ☐ PUR
- ☐ SPADOM
- ☐ Correspondant-e-s de nuit
- ☐ EMUS - Équipe mobile d'urgences sociales
- ☐ EmvS - Équipe mobile vulnérabilités
- ☐ L'Espace
- ☐ ABS
- ☐ AAS (agents d'accueil et de sécurité) des ECS
- ☐ AAS de la Rue des Deux-Marchés
- ☐ SYSTMD
- ☐ Rel'aids
- ☐ Point d'eau
- ☐ Mère Sofia
- ☐ Fleur de Pavé
- ☐ SMA
- ☐ Infirmier de liaison (J. Michel)
- ☐ TL
- ☐ Pas de personne rencontrée
- ☐ Autre:

<https://survey.unisante.ch/index.php/admin/printablesurvey/sa/index/surveyid/434829>

7/14

19/02/2025 14:09

Unisanté Surveys - Relevé des activités de l'Équipe d'Intervention Sociale de Rue

Nombre de personnes rencontrées dans le lieu *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Intervention spontanée' à la question ' [typeReleve]' (Type de relevé)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Aucune
- ☐ 1 personne
- ☐ 2 personnes
- ☐ 3 personnes
- ☐ 4 personnes
- ☐ 5 personnes
- ☐ Plus de 5 personnes

Première prise de contact avec une/des personne/s sur le terrain *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Intervention spontanée' à la question ' [typeReleve]' (Type de relevé)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne sais pas

<https://survey.unisante.ch/index.php/admin/printablesurvey/sa/index/surveyid/434829>

8/14

19/02/2025 14:09

Unisanté Surveys - Relevé des activités de l'Équipe d'Intervention Sociale de Rue

Demandes provenant de *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Sollicitation' à la question ' [typeReleve]' (Type de relevé)

Cochez tout ce qui s'applique.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ SISP
- ☐ Ecoles
- ☐ Police
- ☐ PUR
- ☐ SPADOM
- ☐ Correspondant-e-s de nuit
- ☐ Service de conciergerie ou technique
- ☐ ABS
- ☐ AAS (agents d'accueil et de sécurité)
- ☐ SYSTMD
- ☐ Rel'aids
- ☐ Point d'eau
- ☐ Mère Sofia
- ☐ Fleur de Pavé
- ☐ SMA
- ☐ Infirmier de liaison (J. Michel)
- ☐ EMUS - Équipe mobile d'urgences sociales
- ☐ Voisinage de la zone du relevé
- ☐ Citoyen-ne-s passant
- ☐ Commerçant-e-s
- ☐ Commerçant-e-s ambulant/mobiles (marché, foodtruck, etc.)
- ☐ TL
- ☐ Personnes consommatrices
- ☐ Autre:

<https://survey.unisante.ch/index.php/admin/printablesurvey/sa/index/surveyid/434829>

9/14

19/02/2025 14:09

Unisanté Surveys - Relevé des activités de l'Équipe d'Intervention Sociale de Rue

Nombre de personnes rencontrées pour la sollicitation *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Sollicitation' à la question ' [typeReleve]' (Type de relevé)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Personne n'était présent
- ☐ 1 à 5 personnes
- ☐ 6 à 10 personnes
- ☐ 11 à 15 personnes
- ☐ 16 à 20 personnes
- ☐ plus de 20 personnes

L'intervention en soi

<https://survey.unisante.ch/index.php/admin/printablesurvey/sa/index/surveyid/434829>

10/14

19/02/2025 14:09

Unisanté Surveys - Relevé des activités de l'Équipe d'Intervention Sociale de Rue

Type d'intervention *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse n'était PAS 'Appel manqué' à la question ' [typeReleve]' (Type de relevé)

Cochez tout ce qui s'applique.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Ramasser du matériel de consommation
- ☐ Incitation au ramassage de déchets
- ☐ Délivrer un/des message/s de Réduction des Risques (RdR)
- ☐ Ecoute active
- ☐ Identification / évaluation des besoins
- ☐ Délivrer un/des message/s de déstigmatisation des personnes consommatrices auprès du public
- ☐ Délivrer un/des message/s de déconstruction des représentations des hébergements, du réseau, etc.
- ☐ Transmettre des informations (hébergement, ECS, etc.)
- ☐ (Ré)orienter une/des personnes vers le réseau
- ☐ Accompagner une/des personnes vers le réseau
- ☐ Transmission / signalement d'une situation à des professionnel-le-s
- ☐ Apporter des soins (pansements, désinfection)
- ☐ Intervenir pour accompagner un déplacement/récupération d'affaires
- ☐ Médiation
- ☐ Pacifier et gérer une situation suite à une intervention de Police
- ☐ Evaluer une situation psy ou/et risque suicidaire
- ☐ Evaluation somatique
- ☐ Rediriger/orienter vers les ECS (Riponne et/ou Vallon)
- ☐ Participer à des séances/rencontres
- ☐ Appel urgences / 144
- ☐ Appel 117
- ☐ Présentation de l'Equipe sociale de rue / transmission des informations de contact
- ☐ Orientation/transmission d'informations relatives aux p'tit jobs
- ☐ Coordination de suivi entre personnes consommatrices et structures du réseau
- ☐ Autre:

<https://survey.unisante.ch/index.php/admin/printablesurvey/sa/index/surveyid/434829>

11/14

19/02/2025 14:09

Unisanté Surveys - Relevé des activités de l'Équipe d'Intervention Sociale de Rue

Ambiance lors de l'intervention : (plusieurs réponses possibles) *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse n'était PAS 'Appel manqué' à la question ' [typeReleve]' (Type de relevé)

Cochez tout ce qui s'applique.
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Ambiance détendue, calme
- ☐ Ambiance agitée
- ☐ Colère de la part des personnes ayant sollicité une intervention
- ☐ Tensions entre les personnes consommatrices
- ☐ Tensions entre les personnes consommatrices et des personnes externes au milieu
- ☐ Violences (verbales ou physiques)

Remise de matériel de consommation (uniquement en cas d'extrême urgence)

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Intervention spontanée' à la question ' [typeReleve]' (Type de relevé)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ aucune remise
- ☐ 1 boîte flash
- ☐ 2 boîtes flash
- ☐ 3 boîtes flash
- ☐ plus de 3 boîtes flash

<https://survey.unisante.ch/index.php/admin/printablesurvey/sa/index/surveyid/434829>

12/14

19/02/2025 14:09

Unité Surveys - Relevé des activités de l'Équipe d'Intervention Sociale de Rue

Nombre de flyers Réduction des Risques (RdR) distribués

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse n'était PAS 'Appel manqué' à la question ' [typeReleve]' (Type de relevé)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ aucune distribution
- ☐ 1 flyer
- ☐ 2 flyers
- ☐ 3 flyers
- ☐ 4 flyers
- ☐ 5 flyers
- ☐ plus de 5 flyers

Besoins Interrogés

Utilisation actuelle d'Espace(s) de Consommation Sécurisé (ECS)

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse n'était PAS 'Appel manqué' à la question ' [typeReleve]' (Type de relevé)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Riponne
- ☐ Vallon
- ☐ Les deux
- ☐ Non-utilisation des ECS
- ☐ Sujet pas abordé

<https://survey.unisante.ch/index.php/admin/printablesurvey/sa/index/surveyid/434829>

13/14

19/02/2025 14:09

Unisanté Surveys - Relevé des activités de l'Équipe d'Intervention Sociale de Rue

Besoin en hébergements - Paramètres définissant les non-recours aux hébergements d'urgence

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse n'était PAS 'Appel manqué' à la question ' [typeReleve]' (Type de relevé)

Cochez tout ce qui s'applique.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Nécessité de pouvoir sortir la nuit
- ☐ Impossibilité de se rendre au Bureau des Réservations (BR)
- ☐ Présence de chien(s)
- ☐ Manque de place
- ☐ Horaires d'arrivée rigides
- ☐ La situation en sous-sol
- ☐ Sujet pas abordé
- ☐ Peur d'être stigmatisé-e en tant que personne consommatrice
- ☐ Peur d'être séparé-e de sa/son compagnon
- ☐ Peur de la violence

Envoyer votre questionnaire.

Merci d'avoir complété ce questionnaire.

<https://survey.unisante.ch/index.php/admin/printablesurvey/sa/index/surveyid/434829>

14/14

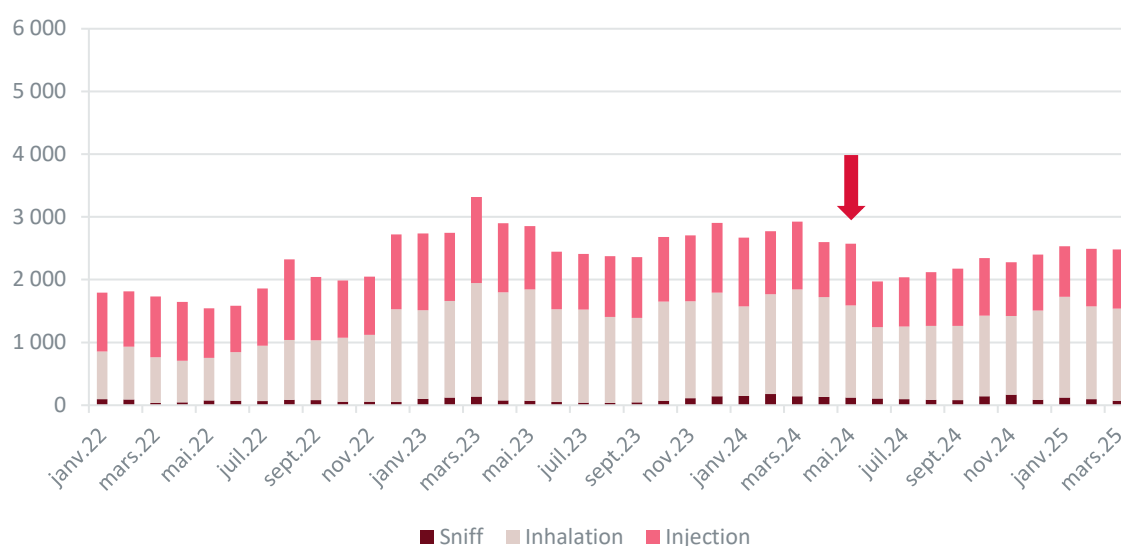
10.8 Fréquentation des ECS : résultats complémentaires

Tableau 6 Nombre d'actes de consommation selon le mode de consommation à l'Antenne ECS-Riponne, par mois (n)

	Sniff	Inhalation	Injection	Total
Mai 2024	19	373	229	621
Juin 2024	118	2 533	1 469	4 120
Juillet 2024	114	3 167	1 839	5 120
Août 2024	189	3 130	1 821	5 140
Septembre 2024	229	3 194	1 792	5 215
Octobre 2024	291	3 607	1 869	5 767
Novembre 2024	262	3 569	1 690	5 521
Décembre 2024	139	3 554	1 622	5 315
Janvier 2025	137	3 871	1 684	5 692
Février 2025	143	3 691	1 529	5 363
Mars 2025	185	3 789	1 677	5 651

Ce tableau présente l'ensemble des consommations effectuées entre le 27.05.24 et le 31.03.25 à l'Antenne ECS-Riponne.

Figure 11 Nombre d'actes de consommation selon le mode de consommation à l'ECS-Vallon, par mois (n)

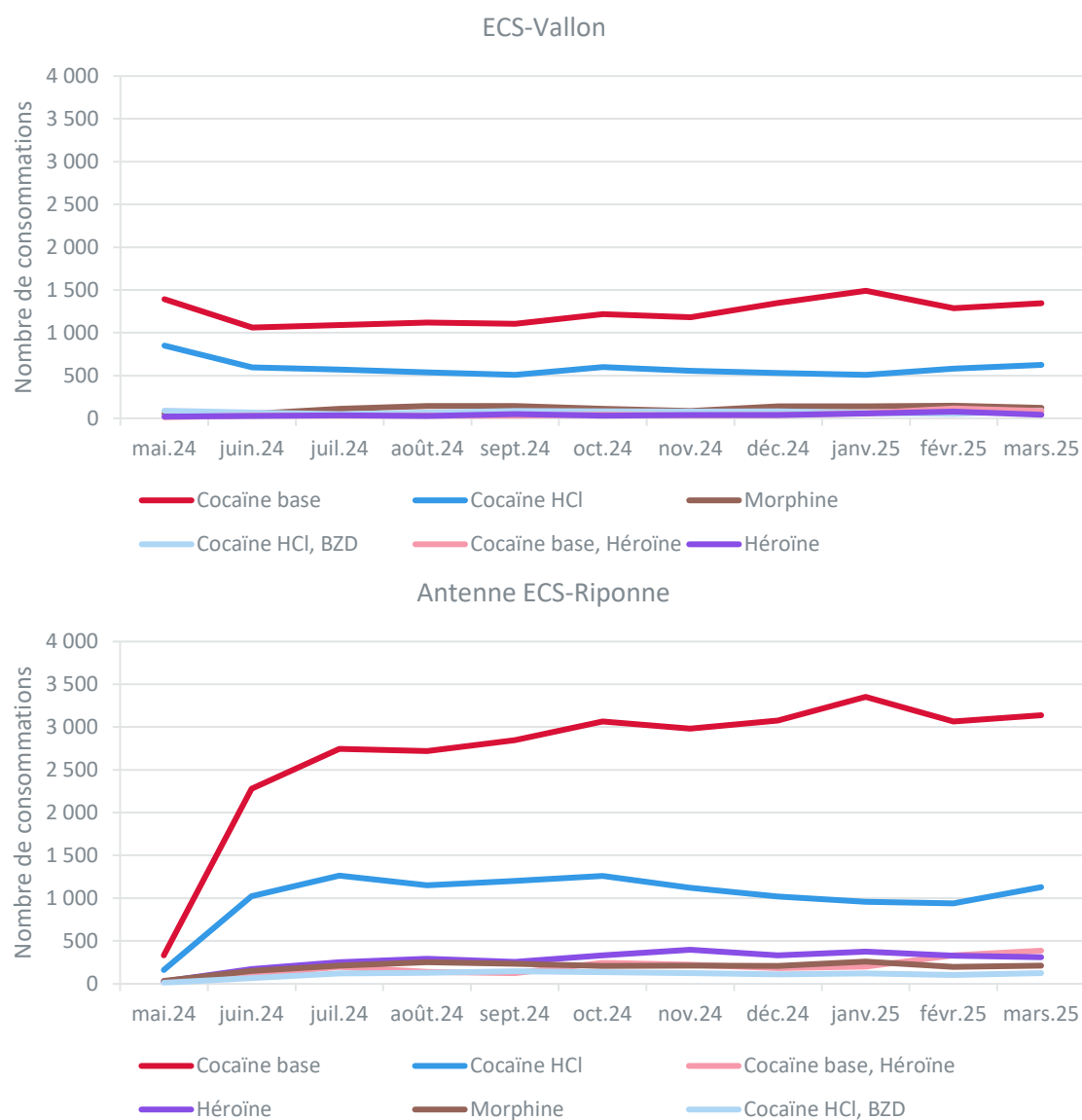


Cette figure présente l'ensemble des consommations effectuées entre le 01.01.22 et le 31.03.25 à l'ECS-Vallon, la flèche rouge met en évidence le mois de mai 2024 où l'Antenne ECS-Riponne a ouvert.

Tableau 7 **Nombre d'actes de consommation selon le mode de consommation à l'ECS-Vallon, par mois (n)**

	Sniff	Inhalation	Injection	Total
Janvier 2022	94	760	940	1 794
Février 2022	89	842	881	1 812
Mars 2022	32	733	965	1 730
Avril 2022	44	664	937	1 645
Mai 2022	73	681	789	1 543
Juin 2022	71	773	740	1 584
Juillet 2022	64	885	909	1 858
Août 2022	87	953	1 285	2 325
Septembre 2022	80	951	1 012	2 043
Octobre 2022	57	1 018	910	1 985
Novembre 2022	52	1 067	928	2 047
Décembre 2022	47	1 479	1 197	2 723
Janvier 2023	101	1 412	1 225	2 738
Février 2023	120	1 538	1 088	2 746
Mars 2023	135	1 812	1 368	3 315
Avril 2023	75	1 721	1 101	2 897
Mai 2023	72	1 774	1 008	2 854
Juin 2023	48	1 478	918	2 444
Juillet 2023	38	1 483	889	2 410
Août 2023	32	1 372	970	2 374
Septembre 2023	43	1 347	970	2 360
Octobre 2023	72	1 579	1 027	2 678
Novembre 2023	109	1 544	1 050	2 703
Décembre 2023	140	1 651	1 114	2 905
Janvier 2024	145	1 427	1 098	2 670
Février 2024	179	1 589	1 002	2 770
Mars 2024	141	1 703	1 080	2 924
Avril 2024	131	1 590	875	2 596
Mai 2024	121	1 470	980	2 571
Juin 2024	104	1 138	730	1 972
Juillet 2024	97	1 153	789	2 039
Août 2024	86	1 179	853	2 118
Septembre 2024	82	1 181	914	2 177
Octobre 2024	140	1 288	917	2 345
Novembre 2024	169	1 253	857	2 279
Décembre 2024	85	1 423	892	2 400
Janvier 2025	119	1 605	809	2 533
Février 2025	96	1 478	919	2 493
Mars 2025	70	1 469	942	2 481

Ce tableau présente l'ensemble des consommations effectuées entre le 01.01.22 et le 31.03.25 à l'ECS-Vallon.

Figure 12 Nombre de consommations selon le produit, par mois (n)

Cette figure présente le nombre consommations effectuées entre mai 2024 et mars 2025 selon le produit, pour les six principaux produits consommés aux ECS de Lausanne, pour les deux ECS distinctement. Cette information est manquante pour <0.1% des consommations.

Précision concernant certains produits : cocaïne HCl = cocaïne sous la forme de sel hydrochloré ; cocaïne base = cocaïne cristallisée sous forme de caillou^{mmmm} ; BZD = benzodiazépines.

^{mmmm} Pour plus d'informations quant aux différentes formes de cocaïne voir Zobel et al.²².

Tableau 8 Produits consommés aux ECS (%)

	ECS-Vallon (n=23'161)	Antenne ECS-Riponne (n=53'525)	Les deux ECS (n=76'686)
Cocaïne base	53.6%	55.3%	54.8%
Cocaïne HCl	24.8%	21.0%	22.1%
Héroïne	1.9%	5.7%	4.6%
Morphine	5.2%	4.1%	4.4%
Cocaïne base, Héroïne	2.2%	4.0%	3.5%
Cocaïne HCl, BZD	3.2%	2.2%	2.5%
BZD	2.5%	2.2%	2.3%
Cocaïne HCl, Morphine	1.7%	2.0%	1.9%
Morphine, BZD	1.2%	0.7%	0.8%
Cocaïne HCl, Héroïne	0.8%	0.7%	0.7%
Cocaïne HCl, Morphine, BZD	0.4%	0.5%	0.5%
Héroïne, BZD	0.6%	0.4%	0.5%
Diamorphine	0.5%	0.3%	0.3%
Cocaïne HCl, Héroïne, BZD	0.2%	0.2%	0.2%
Diamorphine, BZD	0.3%	0.1%	0.2%
Cocaïne HCl, Diamorphine	0.2%	0.1%	0.2%
BZD, Méthadone	0.2%	0.1%	0.1%
Méthadone	0.1%	0.1%	0.1%
Cocaïne HCl, Diamorphine, BZD	0.1%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne base, Héroïne, BZD	0.1%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne base, BZD	0.1%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne HCl, Méthadone	0.1%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne HCl, BZD, Méthadone	<0.1%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne base, THC	0.0%	<0.1%	<0.1%
Méthylphénidate	<0.1%	<0.1%	<0.1%
Héroïne, Morphine	<0.1%	<0.1%	<0.1%
Kétamine	<0.1%	<0.1%	<0.1%
Lévométhadone	<0.1%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne HCl, Kétamine	<0.1%	<0.1%	<0.1%
Amphétamine	0.0%	<0.1%	<0.1%
BZD, Lévométhadone	0.0%	<0.1%	<0.1%
Héroïne, Méthamphétamine	<0.1%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne base, Morphine	<0.1%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne HCl, Héroïne, Morphine	0.0%	<0.1%	<0.1%
Bupropion	0.0%	<0.1%	<0.1%
Méthamphétamine	<0.1%	<0.1%	<0.1%
Héroïne, Morphine, BZD	<0.1%	<0.1%	<0.1%
Diamorphine, Morphine	<0.1%	<0.1%	<0.1%
BZD, Kétamine	0.0%	<0.1%	<0.1%
Héroïne, Diamorphine	0.0%	<0.1%	<0.1%
Diamorphine, BZD, Méthamphétamine	<0.1%	0.0%	<0.1%
Morphine, Méthadone	<0.1%	0.0%	<0.1%

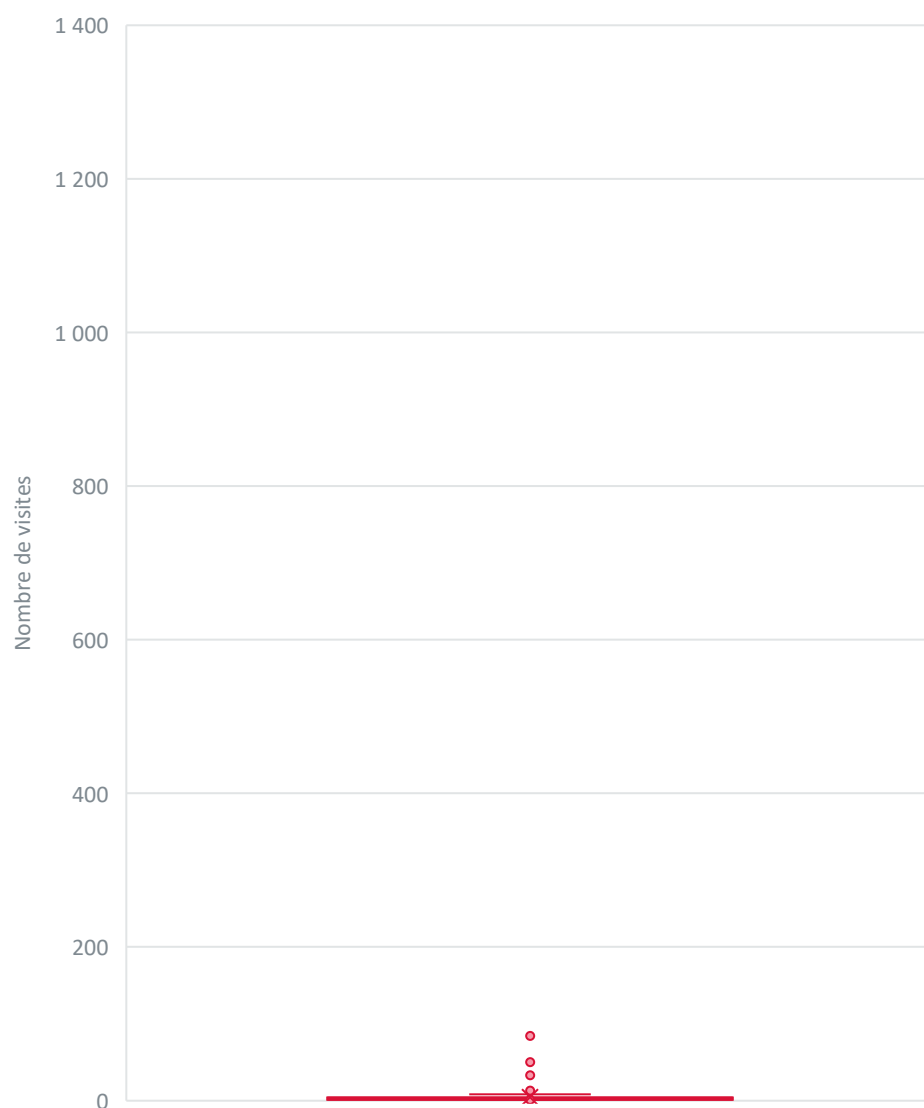
	ECS-Vallon (n=23'161)	Antenne ECS-Riponne (n=53'525)	Les deux ECS (n=76'686)
BZD, Méthylphénidate	0.0%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne HCl, Héroïne, Morphine, Méthadone	0.0%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne HCl, Morphine, Méthadone	<0.1%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne HCl, Diamorphine, Morphine, BZD	<0.1%	0.0%	<0.1%
Amphétamine, Méthamphétamine	0.0%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne base, Héroïne, THC	0.0%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne base, Protoxyde d'azote	0.0%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne base, Ecstasy – MDMA	0.0%	<0.1%	<0.1%
BZD, Amphétamine	0.0%	<0.1%	<0.1%
Buprénorphine	0.0%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne HCl, Buprénorphine	0.0%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne HCl, Héroïne, Kétamine	0.0%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne HCl, Héroïne, Morphine, BZD	0.0%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne HCl, Lévométhadone	0.0%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne HCl, Morphine, BZD, Méthamphétamine	0.0%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne HCl, THC	0.0%	<0.1%	<0.1%
Héroïne, Amphétamine	0.0%	<0.1%	<0.1%
Héroïne, BZD, Méthadone	0.0%	<0.1%	<0.1%
Héroïne, Prégabaline	0.0%	<0.1%	<0.1%
Héroïne, Protoxyde d'azote	0.0%	<0.1%	<0.1%
Héroïne, THC	0.0%	<0.1%	<0.1%
Kétamine, Méthylphénidate	0.0%	<0.1%	<0.1%
Morphine, Amphétamine	0.0%	<0.1%	<0.1%
Morphine, BZD, Amphétamine	0.0%	<0.1%	<0.1%
Morphine, BZD, Méthadone	0.0%	<0.1%	<0.1%
Morphine, BZD, Méthylphénidate	0.0%	<0.1%	<0.1%
Morphine, Méthadone, Méthylphénidate	0.0%	<0.1%	<0.1%
Morphine, Bupropion	0.0%	<0.1%	<0.1%
Cocaïne HCl, Méthylphénidate	<0.1%	0.0%	<0.1%
Cocaïne base, Méthamphétamine	<0.1%	0.0%	<0.1%
Cocaïne HCl, BZD, Kétamine	<0.1%	0.0%	<0.1%
Cocaïne HCl, Héroïne, Diamorphine, BZD	<0.1%	0.0%	<0.1%
Cocaïne HCl, Héroïne, Méthadone	<0.1%	0.0%	<0.1%
Diamorphine, Morphine, BZD	<0.1%	0.0%	<0.1%
Fentanyl	<0.1%	0.0%	<0.1%
Total	100.0%	100.0%	100.0%

Ce tableau présente l'ensemble de tous les produits consommés aux ECS entre le 27.05.24 et le 31.03.25. Cette information est manquante pour <0.1% des consommations.

Précision concernant certains produits : BZD = benzodiazépines ; cocaïne base = cocaïne cristallisée sous forme de caillou (communément appelée crack ou *free base*)ⁿⁿⁿⁿ ; cocaïne HCl = cocaïne sous la forme de sel hydrochloré (cocaïne en poudre) ; diamorphine = diacétylmorphine (Diaphin®, héroïne pharmaceutique) ; Dupropion = Wellbutrin® (un antidépresseur) ; Lévométhadone = L-polamidon® ; méthylphénidate = Concerta® ou Ritaline® ; prégabaline = Lyrica® (un anti-épileptique) ; THC = Δ-9-tétrahydrocannabinol (un composé organique de la famille des cannabinoïdes).

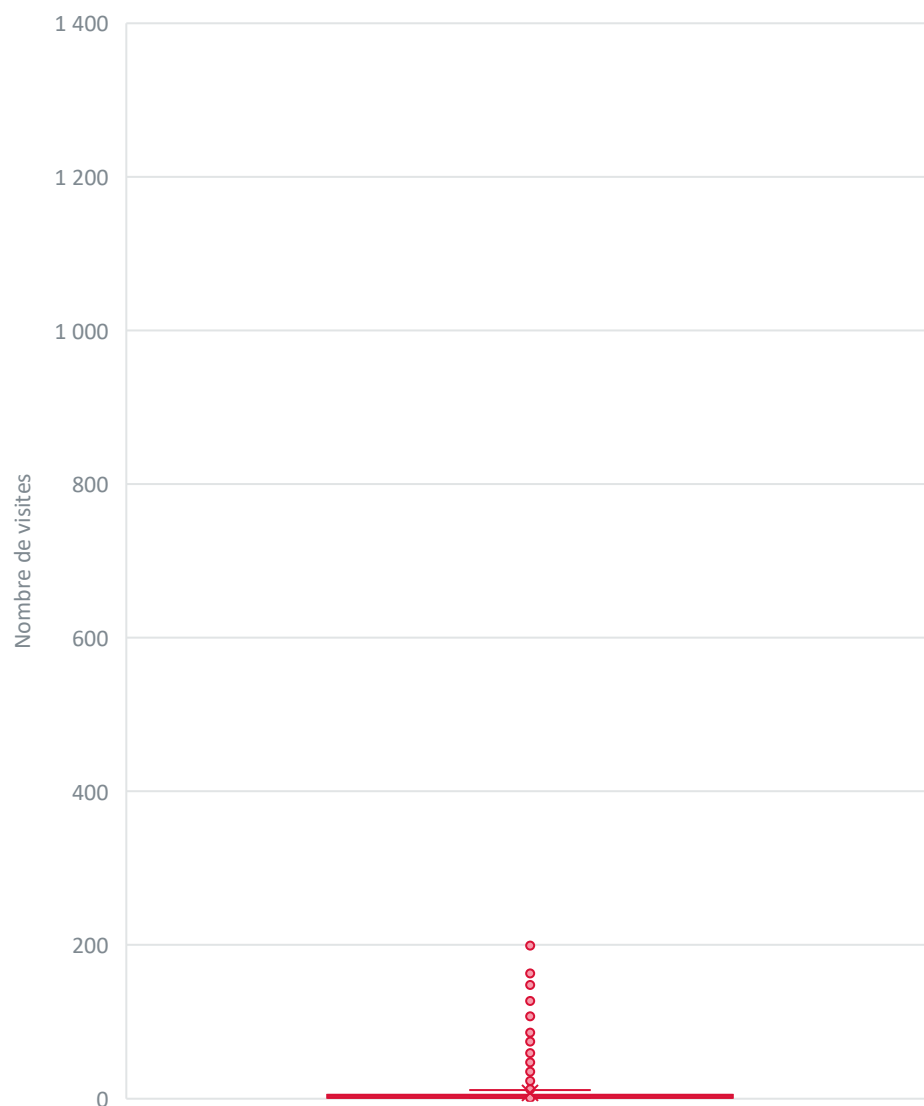
ⁿⁿⁿⁿ Pour plus d'informations quant aux différentes formes de cocaïne voir Zobel et al.²².

Figure 13 Mesures de dispersion du nombre de visites des ECS par utilisateur·trice de l'ECS-Vallon uniquement



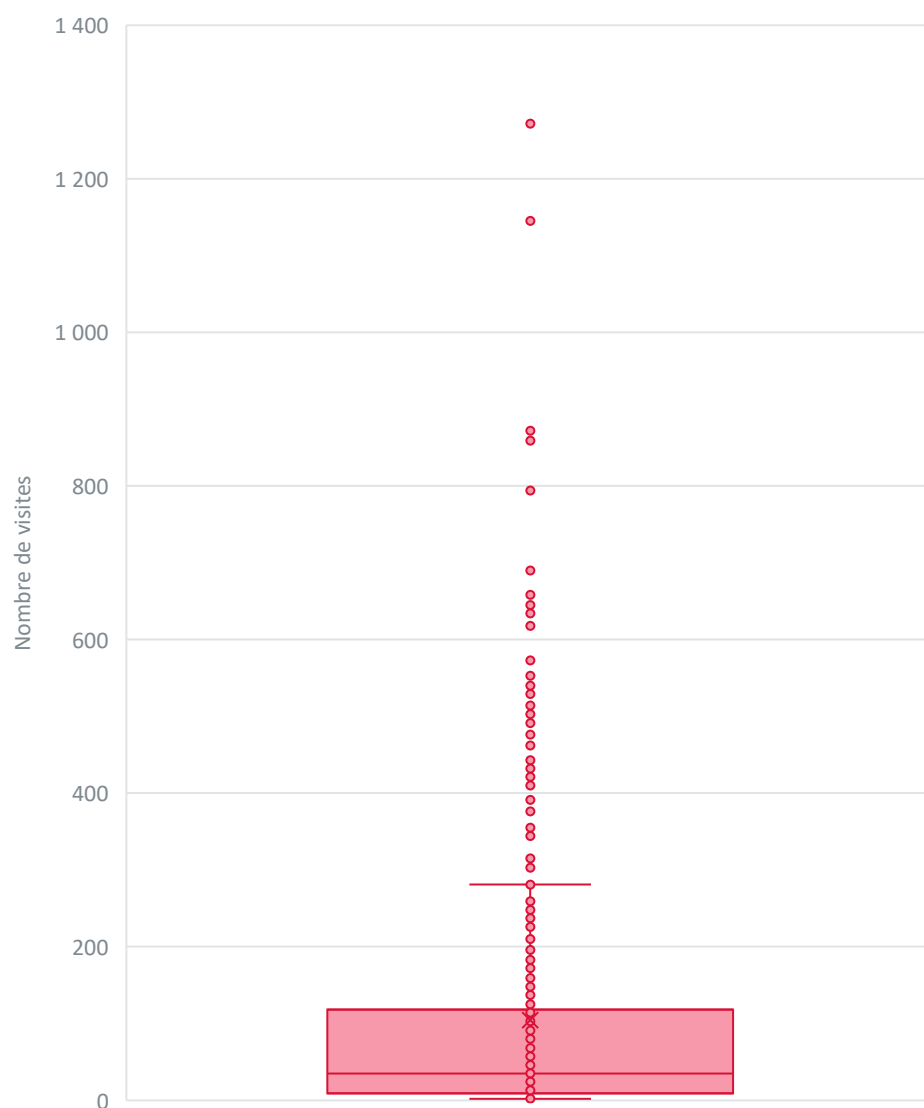
Moyenne : 4.4 ; **médiane :** 2.0 ; **minimum :** 1 ; **maximum :** 84 visites par utilisateur·trice de l'ECS-Vallon uniquement entre le 27.05.24 et le 31.03.25, indépendamment de l'ECS dans lequel les visites ont eu lieu.

Figure 14 Mesures de dispersion du nombre de visites des ECS par utilisateur·trice de l'Antenne ECS-Riponne uniquement

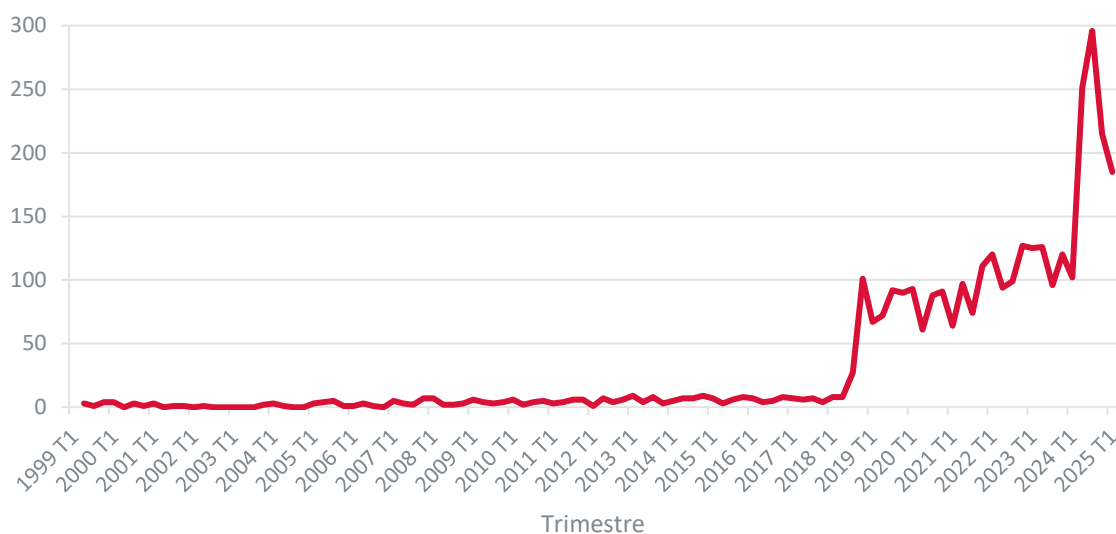


Moyenne : 7.2 ; **médiane :** 2.0 ; **minimum :** 1 ; **maximum :** 199 visites par utilisateur·trices par utilisateur·trice de l'Antenne ECS-Riponne uniquement entre le 27.05.24 et le 31.03.25, indépendamment de l'ECS dans lequel les visites ont eu lieu.

Figure 15 Mesures de dispersion du nombre de visites des ECS par utilisateur·trice des deux ECS

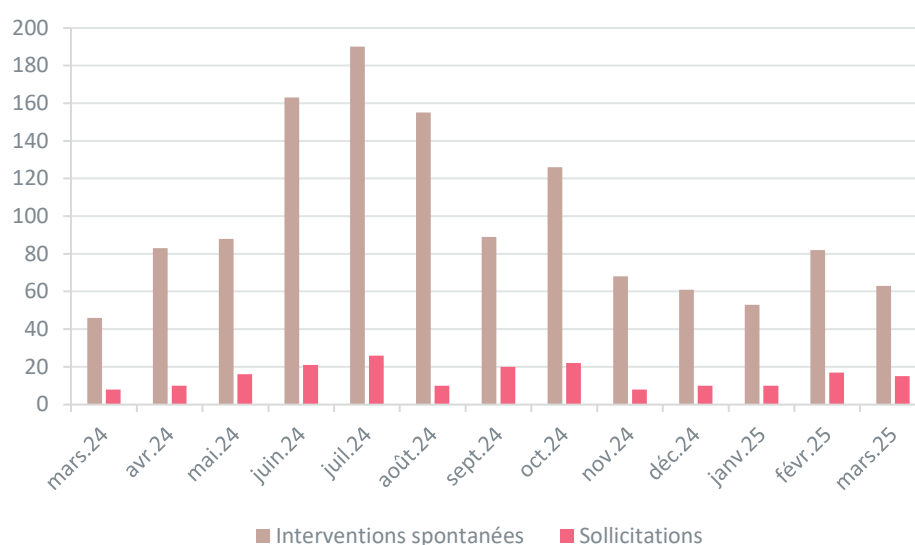


Moyenne : 104.2 ; **médiane** : 35.0 ; **minimum** : 2 ; **maximum** : 1'272 visites par utilisateur·trice des deux ECS entre le 27.05.24 et le 31.03.25, indépendamment de l'ECS dans lequel les visites ont eu lieu.

Figure 16 Nombre de nouvelles personnes inscrites à la Fondation ABS, par trimestre (n)

Cette figure présente le nombre de personnes s'étant inscrites à la Fondation ABS par trimestre depuis l'ouverture de celle-ci en mai 1999.

10.9 Monitoring des activités de l'Équipe sociale de rue de la Ville : résultats complémentaires

Figure 17 Nombre d'interventions effectuées par l'ESR-Ville selon le type d'intervention, par mois (n)

Cette figure présente l'ensemble des interventions effectuées par l'ESR-Ville entre le 14.03.24 (date du début du monitoring) et le 31.03.25.

Tableau 9 **Durée des interventions de l'ESR-Ville**

	Interventions spontanées (n=1'266)	Sollicitations (n=193)
Jusqu'à 5 min	18.0%	22.8%
Environ 15 min	45.5%	30.1%
Environ 30 min	26.0%	17.6%
Environ 1 h	7.4%	15.5%
Plus d'1 h	3.2%	14.0%
Total	100.0%	100.0%

Ce tableau présente l'ensemble des interventions effectuées par l'ESR-Ville entre le 14.03.24 (date du début du monitoring) et le 31.03.25. Cette information est manquante pour 0.1% des interventions spontanées et 0.0% des sollicitations.

Tableau 10 Lieu des interventions de l'ESR-Ville, selon le type d'intervention (%)

Quartier	Sous-catégorie	Interventions spontanées (n=1'266)	Sollicitations (n=193)
Riponne Nord	Riponne Nord	40.8%	32.6%
	Grenette		
	Rue des Deux-Marchés		
	ECS - Antenne Riponne		
Place de la Riponne	Sous le String	20.1%	15.6%
	WC Riponne		
	Riponne Kiosk-Poste-Fontaine		
	Zone souterraine Métro-Manor		
	Dans le Parking Riponne		
	Collège de la Madeleine		
Chauderon - Terreaux	Chauderon	8.1%	13.5%
	WC Chauderon		
	Terreaux (rue et placette)		
Appel téléphonique		1.8%	10.9%
Autre		2.8%	9.3%
St-Laurent - Haldimand	Haldimand	8.5%	7.3%
	Louve		
	Parking du Valentin		
	Impasse/parking en vis-à-vis du Vaudois		
	Place du 14 juin		
Vallon – Tunnel	Forêt du Vallon	8.8%	5.2%
	Vallon (hors forêt)		
	Tunnel		
	Collège de la Barre		
	Calvaire		
	ECS-Vallon		
	WC Place du Nord		
Bessièrès - Rue Centrale	WC Bessièrès	4.1%	3.1%
	Rue St-Martin		
	Rue Centrale		
St-François / Gare		1.3%	1.0%
Flon – Europe		0.9%	1.0%
Sévelin - Sébeillon - Rue de Genève	WC Sévelin	2.8%	0.5%
	Quartier Sébeillon		
	Route de Genève		
Total		100.0%	100.0%

Ce tableau présente le quartier où ont eu lieu les interventions menées par l'ESR-Ville entre le 14.03.24 (date du début du monitoring) et le 31.03.25, selon le type d'intervention. Cette intervention est manquante pour 0.1% des interventions spontanées et 0.0% des sollicitations.

Sous « autre » ont été mentionnés les lieux suivants : CHUV ; Rue Pré-du-Marché ; Bel Air ; Borde (WC ou autre) ; Montbenon (WC ou autre) ; Bergières – Beaulieu ; Garderie de la Madeleine ; WC St-François/Parc Grenouille ; Bureau médecins du monde ; Cité ; dans le bus ; Georgette ; Rue de la tour ; Consultation SIM ; Unisanté ; Valency.

Tableau 11 Type de public rencontré par l'ESR-Ville lors des interventions spontanées (%)

Type de public rencontré	Sous-catégorie	Interventions spontanées concernées	Non-réponses
Personnes consommatrices		75.5%	0.0%
Réseau bas-seuil	EMUS - Équipe mobile d'urgences sociales		
	EmvS - Équipe mobile vulnérabilités		
	L'Espace		
	ABS		
	SYSTMD	14.5%	2.8%
	Rel'aids		
	Point d'eau		
	Mère Sofia		
	Fleur de Pavé		
AAS	AAS des ECS	10.8%	64.8%
	AAS de la Rue des Deux-Marchés		
Commerçant-es	Commerçant-es		
	Commerçant-es ambulant/mobiles (marché, foodtruck, etc.)	6.6%	0.0%
Habitant-es, Citoyen-nés	Habitant-es de la zone du relevé	4.1%	0.0%
	Citoyen-nés passant		
Police		3.5%	0.0%
SMA	SMA	2.6%	0.0%
	Infirmier-ère de liaison		
Autre		2.3%	0.0%
Pas de personne rencontrée		1.2%	3.3%
Services Ville (excepté police)	PUR		
	SPADOM	1.1%	0.0%
	Correspondant-es de nuit		
Services de conciergerie privés		0.5%	0.0%
Ecoles		0.2%	0.0%

Ce tableau présente le type de public rencontré par l'ESR-Ville lors des interventions spontanées entre le 14.03.24 (date du début du monitoring) et le 31.03.25. Il était possible d'indiquer plusieurs types de publics différents. Certaines possibilités de réponse ayant été intégrées au monitoring après le début de celui-ci, leur taux de non-réponse est élevé.

Sous « autre » ont été mentionnés les acteur-trices suivant-es : Consultation SIM ; Urgences / ambulance ; maraude ; Médecin/Médecins du monde ; Appel SPOP + OCTP ; Caritas ; CTMG ; Embellimur ; Etudiant-es ; HU ; LAVI ; Les Lionnes ; Malley Prairie ; Sécurité ; SISP ; Unisanté.

Tableau 12 Type de public à l'origine des sollicitations faites à l'ESR-Ville (%)

Type d'acteur·trice	Sous-catégorie	Sollicitations concernées	Non-réponses
Réseau bas-seuil	ABS	32.9%	22.8%
	SYSTMD		
	Rel'aids		
	Point d'eau		
	Mère Sofia		
	Fleur de Pavé		
	EMUS - Équipe mobile d'urgences sociales		
Personnes consommatrices		27.6%	60.6%
Commerçant·es	Commerçant·es	16.6%	0.0%
	Commerçant·es ambulant·es /mobiles (marché, foodtruck, etc.)		
	TL		
Autre		16.1%	0.0%
Police		15.0%	0.0%
SMA	SMA	13.0%	0.0%
	Infirmier·ère de liaison		
Services Ville (excepté police)	SISP	11.9%	0.0%
	PUR		
	SPADOM		
	Correspondant·es de nuit		
AAS		6.9%	24.9%
Habitant·es, Citoyen·nes	Voisinage de la zone du relevé	3.1%	0.0%
	Citoyen·es passant		
Ecoles		3.1%	0.0%

Ce tableau présente le type de public ayant sollicité par l'ESR-Ville entre le 14.03.24 (date du début du monitoring) et le 31.03.25. Il était possible d'indiquer plusieurs types de publics différents. Certaines possibilités de réponse ayant été intégrées au monitoring après le début de celui-ci, leur taux de non-réponse est élevé.

Sous « autre » ont été mentionnés les acteur·trices suivant·es : CHUV/urgences ; Consultation SIM ; Institutions à la Pl. de la Riponne ; Unisanté ; Services cantonaux ; *Drug checking* ; HU ; LAVI ; Médecins du monde et HU ; Municipalité (demande de statistiques).

Tableau 13 Type d'activités menées par l'ESR-Ville, selon le type d'intervention (%)

Type d'activités	Sous-catégorie	Interventions spontanées		Sollicitations	
		Part d'interventions concernées	Non-réponses	Part d'interventions concernées	Non-réponses
Prise en charge somatique et/ou psychique de personnes marginalisées	Apporter des soins (pansements, désinfection)				
	Intervenir pour accompagner un déplacement/récupération d'affaires				
	Evaluer une situation psy ou/et risque suicidaire				
	Appel urgences / 144	80.0%	7.2%	45.5%	8.8%
	Appel 117				
	Ecoute active				
	Identification / évaluation des besoins				
	Evaluation somatique				
Transmission d'informations / réorientation / accompagnement vers le réseau	Transmettre des informations (hébergement, ECS, etc.)				
	(Ré)orienter une/des personnes vers le réseau				
	Accompagner une/des personnes vers le réseau	69.1%	5.7%	48.3%	9.8%
	Rediriger/orienter vers les ECS (Riponne et/ou Vallon)				
Signalement d'une situation / coordination de suivi d'une personne avec le réseau	Orientation/transmission d'informations relatives aux petits jobs				
	Transmission / signalement d'une situation à des professionnel·les	45.1%	57.9%	62.4%	39.4%
	Coordination de suivi entre personnes consommatrices et structures du réseau				
Participer à des séances/rencontres		100.0%	0.0%	20.7%	0.0%
Réduction des risques	Ramasser du matériel de consommation				
	Délivrer un/des message/s de RdR	38.1%	1.4%	18.2%	3.1%
	Incitation au ramassage de déchets				
Présentation de l'ESR-Ville / transmission des informations de contact		21.5%	3.6%	17.7%	3.6%

Type d'activités	Sous-catégorie	Interventions spontanées		Sollicitations	
		Part d'interventions concernées	Non-réponses	Part d'interventions concernées	Non-réponses
Transmission de messages de déstigmatisation des personnes consommatrices et/ou de déconstruction du réseau auprès du public	Délivrer un/des message/s de déstigmatisation des personnes consommatrices auprès du public	23.5%	0.3%	16.1%	0.0%
	Délivrer un/des message/s de déconstruction des représentations des hébergements, du réseau, etc.				
Médiation, pacification	Médiation	6.6%	3.7%	2.7%	4.2%
	Pacifier et gérer une situation suite à une intervention de Police				
Autre		2.9%	0.3%	4.2%	0.0%

Ce tableau présente le type d'activités menées par l'ESR-Ville entre le 14.03.24 (date du début du monitoring) et le 31.03.25, selon le type d'intervention. Il était possible d'indiquer plusieurs types d'activités différentes. Certaines possibilités de réponse ayant été intégrées au monitoring après le début de celui-ci, leur taux de non-réponse est élevé.

Sous « autre » ont été mentionnés les activités suivantes : Collecte de données de recherche ; Etat des lieux ; Recadrage ; Personne de présent ; Aide fermeture toilette ; Eloignement de la zone scolaire ; Envoi lettre ; Heure au poste de Police fixe à la Riponne.

10.10 **Monitoring des activités de la permanence de Macadam : résultats complémentaires**

Tableau 14 Genre des personnes ayant bénéficié de la permanence de Macadam, selon l'année (%)

	2023 [01.04.23-31.12.23] (n=81)	2024 [01.01.24-31.12.24] (n=93)	2025 [01.01.25-31.03.25] (n=40)
Hommes	82.7%	80.6%	80.0%
Femmes	17.3%	19.4%	20.0%
Total	100.0%	100.0%	100.0%

Ce tableau présente le genre des personnes ayant bénéficié de la permanence de Macadam, par année, entre le 01.04.23 et le 31.03.25.

Tableau 15 Âge des personnes ayant bénéficié de la permanence de Macadam (années)

	2023 [01.04.23-31.12.23] (n=80)	2024 [01.01.24-31.12.24] (n=92)	2025 [01.01.25-31.03.25] (n=40)
Moyenne	43.6	42.3	46.2
Médiane	44.0	41.5	44.0
Min-Max	21-64	19-65	26-66

Ce tableau présente l'âge des personnes ayant bénéficié de la permanence de Macadam, par année, entre le 01.04.23 et le 31.03.25.

Tableau 16 Régime social des personnes ayant bénéficié de la permanence de Macadam, selon l'année (%)

	2023 [01.04.23-31.12.23] (n=79)	2024 [01.01.24-31.12.24] (n=92)	2025 [01.01.25-31.03.25] (n=40)
Assurance invalidité (AI)	45.6%	44.6%	37.5%
Revenu d'insertion (RI)	38.0%	35.9%	37.5%
Sans aide	16.5%	18.5%	17.5%
Assurance invalidité (AI) et prestations complémentaires (PC)	0.0%	0.0%	7.5%
Chômage	0.0%	1.1%	0.0%
Total	100.0%	100.0%	100.0%

Ce tableau présente le régime social des personnes ayant bénéficié de la permanence de Macadam, par année, entre le 01.04.23 et le 31.03.25.

Tableau 17 Région de domicile des personnes ayant bénéficié de la permanence de Macadam, selon l'année (%)

	2023 [01.04.23-31.12.23] (n=66)	2024 [01.01.24-31.12.24] (n=75)	2025 [01.01.25-31.03.25] (n=40)
Grande région de Lausanne	69.7%	70.7%	90.0%
Reste du canton VD (strict)	10.6%	8.0%	2.5%
Mixte VD et autre	16.7%	18.7%	7.5%
Hors VD strict	3.0%	2.7%	0.0%
Total	100.0%	100.0%	100.0%

Ce tableau présente la région de domicile des personnes ayant bénéficié de la permanence de Macadam, par année, entre le 01.04.23 et le 31.03.25. Cet indicateur a été établi à partir du NPA de domicile (complet) des bénéficiaires.

En 2023, 14 individus étaient SDF et n'avaient donc pas de NPA et le NPA de 1 individu étaient manquant. Ce type de situation concernait respectivement 16 et 2 individus en 2024 et aucun en 2025.

10.11 PPU : résultats complémentaires

10.11.1 Participation et recours aux prestations

Au total, 150 questionnaires valides ont été récoltés en août 2024, 135 en décembre 2024 et 156 en février 2025⁰⁰⁰⁰ (Tableau 18). En parallèle, 79 personnes ont refusé de participer au PPU en août 2024, 138 en décembre 2024 et 134 en février 2025. Le taux de participation s'élevait donc à 65.5% en août 2024, puis a chuté à 49.5% en décembre 2024 et a été maintenu à 53.8% en février 2025. Comme le montre le Tableau 18, la participation a été variable entre les différentes structures où le questionnaire a été soumis aux bénéficiaires et les différentes vagues de récoltes de données. La représentativité des échantillons n'est pas assurée, ce qui peut entraîner des biais. Ceci explique les différences observées avec les données récoltées par les structures, qui sont, quant à elles, exhaustives.

⁰⁰⁰⁰ Pour rappel le PPU s'est tenu à trois reprises durant les 12 mois de projet pilote de l'Antenne ECS de la Riponne : durant la semaine du lundi 19 août au dimanche 25 août 2024 (soit après 3 mois) ; durant la semaine du lundi 2 décembre au dimanche 8 décembre 2024 (soit après 6 mois, uniquement auprès des bénéficiaires de l'ECS du Vallon, de l'Antenne ECS et de l'Équipe sociale de rue) ; et durant la semaine du lundi 24 février au dimanche 2 mars 2025 (soit après 9 mois, voir la section 4.1.2 pour plus de détails concernant la méthodologie de cette étude).

Tableau 18 Taux de participation et de refus de participer, selon la vague du PPU (n et %)

	Fondation ABS - Vallon			Fondation ABS - Riponne			Fondation Mère Sofia - Macadam (permanence)			Association SYSTMD			ESR-Ville			Total		
	août.24	déc.24	févr.25	août.24	déc.24	févr.25	août.24	déc.24	févr.25	août.24	déc.24	févr.25	août.24	déc.24	févr.25	août.24	déc.24	févr.25
Nombre de personnes différentes à qui le questionnaire a été proposé	62	105	95	120	120	142	26	n/a	17	13	n/a	13	8	48	23	229	273	290
Nombre de questionnaires valides	27	66	62	81	49	58	22	n/a	15	13	n/a	10	7	20	11	150	135	156
Nombre de refus de participer	35	39	33	39	71	84	4	n/a	2	0	n/a	3	1	28	12	79	138	134
Taux participation par rapport nombre de personnes à qui le questionnaire a été proposé	43.5%	62.9%	65.3%	67.5%	40.8%	40.8%	84.6%	n/a	88.2%	100.0%	n/a	76.9%	87.5%	41.7%	47.8%	65.5%	49.5%	53.8%
Taux de refus par rapport au nombre de personnes à qui le questionnaire a été proposé	56.5%	37.1%	34.7%	32.5%	59.2%	59.2%	15.4%	n/a	11.8%	0.0%	n/a	23.1%	12.5%	58.3%	52.2%	34.5%	50.5%	46.2%

n/a : Le questionnaire n'ayant pas été soumis en décembre 2024 aux bénéficiaires des petits jobs de la permanence de Macadam et de SYSTMD, aucune donnée n'est disponible pour cette vague dans ces structures.

Au total, 29.2% des répondant es ont pu bénéficier de l'aide l'équipe présente sur place pour répondre à tout ou à certaines parties du questionnaire PPU en août 2024 (Tableau 19). Ce taux a diminué en décembre 2024 pour atteindre 13.2% en décembre 2024, puis est remonté à 23.5% en février 2025. Globalement, ces taux ont diminué ou sont restés stables pour toutes les structures à l'exception des questionnaires remplis avec l'ESR-Ville. En effet, 42.9% des répondant-es ayant répondu avec l'ESR-Ville indiquent avoir bénéficié de l'aide de l'équipe pour répondre à tout ou partie du questionnaire en août 2024, contre 21.1% en décembre 2024 et 72.7% en février 2025.

Tableau 19 Aide au remplissage du questionnaire PPU, selon la vague du PPU (%)

	août24 (n=144)	déc.24 (n=129)	févr.25 (n=149)
Sans aucune aide	70.8%	86.8%	76.5%
Avec de l'aide pour une partie du questionnaire	12.5%	7.0%	16.1%
Avec de l'aide pour tout le questionnaire	16.7%	6.2%	7.4%

Ce tableau présente les résultats pour l'ensemble des répondant-es à chaque vague.

Le Tableau 20 présente le nombre d'individus et leur proportion ayant eu recours aux différentes prestations des mesures complémentaires à la pérennisation de l'ECS-Vallon pour chacune des vagues du PPU.

Quelle que soit la vague considérée, plus de la moitié des répondant-es indiquent avoir eu recours aux deux ECS de Lausanne au cours des 30 derniers jours (66.1% en août 2024, 57.5% en décembre 2024 et 57.8% en février 2025). Entre un sixième et un quart des répondant-es n'ont eu recours qu'à l'Antenne ECS-Riponne au cours des 30 derniers jours (18.9% en août 2024, 23.3% en décembre 2024 et 14.8% en février 2025). La part de répondant-es n'ayant recours qu'à l'ECS-Vallon au cours des 30 derniers jours a augmenté entre les différentes vagues. Elle ne concernait que 5.5% des répondant-es en août 2024, puis 14.2% en décembre 2024 et 16.9% en février 2025. Finalement, entre 5 et 11% des répondant-es indiquent ne pas avoir eu recours aux ECS de Lausanne au cours des 30 derniers jours. Les résultats présentés à la section 5.1.2 se basent sur ces effectifs.

Un peu moins d'un tiers des répondant-es au PPU déclarent avoir eu recours aux petits-jobs de Macadam au cours des 30 derniers jours en décembre 2024 et en février 2025^{pppp}. Les résultats présentés dans la section 5.3.2 se basent sur ces effectifs.

De manière analogue, près d'un tiers des répondant-es au PPU déclarent avoir eu recours aux petits jobs de SYSTMMD au cours des 30 derniers jours en décembre 2024 et en février 2025^{qqqq}. Les résultats présentés dans la section 5.3.1 se basent sur ces effectifs.

^{pppp} Le taux de non-réponse à cette question en août 2024 est particulièrement élevé (19.3%) rendant ce résultat peu représentatif de l'ensemble des répondant-es au PPU pour cette vague.

^{qqqq} Le taux de non-réponse à cette question en août 2024 est particulièrement élevé (20.0%) rendant ce résultat peu représentatif de l'ensemble des répondant-es au PPU pour cette vague.

Finalement, environ la moitié des répondant·es au PPU déclarent avoir eu des contacts avec l'ESR-Ville au cours des 30 derniers jours (49.3% en août 2024, 58.0% en décembre 2024 et 51.7% en février 2025). Les résultats présentés à la section 10.11.2 se basent sur ces effectifs.

Tableau 20 Recours aux différentes prestations des mesures complémentaires au cours des 30 derniers jours, selon la vague du PPU (n et %)

		Août 2024	Décembre 2024	Février 2025
Recours aux ECS				
Seulement à l'ECS-Vallon	n	7	17	24
	%	5.5%	14.2%	16.9%
Seulement à l'Antenne ECS-Riponne	n	24	28	21
	%	18.9%	23.3%	14.8%
Aux deux ECS (Vallon et Antenne)	n	84	69	82
	%	66.1%	57.5%	57.8%
À aucun des ECS	n	12	6	15
	%	9.5%	5.0%	10.6%
Recours aux petits jobs de Macadam	n	52	35	42
	%	43.0%	29.2%	29.4%
Recours aux petits jobs de SYSTMD	n	37	37	47
	%	30.8%	30.6%	33.6%
Contact(s) avec l'ESR-Ville	n	72	76	75
	%	49.3%	58.0%	51.7%

Ce tableau présente les résultats pour l'ensemble des répondant·es à chaque vague.

10.11.2 Profil des bénéficiaires de l'Equipe sociale de rue de la ville

Ces analyses se basent principalement sur les résultats du PPU. Nous présentons ici la situation des répondant·es du PPU ayant eu des contacts, au cours des 30 jours précédents chaque édition du PPU, avec l'ESR-Ville.

Plus de deux tiers des répondant·es ayant eu des contacts avec l'ESR-Ville au cours des 30 jours précédents la récolte des données étaient des hommes, un cinquième des femmes et environ 4% ne se reconnaissaient pas dans ces catégories (Tableau 21 en annexe 10.11.4). Ces personnes ont, en moyenne, un peu plus de 40 ans (41.8 ans en février 2025, Tableau 22 en annexe 10.11.4), et la moitié est d'origine étrangère (Tableau 23 en annexe 10.11.4). Cette dernière proportion a diminué entre les différentes éditions du PPU passant de 60.0% en août 2024 à 49.3% en février 2025.

Près des trois quarts indiquent avoir passé le plus souvent leurs 30 dernières nuits dans la grande région de Lausanne^{rrrr} (73.4% en février 2025), un peu moins de 10% dans une autre région strictement dans le canton de Vaud (Tableau 24 en annexe 10.11.4). A l'inverse, un peu plus de 10% des répondant·es ayant eu des contacts avec l'ESR-Ville indiquent avoir passé principalement leurs nuits dans une région à la limite du canton de Vaud et d'un autre canton et une plus faible proportion dans une région strictement hors du canton de Vaud.

Ces dernier·ères ont principalement habité, au cours des 30 derniers jours, dans un domicile fixe privé ou étaient SDF (Tableau 25 en annexe 10.11.4). La répartition entre ces deux types de logement s'est cependant inversée entre les différentes éditions du PPU. Alors qu'en août 2024, 31.9% des répondant·es ayant eu des contacts avec l'ESR-Ville indiquaient bénéficier d'un domicile fixe privé, elles et ils sont 40.0% à donner cette information en février 2025. A l'inverse, 43.1% indiquaient être SDF (vivant dans la rue) en août 2024 contre 34.7% en février 2025. Relevons encore qu'environ 15% des répondant·es ayant eu des contacts avec l'ESR-Ville indiquent vivre dans un logement provisoire.

La quasi-totalité des répondant·es ayant eu des contacts avec l'ESR-Ville ont consommé des substances illicites (excepté le cannabis) au cours des 30 derniers jours (94.7% en février 2025, Tableau 26 en annexe 10.11.4. Parmi celles-ci, 61.2% ont pour mode principal l'inhalation, 26.9% l'injection, et 11.9% le sniff en février 2025 (Tableau 27 en annexe 10.11.4). La part de répondant·es indiquant avoir principalement consommé par injection au cours des 30 derniers jours a diminué entre les trois éditions du PPU, alors que la part de celles et ceux consommant principalement par inhalation a augmenté.

Le lieu de consommation principal est l'espace public extérieur pour 36.8% des répondant·es ayant eu des contacts avec l'ESR-Ville, un ECS pour 27.9%, le domicile pour 25.0% et un local public pour 10.3% d'entre elles et eux en février 2025 (Tableau 28 en annexe 10.11.4). Ainsi, 60.9% des répondant·es en contact avec l'ESR-Ville qui ont consommé des drogues au cours des 30 derniers jours indiquent avoir eu recours aux deux ECS au cours des 30 derniers jours en février 2025 (Tableau 29 en annexe 10.11.4). Cette proportion a diminué. Elle s'élevait à 75.0% en août 2024. En contrepartie, la part de personnes en contact avec l'ESR-Ville indiquant avoir eu recours uniquement à l'ECS-Vallon a augmenté passant de 3.1% en août 2024 à 11.6% en février 2025. Un cinquième n'ont eu recours qu'à l'Antenne ECS-Riponne et moins de 10% n'ont eu recours à aucun des ECS au cours des 30 derniers jours.

Les petits jobs auxquels le plus de répondant·es en contact avec l'ESR-Ville ont recours au cours des 30 derniers jours sont les petits jobs de l'Antenne ECS-Riponne (52.9% en février 2025, en augmentation) et ceux de SYSTMD (45.1% en février 2025, Tableau 30 en annexe 10.11.4). Un tiers a eu recours aux petits jobs de Macadam (34.3% en février 2025), et 23.9% à d'autres petits jobs^{ssss}.

Environ 17% des répondant·es ayant été en contact avec l'ESR-Ville indiquent avoir fait un malaise ou une surdose suite à une consommation au cours des 30 derniers jours (Tableau 32 en annexe

^{rrrr} Il s'agit des communes dont le NPA commence par « 10 ». Cette région s'étend de Lonay à l'ouest, à Montanaire au nord et à Saint-Saphorin à l'est (cf. annexe 10.3 pour plus de précisions concernant cette catégorisation).

^{ssss} Sous « autre petit job » les petits jobs de la Fondation ABS au Vallon, ceux de la Pastorale, d'AACTs à Vevey ou du ramassage ont été mentionnés.

10.11.4 et les trois quarts (77.6% en février 2025) indiquent être en contact avec au moins un·e professionnel·le de santé (Tableau 33 en annexe 10.11.4).

10.11.3 Profil des bénéficiaires des petits jobs

Bénéficiaires des petits jobs de SYSTMD

Ces analyses se basent principalement sur les résultats du PPU. Nous présentons ici la situation des répondant·es du PPU ayant eu recours, au cours des 30 jours précédents chaque édition du PPU, aux petits jobs de SYSTMD. Nous complétons ces résultats avec les informations disponibles à l'association SYSTMD sur l'ensemble des bénéficiaires des petits jobs, lorsque cela est possible^{tttt}.

Les trois quarts des répondant·es ayant bénéficié des petits jobs de SYSTMD au cours des 30 jours précédents la récolte des données étaient des hommes, un cinquième des femmes et presque aucune personne ne se reconnaissait pas dans ces catégories (Tableau 21 en annexe 10.11.4). Ces taux semblent en accord avec les données de monitoring de SYSTMD. Sur l'ensemble des petits jobs pour des tournées de ramassages des déchets dans les WC offerts par SYSTMD en 2023 et en 2024 (N=844 et 1128, respectivement), environ les trois quarts ont été occupés par des hommes (respectivement 80.6% et 71.6%)^{uuuu}. Les petits jobs fournis dans le cadre des animations (N=124 en 2024) ont quant à eux été occupés par des hommes dans 93.5% des cas en 2024.

Les répondant·es au PPU ayant bénéficié des petits jobs de SYSTMD ont, en moyenne, un peu plus de 40 ans (41.6 ans en février 2025, Tableau 22 en annexe 10.11.4). La proportion de bénéficiaires des petits jobs de SYSTMD d'origine étrangère a diminué passant de 61.1% en août 2024 et 62.2% en décembre 2024 à 45.7% en février 2025 (Tableau 23 en annexe 10.11.4).

La majorité indique avoir passé le plus souvent leurs 30 dernières nuits dans la grande région de Lausanne^{vvv} (en diminution, 83.9% en août 2024 vs 67.6% en février 2025, Tableau 24 en annexe 10.11.4). Une proportion en augmentation indique avoir passé ses 30 dernières nuits dans une autre région strictement dans le canton de Vaud (3.2% en août 2024 vs 18.9% en février 2025). Les autres régions représentent de plus faibles proportions de répondant·es.

Les répondant·es bénéficiaires des petits jobs de SYSTMD ont principalement habité, au cours des 30 derniers jours, dans un domicile fixe privé ou étaient SDF (Tableau 25 en annexe 10.11.4). La répartition entre ces deux types de logement s'est cependant inversée entre les différentes éditions du PPU. Alors qu'en août 2024, 16.2% des répondant·es ayant bénéficié des petits jobs de SYSTMD indiquaient bénéficier d'un domicile fixe privé, elles et ils sont 46.8% à donner cette information en février 2025. A l'inverse, 64.9% indiquaient être SDF (vivant dans la rue) en août 2024 et 36.2% en février 2025. Relevons encore qu'un peu plus de 10% indique vivre dans un logement provisoire.

^{tttt} En raison du taux de participation suboptimal au PPU (cf. annexe 10.11.1), la représentativité des échantillons de cette étude n'est pas assurée ; cette situation peut entraîner des biais. Ceci explique les différences observées avec les données récoltées par SYSTMD, qui sont, quant à elles, exhaustives.

^{uuuu} Le genre des bénéficiaires des tournées de ramassage des déchets dans les WC était manquant dans 2.7% des cas en 2023 et 1.0% en 2024.

^{vvv} Il s'agit des communes dont le NPA commence par « 10 ». Cette région s'étend de Lonay à l'ouest, à Montanair au nord et à Saint-Saphorin à l'est (cf. annexe 10.3 pour plus de précisions concernant cette catégorisation).

La quasi-totalité des bénéficiaires des petits jobs de SYSTMD ont consommé des substances illicites (excepté le cannabis) au cours des 30 derniers jours (97.9% en février 2025, Tableau 26 en annexe 10.11.4). Parmi celles-ci, 57.8% ont pour mode de consommation principal l'inhalation, 37.8% l'injection, 4.4% le sniff et 0.0% la prise orale en février 2025 (Tableau 27 en annexe 10.11.4).

Le lieu de consommation principal était un lieu public extérieur pour 44.1% des répondant-es bénéficiaires des petits jobs de SYSTMD en août 2024. Ce taux a diminué à 34.1% en février 2025 (Tableau 28 en annexe 10.11.4). Cette évolution s'est accompagnée d'une augmentation des personnes indiquant consommer majoritairement à domicile (14.7% en août 2024 vs 36.4% en février 2025). La part de bénéficiaires des petits jobs de SYSTMD indiquant avoir majoritairement consommé dans un des ECS a également diminué passant de 32.4% à 22.7%. En parallèle, 72.1% des bénéficiaires de SYSTMD qui ont consommé des drogues au cours des 30 derniers jours indiquent avoir eu recours aux deux ECS sur cette même période en février 2025, 16.3% uniquement à l'Antenne ECS-Riponne, 7.0% uniquement l'ECS-Vallon et seul-es 4.7% à aucun des deux ECS (Tableau 29 en annexe 10.11.4).

La majorité des répondant-es bénéficiaires des petits jobs de SYSTMD ont également bénéficié des petits jobs de l'Antenne ECS-Riponne au cours des 30 derniers jours (68.9% en février 2025, Tableau 30 en annexe 10.11.4). Elles et ils sont 47.8% à avoir eu recours aux petits jobs de Macadam et 28.6% à d'autres petits jobs^{www} au cours des 30 derniers jours.

Environ les trois quarts des répondant-es bénéficiaires des petits jobs de SYSTMD indiquent avoir eu des contacts avec l'ESR-Ville au cours des 30 derniers jours (72.7% en février 2025, Tableau 31 en annexe 10.11.4).

Environ 17% des répondant-es bénéficiaires des petits jobs de SYSTMD indiquent avoir fait un malaise ou une surdose suite à une consommation au cours des 30 derniers jours (Tableau 32 en annexe 10.11.4) et une proportion en augmentation indique être en contact avec au moins un-e professionnel-le de santé (71.9% en décembre 2024 vs 82.9% en février 2025, Tableau 33 en annexe 10.11.4).

Bénéficiaires de Macadam

Ces analyses se basent principalement sur les résultats du PPU. Nous présentons ici la situation des répondant-es du PPU ayant eu recours, au cours des 30 jours précédents chaque édition du PPU, aux petits jobs de Macadam. Nous complétons ces résultats avec les informations disponibles à la Fondation Mère Sofia sur l'ensemble des bénéficiaires de la permanence Macadam, lorsque cela est possible^{xxxx}.

Selon les résultats du PPU, 80% des répondant-es bénéficiaires de Macadam au cours des 30 jours précédents la récolte des données étaient des hommes et 20% des femmes (Tableau 21 en annexe

^{www} Sous « autre petit job » les petits jobs de la Fondation ABS au Vallon, ceux de la Soupe populaire ou du ramassage ont été mentionnés.

^{xxxx} En raison du taux de participation suboptimal au PPU (cf. annexe 10.11.1), la représentativité des échantillons de cette étude n'est pas assurée ; cette situation peut entraîner des biais. Ceci explique les différences observées avec les données récoltées par la Fondation Mère Sofia, qui sont, quant à elles, exhaustives.

10.11.4). Ce taux est confirmé par les données de monitoring des bénéficiaires de la permanence de Macadam effectué par la Fondation Mère Sofia (Tableau 14 en annexe 10.10). Ces personnes ont, en moyenne, environ 45 ans (44.2 ans en février 2025 selon le PPU, Tableau 22 en annexe 10.11.4 ; 46.2 ans en 2025 selon les données de monitoring des bénéficiaires de la permanence de Macadam, Tableau 15 en annexe 10.10), et une minorité est d'origine étrangère selon le PPU (Tableau 23 en annexe 10.11.4).

Les données du monitoring de la permanence de Macadam de la Fondation Mère Sofia permettent de savoir quel est le régime social des bénéficiaires (Tableau 16 en annexe 10.10). Ainsi, près de la moitié bénéficie de l'assurance invalidité (AI), un peu plus d'un tiers du revenu d'insertion et moins de 20% sont sans aide, sans grande variation sur les trois années considérées. Les autres régimes sociaux considérés concernent moins de 10% des bénéficiaires.

Selon le PPU, plus des trois quarts des répondant-es bénéficiaires de Macadam indiquent avoir passé le plus souvent leurs 30 dernières nuits dans la grande région de Lausanne^{yyyy} (78.4% en février 2025), un peu plus de 10% dans une autre région strictement dans le canton de Vaud, et de plus faibles proportions dans une région à la limite du canton de Vaud et d'un autre canton ou dans une région strictement hors du canton de Vaud (Tableau 24 en annexe 10.11.4). Les autres régions représentent moins de 2% des répondant-es ayant bénéficié de Macadam au cours des 30 derniers jours. Les données de la Fondation Mère Sofia sur les bénéficiaires de la permanence de Macadam nuancent ces résultats : trois quarts vivent dans la grande région de Lausanne^{zzzz} ; un peu moins de 10% dans une région à la limite du canton de Vaud et d'un autre canton (, Tableau 17 en annexe 10.10). Les autres régions représentent des proportions plus faibles des bénéficiaires de la permanence de Macadam.

Les personnes ayant bénéficié de Macadam selon le PPU ont principalement habité, au cours des 30 derniers jours, dans un domicile fixe privé (50.0% en février 2025) ou étaient SDF (vivant dans la rue, 28.6% en février 2025, Tableau 25 en annexe 10.11.4). Environ 10% indiquent vivre dans un logement provisoire et la même proportion en institution ou en prison.

La quasi-totalité des bénéficiaires de Macadam ont consommé des substances illicites (excepté le cannabis) au cours des 30 derniers jours (95.2% en février 2025, Tableau 26 en annexe 10.11.4). Parmi celles-ci, 56.8% ont pour mode principal l'inhalation, 24.3% l'injection, et 18.9% le sniff en février 2025 (Tableau 27 en annexe 10.11.4). La part de répondant-es indiquant avoir principalement consommé par injection au cours des 30 derniers jours a diminué entre les trois éditions du PPU. Cette diminution a été accompagnée d'une augmentation de celles et ceux consommant principalement par inhalation.

Le lieu de consommation principal est l'espace public extérieur ou le domicile pour la majorité des bénéficiaires de Macadam (respectivement 35.1% et 43.2% en février 2025, Tableau 28 en annexe 10.11.4). Moins de 20% des bénéficiaires de Macadam indiquent consommer majoritairement dans un ECS en février 2025. Relevons encore qu'en décembre 2024, les bénéficiaires de Macadam

^{yyyy} Il s'agit des communes dont le NPA commence par « 10 ». Cette région s'étend de Lonay à l'ouest, à Montanaire au nord et à Saint-Saphorin à l'est (cf. annexe 10.3 pour plus de précisions concernant cette catégorisation).

^{zzzz} Il s'agit des communes dont le NPA commence par « 10 ». Cette région s'étend de Lonay à l'ouest, à Montanaire au nord et à Saint-Saphorin à l'est (cf. annexe 10.3 pour plus de précisions concernant cette catégorisation).

étaient 23.5% à indiquer consommer le plus souvent dans un local public (contre 5.0% et 2.7% en août 2024 et février 2025, respectivement).

La part de bénéficiaires de Macadam qui ont consommé des drogues au cours des 30 derniers jours et qui indiquent avoir eu recours aux deux ECS au cours des 30 derniers jours a diminué passant de 75.0% en août 2024 à 52.6% en février 2025 (Tableau 29 en annexe 10.11.4). Cette évolution s'est accompagnée d'une augmentation des proportions de bénéficiaires ayant eu recours uniquement à l'ECS-Vallon (7.5% en août 2024 vs 10.5% en février 2025) ou uniquement à l'Antenne ECS-Riponne (5.0% en août 2024 vs 18.4% en février 2025). En février 2025, 18.4% des bénéficiaires de Macadam indiquaient n'avoir eu recours à aucun des ECS au cours des 30 derniers jours.

Les petits jobs auxquels le plus de bénéficiaires de Macadam ont recours au cours des 30 derniers jours sont ceux de SYSTMD (56.4% en février 2025, en augmentation) et ceux de l'Antenne ECS-Riponne (50.0% en février 2025, Tableau 30 en annexe 10.11.4). Un cinquième a eu recours à d'autres petits jobs^{aaaaa}.

Environ les deux tiers des bénéficiaires de Macadam indiquent avoir eu des contacts avec l'ESR-Ville au cours des 30 derniers jours (62.5% en février 2025, Tableau 31 en annexe 10.11.4).

Environ 12% des bénéficiaires de Macadam indiquent avoir fait un malaise ou une surdose à la suite d'une consommation au cours des 30 derniers jours (Tableau 32 en annexe 10.11.4) et plus de 80% (86.1% en février 2025) indiquent être en contact avec au moins un·e professionnel·le de santé (Tableau 33 en annexe 10.11.4).

^{aaaaa} Sous « autre petit job » les petits jobs de la Fondation ABS au Vallon, un job de ménage entre pair-es ont été mentionnés.

10.11.4 Résultats du PPU selon le type d'utilisateur·trice des différentes prestations

Tableau 21 Genre des répondant·es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires

	Utilisateur·trices de l'ECS-Vallon uniquement			Utilisateur·trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement			Utilisateur·trices des deux ECS			Bénéficiaires de Macadam			Bénéficiaires de SYSTMD			Bénéficiaires de l'ESR-Ville		
	août.24 (n=7)	déc.24 (n=17)	févr.25 (n=23)	août.24 (n=24)	déc.24 (n=28)	févr.25 (n=20)	août.24 (n=82)	déc.24 (n=68)	févr.25 (n=81)	août.24 (n=52)	déc.24 (n=34)	févr.25 (n=41)	août.24 (n=37)	déc.24 (n=36)	févr.25 (n=46)	août.24 (n=71)	déc.24 (n=75)	févr.25 (n=72)
Homme	85.7%	88.2%	73.9%	75.0%	75.0%	65.0%	67.1%	75.0%	70.4%	75.0%	85.3%	80.5%	75.7%	69.4%	76.1%	69.0%	77.3%	68.1%
Femme	14.3%	11.8%	21.7%	25.0%	21.4%	35.0%	29.3%	22.1%	25.9%	25.0%	14.7%	19.5%	24.3%	30.6%	21.7%	28.2%	18.7%	26.4%
Ne se reconnaît pas dans ces catégories	0.0%	0.0%	4.4%	0.0%	3.6%	0.0%	3.7%	2.9%	3.7%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	2.2%	2.8%	4.0%	5.6%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Tableau 22 Âge des répondant-es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires

	Utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement			Utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement			Utilisateur-trices des deux ECS			Bénéficiaires de Macadam			Bénéficiaires de SYSTMD			Bénéficiaires de l'ESR-Ville		
	août.24 (n=6)	déc.24 (n=17)	févr.25 (n=19)	août.24 (n=23)	déc.24 (n=23)	févr.25 (n=15)	août.24 (n=79)	déc.24 (n=63)	févr.25 (n=77)	août.24 (n=50)	déc.24 (n=30)	févr.25 (n=38)	août.24 (n=34)	déc.24 (n=35)	févr.25 (n=42)	août.24 (n=68)	déc.24 (n=69)	févr.25 (n=69)
Moyenne	45.3	42.0	43.5	40.5	41.3	41.7	41.0	41.3	40.7	41.6	41.3	44.2	38.5	42.1	41.6	40.6	42.4	41.8
Médiane	43.5	42.0	42.0	41.0	43.0	40.0	39.0	41.0	40.0	40.0	39.0	42.0	39.5	42.0	41.0	39.0	42.0	40.0
Minimum	38.0	26.0	29.0	22.0	19.0	32.0	22.0	19.0	18.0	21.0	30.0	28.0	22.0	33.0	18.0	22.0	19.0	19.0
Maximum	56.0	62.0	60.0	59.0	73.0	62.0	64.0	63.0	73.0	64.0	65.0	64.0	51.0	57.0	57.0	63.0	73.0	73.0

Tableau 23 Nationalité des répondant-es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires

	Utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement			Utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement			Utilisateur-trices des deux ECS			Bénéficiaires de Macadam			Bénéficiaires de SYSTMD			Bénéficiaires de l'ESR-Ville		
	août.24 (n=7)	déc.24 (n=17)	févr.25 (n=23)	août.24 (n=24)	déc.24 (n=27)	févr.25 (n=21)	août.24 (n=82)	déc.24 (n=68)	févr.25 (n=81)	août.24 (n=52)	déc.24 (n=35)	févr.25 (n=40)	août.24 (n=36)	déc.24 (n=37)	févr.25 (n=46)	août.24 (n=70)	déc.24 (n=75)	févr.25 (n=73)
Suisses et binationaux suisses	14.3%	29.4%	34.8%	45.8%	40.7%	57.1%	53.7%	51.5%	50.6%	63.5%	45.7%	75.0%	38.9%	37.8%	54.4%	40.0%	46.7%	50.7%
Étranger-ères	85.7%	70.6%	65.2%	54.2%	59.3%	42.9%	46.3%	48.5%	49.4%	36.5%	54.3%	25.0%	61.1%	62.2%	45.7%	60.0%	53.3%	49.3%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Tableau 24 Lieu où les répondant·es du PPU ont principalement passé leurs nuits au cours des 30 derniers jours, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires

	Utilisateur·trices de l'ECS-Vallon uniquement			Utilisateur·trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement			Utilisateur·trices des deux ECS			Bénéficiaires de Macadam			Bénéficiaires de SYSTMD			Bénéficiaires de l'ESR-Ville		
	août.24 (n=5)	déc.24 (n=16)	févr.25 (n=18)	août.24 (n=22)	déc.24 (n=24)	févr.25 (n=16)	août.24 (n=75)	déc.24 (n=60)	févr.25 (n=75)	août.24 (n=48)	déc.24 (n=28)	févr.25 (n=37)	août.24 (n=31)	déc.24 (n=32)	févr.25 (n=37)	août.24 (n=61)	déc.24 (n=66)	févr.25 (n=64)
Grande région de Lausanne	40.0%	93.8%	88.9%	77.3%	66.7%	62.5%	73.3%	80.0%	65.3%	77.1%	78.6%	78.4%	83.9%	81.3%	67.6%	73.8%	77.3%	73.4%
Reste du canton VD (strict)	0.0%	0.0%	5.6%	0.0%	0.0%	12.5%	5.3%	8.3%	10.7%	4.2%	10.7%	13.5%	3.2%	9.4%	18.9%	4.9%	7.6%	9.4%
Mixte VD et autre	40.0%	0.0%	5.6%	13.6%	25.0%	18.8%	12.0%	5.0%	14.7%	16.7%	3.6%	5.4%	12.9%	3.1%	8.1%	14.8%	9.1%	10.9%
Hors VD strict	20.0%	6.3%	0.0%	9.1%	8.3%	6.3%	9.3%	6.7%	9.3%	2.1%	7.1%	2.7%	0.0%	6.2%	5.4%	6.6%	6.1%	6.2%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Voir annexe 10.3 pour plus de précision concernant cette catégorisation

Tableau 25 Type de domicile des répondant-es du PPU au cours des 30 derniers jours, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires

	Utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement			Utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement			Utilisateur-trices des deux ECS			Bénéficiaires de Macadam			Bénéficiaires de SYSTMD			Bénéficiaires de l'ESR-Ville		
	août.24 (n=7)	déc.24 (n=17)	févr.25 (n=24)	août.24 (n=24)	déc.24 (n=28)	févr.25 (n=21)	août.24 (n=84)	déc.24 (n=68)	févr.25 (n=82)	août.24 (n=52)	déc.24 (n=35)	févr.25 (n=42)	août.24 (n=37)	déc.24 (n=37)	févr.25 (n=47)	août.24 (n=72)	déc.24 (n=76)	févr.25 (n=75)
Domicile fixe privé	28.6%	41.2%	25.0%	41.7%	46.4%	47.6%	38.1%	44.1%	42.7%	48.1%	45.7%	50.0%	16.2%	32.4%	46.8%	31.9%	42.1%	40.0%
SDF (vivant dans la rue)	42.9%	41.2%	50.0%	37.5%	25.0%	19.1%	31.0%	25.0%	37.8%	26.9%	40.0%	28.6%	64.9%	40.5%	36.2%	43.1%	31.6%	34.7%
Hébergement d'urgence	0.0%	5.9%	12.5%	0.0%	7.1%	0.0%	4.8%	4.4%	0.0%	0.0%	2.9%	2.4%	2.7%	5.4%	0.0%	2.8%	5.3%	0.0%
Logement provisoire	14.3%	5.9%	8.3%	4.2%	7.1%	23.8%	16.7%	19.1%	11.0%	13.5%	2.9%	7.1%	10.8%	13.5%	12.8%	13.9%	15.8%	16.0%
Institution/prison	14.3%	5.9%	0.0%	16.7%	14.3%	4.8%	8.3%	5.9%	6.1%	11.5%	8.6%	9.5%	2.7%	8.1%	2.1%	6.9%	4.0%	6.7%
Autre	0.0%	0.0%	4.2%	0.0%	0.0%	4.8%	1.2%	1.5%	2.4%	0.0%	0.0%	2.4%	2.7%	0.0%	2.1%	1.4%	1.3%	2.7%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Sous « autre » ont été mentionnés les hôpitaux.

Tableau 26 Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours chez les répondant-es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires

	Utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement			Utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement			Utilisateur-trices des deux ECS			Bénéficiaires de Macadam			Bénéficiaires de SYSTMD			Bénéficiaires de l'ESR-Ville		
	août.24 (n=7)	déc.24 (n=17)	févr.25 (n=24)	août.24 (n=24)	déc.24 (n=28)	févr.25 (n=21)	août.24 (n=84)	déc.24 (n=69)	févr.25 (n=82)	août.24 (n=52)	déc.24 (n=35)	févr.25 (n=42)	août.24 (n=37)	déc.24 (n=37)	févr.25 (n=47)	août.24 (n=72)	déc.24 (n=76)	févr.25 (n=75)
Oui	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	82.7%	100.0%	95.2%	91.9%	100.0%	97.9%	95.8%	96.1%	94.7%
Non	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	17.3%	0.0%	4.8%	8.1%	0.0%	2.1%	4.2%	4.0%	5.3%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Le cannabis n'est pas considéré dans cette question. Les personnes ayant indiqué avoir eu recours aux ECS au cours des 30 derniers jours ont, par défaut, été considérées comme des personnes ayant consommé au cours des 30 derniers jours.

Tableau 27 Mode de consommation principal au cours des 30 derniers jours des répondant-es du PPU ayant consommé des substances psychoactives, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires

	Utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement			Utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement			Utilisateur-trices des deux ECS			Bénéficiaires de Macadam			Bénéficiaires de SYSTMD			Bénéficiaires de l'ESR-Ville		
	août.24 (n=6)	déc.24 (n=17)	févr.25 (n=24)	août.24 (n=24)	déc.24 (n=27)	févr.25 (n=19)	août.24 (n=82)	déc.24 (n=64)	févr.25 (n=80)	août.24 (n=41)	déc.24 (n=34)	févr.25 (n=37)	août.24 (n=33)	déc.24 (n=33)	févr.25 (n=45)	août.24 (n=69)	déc.24 (n=69)	févr.25 (n=67)
Injection	33.3%	29.4%	12.5%	16.7%	29.6%	21.1%	45.1%	45.3%	40.0%	39.0%	44.1%	24.3%	36.4%	42.4%	37.8%	43.5%	42.0%	26.9%
Inhalation	50.0%	29.4%	66.7%	75.0%	51.9%	63.2%	45.1%	48.4%	53.8%	41.5%	50.0%	56.8%	57.6%	51.5%	57.8%	43.5%	49.3%	61.2%
Sniff	16.7%	35.3%	20.8%	8.3%	11.1%	15.8%	9.8%	4.7%	6.3%	19.5%	2.9%	18.9%	6.1%	6.1%	4.4%	13.0%	5.8%	11.9%
Per os	0.0%	5.9%	0.0%	0.0%	7.4%	0.0%	0.0%	1.6%	0.0%	0.0%	2.9%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	2.9%	0.0%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Cette question a été posée uniquement aux répondant-es ayant indiqué avoir consommé des substances psychoactives (hormis le cannabis) au cours des 30 derniers jours.

Tableau 28 Lieu de consommation principal au cours des 30 derniers jours des répondant-es du PPU ayant consommé des substances psychoactives, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires

	Utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement			Utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement			Utilisateur-trices des deux ECS			Bénéficiaires de Macadam			Bénéficiaires de SYSTM D			Bénéficiaires de l'ESR-Ville		
	août.24 (n=7)	déc.24 (n=17)	févr.25 (n=24)	août.24 (n=23)	déc.24 (n=27)	févr.25 (n=20)	août.24 (n=82)	déc.24 (n=66)	févr.25 (n=81)	août.24 (n=40)	déc.24 (n=34)	févr.25 (n=37)	août.24 (n=34)	déc.24 (n=35)	févr.25 (n=44)	août.24 (n=67)	déc.24 (n=71)	févr.25 (n=68)
À domicile	28.6%	47.1%	29.2%	47.8%	22.2%	30.0%	26.8%	24.2%	37.0%	35.0%	17.7%	43.2%	14.7%	17.1%	36.4%	28.4%	22.5%	25.0%
Dans un lieu public extérieur	28.6%	17.7%	45.8%	26.1%	40.7%	40.0%	31.7%	30.3%	22.2%	35.0%	41.2%	35.1%	44.1%	37.1%	34.1%	28.4%	42.3%	36.8%
Dans un local public	0.0%	11.8%	4.2%	8.7%	11.1%	10.0%	4.9%	13.6%	8.6%	5.0%	23.5%	2.7%	8.8%	14.3%	6.8%	9.0%	14.1%	10.3%
Dans un ECS	42.9%	23.5%	20.8%	17.4%	25.9%	20.0%	36.6%	31.8%	32.1%	25.0%	20.6%	18.9%	32.4%	31.4%	22.7%	34.3%	21.1%	27.9%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Cette question a été posée uniquement aux répondant-es ayant indiqué avoir consommé des substances psychoactives (hormis le cannabis) au cours des 30 derniers jours.

Sous « local public » ont été mentionnés les lieux suivants : WC, parking, banque, entrée d'immeuble, buanderie.

Sous « ECS » ont été mentionnés les ECS suivants : Riponne et Vallon.

Tableau 29 Recours aux ECS par les répondant-es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires

	Utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement			Utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement			Utilisateur-trices des deux ECS			Bénéficiaires de Macadam			Bénéficiaires de SYSTMd			Bénéficiaires de l'ESR-Ville		
	août.24 (n=7)	déc.24 (n=17)	févr.25 (n=24)	août.24 (n=24)	déc.24 (n=28)	févr.25 (n=21)	août.24 (n=84)	déc.24 (n=69)	févr.25 (n=82)	août.24 (n=40)	déc.24 (n=33)	févr.25 (n=38)	août.24 (n=29)	déc.24 (n=37)	févr.25 (n=43)	août.24 (n=64)	déc.24 (n=73)	févr.25 (n=69)
Oui, ECS-Vallon	100.0%	100.0%	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	7.5%	9.1%	10.5%	10.3%	5.4%	7.0%	3.1%	5.5%	11.6%
Oui, Antenne ECS-Riponne	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	100.0%	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	5.0%	15.2%	18.4%	13.8%	16.2%	16.3%	15.6%	26.0%	20.3%
Oui, les deux	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	100.0%	100.0%	75.0%	75.8%	52.6%	75.9%	75.7%	72.1%	75.0%	65.8%	60.9%
Non, aucun	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	12.5%	0.0%	18.4%	0.0%	2.7%	4.7%	6.3%	2.7%	7.3%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Cette question a été posée uniquement aux répondant-es ayant indiqué avoir consommé des substances psychoactives (hormis le cannabis) au cours des 30 derniers jours.

Tableau 30 Recours aux petits jobs par les répondant·es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires

		Utilisateur·trices de l'ECS-Vallon uniquement			Utilisateur·trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement			Utilisateur·trices des deux ECS			Bénéficiaires de Macadam			Bénéficiaires de SYSTMD			Bénéficiaires de l'ESR-Ville		
		août.24	déc.24	févr.25	août.24	déc.24	févr.25	août.24	déc.24	févr.25	août.24	déc.24	févr.25	août.24	déc.24	févr.25	août.24	déc.24	févr.25
Macadam	Taux	50.0%	20.0%	17.4%	11.8%	19.2%	35.0%	41.7%	38.5%	25.6%	100.0%	100.0%	100.0%	51.4%	57.1%	47.8%	40.0%	35.7%	34.3%
	NR	14.3%	11.8%	4.2%	29.2%	7.1%	4.8%	14.3%	5.8%	4.9%	0.0%	0.0%	0.0%	5.4%	5.4%	2.1%	16.7%	7.9%	2.7%
SYSTMD	Taux	50.0%	13.3%	13.6%	23.5%	23.1%	36.8%	31.0%	42.4%	39.7%	35.3%	57.1%	56.4%	100.0%	100.0%	100.0%	40.0%	42.3%	45.1%
	NR	14.3%	11.8%	8.3%	29.2%	7.1%	9.5%	15.5%	4.4%	4.9%	1.9%	0.0%	7.1%	0.0%	0.0%	0.0%	16.7%	6.6%	5.3%
Antenne ECS – Riponne	Taux	20.0%	6.7%	18.2%	5.9%	40.7%	42.1%	21.1%	53.0%	52.0%	12.8%	62.9%	50.0%	50.0%	80.0%	68.9%	27.1%	52.8%	52.9%
	NR	28.6%	11.8%	8.3%	29.2%	3.6%	9.5%	15.5%	4.4%	6.1%	9.6%	0.0%	9.5%	8.1%	5.4%	4.2%	18.1%	5.3%	6.7%
Autre	Taux	0.0%	57.1%	18.2%	11.8%	11.1%	5.9%	32.3%	17.7%	26.7%	26.7%	27.3%	21.1%	21.8%	14.7%	28.6%	22.8%	18.1%	23.9%
	NR	28.6%	17.7%	8.3%	29.2%	3.6%	19.1%	22.6%	10.1%	8.5%	13.5%	5.7%	9.5%	10.8%	8.1%	10.6%	20.8%	5.3%	10.7%

NR : non-réponses. Les personnes ayant répondu à la permanence de Macadam ou à SYSTMD ont, par défaut, été considérées comment ayant eu recours au petit job concerné au cours des 30 derniers jours.

Sous « autre » ont été mentionnés les petits jobs suivants : Le Passage (Fondation ABS), Fondation AACTS, la Soupe (Fondation Mère Sofia), Comité Romand d'Orientation et d'Education Professionnelle des Invalides (CROEPI), job de pair-es, ménages, la pastorale, du ramassage.

Tableau 31 Contact(s) avec l'ESR-Ville au cours des 30 derniers jours chez les répondant-es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires

	Utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement			Utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement			Utilisateur-trices des deux ECS			Bénéficiaires de Macadam			Bénéficiaires de SYSTMD			Bénéficiaires de l'ESR-Ville		
	août.24 (n=7)	déc.24 (n=17)	févr.25 (n=23)	août.24 (n=24)	déc.24 (n=26)	févr.25 (n=20)	août.24 (n=82)	déc.24 (n=69)	févr.25 (n=78)	août.24 (n=52)	déc.24 (n=34)	févr.25 (n=40)	août.24 (n=37)	déc.24 (n=36)	févr.25 (n=44)	août.24 (n=72)	déc.24 (n=76)	févr.25 (n=75)
Oui	28.6%	23.5%	34.8%	41.7%	73.1%	70.0%	58.5%	69.6%	53.9%	46.2%	73.5%	62.5%	64.9%	83.3%	72.7%	100.0%	100.0%	100.0%
Non	71.4%	76.5%	65.2%	58.3%	26.9%	30.0%	41.5%	30.4%	46.2%	53.9%	26.5%	37.5%	35.1%	16.7%	27.3%	0.0%	0.0%	0.0%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Les personnes ayant répondu avec l'ESR-Ville ont, par défaut, été considérées comment ayant des contacts avec l'ESR-Ville au cours des 30 derniers jours.

Tableau 32 Malaise ou surdose à la suite d'une consommation au cours des 30 derniers jours chez les répondant-es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires

	Utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement			Utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement			Utilisateur-trices des deux ECS			Bénéficiaires de Macadam			Bénéficiaires de SYSTMD			Bénéficiaires de l'ESR-Ville		
	août.24 (n=7)	déc.24 (n=17)	févr.25 (n=24)	août.24 (n=24)	déc.24 (n=27)	févr.25 (n=21)	août.24 (n=82)	déc.24 (n=68)	févr.25 (n=81)	août.24 (n=52)	déc.24 (n=34)	févr.25 (n=40)	août.24 (n=37)	déc.24 (n=36)	févr.25 (n=44)	août.24 (n=72)	déc.24 (n=75)	févr.25 (n=73)
Oui	14.3%	29.4%	29.2%	20.8%	18.5%	19.1%	13.4%	7.4%	9.9%	11.5%	8.8%	15.0%	24.3%	11.1%	15.2%	18.1%	14.7%	17.8%
Non	85.7%	70.6%	70.8%	79.2%	81.5%	81.0%	86.6%	92.7%	90.1%	88.5%	91.2%	85.0%	75.7%	88.9%	84.8%	81.9%	85.3%	82.2%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

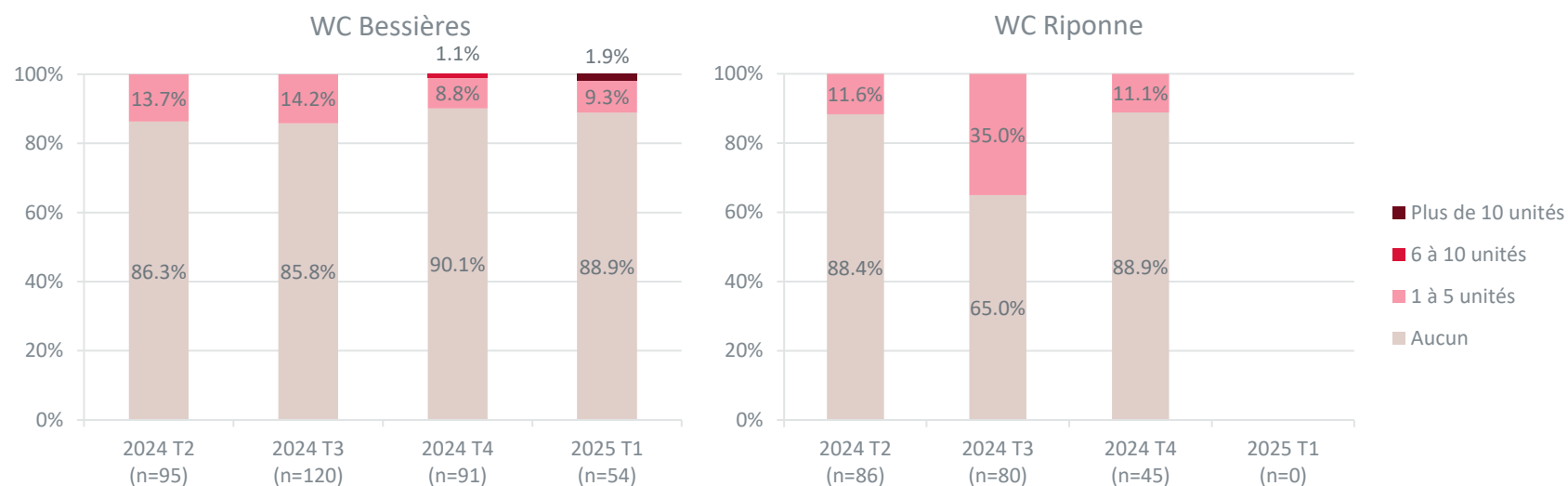
Tableau 33 **Contact(s) avec un-e ou plusieurs professionnel·les de santé au cours des 30 derniers jours chez les répondant·es du PPU, selon leur utilisation des différentes mesures complémentaires**

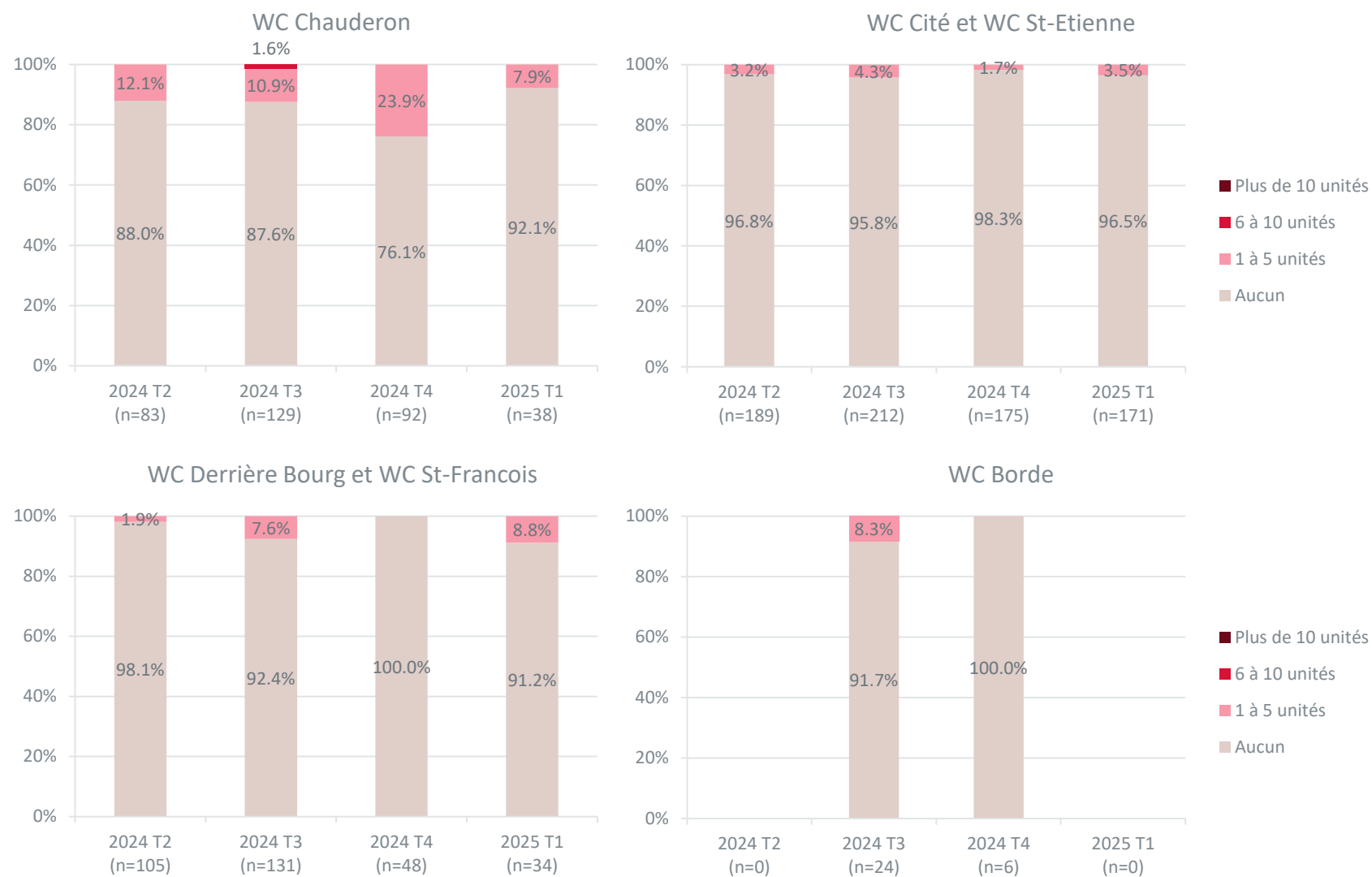
		Utilisateur-trices de l'ECS-Vallon uniquement			Utilisateur-trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement			Utilisateur-trices des deux ECS			Bénéficiaires de Macadam			Bénéficiaires de SYSTMD			Bénéficiaires de l'ESR-Ville		
		août.24	déc.24	févr.25	août.24	déc.24	févr.25	août.24	déc.24	févr.25	août.24	déc.24	févr.25	août.24	déc.24	févr.25	août.24	déc.24	févr.25
SMA	Taux	57.1%	50.0%	45.5%	35.0%	28.0%	53.3%	52.2%	53.7%	48.7%	50.0%	65.6%	57.1%	38.7%	54.6%	58.5%	50.8%	54.9%	52.2%
	NR	0.0%	5.9%	8.3%	16.7%	10.7%	28.6%	17.9%	2.9%	7.3%	15.4%	8.6%	16.7%	16.2%	10.8%	12.8%	12.5%	6.6%	10.7%
Cabinet privé	Taux	20.0%	28.6%	18.2%	45.0%	20.8%	40.0%	31.4%	30.3%	32.9%	48.8%	23.3%	42.4%	57.6%	18.2%	35.9%	24.2%	23.5%	32.8%
	NR	28.6%	17.7%	8.3%	16.7%	14.3%	28.6%	16.7%	4.4%	7.3%	17.3%	14.3%	21.4%	21.6%	10.8%	17.0%	13.9%	10.5%	10.7%
Autre	Taux	0.0%	7.7%	0.0%	15.0%	16.7%	14.3%	18.8%	12.3%	15.8%	11.9%	6.7%	8.8%	17.2%	12.5%	7.9%	16.1%	11.8%	14.1%
	NR	28.6%	23.5%	8.3%	16.7%	14.3%	33.3%	17.9%	5.8%	7.3%	19.2%	14.3%	19.1%	21.6%	13.5%	19.2%	13.9%	10.5%	14.7%
Au moins un-e professionnel-le de santé	Taux	83.3%	80.0%	50.0%	65.0%	62.5%	78.6%	82.9%	74.2%	76.9%	86.4%	80.7%	86.1%	70.0%	71.9%	82.9%	73.0%	73.9%	77.6%
	NR	14.3%	11.8%	8.3%	16.7%	14.3%	33.3%	16.7%	4.4%	4.9%	15.4%	11.4%	14.3%	18.9%	13.5%	12.8%	12.5%	9.2%	10.7%

NR : non-réponses

10.12 Monitoring de la situation en termes de consommations et de déchets dans l'espace public : résultats complémentaires

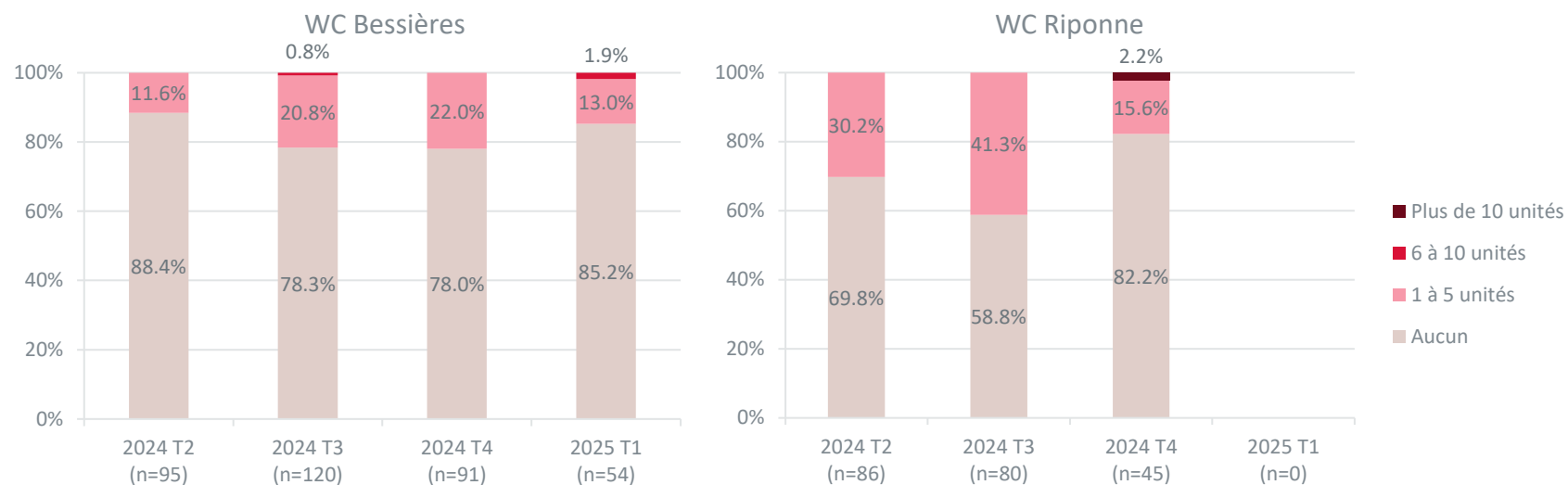
Figure 18 Nombre de pistons retrouvés dans les WC durant les tournées de nettoyage, par trimestre (%)

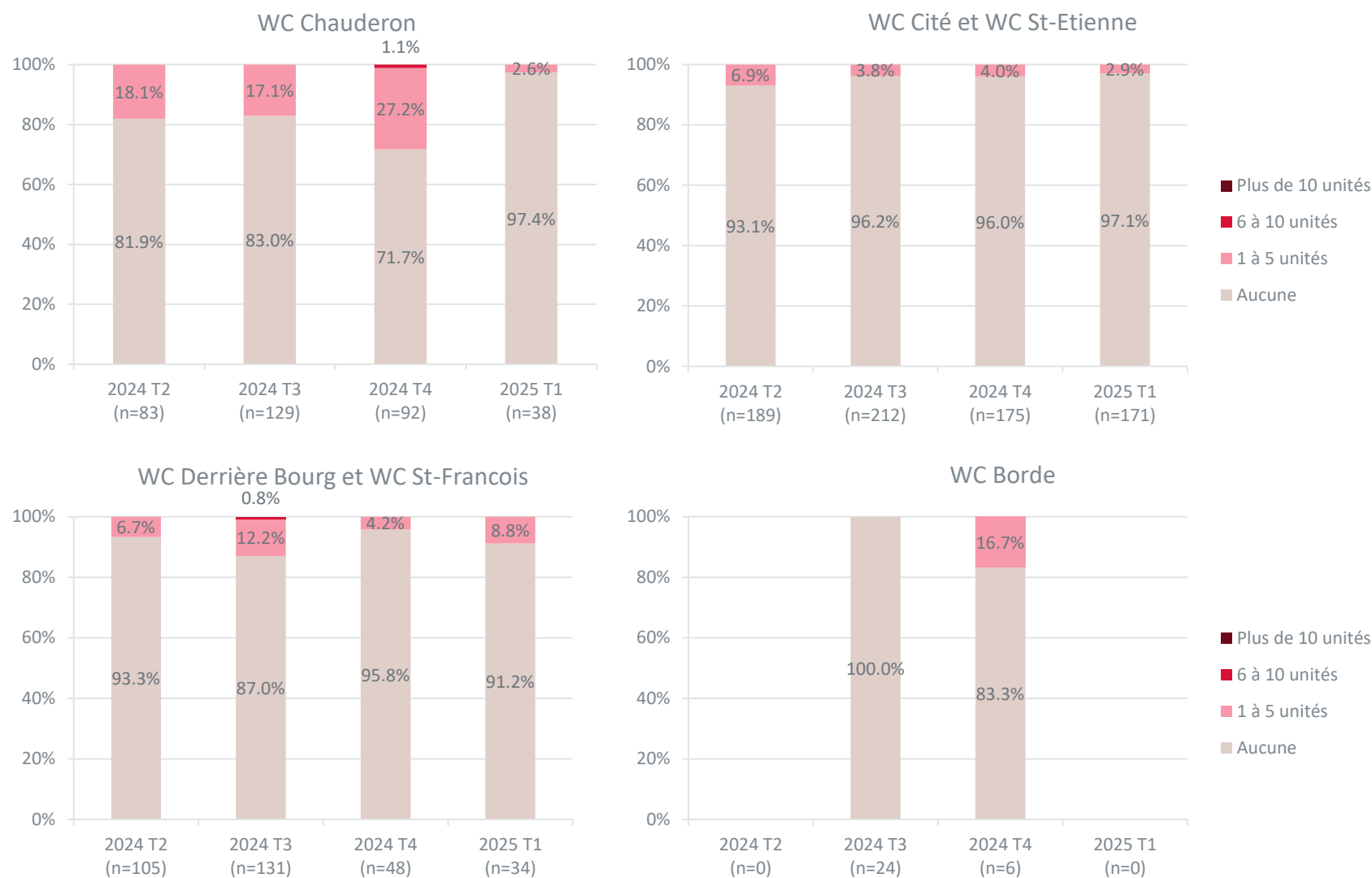




Cette figure présente le nombre de pistons de seringue (seringues sans aiguille) retrouvés durant les tournées de nettoyage et/ou du PUR par trimestre dans le cadre du relevé des WC.

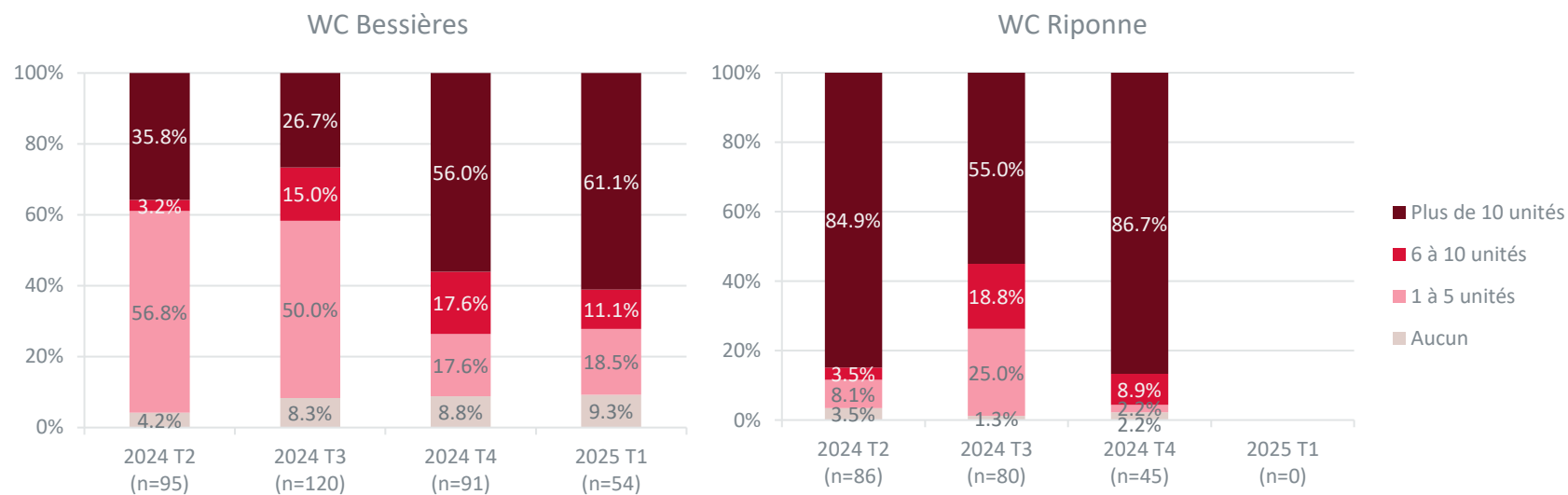
Figure 19 Nombre de seringues avec aiguille ou aiguilles seules retrouvées dans les WC durant les tournées de nettoyage, par trimestre (%)

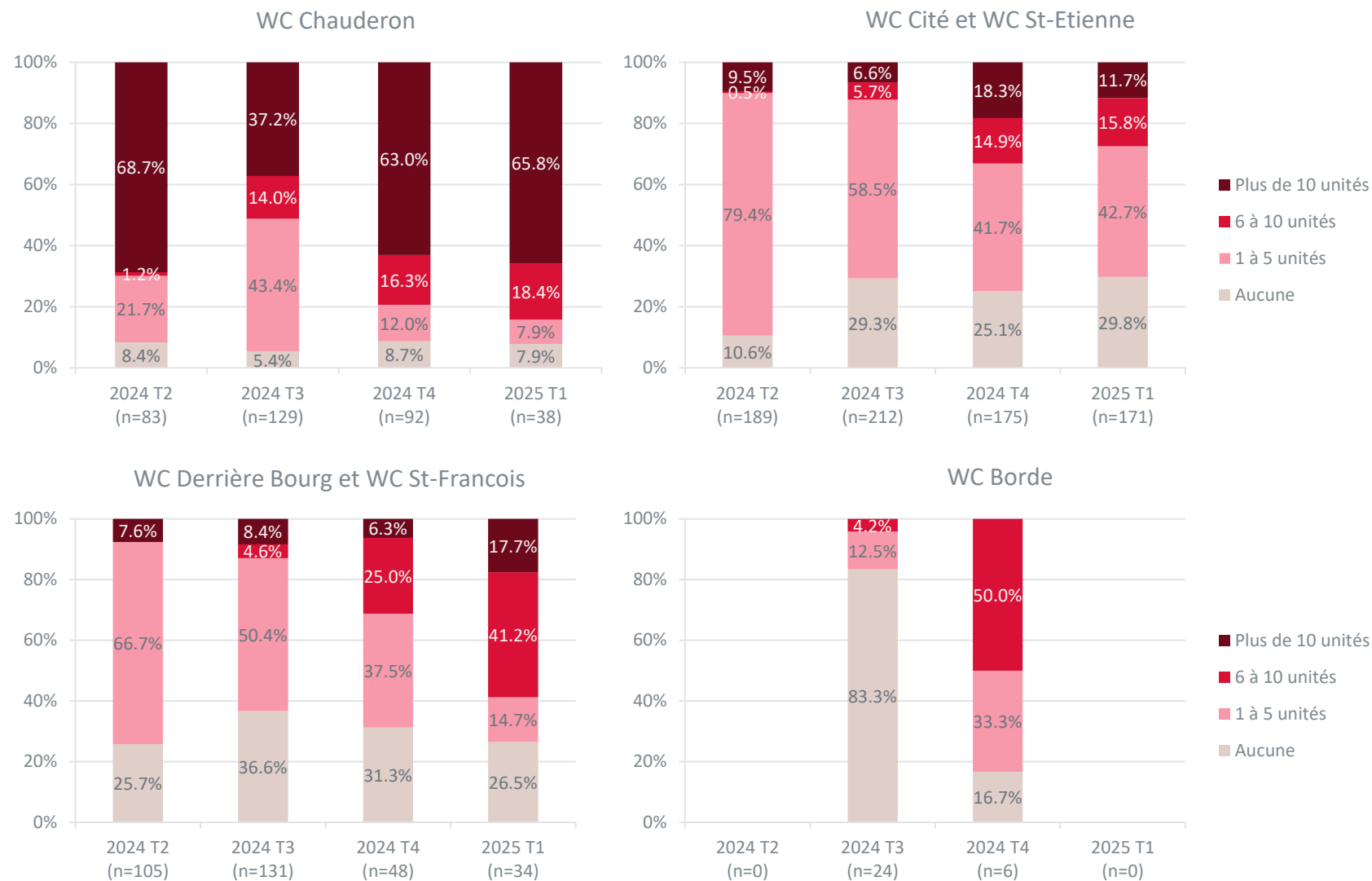




Cette figure présente le nombre de seringues avec aiguille ou aiguilles seules retrouvées durant les tournées de nettoyage et/ou du PUR par trimestre dans le cadre du relevé des WC.

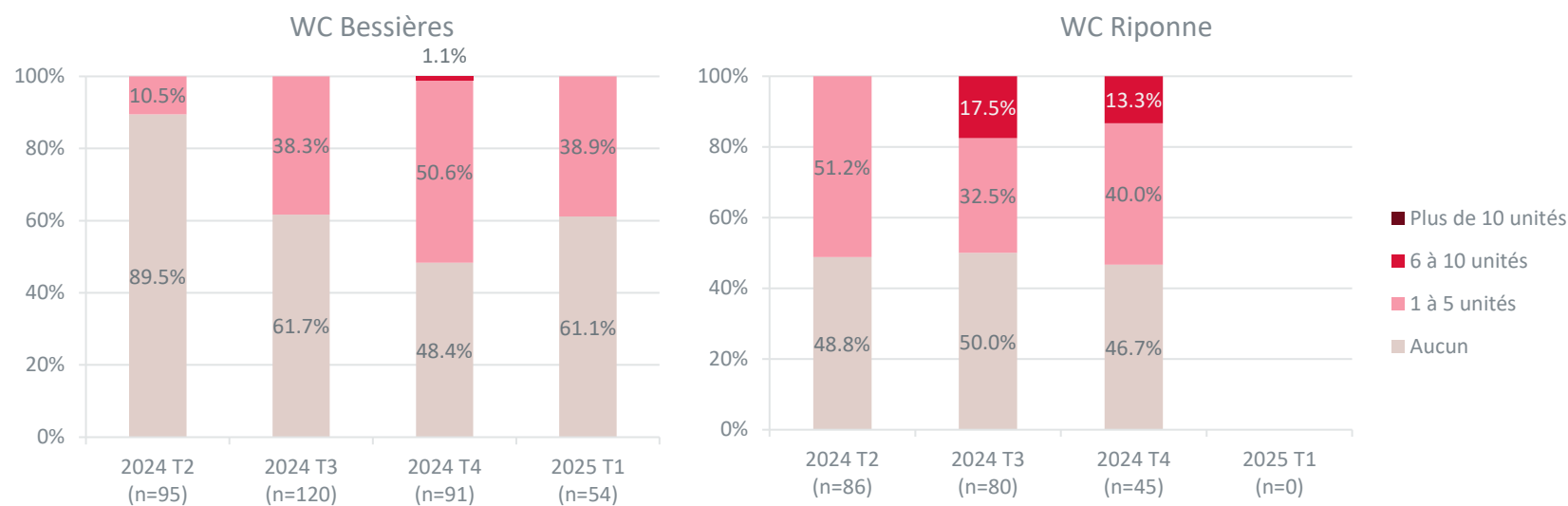
Figure 20 Nombre d'autres traces de consommation retrouvées dans les WC durant les tournées de nettoyage, par trimestre (%)





Cette figure présente le nombre d'autres traces de consommation (aluminium, cupules, mouchoirs, sang, etc.) retrouvées durant les tournées de nettoyage et/ou du PUR par trimestre dans le cadre du relevé des WC.

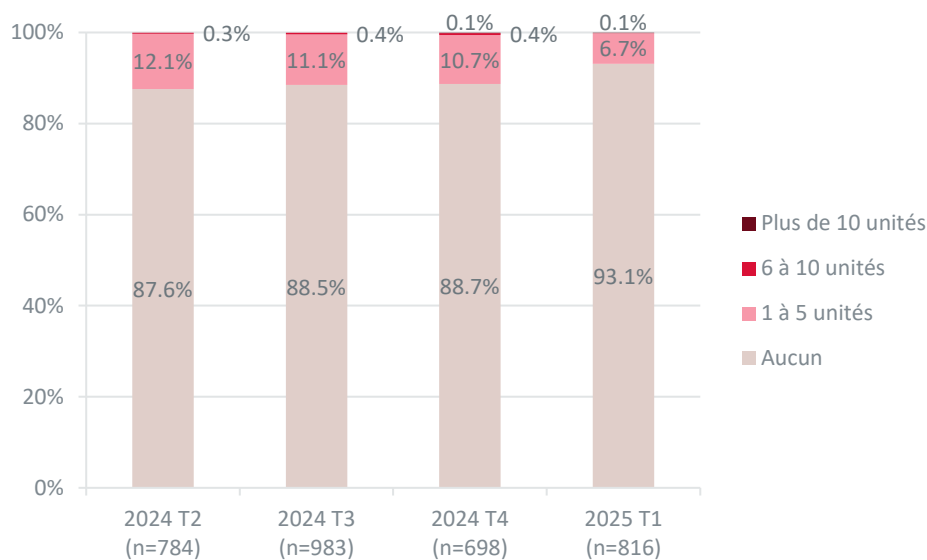
Figure 21 Nombre de personnes en train de consommer vues dans les WC durant les tournées de nettoyage, par trimestre (%)





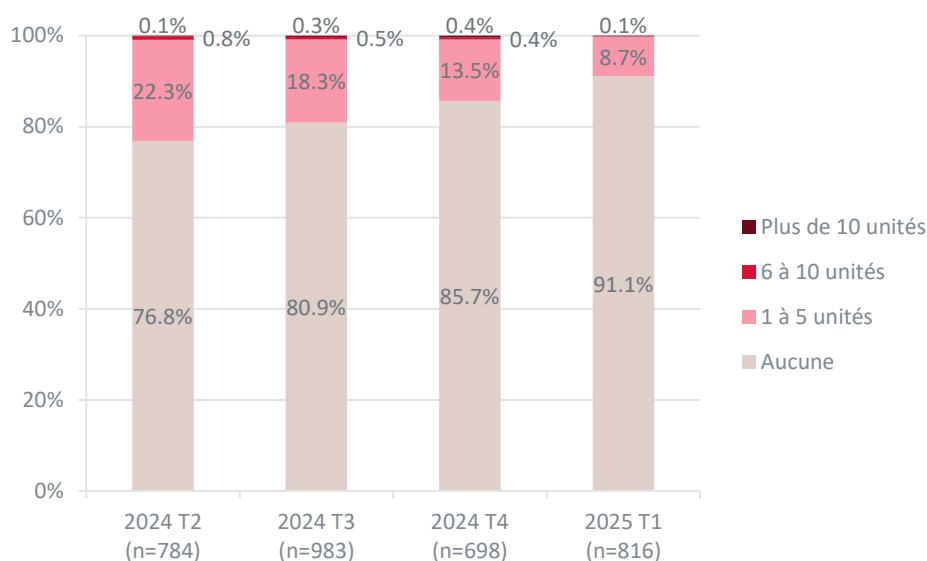
Cette figure présente le nombre de personnes en train de consommer vues retrouvées durant les tournées de nettoyage et/ou du PUR par trimestre dans le cadre du relevé des WC.

Figure 22 Nombre de pistons retrouvés dans l'espace public dans le cadre des signalements spontanés, par trimestre (%)



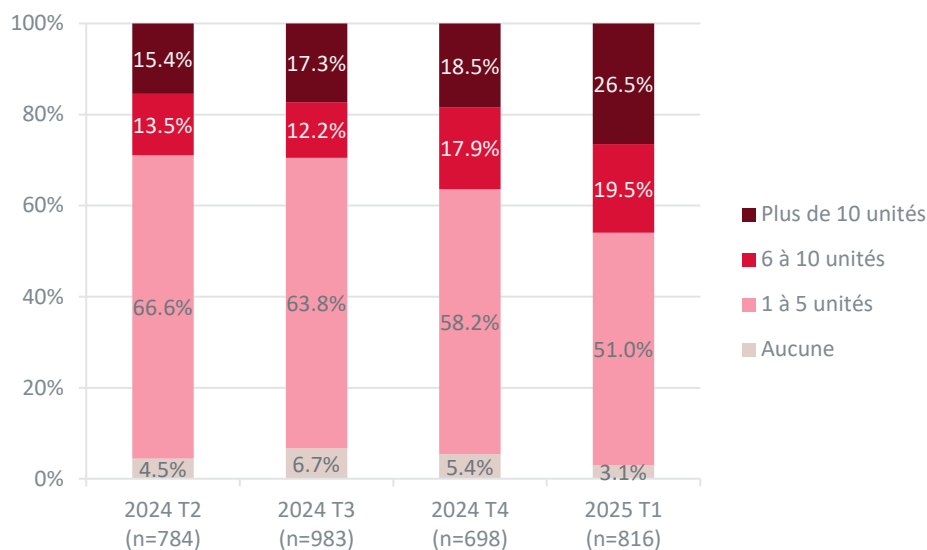
Cette figure présente le nombre de pistons seringue (seringues sans aiguille) retrouvés dans l'espace public par trimestre dans le cadre des signalements spontanés.

Figure 23 Nombre de seringues avec aiguille ou aiguilles seules retrouvées dans l'espace public dans le cadre des signalements spontanés, par trimestre (%)



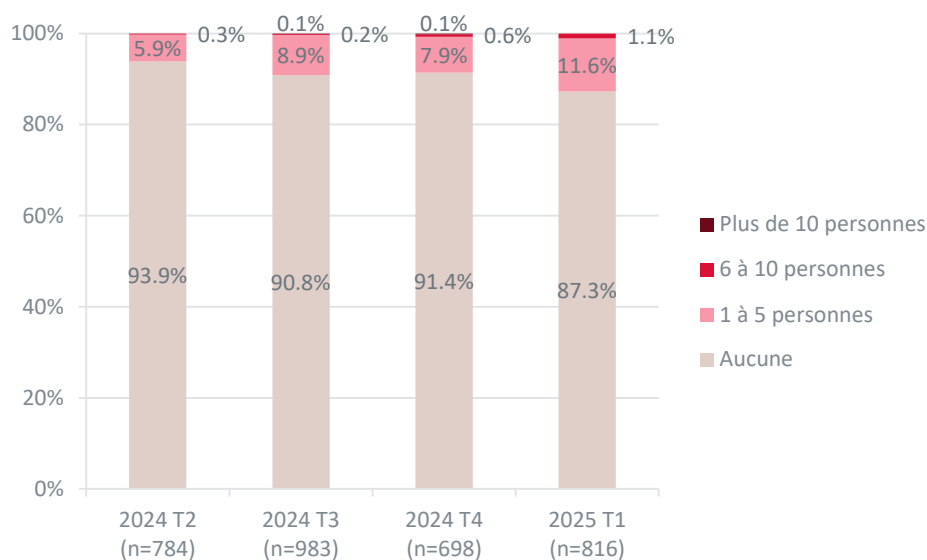
Cette figure présente le nombre de seringues avec aiguille ou aiguilles seules retrouvées dans l'espace public par trimestre dans le cadre des signalements spontanés.

Figure 24 Nombre d'autres traces de consommation retrouvées dans l'espace public dans le cadre des signalements spontanés, par trimestre (%)



Cette figure présente le nombre d'autres traces de consommation (aluminium, cupules, mouchoirs, sang, etc.) retrouvées dans l'espace public par trimestre dans le cadre des signalements spontanés.

Figure 25 Nombre de personnes en train de consommer vues dans l'espace public dans le cadre des signalements spontanés, par trimestre (%)



Cette figure présente le nombre de personnes en train de consommer vues dans l'espace public par trimestre dans le cadre des signalements spontanés.

10.13 Situation en termes de consommations et de déchets dans l'espace public : rapport du Bureau BASS

BUREAU D'ETUDES DE POLITIQUE DU TRAVAIL ET DE POLITIQUE SOCIALE BASS SA
KONSUMSTRASSE 20 · CH-3007 BERNE · TEL +41 (0)31 380 60 80
INFO@BUEROBASS.CH · WWW.BUEROBASS.CH

BASS

Recueil de la perception du voisinage des problèmes en lien avec la consommation de stupéfiants dans le quartier de la Riponne

Synthèse des résultats

Guggenbühl Tanja et Gajta Patrik

Berne, le 12 décembre 2024

Eléments-clés

La Ville de Lausanne réalise un monitoring des problématiques de consommation de stupéfiants dans l'espace public et de ses conséquences sur la qualité de vie et la cohabitation dans le quartier, comprenant un volet quantitatif (comptabilisation des seringues et de tout autre matériel de consommation usagé notamment) et un volet qualitatif.

Dans le cadre du volet qualitatif, la perception du voisinage a été recueillie en décembre 2023 et en novembre de 2024. Ce recueil de la perception a été réalisé au travers de discussions de groupe avec des habitant-es et avec des représentant-es d'entreprises du quartier Riponne-Tunnel, complétées par une enquête en ligne. Il poursuit le double objectif d'obtenir une compréhension précise de la situation vécue par les habitant-es et les entreprises du quartier, et de suivre l'évolution de la qualité de vie dans le quartier avant et après l'ouverture de l'antenne de l'Espace de consommation sécurisé (ECS).

Le recueil de la perception réalisé en **2023**, avant l'ouverture de l'antenne ECS, s'attachait principalement aux **nuisances** perçues par le voisinage, qu'elles soient liées ou non à la consommation de stupéfiants. Les résultats font ressortir une série de nuisances, qui sont principalement liées à la consommation de stupéfiants, soit:

- les seringues usagées et autres matériel de consommation abandonné et les déjections humaines ;
- les bagarres et les cris / hurlements, qui émanent souvent des mêmes personnes connues du voisinage (soit un groupe restreint de personnes qui font beaucoup de bruits);
- le regroupement de consommatrices et de consommateurs à la place de la Riponne ;
- et les scènes de consommation dans l'espace public.

Les nuisances provoquent un **sentiment d'insécurité assez élevé** (hypervigilance, stress) parmi le voisinage (habitant-es et commerces). Les autres effets sur le quotidien du voisinage cités sont des sentiments de tristesse et d'impuissance, de la colère et de la honte, un sentiment de perte d'accessibilité à l'espace public, notamment par le fait de modifier son parcours et de changer ses habitudes, ainsi que, et ce spécifiquement pour les entreprises, des frais supplémentaires de nettoyage et de sécurité (engagement de personnel de sécurité, pose de doubles digicodes, etc.).

D'autres nuisances, qui ne sont pas attribuées principalement à la consommation de stupéfiants, ont aussi été relevées. Elles concernent les déchets (cannettes de bières et de bris de bouteille, les mégots de cigarettes et les emballages de nourriture et de boissons), les bruits (cris des noctambules, sirènes d'ambulance et de police, nettoyage des rues tôt le matin), la mendicité, le vandalisme et la prostitution.

Le recueil de la perception réalisé en **2024** dans le cadre de l'enquête en ligne montre que la situation est perçue globalement comme s'étant **dégradée** depuis l'ouverture de l'antenne ECS : 59% des

1 Contexte et objectifs

répondant-es estiment à cet effet qu'il y a davantage de problèmes depuis ces six derniers mois (soit depuis l'ouverture de l'antenne), 30% n'observent pas de changement, alors que seuls 11% voient une amélioration (légère ou importante) de la situation. Les problèmes perçus comme ayant surtout augmenté sont l'insécurité, les interactions non désirées, la présence de dealers ainsi que les cris et les bagarres, qui sont attribués à la consommation de stupéfiants. Les travaux de la place de la Riponne sont également mentionnés comme une source de nuisance particulièrement élevée.

Les habitant-es et les représentant-es des entreprises ont généralement exprimé des **avis divergents** dans le cadre des discussions de groupe. Alors que les habitant-es n'observent pas (ou très peu) de changements depuis l'ouverture de l'antenne ECS, à l'exception d'une légère amélioration de la propreté dans le quartier et d'une diminution des scènes de consommation dans l'espace public, les représentant-es des entreprises estiment que la situation s'est largement péjorée ces six derniers mois. Ils observent davantage de déchets, de bruits, de personnes consommatrices (y compris des nouveaux visages et des personnes menaçantes), de dealers, de scènes de consommation dans l'espace public, ainsi que de violences, impactant négativement leur sentiment de sécurité.

Les participant-es aux deux discussions de groupe se rejoignent en relevant une augmentation des scènes de consommation dans l'espace public lorsque l'antenne ECS est fermée (en particulier le dimanche et les jours fériés).

Les participant-es aux discussions de groupe et à l'enquête en ligne ont enfin été interrogés sur les **mesures** permettant d'**améliorer la qualité de vie** dans le quartier de la Riponne. Les deux mesures jugées les plus efficaces sont l'ouverture d'ECS dans d'autres villes du canton et l'élargissement des horaires de l'antenne à la Riponne. Elles sont suivies par une présence plus étendue de la police (surtout la nuit) et une présence plus étendue de professionnel·les de la santé et du social. La proposition de fermer l'antenne ECS à la Riponne est celle qui est jugée la moins efficace par les répondant-es à l'enquête en ligne.

1 Contexte et objectifs

La Ville de Lausanne a ouvert en 2024 une antenne de l'Espace de consommation sécurisé (ECS) à la Riponne, sous forme de projet pilote, afin d'offrir un lieu de consommation propre et protégé à proximité des consommatrices et consommateurs de stupéfiants. L'antenne de la Riponne ainsi que les mesures complémentaires mises en place (équipe sociale de rue et renforcement du programme de «petits jobs» pour le ramassage des déchets avec les consommatrices et consommateurs) poursuivent trois objectifs principaux : (a) réduire les risques sanitaires pour les consommateurs et consommatrices ; (b) réduire la consommation de stupéfiants dans l'espace public et (c) réduire le nombre de déchets abandonnés suite à la consommation. Le projet d'antenne vise donc une amélioration de la situation tant pour les consommatrices et consommateurs que pour le voisinage.

Comme base de décision pour pérenniser ce projet pilote, la Municipalité réalise, outre une évaluation des objectifs socio-sanitaires de l'antenne par Unisanté, un monitoring des problématiques de consommation dans l'espace public et de ses conséquences sur la qualité de vie et la cohabitation dans le quartier, comprenant un volet quantitatif (comptabilisation des seringues et de tout autre matériel de consommation usagé notamment) et un volet qualitatif.

Le volet qualitatif du monitoring s'appuie sur des **rencontres avec le voisinage** sous forme de discussions de groupe. Ces rencontres ont pour objectifs d'obtenir une compréhension précise de la situation vécue par le voisinage en lien avec la consommation de stupéfiants et l'évolution de la qualité de vie dans le quartier avant et après l'ouverture de l'antenne.

2 Méthodes utilisées pour la collecte des données

Une **première phase** de recueil de la perception du voisinage a eu lieu en décembre 2023. Celle-ci visait à établir la **situation de base**, avant l’ouverture de l’antenne, afin de pouvoir de suivre l’évolution de la qualité de vie dans le quartier après l’ouverture de l’antenne. Ces données ont été complétées par une courte enquête écrite auprès des personnes qui se sont inscrites pour prendre part aux discussions de groupe, mais qui, faute de place, n’ont pas pu y participer. La **deuxième phase** de collecte d’informations a, quant à elle, eu lieu en novembre 2024. Elle comprenait également des discussions de groupe et une enquête en ligne. Cette deuxième phase avait pour but d’appréhender l’**évolution de la situation dans le quartier**.

A noter que les résultats du monitoring de la qualité de vie dans le voisinage ne constituent pas une analyse ou un diagnostic du bureau BASS sur les problèmes en lien avec la consommation de stupéfiants dans le quartier de la Riponne. Pour ce faire, d’autres sources auraient dû être utilisées. Les résultats doivent ainsi uniquement être considérés comme un compte-rendu de la perception d’une partie du voisinage.

Après la présentation des méthodes utilisées pour la collecte des données (chapitre 2), le présent document s’attache aux informations recueillies lors de la phase 1 (chapitre 3) et de la phase 2 (chapitre 4). Le chapitre 5 présente enfin le bilan de la démarche et les options identifiées pour la restitution des résultats aux participant-es.

2 Méthodes utilisées pour la collecte des données

La perception du voisinage du quartier de la Riponne a été collectée par le biais de **discussions de groupe** et d’**enquêtes en ligne**. Pour ce faire, un courrier a été envoyé par la Ville de Lausanne en octobre 2023 à 2’678 habitant-es et 924 entreprises du quartier Riponne-Tunnel et à proximité directe, informant les destinataires de la démarche et des modalités pour s’inscrire aux séances de discussion. Au total, 101 habitant-es (3,8% des personnes adressées) et 40 représentant-es d’entreprises (4,3%) se sont inscrits. Le courrier mentionnait que la participation n’était pas garantie au vu du nombre de places limité et qu’un tirage au sort serait effectué.

Des séances séparées ont été prévues avec les habitant-es et avec les entreprises, l’expérience montrant que ces deux groupes expriment généralement des enjeux différents (lieu de travail / lieu de vie). Le **Tableau 1** présente une image synthétique des méthodes utilisées pour le recueil de la perception du voisinage et le nombre de participant-es.

Tableau 1: Méthodes utilisées pour le recueil de la perception du voisinage et nombre de participant-es

	Décembre 2023	Novembre 2024
Discussion de groupe	29	18
- avec les habitant-es	15	8
- avec les entreprises	14	10
Enquête en ligne	52	46
- auprès des habitant-es	39	35
- auprès des entreprises	13	11

Source: Elaboration BASS

Sélection des participant-es aux séances de discussion et présences

Le nombre maximum de participant-es aux discussions de groupe a été fixé à 20 pour chacune des séances, afin de permettre la mise en œuvre du concept d’animation (voir ci-dessous).

2 Méthodes utilisées pour la collecte des données

Pour sélectionner les participant-es aux **séances avec les habitant-es**, nous avons procédé à un échantillonnage stratifié, afin d'avoir un équilibre dans les groupes d'âge (18-34 ans ; 35-64 ans ; et 65 ans et plus) et dans les sexes. Après avoir été réparties dans les groupes d'âge et de sexe, les 101 personnes inscrites ont été tirées au sort. Les personnes qui se sont excusées avant la tenue des séances ont été remplacées lors d'un nouveau tirage au sort. En 2023, 23 personnes ont été invitées au total et 15 étaient effectivement présentes. En 2024, 28 personnes ont été invitées (avec une priorité accordée aux participant-es à la séance de 2023) et au total 8 personnes étaient effectivement présentes (dont 6 personnes qui avaient déjà participé à la séance de 2023).

Pour les **séances avec les entreprises**, nous avons procédé à un tirage au sort simple, en remplaçant également les personnes excusées par un nouveau tirage au sort. En 2023, 22 personnes ont été invitées au total et 14 ont été effectivement présentes. En 2024, 29 personnes ont été invitées (également avec une priorité accordée aux participant-es de 2023) et 10 ont été effectivement présentes (dont 8 personnes qui avaient déjà participé à la séance de 2023).

Déroulement des discussions de groupe

Les séances de discussion ont à chaque fois duré deux heures et s'appuyaient sur un concept d'animation élaboré par le BASS et validé par le mandant.

En **2023**, une introduction a été faite par le délégué à l'observatoire de la sécurité et des discriminations, qui a rappelé les principaux contours du projet pilote d'antenne de l'ECS et du monitoring. La discussion s'est ensuite focalisée sur les trois thèmes suivants :

- Bruits et déchets
- Consommation et deal dans l'espace public
- Sentiment de sécurité

Pour chaque thème, il a été demandé aux participant-es d'identifier les principales nuisances auxquelles elles et ils étaient confrontés dans leur quotidien (en lien ou non avec la consommation de stupéfiants), leur source et leur localisation géographique, ainsi que les effets de celles-ci sur leur quotidien. Il a ensuite été demandé aux participant-es d'auto-évaluer leur sentiment de sécurité et d'identifier les facteurs renforçant ce sentiment et ceux le réduisant. Différentes méthodes d'animation ont été utilisées : travail par deux, travail individuel, discussion libre et localisation des nuisances sur une carte géographique du quartier. Les séances se sont clôturées par un bilan de la part des participant-es.¹

En **2024**, la discussion était structurée en trois parties :

- Evolution de la situation générale dans le quartier de la Riponne depuis six mois ;
- Evolution des nuisances identifiées en 2023 : bruits, déchets, consommation et deal dans l'espace public, ainsi que l'évolution du sentiment de sécurité ;
- Mesures pour améliorer la qualité de vie dans le quartier.

A nouveau, différentes méthodes d'animation ont été utilisées. Une place plus importante a toutefois pu être laissée à la discussion libre, du fait du nombre moins élevé de participant-es aux discussions, ce qui avait été demandé à l'issue de la première phase des discussions par les participant-es et a effectivement été évalué de manière positive par elles et eux ainsi que par l'équipe d'animation.

¹ Les questions suivantes ont permis de guider la discussion : La façon de travailler / la façon dont la séance a été animée vous a-t-elle convenu ? Qu'est-ce qui a bien fonctionné selon vous ? Qu'est-ce qui a moins bien fonctionné ? Souhaiteriez-vous changer des choses en vue de la prochaine séance (méthode de travail, contenu, horaires, etc.) ?

3 Résultats du recueil de la perception en décembre 2023

Enquêtes en ligne pour les personnes inscrites non sélectionnées

Pour les personnes qui s'étaient inscrites aux séances de discussion mais qui n'ont pas pu y participer, la possibilité leur a été donnée de s'exprimer par écrit. Les liens vers l'enquête en ligne ont été transmis à la même période que la tenue des discussions de groupe, soit respectivement en décembre 2023 et en novembre 2024.

En **2023**, l'enquête en ligne comprenait quatre questions ouvertes et une question fermée (voir questionnaire en annexe). Au total, **52 personnes** (habitant-es et entreprises) sur les 112 qui ont reçu le lien vers l'enquête en ligne y ont répondu.

En **2024**, davantage de questions fermées par rapport aux questions ouvertes étaient prévues (voir questionnaire en annexe). En effet, le constat a été fait en 2023 que les réponses entre les différentes questions ouvertes étaient trop similaires, malgré des thématiques différentes. Au total, 46 personnes (habitant-es et entreprises) sur 120 personnes qui ont reçu le lien vers l'enquête en ligne y ont répondu.

3 Résultats du recueil de la perception en décembre 2023

Nous présentons ici les résultats du recueil de la perception du voisinage. Les sources utilisées sont les discussions de groupe et l'enquête en ligne. Les résultats portent sur les thématiques suivantes :

- déchets
- bruits
- regroupement des consommateur-trices et scènes de consommation dans l'espace public
- sentiment de sécurité
- effets des problèmes sur le quotidien des personnes interrogées
- autres thèmes importants pour les participant-es

Lorsque cela est possible, les informations collectées dans le cadre de l'enquête en ligne sont présentées pour compléter l'analyse.

3.1 Déchets

Les déchets sont perçus comme une nuisance importante dans les deux groupes de discussion ainsi que pour les participant-es à l'enquête en ligne.

Les trois types de déchets mentionnés comme les plus problématiques dans les groupes de discussion, c'est-à-dire qui produisent le plus de nuisances sur le quotidien des participant-es, sont les **seringues et autres matériels de consommation**, suivis des **excréments humains** et des **odeurs d'urine**. Les déchets liés à la **mendicité** (cartons, matelas, etc.) ont également été identifiés comme problématiques, mais uniquement dans le groupe de discussion réunissant des habitant-es. Les autres types de déchets identifiés comme une nuisance dans les deux groupes sont : les cannettes de bières et bris de bouteille, les traces de sang (sur des mouchoirs abandonnés et les vitrines), les poubelles et containers qui débordent, les mégots de cigarettes et les emballages de nourriture et de boissons. Dans l'enquête en ligne, les **seringues usagées** constituent également les déchets les plus cités, suivies des **excréments humains**.

Les répondant-es attribuent principalement la responsabilité de ces déchets aux personnes consommatrices de stupéfiants, mais aussi, bien que dans une moindre mesure, aux noctambules et fêtards.

Lorsqu'on leur demande s'ils notent des **différences temporelles** (dans la semaine ou dans l'année), les participant-es aux groupes de discussion indiquent une présence continue des déchets, avec une intensité légèrement plus marquée en fin de semaine.

Selon les participant-es, les déchets sont surtout **localisés** dans les secteurs suivants :

3 Résultats du recueil de la perception en décembre 2023

- Place de la Riponne
- Rue des Deux-Marchés
- Rue du Tunnel
- Place du Tunnel
- Place Arlaud (en particulier les escaliers reliant les places Riponne et Arlaud)
- Place Auberjonois
- Rue Haldimand
- Rue Chaucrau
- Rue Pré-du-Marché

3.2 Bruits

Les bruits ont également été mentionnés comme une nuisance importante, en particulier dans le groupe de discussion avec les habitant-es et dans l'enquête en ligne.

De manière plus marquée que pour les déchets, les nuisances sonores n'émanent qu'en partie des consommatrices et consommateurs de stupéfiants selon les participant-es aux séances de discussion. Lors des séances, d'autres sources de bruit ont en effet également été mentionnées, tels que les cris des noctambules, les sirènes d'ambulance et de police, le nettoyage des rues tôt le matin, les cloches d'église et le montage des stands du marché.

Parmi ces sources de bruit, la nuisance sonore identifiée comme la plus problématique lors des deux séances sont les **bagarres et les cris et hurlements**, qui sont dus, selon les participant-es, aux consommateurs et consommatrices de stupéfiants (souvent les mêmes personnes connues du voisinage, soit un groupe restreint de personnes qui font beaucoup de bruit), mais aussi, selon les quartiers, aux noctambules. A ces bruits s'ajoute l'abolement des chiens appartenant aux consommateurs et consommatrices, également mentionné comme une nuisance.

Selon les participant-es, les nuisances sonores sont surtout **localisées** dans les secteurs suivants pour celles émanant des consommateurs et consommatrices de stupéfiants:

- Place de la Riponne
- Rue du Tunnel
- Rue Haldimand
- Rue de la Madeleine

Le secteur de la Cité est, quant à lui, davantage touché par le bruit des noctambules.

Les bruits causés par les consommateurs et consommatrices de stupéfiants peuvent apparaître à tout moment (en semaine et en weekend, pendant la journée et la nuit), alors que ceux émanant des noctambules se concentrent sur la nuit (de minuit à 3 heures) en fin de semaine (dès le jeudi).

3.3 Regroupement de consommatrices et de consommateurs et scènes de consommation dans l'espace public

Selon les participant-es aux discussions de groupe, le regroupement de consommateurs et les scènes de consommation dans l'espace public ont augmenté ces dernières années, surtout pendant l'**été**. Les participant-es disent avoir l'impression que Lausanne attire des consommateurs et des consommatrices d'autres régions pendant cette saison. L'été 2023 a été mentionné comme le plus problématique de ces dernières années.

3 Résultats du recueil de la perception en décembre 2023

Depuis la fin de l'été 2023, les participant-es notent une **relative diminution des regroupements de consommatrices et de consommateurs** à la place de la Riponne, qu'elles et ils attribuent en partie au renforcement de la présence policière. Une partie des participant-es observe toutefois que cette diminution s'accompagne d'un **déplacement** des consommateurs vers d'autres quartiers (tels que le Valentin, la Borde, St-Laurent, la gare, voire le quartier sous-gare).

Concernant les **scènes de consommation dans l'espace public**, les participant-es indiquent qu'elles sont particulièrement visibles en été. Une diminution depuis août 2023 a également été constatée. Les participant-es mentionnent comme explications possibles : l'éclairage ajouté aux endroits couverts, le renforcement de la présence policière et la présence de l'équipe sociale de rue.

Les **zones** où des scènes de consommation dans l'espace public ont été observées par les participant-es sont :

- Place de la Riponne (en particulier dans les WC publics et sous le bâtiment administratif)
- Escaliers reliant la place de la Riponne à la place Arlaud
- Rue des Deux-Marchés (en particulier vers la fontaine en-haut de la rue)
- Place Auberjonois
- Escaliers du Marché (dans le petit parc en-haut)

Les scènes de consommation peuvent être observées toute la semaine (pas de différences notables entre la semaine et le weekend) et toute la journée.

Les scènes de deal sont également observées tous les jours et toute la journée pour ce qui concerne la consommation régulière et intensive. Le week-end, une augmentation du deal est constatée pour le public des noctambules.

3.4 Effets de la consommation de stupéfiants dans le quartier de la Riponne sur le quotidien du voisinage

Lorsqu'on leur demande quels sont les effets de la présence de consommation de stupéfiants dans le quartier, les participant-es mentionnent que cela suscite beaucoup d'émotions : insécurité, inquiétude, peur, malaise, honte, agacement, colère, hypervigilance, stress, aussi tristesse et peine pour les consommateurs.

Certain-es participant-es indiquent par ailleurs **modifier leur parcours** pour éviter des regards, éviter de se faire aborder ou interpellé, ou encore disent éviter certaines zones, notamment de nuit. Certains endroits sont ainsi jugés inaccessibles par le voisinage interrogé, car occupés. Les regroupements provoquent ainsi un sentiment de perte d'accessibilité à l'espace public.

Il a également été fait mention de devoir **changer ses habitudes** : s'assurer que la porte du hall soit fermée, sortir les poubelles moins souvent, ne plus se faire livrer les colis à la maison, ne plus pouvoir travailler à la maison à cause de bruit. Une partie des participant-es estime être victime de **harcèlement**, du fait qu'elles et ils sont interpellés plusieurs fois par jour pour de l'argent ou du deal. Certaines personnes ont aussi rapporté avoir été choquées par des scènes violentes. En revanche, d'autres participant-es estiment que ce type de contact est beaucoup moins intrusif et dérangeant que le harcèlement de rue par exemple, et disent se sentir protégé-es par la présence de dealers et de consommateurs, en particulier la nuit.

Les représentant-es des entreprises relèvent, quant à eux, la **mauvaise image** donnée par ces déchets pour le commerce, ainsi que l'impact sur l'ambiance générale du personnel et des client-es. Cela engendre aussi des **frais supplémentaires pour le nettoyage** et **pour la sécurité** (les participant-es mentionnent par exemple avoir dû engager du personnel de sécurité ou installer un deuxième digicode pour l'entrée au

3 Résultats du recueil de la perception en décembre 2023

bâtiment et avoir subi des vols et de la déprédation de leur matériel). Cela entraîne une difficulté accrue à recruter du personnel et de devoir éventuellement sensibiliser spécifiquement son personnel. Cela a aussi des effets sur les client-es, qui seraient moins nombreux, et mènerait donc à une baisse du chiffre d'affaires.

Comme présenté ci-dessous dans le **Tableau 1**, les réponses de l'**enquête en ligne** montrent que parmi les problèmes mentionnés, la peur ou le sentiment d'insécurité est l'élément le plus cité. Les répondant-es spécifient notamment comme insécurisant le fait d'être interpellé-es, le fait d'assister à des bagarres, et plus généralement d'être dans un climat de violence et d'agressivité. Le sentiment d'impuissance, de tristesse, soit un sentiment plutôt d'empathie, arrive rapidement derrière. Ce sont clairement les deux effets les plus forts. Les effets sur les modes/rythmes de vie (sommeil, évitement de lieux, vigilance) sont moins fréquemment cités.

Tableau 2: Quels sont les effets de la consommation et du deal de stupéfiants sur votre quotidien ?

Nb de citations dans l'enquête en ligne	Quels sont les effets de la consommation et du deal de stupéfiants sur votre quotidien ?
10-15 citations	sentiment d'insécurité / peur sentiment de tristesse, impuissance
5-10 citations	colère manque de sommeil
2-5 citations	vigilance, stress évitement de certains lieux

Source: Elaboration BASS, enquête en ligne auprès des personnes inscrites aux discussions de groupe qui n'ont pas pu y participer

3.5 Sentiment de sécurité

Lorsqu'on leur demande dans quelle mesure les participant-es aux séances de discussion se sentent en sécurité dans le quartier de la Riponne, les réponses font émerger deux groupes principaux et de taille similaire : le groupe des personnes qui se sentent plutôt en sécurité, et le groupe des personnes qui se sentent des fois en sécurité et des fois en insécurité. Si on regarde ce résultat à la lumière des statistiques dans ce domaine, le sentiment de sécurité semble ici plus faible.²

Lorsqu'on leur demande quels éléments génèrent selon eux un **sentiment d'insécurité** dans le quartier de la Riponne, les participant-es aux discussions de groupe mentionnent les éléments suivants : le comportement imprévisible des personnes toxicodépendantes, le regroupement des consommateurs et de dealers, les bagarres, le manque de lumière la nuit, la mendicité et le harcèlement de rue. De l'autre côté, les éléments qui génèrent un **sentiment de sécurité** sont : l'éclairage nocturne, la présence de passants et la présence dans la rue de professionnel-les du domaine social. A noter que la présence de la police et la présence des dealers sont à la fois citées comme élément générant de la sécurité et de l'insécurité.

3.6 Autres thématiques importantes pour les personnes interrogées

Il a été demandé aux participant-es si elles ou ils identifiaient, en-dehors des thématiques discutées, d'**autres problèmes** importants en lien avec la qualité de vie dans le quartier. Les problèmes qui ressortent sont la **mendicité** (et ce dans les deux groupes) et le **vol à l'étalage** (dans un seul groupe). Dans l'enquête en ligne, les autres problèmes identifiés sont la mendicité, le vandalisme et les vols, et la prostitution.

² Selon les données collectées dans le cadre de l'Enquête sur les revenus et les conditions de vie, (SILC), 64,3% de la population résidente de 16 ans ou plus se sent en sécurité dans la région lémanique.

3 Résultats du recueil de la perception en décembre 2023

Ces thématiques pourront être incluses lors de la deuxième phase des séances de discussion prévue après l'ouverture de l'antenne d'ECS.

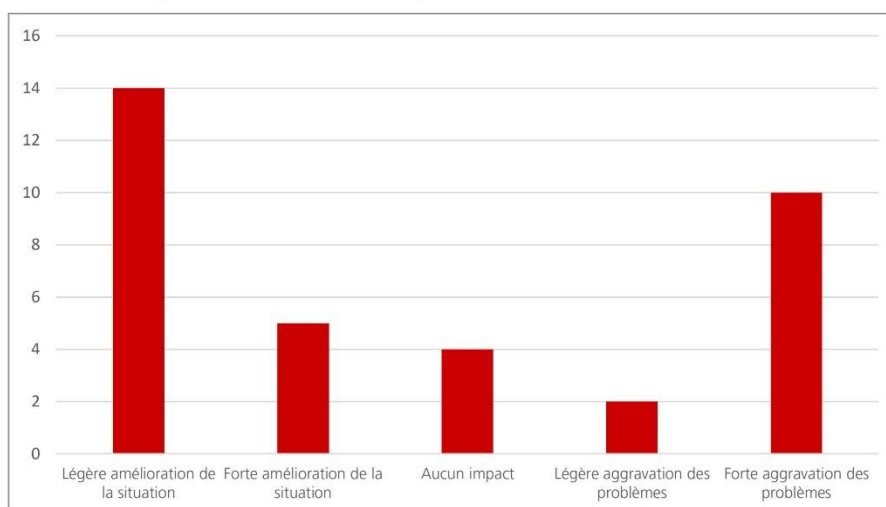
3.7 Effets supposés de l'ouverture de l'antenne ECS par les personnes interrogées

Lorsqu'on leur demande quel sera l'impact de l'ouverture d'une antenne de l'ECS à la Riponne **sur les regroupements de consommateurs et consommatrices**, environ la moitié des participant-es aux séances de discussion estime qu'il y aura une légère amélioration (surtout parmi les habitant-es). Un nombre plus faible de personnes (environ un quart) estime qu'il n'y aura pas d'impact et d'autres encore (environ un sixième) estiment qu'il y aura une forte aggravation (surtout parmi les représentant-es des entreprises). Les personnes escomptant une forte aggravation pensent que l'antenne de l'ECS va attirer davantage de consommateurs et consommatrices dans le quartier.

Concernant l'impact de l'ouverture de l'antenne **sur les scènes de consommation dans l'espace public**, une majorité des participant-es estime qu'il y aura une légère amélioration de la situation (soit une réduction des scènes de consommation dans l'espace public), et environ un tiers pense qu'il n'y aura pas d'impact.

Pour ce qui est des répondant-es à l'**enquête en ligne**, la question posée était plus générale, à savoir l'impact sur la situation dans le quartier. Comme le montre la **Figure 1**, deux grands groupes se dessinent parmi les 35 réponses à cette question : d'un côté, les personnes qui considèrent qu'il y aura une légère amélioration de la situation et celles qui pensent qu'il y aura une forte aggravation des problèmes. La perception oscille donc entre espoir et doute, sans que l'on puisse identifier une tendance claire.

Figure 1: « Selon vous, quel sera l'impact de l'ouverture d'une antenne de l'Espace de consommation sécurisé (ECS) à la Riponne sur la situation dans le quartier ? »



Source: Elaboration BASS, Enquête en ligne auprès du voisinage, décembre 2023 (n=52, dont 17 n'ayant pas répondu à la question)

4 Résultats du recueil de la perception en novembre 2024

4 Résultats du recueil de la perception en novembre 2024

Le recueil de la perception du voisinage en novembre 2024 s'appuie sur deux discussions de groupe (une avec les habitant-es et une avec les entreprises) et une enquête en ligne.

Les résultats concernent l'évolution sur ces six derniers mois de la situation générale dans le quartier de la Riponne, l'évolution de certains éléments spécifiques, comme les déchets, le bruit, les scènes de consommation dans l'espace public et la présence de dealers, l'évolution du sentiment de sécurité, et enfin les mesures d'amélioration de la qualité de vie dans le quartier de la Riponne.

4.1 Evolution de la situation générale

Nous avons demandé aux habitant-es et aux entreprises du voisinage de donner leur avis sur l'évolution de la situation générale dans le quartier de la Riponne depuis six mois. Les réponses diffèrent selon la source d'information.

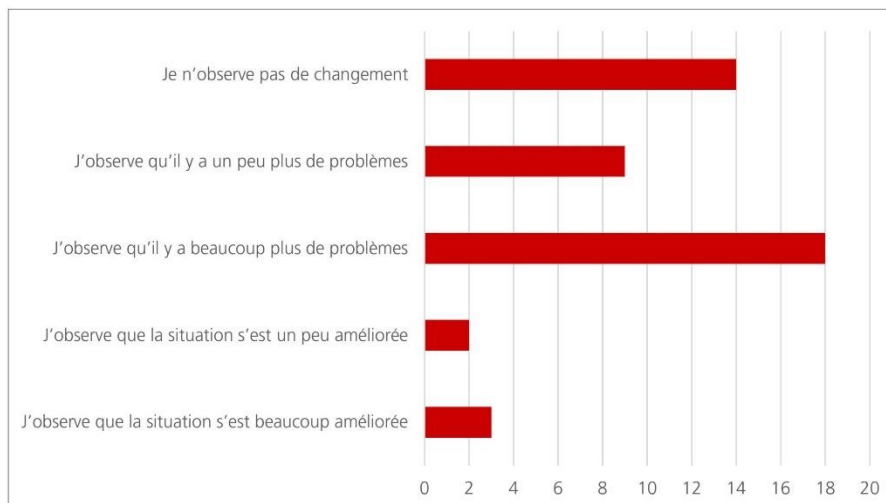
La majorité des participant-es à la **discussion de groupe avec les habitant-es** n'observent soit pas de différence, soit une légère amélioration de la situation générale. Seule une minorité estime que la situation s'est légèrement dégradée, personne en revanche ne pense que la situation s'est fortement dégradée. Les principales améliorations relevées sont la réduction des scènes de consommation dans l'espace public et des rues légèrement plus propres, avec moins de déchets. Les animations estivales à la place du Tunnel ont également été relevées comme positives. Les problèmes relevés concernent, quant à eux, le fait d'être sollicités par des dealers dans l'espace public, les bruits et les cris ainsi que l'augmentation de la mendicité.

En revanche, la majorité des participant-es à la **discussion avec les entreprises** observent une importante augmentation des problèmes dans le quartier de la Riponne ces six derniers mois, qu'ils attribuent à l'ouverture de l'antenne de l'ECS. Personne ne note d'amélioration de la situation. Les participant-es mentionnent à cet effet que les mois d'été ont surtout été catastrophiques en termes de nuisances. Les problèmes observés concernent l'augmentation du sentiment d'insécurité (de jour et de nuit), en particulier le personnel qui s'est fait menacer ou agresser, l'augmentation des déchets et de la saleté, l'augmentation du nombre de consommateur-trices et de dealers, y compris la présence de nouveaux visages (ce qui est aussi observé dans le groupe de discussion avec les habitant-es) et l'augmentation de la violence. Il est toutefois intéressant de relever que les participant-es représentant les commerces, qui ne se trouvent pas à proximité immédiate de la Riponne, disent ne pas être impactés par l'ouverture de l'antenne. Les participant-es de la discussion avec les entreprises expriment globalement une colère et une déception à l'égard des décisions prises par la Municipalité.

Les résultats de l'**enquête en ligne** montrent, quant à eux, que la majorité des répondant-es estime que la situation générale dans le quartier s'est détériorée ces six derniers mois (**Figure 2**). Si on regroupe les catégories « un peu plus de problèmes » et « beaucoup plus de problèmes » : 59% des personnes interrogées estiment qu'il y a davantage de problèmes, 30% n'observent pas de changement et 11% voient une amélioration légère ou importante.

4 Résultats du recueil de la perception en novembre 2024

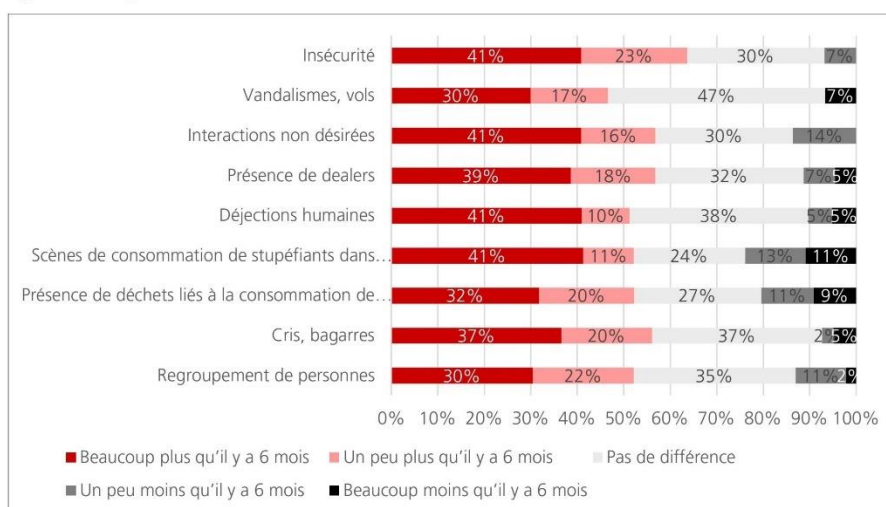
Figure 2: Perception de l'évolution de la situation générale dans le quartier de la Riponne ces derniers six mois



Source: Elaboration BASS, Enquête en ligne auprès du voisinage, novembre 2024 (n=46)

Dans l'enquête en ligne, les **problèmes** perçus comme ayant surtout **augmenté** (Figure 3) sont l'insécurité, les interactions non désirées, la présence de dealers, les cris et les bagarres. En revanche, il n'y a pas de différence observée par la majorité des répondant-es concernant les actes de vandalisme et de vols.

Figure 3: Perception de l'évolution de différents éléments ces 6 derniers mois



Source: Elaboration BASS, Enquête en ligne auprès du voisinage, novembre 2024 (n=46)

4 Résultats du recueil de la perception en novembre 2024

Un constat commun ressort par ailleurs des trois sources utilisées: les **nuisances en lien avec les travaux** (de la place du Tunnel cet été et de la Riponne actuellement) s'ajoutent à une situation déjà relativement tendue.

4.2 Déchets

Il ressort de la **discussion avec les habitant-es** le constat d'une légère réduction des déchets liés à la consommation, en particulier dans les escaliers reliant les places Arlaud et Riponne et dans la rue des Deux-Marchés, qui avaient été identifiés comme particulièrement problématiques en 2023. Les participant-es observent moins de seringues usagées ou d'objets ensanglantés notamment. Cette amélioration est imputée à un passage plus régulier de la voirie dans ces lieux.

Lors de la **discussion avec les entreprises**, les participant-es relèvent au contraire une augmentation des déchets liés à la consommation de stupéfiants, surtout à la place de la Riponne. Par ailleurs, un changement de type de matériel est observé : moins de seringues, mais davantage d'aluminium, de boulettes, de pipes et de déchets plastiques qu'ils attribuent à l'évolution des produits consommés (réduction de l'héroïne et augmentation du crack). De l'avis des participant-es, la voirie nettoierait moins souvent la place de la Riponne en raison des travaux.

4.3 Bruits

Les **habitant-es** et les **entreprises** ayant participé aux discussions de groupe constatent une augmentation des nuisances sonores, qu'ils attribuent à une détresse accrue des consommatrices et des consommateurs, qui crient et se bagarrent davantage. La consommation de crack semble en être une raison. Les représentant-es des entreprises observent une augmentation de l'agressivité de la part des consommateur-trices. Concernant le nombre de consommateur-trices présents à la Riponne, certains habitant-es ont mentionné lors de la discussion observer une augmentation, alors que d'autres observent plutôt la présence de nouvelles personnes consommatrices qui font plus de bruit, sans être plus nombreuses. Les participant-es aux deux groupes de discussion constatent une augmentation des cris la nuit, avec une diminution la journée en raison des travaux. Les pics des nuisances ont toujours lieu en été, et de manière générale les jours sans pluie (indépendamment de la température).

Par ailleurs, les participant-es aux deux discussions de groupe se rejoignent pour dire que les travaux à la Riponne et au Tunnel constituent une nuisance sonore importante. Les habitant-es relèvent en outre que des travaux très bruyants ont lieu la nuit.

4.4 Scènes de consommation dans l'espace public et présence des dealers

Lors de la discussion avec les habitant-es, les participant-es constatent une diminution des scènes de consommation de stupéfiants à la Riponne avec l'ouverture de l'antenne ECS, mais qui s'explique aussi en partie par les travaux qui incitent les personnes à se déplacer, en particulier en direction de la place du Tunnel. Les habitant-es voient moins de gens qui se piquent mais parfois des gens qui inhalent du crack avec une pipe. Cet avis n'est pas partagé par les participant-es à la discussion avec les entreprises : ceux-ci mentionnent observer une croissance des scènes de consommation ces six derniers mois et relèvent que des consommatrices et des consommateurs n'hésitent pas à consommer en pleine journée devant la devanture de leur commerce.

Les participant-es aux deux discussions de groupe se rejoignent en observant des différences lorsque **l'ECS est fermé** (en particulier dimanche et jours fériés) : à ces moments-là, les scènes de consommation dans

4 Résultats du recueil de la perception en novembre 2024

L'espace public sont plus fréquentes et certains habitant-es disent rencontrer des personnes toxicomanes à l'intérieur de leurs bâtiments. Les représentant-es des entreprises observent, quant à eux, des scènes de consommation dans l'espace public y compris lorsque l'ECS est ouvert, qu'ils attribuent à une importante affluence du lieu (les consommateurs-trices n'arriveraient ainsi pas à attendre lorsque les places sont prises). Globalement, les commerçants estiment que les scènes de consommation sont plus courantes, dans plus d'endroits différents et à plus d'heures différentes dans la journée qu'il y a six mois.

Les commerçants ayant participé à la discussion disent par ailleurs observer de nouvelles personnes consommatrices, qui leur étaient inconnues. Certains mentionnent à cet effet que ces personnes viennent d'Yverdon, de Genève, mais aussi de France voisine, notamment d'Annemasse.

Concernant les **dealers**, bien que leur présence soit continue, les habitant-es estiment qu'ils sont plus discrets notamment du fait de la présence accrue de la police et des travaux à la place de la Riponne, qui impliquent de devoir partager l'espace avec les autres utilisateurs et utilisatrices.

Les participant-es à la discussion avec les **entreprises** constatent une augmentation du nombre de dealers et une diversification des profils, avec l'apparition de dealers-consommateurs, qui ont des profils différents des consommateurs connus qui dealent un petit peu par eux-mêmes. Contrairement aux habitant-es, les représentant-es des entreprises n'estiment pas que les dealers se sentent moins à l'aise, et notent au contraire l'apparition de certains dealers plus violents. Ils dénoncent en outre la tolérance de la police à l'égard du deal autour de l'ECS.

4.5 Sentiment de sécurité

L'évolution du sentiment de sécurité est perçue différemment selon les personnes interrogées. La plupart des habitant-es mentionnent lors de la discussion de groupe ne pas remarquer de changement dans leur sentiment de sécurité depuis l'ouverture de l'antenne ECS, voire une légère amélioration. La présence plus régulière de la police et les activités sur les places de la Riponne et du Tunnel sont perçues comme positives. Comme lors du recueil d'information en 2023, toutefois, la présence policière n'est pas perçue uniquement de manière positive. Elle peut aussi être ressentie comme insécurisante par certaines personnes interrogées. D'autres éléments sont par ailleurs mentionnés comme sources d'insécurité, tels que les fê-tards ou les rues vides. Mais globalement, les participant-es à la discussion avec les **habitants** mentionnent se sentir bien dans leur quartier et aiment y vivre.

La plupart des participant-es à la discussion avec les **entreprises** se sentent en revanche moins en sécurité depuis six mois, alors que quelques participant-es ne notent pas de différence. Les participant-es attribuent cette perte de sécurité à l'augmentation de la violence. Des représentant-es de commerce mentionnent comme exemples les menaces reçues par le personnel et des violences à l'égard de la clientèle (agressions et vols), ce qui n'arrivait pas avant l'ouverture de l'antenne. Le sentiment d'insécurité est plus fort la nuit, notamment en raison de l'absence de la police, mais il est aussi présent durant la journée.

La fermeture du bar la Superette depuis août est par ailleurs relevée comme négative par les participant-es aux deux groupes de discussions, qui déplorent que l'espace laissé vide est désormais occupé par des consommateur-trices et des dealers, ce qui conduit à une ambiance plus « glauque ». Dans le même sens, le déplacement du marché en raison des travaux est également perçu comme négatif. Les travaux entraînent en outre une réduction des cheminements possibles pour éviter les lieux de regroupement des consommateur-trices et des dealers et une diminution de l'espace disponible avec pour effet une concentration des personnes concernées par le deal et la consommation aux abords directs de l'antenne. L'ouverture d'un espace de consommation à proximité d'une garderie est enfin relevée comme une source d'inquiétude pour une partie des participant-es.

4 Résultats du recueil de la perception en novembre 2024

4.6 Effets de l’ouverture de l’antenne d’ECS

Selon les participant-es à la discussion avec les **habitant-es**, l’ouverture de l’antenne d’ECS à la Riponne n’a pas eu beaucoup d’effets. Cela est ressenti comme une déception, car les participant-es espéraient une réduction des nuisances en lien avec la consommation de stupéfiants, qui n’a pas eu lieu. L’effet de l’ouverture de l’antenne de l’ECS est perçu comme plutôt neutre dans ce groupe de discussion : très peu d’améliorations sont observées, mais pas non plus de péjoration de la situation.

Les participant-es à la discussion avec les **commerces** craignaient, quant à eux, un appel d’air avant son ouverture, et qui s’est confirmé selon les personnes interrogées. Ces dernières relèvent par ailleurs que l’antenne n’arrive pas à absorber l’importante demande, ce qui entraîne des consommations dans l’espace public lorsque les places sont occupées à l’antenne.

Les **horaires d’ouverture** de l’ECS ont en outre été critiquées dans les deux groupes de discussions, du fait que les consommations sont effectuées dans l’espace public lorsque le local est fermé.

4.7 Mesures pour améliorer la qualité de vie dans le quartier de la Riponne

Les participant-es aux discussions de groupe et à l’enquête en ligne ont été interrogés sur les mesures qui devraient être mise en place pour améliorer la qualité de vie dans le quartier de la Riponne.

Lors des discussions de groupe (**Tableau 3**), il a été demandé aux participant-es de proposer des mesures. Ces propositions ont ensuite été soumises au vote (chaque participant-e disposant de trois voix). Les trois propositions qui recueillent le plus de votes lors de la discussion avec les **habitant-es** sont l’élargissement des horaires de l’antenne ECS (avec une ouverture après 21h, le dimanche et les jours fériés), le réaménagement de la place de la Riponne et la présence de correspondant-es de nuit. Il est intéressant de relever à cet effet que les participant-es n’étaient pas informés du déploiement de correspondant-es de nuit à Lausanne et n’en avaient jamais vu dans le quartier de la Riponne, alors qu’ils connaissaient leur existence à Genève. L’absence de maison de quartier dans l’hypercentre (Riponne et alentours), qui proposerait des activités transgénérationnelles comme cela est le cas dans plusieurs quartiers de la ville, est également regrettée.

Les trois propositions qui recueillent le plus de votes lors de la discussion avec les **entreprises** sont l’occupation de l’espace public par des activités organisées par la Ville, le déplacement de l’antenne ECS dans d’autres quartiers moins fréquentés de la ville et le fait de prendre davantage en compte l’avis du voisinage lors de projets impactant la vie de quartier.

Tableau 3: Mesures d’amélioration de la qualité de vie dans le quartier proposées lors des discussions

Mesures proposées par les habitant-es	Votes
Elargir les horaires d’ouverture de l’antenne ECS (après 21h, dimanche, jours fériés)	6
Réaménager la place de la Riponne	4
Présence de modérateurs pour le bruit la nuit/ correspondants de nuit (comme à Genève)	4
Plus d’espaces de rencontre publics ouverts (tables, échecs, cafés, bar, événements, etc.)	3
Plus de sanctions des dealers (prison, renvoi, etc.)	3
Présence policière aussi la nuit et le dimanche	2
Plus de prévention visible dans l’espace public	1
Plus d’accompagnateurs sociaux dans les rues	0
Insertion socioprofessionnelle / occupation des dealers	0
Mesures proposées par les entreprises	
Favoriser l’occupation de l’espace public par des activités, des espaces de vie	7
Déplacer le local de consommation	5

5 Bilan de la démarche et restitution des résultats

Accorder plus d'importance et d'écoute au voisinage plutôt qu'aux consommateurs/dealers	4
Encadrement et accompagnement plus important des consommateurs	3
Légalisation des drogues et distribution par l'état	3
Ouvrir l'ESC 24/24 7j/7 avec sécurité	2
Fermer la « scène officieuse » de consommation (toilettes et string de la Riponne)	2
Remettre les places de parc à la place du Tunnel	1
Soigner les toxicomanes plutôt que faciliter la consommation	0
Plus de pouvoir à la police	0
Plus de réactivité des politiques pour répondre aux besoins	0

Source: Elaboraiton BASS; Discussions de groupe avec les habitant-es et les entreprises, novembre 2024.

Dans l'enquête en ligne, il a été demandé aux participant-es d'évaluer les effets de neuf mesures listées sur la qualité de vie dans le quartier de la Riponne (avec un choix de réponse entre « effet très positif », « effet plutôt positif », « pas d'effet », « effet plutôt négatif » et « effet très négatif »). Les résultats montrent (**Tableau 4**) que l'ouverture d'ECS dans d'autres villes du canton et l'élargissement des horaires de l'ECS de la Riponne sont les deux mesures jugées les plus efficaces par les répondant-es. Elles sont suivies à égalité par l'augmentation de la présence policière et l'augmentation de la présence de professionnel·les de la santé et du social. La fermeture de l'antenne de la Riponne est la proposition perçue comme la moins efficace.

Les répondant-es à l'enquête pouvaient également faire des propositions de mesures. Les propositions concernent notamment le fait de réprimer davantage le deal de stupéfiants, de déployer des correspondants de nuit, de consulter davantage les habitant-es, d'offrir plus de places pour loger les sans-abris, d'organiser des animations dans le quartier ou encore de légaliser la vente de drogues dures.

Tableau 4: Effets des mesures sur la qualité de vie dans le quartier de la Riponne

Mesures	Effet très ou plutôt positif
Ouverture d'antennes ECS dans d'autres villes du canton	80%
Elargissement des horaires de l'antenne ECS à la Riponne	73%
Présence policière plus étendue	59%
Présence plus étendue de professionnels de la santé et du social	59%
Organisation d'événements culturels, sportifs et sociaux dans l'espace public	55%
Meilleur éclairage public durant la nuit	51%
Ouverture de plus de lieux publics (terrasses, bars, restaurants)	49%
Réaménagement de la place de la Riponne (avec plus d'arbres et de bancs par exemple)	48%
Fermeture de l'antenne ECS à la Riponne	38%

Pour la formulation de la question et les possibilités de réponses, voir questionnaire en annexe (Enquête en ligne 2024, question 3). Les réponses « effet très positif » et « effet plutôt positif » ont été regroupées ici.

Source: Elaboration BASS, Enquête en ligne auprès du voisinage de la Riponne, novembre 2024

5 Bilan de la démarche et restitution des résultats

Un bilan intermédiaire a été tiré à la suite de la première phase de la démarche (collecte de la perception avant l'ouverture de l'antenne) en décembre 2023, dont les enseignements ont permis de réadapter

5 Bilan de la démarche et restitution des résultats

quelque peu les étapes prévues, notamment le fait de réduire le nombre de séances de discussion³. Un bilan final est, quant à lui, réalisé en novembre 2024.

Globalement, la démarche choisie s'est révélée pertinente, en particulier en raison de la complémentarité des sources d'information utilisées. Les résultats de l'enquête en ligne, avec un nombre plus important de personnes consultées, permettent d'une part de confirmer des tendances observées dans le cadre des discussions de groupe. D'autre part, les discussions de groupe offrent une image plus précise et détaillée de la situation et une meilleure compréhension du vécu du voisinage.

De manière plus détaillée, les **enseignements** que nous tirons de la démarche de recueil de la perception du voisinage de la Riponne sont les suivants :

- La prise de contact initiale par la Municipalité⁴ a suscité des frustrations et incompréhensions chez certaines personnes qui s'étaient inscrites pour participer aux discussions et qui non pas été tirées au sort. Nous estimons important de considérer cet aspect dans le cadre de la réflexion sur la forme de la **restitution des résultats** (voir ci-dessous). En effet, afin de réduire cette frustration, une invitation de toutes les personnes ayant manifesté un intérêt à participer à la démarche à une séance de restitution pourrait être envisagée, soit environ 140 personnes (101 habitant-es et 40 représentant-es d'entreprises).
- Les discussions menées ont été globalement **constructives** : les participant-es ont mentionné leur satisfaction quant aux contenus et au déroulement des groupes de discussion. De manière générale, il ressortait une compréhension de la problématique de la consommation de stupéfiants, et une compréhension de la difficulté à trouver des solutions. Une seule des quatre discussions (avec les représentant-es des entreprises en 2024) a été plus difficile à mener, en raison de la colère des participant-es.
- Un souhait général a été exprimé par les personnes interrogées (que ce soit dans le cadre des discussions de groupe ou de l'enquête en ligne) d'être davantage **impliquées** dans les décisions qui les impactent. Les personnes interrogées expriment par ailleurs le souhait d'avoir un suivi de la démarche entreprise et un dialogue avec la Municipalité. Ces éléments sont également à considérer dans le cadre de la réflexion sur la forme de la restitution des résultats aux participant-es.
- La première **enquête en ligne** avait été conçue pour que les répondant-es puissent s'exprimer de manière large et libre (quatre questions ouvertes), ce qui a amené des doublons dans les réponses. Cela a été corrigé dans le cadre de la deuxième enquête en ligne, qui comprenait davantage de questions fermées, facilitant l'analyse des réponses et offrant davantage de possibilités de comparaisons. Il serait en outre intéressant d'élargir la diffusion de l'enquête en ligne à tous les habitant-es de la Ville de Lausanne, afin de comparer des éléments entre les quartiers, notamment le sentiment de sécurité et les nuisances ressenties. Une telle enquête pourrait aussi inclure d'autres thématiques (sous forme d'un diagnostic de la qualité de vie) et être reproduite à intervalles réguliers afin d'appréhender l'évolution de la situation.
- Enfin, et pour compléter la perception du voisinage, il serait important de **recueillir l'avis de professionnel·les** qui ont un regard sur la situation, en particulier l'équipe sociale de rue ou les deux partenaires de la Ville pour les « petits jobs » de ramassage des déchets et de nettoyage des WC (Macadam de la

³ Lors de cette première phase, il a été possible de recueillir un nombre important de données sur les diverses thématiques en lien avec la qualité de vie dans le quartier de la Riponne et ainsi d'obtenir une image large des nuisances vécues. Cette première étape a ainsi représenté une opportunité pour le voisinage d'exprimer son avis et en quelque sorte de faire le tour de la thématique. Afin de ne pas créer une lassitude auprès des participant-es, nous avons proposé de réduire le nombre de séances de discussions prévues après l'ouverture de l'antenne ; soit une séance au lieu de deux.

⁴ A noter que le courrier envoyé aux habitant-es et aux entreprises pour les inviter à participer aux discussions de groupe mentionnait explicitement que le nombre de participant-es était limité et qu'un tirage au sort serait effectué.

5 Bilan de la démarche et restitution des résultats

Fondation Mère Sofia et SYSTMD). Nous partons du principe que cette collecte d'avis est réalisée dans le cadre de l'évaluation d'Unisanté.

Restitution des résultats

Dans les démarches impliquant une participation active, comme cela a été le cas pour les discussions de groupe, et dans une moindre mesure pour l'enquête en ligne, une restitution des résultats aux participant-es est généralement prévue. Ainsi, la tenue d'une séance de restitution a été communiquée aux participant-es des discussions de groupe. Comme mentionné dans les enseignements tirés dans le cadre du bilan, une attente de la part des participant-es a en outre été exprimée pour être davantage impliqués dans la démarche et de pouvoir dialoguer avec la Municipalité.

Annexes

BASS

A-1 Questionnaires**A-1.1 Enquête en ligne 2023**

1. Quels sont les principaux problèmes en lien avec la consommation et le deal de stupéfiants que vous observez dans le quartier de la Riponne et des environs ?
2. Quels sont les autres problèmes importants auxquels vous êtes confrontés dans le quartier de la Riponne et des environs ?
3. Quels sont les effets de la consommation et du deal de stupéfiants sur votre quotidien ?
4. Selon vous, quel sera l'impact de l'ouverture d'une antenne de l'Espace de consommation sécurisé (ECS) à la Riponne sur la situation dans le quartier ? *[Une seule réponse possible]*
 - Il n'y aura aucun impact.
 - Il y aura une légère aggravation des problèmes.
 - Il y aura une forte aggravation des problèmes.
 - Il y aura une légère amélioration de la situation.
 - Il y aura une forte amélioration de la situation.
 - Je ne sais pas / je ne souhaite pas répondre
5. Souhaitez-vous mentionner encore quelque chose en lien avec votre perception de la situation dans le quartier ?

A-1.2 Enquête en ligne 2024

1. Selon votre propre observation, comment la **situation générale** dans le quartier de la Riponne a évolué ces derniers 6 mois ? *[Une seule réponse possible]*
 - Je n'observe pas de changement depuis 6 mois.
 - J'observe qu'il y a un peu plus de problèmes depuis 6 mois.
 - J'observe qu'il y a beaucoup plus de problèmes depuis 6 mois.
 - J'observe que la situation s'est un peu améliorée depuis 6 mois.
 - J'observe que la situation s'est beaucoup améliorée depuis 6 mois.
 - Je ne sais pas / je ne souhaite pas répondre
- 1a. *(uniquement pour les réponses (b) et (c))* : Vous observez une aggravation de la situation dans le quartier de la Riponne depuis 6 mois. Pouvez-vous citer des exemples concrets ?
- 1b. *(uniquement pour les réponses (d) et (e))* : Vous observez une amélioration de la situation dans le quartier de la Riponne depuis 6 mois. Pouvez-vous citer des exemples concrets ?

Annexes

2. Selon votre propre expérience, comment les **éléments suivants** ont-ils évolué ces 6 derniers mois ?

	Beaucoup plus qu'il y a 6 mois	Un peu plus qu'il y a 6 mois	Pas de différence	Un peu moins qu'il y a 6 mois	Beaucoup moins qu'il y a 6 mois	Je ne sais pas
Regroupement de personnes						
Cris, bagarres						
Présence de déchets liés à la consommation de stupéfiants (seringues usagées, etc.)						
Scènes de consommation de stupéfiants dans l'espace public						
Déjections humaines						
Présence de dealers						
Interactions non désirées						
Vandalismes, vols						
Insécurité						

3. Nous aimerions savoir quelles mesures permettraient d'**améliorer la situation**. Veuillez indiquer quels seraient, selon vous, les effets des mesures suivantes sur la qualité de vie dans le quartier de la Riponne :

	Effet très positif	Effet plutôt positif	Pas d'effet	Effet plutôt négatif	Effet très négatif	Je ne sais pas
Présence policière plus étendue						
Présence plus étendue de professionnels de la santé et du social						
Meilleur éclairage public durant la nuit						
Réaménagement de la place de la Riponne (avec plus d'arbres et de bancs par exemple)						
Ouverture de plus de lieux publics (terrasses, bars, restaurants)						
Organisation d'événements culturels, sportifs et sociaux dans l'espace public						
Elargissement des horaires de l'antenne ECS à la Riponne						
Fermeture de l'antenne ECS à la Riponne						
Ouverture d'antennes ECS dans d'autres villes du canton						
Autre mesure (veuillez préciser) :						
Autres mesure (veuillez préciser) :						

4. Souhaitez-vous ajouter quelque chose d'important et que vous n'avez pas encore mentionné en lien avec la situation dans le quartier de la Riponne ?

unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique • Lausanne